COLUMBIA LIBRARIES OFFSITE
HEALTH SCIENCES STANDARD
HX00040940
RECAP

R507 R63
1

Columbia University
in the City of New York

College of Physicians and Surgeons

Reference Library

LES

# MÉDECINS NORMANDS

DU XII^e AU XIX^e SIÈCLE

SEINE-INFÉRIEURE

---

## BIOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE

## DU MÊME AUTEUR

**Étude physiologique et thérapeutique sur l'acide carbonique** (thèse inaugurale), 136 pages, format in-4°. 1867.

**Secours aux noyés** (nouvel appareil de respiration artificielle, 1871). Lepelletier, rue Séry, Havre. Prix, 1 franc. Mémoire récompensé par plusieurs sociétés de sauvetage.

**Nouveau forceps asymétrique.** — Mémoire récompensé par la Société médico-chirurgicale de Liège (Belgique), 1875. Paris, O. Doin, 8, place de l'Odéon Prix, 2 fr. (avec gravures).

**Dystocie par allongement hypertrophique congénital du col de l'utérus.** — 1877, Paris, O. Doin, 8, place de l'Odéon. Prix, 1 fr. 50.

**Accidents de l'usine et de l'atelier.** — Dieppe, Paul Leprêtre, 1879.

**Essai critique sur le traitement chirurgical des kystes hydatiques du foie.** — Paris, 1880, O. Doin, 8, place de l'Odéon.

**De la nécessité de l'instruction.** — Brochure de 50 pages, 1875, J. Brenier et Cie, Havre.

**Éducation et instruction.** — Discours fait au Cercle Sainte-Marie. — 25 septembre 1877, Alb. Mignot, Havre.

**L'enseignement religieux dans l'École.** — Lettre adressée au rédacteur du *Courrier du Havre.*

**Souvenirs d'Italie.** — In-8° de 300 pages, V. Palmé, 76, rue des Saints-Pères. Prix, 3 fr. — 1879, Paris.

**La solution du problème.** — Brochure de 40 pages, 1880, Dussaux, Bolbec.

**Voltaire malade.** — Étude historique et médicale (avec gravure), Marpon et Flammarion, 25, rue Racine. Prix, 3 fr. 50. — 1883, Paris.

**Des réformes sociales** (Lettre à un ami). — Brochure de 16 pages, 1883, Brenier et Cie, Havre.

**Syndicats ouvriers et régime corporatif.** — In-8° de 94 pages, 1884, A. Mignot, Havre.

**Quelques considérations sur la liberté du travail,** discours prononcé au Cercle Saint-Joseph. — In-8° de 19 pages, Besnard-Brière, rue des Pincettes, 57. — 1888, Havre.

**D'un cas de fracture intra-utérine du fémur pendant l'accouchement** (6 juin 1886), par traction digitale dans une présentation du siège, guérison sans claudication. — Société des sciences médicales de Lille, 1888.

**Hecquet,** docteur régent et ancien doyen de la faculté de médecine de Paris. Sa vie, ses œuvres, avec un portrait d'Hecquet, et une vignette (sceau de l'ancienne faculté de médecine). — Paris, Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte, 1889. Prix, 1 fr. 50.

**Fracture du fémur chez une femme âgée de 93 ans** (appareil Tillaux), guérison, décès cinq ans après. — *Journal des sciences médicales de Lille*, 1889.

---

HAVRE. — IMPRIMERIE DU COMMERCE, 3, RUE DE LA BOURSE

VINGTRINIER (Arthur-Barthelemy)

✶ 1796, 13 juillet, Rouen. — † 1872, 11 juillet, Rouen

Président fondateur de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure (1857-1872)
Président de la Société libre d'émulation de Rouen (1842)
Médecin en chef des prisons
Président de la Société de secours mutuels l'*Alliance*
Chevalier de la Légion d'honneur, etc.

LES

# MÉDECINS NORMANDS

## DU XII^e AU XIX^e SIÈCLE

SEINE-INFÉRIEURE

---

## BIOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE

PAR


Le Docteur Jules ROGER

MÉDECIN DE L'ASILE DES VIEILLARDS DES PETITES SŒURS DES PAUVRES
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE SAINT LUC, SAINT COME ET SAINT DAMIEN
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MÉDICALES DE LILLE
DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE DE LIÈGE (BELGIQUE)
DE L'ACADÉMIE DE ROUEN
DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE D'AVRANCHES ET DE MORTAIN, ETC.


« Perpétuer le souvenir des hommes qui ont été utiles à l'humanité, c'est tout à la fois acquitter la dette de la reconnaissance et faire une bonne action. »

NEPVEUR.

« Qui ne perd pas de temps, en a beaucoup. »

FONTENELLE.

Ouvrage orné de portraits et du sigillum du collège des médecins de Rouen.


PARIS

G. STEINHEIL, ÉDITEUR

2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1890

Med.
21-15420
2 vols.

R507
R63

v.1

# ABRÉVIATIONS

G. — Guilbert (Mém. biog. et litt. de).
F. — Frère (Manuel du Bibliog. Norm. de).
L. — Lebreton (Biog. Norm. de).
O. — Oursel (Biog. Norm. de Mme).
N. B. G. — Nouvelle biographie générale, dir. Hoefer.
B. U. M. — Biographie universelle ancienne et moderne, Michaux.
B. M. E. — Biographie médicale, Eloy et D. Leclerc.
B. M. P. — Biogr. méd. du Dict. des sc. méd., Panckouke.
P. — Publications.
S. — Sources.

Nota. — La date de la naissance est indiquée par une étoile ✶ ; celle du décès par une croix † ; si l'une apparaît à l'aurore de la vie, l'autre s'incline sur notre tombe.

J'ai suivi dans ce travail l'ordre chronologique. Il n'est fait mention que des médecins décédés.

Les noms des médecins qui méritent plus particulièrement l'attention sont indiqués à la table en caractères gras.

Bien que de Blainville et Pouchet se soient occupés presque exclusivement de sciences naturelles, leur titre de docteur en médecine m'a paru suffisant pour les ranger dans la famille médicale normande. Nous sommes heureux d'avoir pu ajouter à ce travail les portraits de Brierre de Boismont, Pouchet, Leudet, Maire et Vingtrinier.

On trouvera après la table du présent volume, sous forme d'appendice, les noms des médecins des quatre autres départements de la Normandie, que j'ai relevés dans les biographies spéciales et générales. Mon désir est de compléter ce travail, en faisant pour ceux-là ce que je viens de faire pour les premiers. Le Calvados comporte 114 noms, et ferait l'objet d'un nouveau volume. Je réunirais en un troisième et dernier, la Manche (63), l'Orne (46) et l'Eure (30), qui fournissent ainsi à eux trois 139 noms. Je sollicite tous renseignements des confrères et des érudits et toutes critiques.

Je terminerai ces notes par un vœu : la municipalité havraise devrait donner à nos deux hôpitaux, qui sont sans vocable, ceux de « *Hospice Pecquet* », « *Hôpital Daviel* ». Le premier s'est immortalisé en indiquant la route que suit le chyle pour se rendre des chylifères intestinaux dans le canal thoracique. Son nom connu partout où l'anatomie s'enseigne, fait presque autant d'honneur à la France que celui de Vésale à la Belgique et d'Harvey à l'Angleterre. Disons dès maintenant que sa découverte vint corroborer et fortifier la doctrine d'Harvey sur la circulation du sang.

Quant à Daviel (1), il a été l'inventeur de l'opération de la cataracte par extraction. Un monument lui a été élevé, en 1889, au lieu de sa naissance, à la Barre (Eure). C'est le hasard qui a fait découvrir sa tombe à Genève, au Grand Sacconex. Aussitôt les Suisses lui ont élevé un monument digne de lui.

Ce sont nos deux plus grandes illustrations médicales normandes. Ils n'ont pas besoin, ce me semble, d'être nécessairement havrais. Ils sont normands, cela ne suffit-il pas ?

La municipalité devrait enfin donner à la rue de l'Orangerie dont le nom fait un peu rêver sous notre ciel brumeux, le nom du docteur Maire, enfant du Havre, ancien maire du Havre, dont la vie, les travaux, les services rendus au Havre et à la patrie (il mit l'un des premiers le pied sur la terre d'Afrique lors de notre conquête de l'Algérie en 1830) lui méritent assurément cet honneur.

(1) Voici la copie de la lettre qui a été adressée, en 1887, pour l'érection d'un monument à Jacques Daviel :

Monsieur,

Un Comité a été formé pour élever, dans le département de l'Eure, un Monument à la mémoire de l'Inventeur de l'Opération de la Cataracte, le Chirurgien JACQUES DAVIEL.

JACQUES DAVIEL, qui a immortalisé son nom par sa merveilleuse découverte, est un enfant de la Normandie, étant né à La Barre (Eure), en 1696. Les Compatriotes Normands de ce bienfaiteur de l'humanité ne voudront certainement pas se désintéresser d'une manifestation qui a pour but d'honorer la mémoire d'un de leurs plus illustres Concitoyens.

Le Comité espère donc, M , que vous voudrez bien venir en aide à l'œuvre de justice et de réparation qu'il poursuit.

POUR LE COMITÉ DAVIEL :

*Le Président* : PANAS. *Les Secrétaires* : HORTELOUP, GAURAN.
*Le Trésorier* : A. BRUN.

NOTA. — La souscription atteignit le chiffre de 4,720 francs. Le Conseil général de la Seine-Inférieure figure pour 200 francs.

# ANTE SCRIPTUM

« Perpétuer le souvenir des hommes qui ont été utiles à l'humanité, c'est tout à la fois acquitter la dette de la reconnaissance et faire une bonne action (1). » Telle est la pensée qui a dicté le présent ouvrage.

Rapprocher, grouper ces fils de la Normandie qui, sur le terrain médical, ont mis au service de leurs semblables, corps et âme, mettre aux mains de tous, leur vie et leurs travaux épars dans un grand nombre d'ouvrages, tel est le but poursuivi.

Tâche laborieuse, assurément ; mais non ingrate. L'on renaît vraiment au contact de ces hommes qui donnèrent l'exemple des plus légitimes fiertés, des plus grands dévouements, des plus fortes croyances, on se prend de je ne sais quelle passion pour ces nobles disparus ; ils semblent vous parler encore, et c'est un doux commerce dont les âmes élevées sentent le charme et le prix. Avec eux, on se sent grandir, on se prend du besoin de grandir, on veut porter avec plus de dignité ce titre de docteur, consécration de notre privilège qui ne peut faire ombre, car, il nous crée de redoutables devoirs, de lourdes responsabilités. Avec eux on renaît à de meilleurs sentiments, on veut mieux agir encore, et c'est leur dévouement sans bornes, ce sont leurs travaux, c'est leur vie, c'est leur mort chrétiennes qui nous y convient ; et, faut-il déjà mettre en avant les noms illustres des de Blainville, Brierre de Boismont, Vigné, Hellis, Vingtrinier, Maire, etc., de qui l'on peut

(1) Nepveur. Discours à l'inauguration du buste du Dr Blanche.

dire qu'ils furent, durant leur vie, loyaux à Dieu, durs à eux-mêmes et bons aux hommes (1).

Il ne s'agit évidemment dans ce travail que d'évoquer le souvenir de ceux qui, s'élevant au-dessus de la vie commune, ont rehaussé le mérite de leurs vertus privées par l'éclat de leurs actes publics. Frères modèles de la grande famille médicale, ils ont droit à nos suffrages. Il est bon, il est juste de dire leurs exploits.

Comme d'autres, ils ont connu les luttes, les difficultés de la vie, le *struggle for life*, ils ont eu les charges, les occupations qui absorbent, et malgré cela, ils ont su trouver le temps d'enrichir la science d'utiles, de remarquables travaux.

Ils ont eu le goût délicat de la culture intellectuelle, et c'est ainsi qu'ils oubliaient les soucis, les fatigues, les déceptions du labeur quotidien.

Nous en verrons un grand nombre ne point se borner aux études professionnelles, mais faire de hardies et heureuses excursions, en des matières qui, tout d'abord, sembleraient exclusives des études médicales. Ils se sont souvenus de ces vers charmants :

(1) Si dans le cours de ce travail, je relève avec soin les pensées, les actes qui indiquent dans leur auteur des sentiments de foi sincère, je ne tiens pas moins en haute et profonde estime pour leur honorabilté et leur savoir, ceux qui n'ont pas donné lieu à de telles remarques. Je garde le silence sur des faits ou des opinions dont Dieu seul est juge, et dont je n'ai point ici à faire la critique, je loue les uns, que Dieu me garde de blâmer les autres. Je répéterai ce que de Boismont disait à Amédée Latour : « je prie pour eux ». Je connais, au reste, assez les angoisses profondes que donne le mystère de la vie, mon intelligence, ma raison ont été assez souvent, ès matières, aux prises avec les difficultés, avec les propositions, les affirmations qui semblent parfois choquer le bon sens, et vous laissent dans des perplexités telles qu'aucune douleur humaine n'est comparable, pour n'être pas vis-à-vis de tous d'une indulgence absolue ; qui dira, qui connait les tourments de certains savants, âme droite et généreuse.

Je le serai d'autant plus que s'il y a au monde des hommes que le doute peut empoigner, et comme malgré eux, ce sont assurément les médecins, et que, s'il y a une carrière qui offre des périls de toutes sortes (car il n'en est aucune où un homme puisse faire autant de mal, mais aussi nul où il peut faire autant de bien), c'est assurément la carrière médicale. Si tout cela ne justifie pas, l'excuse, au moins, est grande assurément. Attendons, et devant Dieu, les voiles tomberont. Malgré les difficultés, un grand nombre ont su rester des hommes de foi.

Oui, de tout temps, il y a eu des médecins éminents qui ont été des chrétiens fidèles. Dans notre XIXe siècle, on ne compte plus ceux qui ont prouvé par leur exemple qu'une foi simple et ferme n'entrave en rien l'essor du génie scientifique. Ces médecins illustres ont pu, sans hésiter, mettre d'accord dans leur esprit les exigences de l'orthodoxie et les libertés du grand savoir.

Crainte que votre état n'endurcisse vos mœurs,
Associez votre art à la littérature;
Mais imitez l'abeille et tirez de ses fleurs
Le parfum le plus doux, l'essence la plus pure.
Oui, soumettez, vous dis-je, aux grâces de l'esprit
L'excès de gravité que peut donner l'étude ;
Savoir d'un moribond charmer l'inquiétude
Est toujours un remède, et souvent il suffit.

DELAUNAY.

A. Chereau. *Le Parnasse méd. fr.*

En quel genre, en effet, les médecins ne se sont-ils pas exercés ? En quel genre, n'ont-ils pas excellé ? Les pages glorieuses des annales médicales nous montrent le médecin philosophe, poète, moraliste, naturaliste, chimiste, physicien, architecte, numismate, historien, philologue, linguiste, administrateur, homme d'État, jurisconsulte, prélat, religieux, journaliste, économiste, héros tous les jours. Si nous avons les noms glorieux des pupilles et des maîtres tombés au champ d'honneur, que d'autres avec eux et inconnus !

« A quoi attribuer un tel résultat ? Aux seuls effets d'une organisation privilégiée. Je ne le pense pas. Une grande part doit revenir, je le crois, au mode d'instruction offert dans le jeune âge.

« La médecine est tout un monde, elle touche par ses bases, ses conditions et sa finalité à presque tous les compartiments du savoir humain. Qu'il l'ait voulu ou non, du moment où le médecin n'a pas été un simple empirique, il lui a fallu se mouvoir au sein d'un vaste domaine encyclopédique. »

C'est la nature entière que le médecin scrute et travaille ; en étudiant l'homme, cette synthèse du Créateur, peut-il se dérober à l'analyse qui est ici, sans limites ?

Puis n'est-il pas utile, nécessaire de susciter le réveil de la vie provinciale, de nous affranchir du joug d'une centralisation jalouse et excessive (1) ? Aujourd'hui « les lettres et les sciences ont

(1) « C'est à Paris que brille ce soleil de l'État aux rayons duquel tout le monde aspire à vivre. C'est là qu'il faut aller pour sentir sa douce influence et mendier aux faveurs. Il paraît que jamais semblable encombrement ne fatigua le parquet des antichambres ministérielles. L'État puise à pleines mains dans la

l'air de douter d'elles-mêmes, quand elles n'ont pas reçu la consécration de la Sorbonne. Qu'est-ce qu'un docteur de Toulouse ou de Bordeaux ? Parlez-moi du bonnet que l'on coiffe à Paris, des livres qu'on y imprime, des pièces qu'on y joue, des modes qu'on y porte, et surtout des places qu'on y trouve. »

Oui, à Paris « la science n'est pas désintéressée, elle est un marche-pied pour se hausser aux places, aux honneurs, presque tous lucratifs. Le savant de la province travaille pour la science même, pour son plaisir, pour son goût, en cela aristocratique, pour le sentiment qu'il fait quelque bien. S'il vise quelque gloriole, c'est celle que donne l'Académie de Carpentras, de Landerneau, ou d'Avranches ». Ed. Le Héricher, *Revue de l'Avranchin*, n° 1, p. 431.

Quelques savants, quelques hommes distingués l'ont ainsi compris, et leur mémoire n'en est restée que plus pure : c'est Pouchet, à Rouen, Demolombe, à Caen, maîtres illustres en des genres divers. Quelle reconnaissance ne leur devons-nous pas pour être restés fidèles à leur province.

Enfin ne séparons pas le culte de l'humanité de celui de la science. Cultiver la science n'est-ce pas encore aimer l'humanité. Ne donnons pas le change à notre mollesse en nous proclamant praticien; délassons-nous surtout avec nos livres, et délaissons un peu les plaisirs faciles, coûteux, si fièvreusement courus. Recueillons et communiquons ces faits cliniques, vrais trésors scientifiques, fruit d'une longue vie médicale.

Sachons donner à notre vie quelque chose de mâle et de sérieux, et ne suivons point cette foule qui, après la fête d'aujourd'hui, se demande quelle sera celle de demain (1). Homme de science, d'in-

caisse publique pour satisfaire ces particuliers acharnés à le servir. Il se ruine sans les rassasier. Il invente les plus étonnantes attributions, et il n'arrive pas à contenter toutes leurs aptitudes. S'il voulait un peu décentraliser, il économiserait deux milliards par an, mais ce serait donner la liberté dans une mesure que ses principes ne permettent pas. Il rendrait au travail national sept à huit cent mille improductifs intelligents, qui feraient progresser l'agriculture, le commerce ou les lettres, mais il perdrait autant de serviteurs dont il estime avoir besoin. Il se diminuerait lui-même en diminuant le nombre de ses esclaves, ou, si l'on veut, de ses serfs ». Les Études, sept. 1889, L'Héritage de 1889.

(1) On n'entend partout que demande d'augmentation de salaires, d'hono-

telligence et d'étude, donnons donc l'exemple d'une réaction salutaire, nécessaire. Donnons moins au plaisir et plus au travail.

Que de grandes villes où médecins et chirurgiens des hôpitaux laissent sans profit pour la science et l'humanité, et durant toute une longue carrière, les faits les plus intéressants, les nécropsies les plus instructives. Le dernier mot n'est-il pourtant pas à l'observation clinique. Et qui parlera avec plus de vérité que le praticien instruit, mais dégagé des théories ou des systèmes.

Dans quelle langueur vivent les Sociétés de médecine qui pourraient être avec l'Association générale des médecins de France le lien, peut-être unique, même pour le bien général de notre union professionnelle.

Combien ce lien qui unit les hommes au nom de la science est plus noble, plus digne, plus sain, que celui de l'intérêt que, dans certaine association, l'on a voulu faire prendre pour base principale ; mais les hommes subissent parfois, et comme inconsciemment l'influence de leur siècle.

Comme les institutions permettent de juger les époques ; comme elles donnent bien la mesure de la valeur morale des hommes qui les ont fondées ! Ouvrons l'histoire et elle nous apprendra que, aux siècles précédents, la gratuité des fonctions publiques exercées par le médecin, service d'hôpitaux, bureau de bienfaisance, etc., était, presque partout, un fait général (1). Le bénéfice de l'exemption de

raires, et l'on ne veut point se rendre compte que ce ne sont point les richesses matérielles qui nous font défaut (jamais à aucune époque l'or n'a été plus abondant, le luxe plus grand, le bien-être plus généralisé), mais bien ces richesses immatérielles qui comblent l'esprit et le cœur. Jamais époque ne fut au fond plus malheureuse, plus inquiète, plus troublée que la nôtre, car aucune n'a présenté ce phénomène, dont je n'ose entrevoir les effets, d'une incrédulité aussi générale. Cette fièvre de jouissance qui nous dévore en est l'irrécusable preuve. On enlève les suprêmes espérances, que reste-t-il donc à l'homme ? ?

La philosophie suffira pour les fortunés, les bien armés de ce monde, qui n'ont qu'à se laisser vivre, et qui, repus et satisfaits, trouvent bon toute argutie, tout raisonnement ; mais il faudra autre chose pour le peuple qui vit et vivra toujours, quoi qu'on veuille et quoi qu'on fasse, de misères et de privations. Il lui faut la Vérité Révélée, la parole simple et substantielle de l'Évangile ; sinon, vous ne le maintiendrez, comme autrefois l'antiquité, que par le fouet ou l'esclavage.

(1) Sans remonter bien loin nous rappellerons ce fait que pendant trente-cinq ans (ci 35 ans) le Dr Desbois fut à Rouen, dans la paroisse Saint-Patrice, médecin du bureau de bienfaisance, sans aucunes rétributions (voir ce nom). Qu'il y ait plus de justice à rémunérer ce pénible service, je ne le contesterai pas, mais nous avons le devoir de rappeler d'aussi nobles exemples, et de dire qu'alors

certaines charges qui constituaient, au fond, beaucoup plus un ennui que des charges réelles, était fort loin de compenser des obligations parfois lourdes.

Combien grandissaient dans l'estime publique ceux qui faisaient preuve d'un tel désintéressement. Aussi avec bonheur l'on remplissait ces pénibles fonctions. On trouva même injuste de les garder pour un seul ; et, à tour de rôle les médecins d'une même cité remplissaient ces postes de confiance et d'honneur. (Avenel, *collège des médecins de Rouen.*)

Qui avait fait de telles mœurs ? D'où étaient donc nées de telles habitudes ? A ces époques, les pouvoirs publics, la société entière, et le corps médical tout entier, pénétrés de sentiments chrétiens, vivant d'une vie chrétienne, voyait dans le pauvre un membre souffrant de Jésus-Christ. On se faisait un honneur comme un devoir de le servir ; et l'on agissait vis-à-vis de lui, non seulement avec justice, mais encore avec charité. Aujourd'hui on regarde le pauvre en philosophe, mais non plus en chrétien. Or si la justice se trouve encore aux mains des philosophes, la charité seule habite le cœur des chrétiens. Le philanthrope écrit en lettres d'or les maximes des philosophes, les chrétiens vont jusqu'à l'immolation pour affirmer leur amour. La philanthropie, fille de la philosophie, est une orgueilleuse qui, se trouvant belle, se complaît au miroir ; la charité, c'est la petite sœur des pauvres qui oublie sa beauté pour son amour.

Nos pères laissaient les philosophes fouiller les bibliothèques, et tombaient à genoux ; eux aussi comprenaient Dieu, mais, surtout, ils l'aimaient ; ils ne se contentaient pas d'éclairer leur raison par l'étude, ils savaient par la prière acquérir et goûter la foi ; ils savaient que si la raison conduit à l'action, la foi mène au dévouement ; que si la raison fait vibrer l'intelligence, la foi seule touche le cœur, que jamais parole n'a été plus vraie que celle-ci : les lumières de la raison, les splendeurs de la foi ; et qu'enfin la raison c'est toujours un peu l'orgueil qui discute, et que la foi c'est l'humilité qui aime et qui adore.

le service des pauvres était au moins aussi bien fait, si ce n'est mieux. Il fallai être vraiment bon et dévoué pour les pauvres pour garder d'aussi longues années un tel service médical.

Tels étaient les sentiments qui animaient autrefois la société et qui servaient de guide à nos pères dans tous les actes de leur vie. Sentiments grands, généreux, élevés qu'ils puisaient à la source de la Vérité. Ils voyaient encore là une sauvegarde de la dignité professionnelle. Quelle haute conception ils avaient d'elle, et comme tout convergeait pour que rien n'y pût porter atteinte. Que de menus détails que nous taxons trop facilement de travers, n'étaient que la manifestation extérieure, le signe sensible du grand respect que l'on avait pour la profession, du grand respect que l'on voulait que le public eût pour elle. Gardons nous du rire déplacé, et sachons pénétrer au fond des choses.

Pour sauvegarder l'honneur professionnel ils savaient aller jusqu'à l'abnégation. Si, alors, on recevait un peu moins, on rétablissait l'équilibre par des satisfactions plus légitimes, plus vraies, plus nobles que celles que l'on retire des jouissances matérielles.

Alors aussi on vivait et on savait vivre plus modestement, on n'en était que plus heureux, on n'en était que plus respecté (1). Sans aller bien loin, écoutons Dechambre (*Le médecin, devoirs privés et publics*) nous décrire l'intérieur d'un appartement des princes de la science. Il parle en témoin oculaire. « Les appartements des Dupuytren, des Marjolin, des Lisfranc, des Fouquier, des Chomel, de sAndral, des Louis étaient larges suffisamment, décorés convenablement, aménagés pratiquement, en rapport de tous points avec l'usage professionnel et le rang. C'étaient des appartements judi-

(1) « La considération est un salaire qui n'est pas sans avoir quelque part à notre bonheur. Quand les médecins seront pénétrés de cette vérité, la médecine aura pris dans le monde la place d'estime et d'affection qui lui est due. » *Union Méd.*, 1847, T. I.

Que dirait donc l'auteur de ces lignes écrites en 1847, en lisant ce qui suit, extrait d'un périodique médical que nous préférons ne point nommer, en date de décembre 1889 : « Le temps est passé où les médecins étaient payés en monnaie de singe ; ils ont été trop longtemps les souffre-douleurs des gens qui faisaient la charité à leurs dépens ; qu'ils se mettent en grève sans vergogne ! » 1847 ! 1889 ! quel chemin parcouru entre ces deux dates, quel abaissement du niveau moral et quel style ! La considération n'est-elle donc pas un précieux salaire, et qui osera dire qu'elle n'est pas gravement atteinte par de tels appels.

Faisons entendre dignement nos justes et légitimes revendications, mais préférons la pauvreté plutôt que d'employer des moyens dont souffrent notre indépendance, notre dignité, notre considération.

cieux. Aujourd'hui, à peine satisferaient-ils des praticiens de la classe moyenne » (1).

Aujourd'hui, en effet, l'appartement, le salon ont la prétention de donner déjà la mesure de la valeur professionnelle ; il semble que l'on redoute son insuffisance, et que l'on sente le besoin de capter le client par l'apparat extérieur. Il semble que l'on trouve nécessaire d'établir une équation entre la valeur professionnelle et le prix du loyer, le faste du salon, la livrée du domestique. Le client, ainsi fasciné se remet ensuite, on ne peut le nier, avec plus de confiance entre les mains du docteur. La prodigalité semble être ici devenue un corollaire obligé du savoir. L'aimable simpli-

(1) Il y aurait de curieuses et profitables comparaisons à établir entre nos coutumes moderneset celles de nos pères. Dans l'histoire des théâtres de Rouen, du docteur Jules Bouteiller, je détache ces quelques remarques. Sous Henri IV, un règlement de police voulait que les spectacles fussent ouverts à deux heures et fermés à cinq. Un peu plus tard, l'ouverture eut lieu à cinq heures et la fermeture devait avoir lieu à neuf heures. Au fond, quelle pensée édictait une telle mesure, quel en était le but ? Une pensée chrétienne, un but moral et hygiénique.

Voici le règlement de 1801 : « On devra commencer à six heures précises et finir à neuf heures et demie, on tolérera jusqu'à dix heures ; passé cette heure, il sera verbalisé ». Nous sommes, aujourd'hui, loin de ce règlement qui se ressent de l'honnêteté passée, due aux mœurs chrétiennes.

Aujourd'hui, nous avons, grâce à la Révolution, qui bat son plein, de nouvelles mœurs, de nouveaux usages. Les théâtres, qui, pour la moitié ne vivent que de pièces grivoises ou immorales, quant aux thèses développées, les cafés concerts qui pullulent, d'où sont bannis tous sentiments de pudeur et d'honnêteté, rendez-vous de la prostitution en carte ; les cabarets qui, pour l'ouvrier, remplacent aujourd'hui l'église, peuvent rester ouverts jusqu'à minuit ou une heure du matin.

Nous ne nous attarderons pas à développer les conséquences et à examiner les motifs voulus de ce changement dans nos usages et dans nos mœurs, mais le médecin a quelque droit d'affirmer qu'on lui doit l'augmentation de la folie, de l'alcoolisme et de la syphilis.

Encore une anecdote de ce genre : c'est au Dr J. Bouteiller à qui nous l'empruntons (*Boïeldieu à Rouen*, 1875). Après avoir rappelé le procès-verbal assez piquant du commissaire de police verbalisant contre les musiciens qui, au soir de la représentation de la première de la *Dame Blanche*, à Rouen, avaient été sous les fenêtres du maître lui donner aubade *après dix heures*, il ajoute :

« Que les temps sont changés ! Maintenant, aussitôt qu'un compositeur, ayant fait un seul opéra, arrive à Rouen, on lui offre un banquet dans le grand foyer du théâtre des Arts, et l'on fait impunément du tapage nocturne sur le cours Boïeldieu. Autrefois, ce n'était pas cela : après la première représentation de la *Dame Blanche*, Boïeldieu a tout bonnement mangé *un peu de viande froide* chez M. Morel, le directeur, rue des Charettes, près des Consuls. Morel avait mis sous la serviette de son hôte un billet de mille francs à titre d'épingles. — A la bonne heure » (p. 11). Que cette simplicité décelait d'honnêteté profonde !

cité paraît vraiment être bannie de notre société contemporaine.

Au fond, que cela est triste, et cache de petitesse d'esprit, décèle la diminution du sens moral. Nos pères plus vrais, plus sérieux, plus honnêtes parce qu'ils étaient plus croyants, eussent, au contraire, tiré de ce clinquant toute autre conclusion. Devant ces salons, d'un luxe extravagant, leur méfiance eût aussitôt apparu. Quel enchaînement de faits en tout ceci, et comme la disparition de certains sentiments amènent de perturbations sociales (1).

Le présent ouvrage est un récit simple, sans phrase. C'est une lecture sérieuse, parfois attachante, toujours instructive.

Au reste, ce livre ne vise pas à l'art, à l'applaudissement, ce livre est surtout une action, un apostolat, par l'exemple.

Notre terre de « sapience » devait produire des médecins hommes de foi, de science, de dévouement, qui ne le céderaient à nul autre. De fait, ils y sont nombreux et occupent un rang distingué ; c'est Pecquet (Seine-Inférieure) ; Lepecq de la Clôture (Calvados) ; Vicq d'Azyr (Manche) ; Desgenettes (Orne) ; Daviel (Eure), etc., etc., etc. C'est leur vie que je me propose de raconter.

Toute biographie comporte deux éléments : l'étude de l'homme, celle de ses travaux.

L'étude de l'homme embrasse l'examen de son caractère, de son moi, les faits écoulés qui permettent un jugement.

L'étude des travaux comporte leur analyse philosophique ou

(1) Combien nous paraissent fondées les remarques suivantes : « Le respect pour la médecine s'altéra lorsque la bourgeoisie marchande commença à envahir la société sous l'impulsion de la Réforme. Une lutte s'engagea entre les marchands bourgeois et les médecins. Les premiers voulaient que les seconds fussent considérés comme des hommes de métier, et non plus que ceux qui tenaient boutique ouverte. Heureusement le Parlement donna gain de cause à nos devanciers dans les misères de la carrière médicale. Il fut établi, dit Guy Patin, que les prétendus gages qui nous sont donnés, ne sont pas *merces*, un prix en échange de marchandises, mais, *honorarium*, une récompense qui prouve la reconnaissance, sinon la générosité du malade, et qui ne fait dans tous les cas, qu'honorer faiblement les soins, les fatigues et les soucis du véritable médecin.

«... Mais l'œuvre de la Réforme continua et parvint à son but. Les médecins furent assujettis à la patente, de *patens*, ouvrant, boutique ouverte, ce qui nous assimilait, comme profession, aux grossiers marchands dont nos prédécesseurs du grand siècle eurent pourtant raison. » *Union Médicale*, 1848, p. 108. *Histoire de la profession médicale*, par J. DOMINIQUE.

critique, la bibliographie ou nomenclature des œuvres et les sources.

A suivre cette division, je serai fidèle, autant au moins que cela sera possible. J'ai lu et analysé un grand nombre d'ouvrages, mais je n'ai donné à la critique qu'une part très restreinte, je ne traite pas un sujet, j'expose les travaux faits sur un sujet donné. La discussion scientifique n'eût point été ici à sa place. La bibliographie donnera aux savants les instructions qui leur sont nécessaires.

Je ne négligerai rien pour mettre en relief le caractère, ce tout de l'homme. Quand sa volonté se tourne vers le bien, l'homme de caractère dépasse l'homme de génie. Les intelligences d'élite ne sont pas rares, les hommes de caractère se comptent.

L'homme de génie produit des œuvres qui passent ou s'oublient, l'homme de caractère laisse une vie que le temps qui ronge le fer même n'entamera pas. Les générations non seulement la salueront avec respect, mais les peuples, les individus y trouveront un type éternellement jeune.

C'est que la vertu, vivante expression du noble caractère, est l'unique nécessaire aux peuples pour vivre heureux et prospère.

La science marche vacillante, incertaine, vérité aujourd'hui, erreur demain; la vertu que la science est incapable de définir et qui puise sa raison et sa force en des régions immuables et plus sereines, reste le seul phare vers lequel l'humanité peut tourner les yeux, assurée de n'être point égarée dans sa route.

Et maintenant, mon livre, entre dans la vie, dans la lutte, n'as-tu pas pour but d'apprendre ce qu'elle est, ce qu'elle doit être. Mais je ne me le dissimule pas, tu apparais à une époque inquiète, troublée, peu avide de lectures sérieuses, et qui connaît trop peu cette ardeur généreuse qui puise sa récompense dans le plaisir délicat et profond qu'on trouve à s'enivrer de science et de vérité.

Je ne puis, en outre, pour te soutenir, t'apporter l'autorité d'un nom, je n'ai que celle d'un homme de bonne volonté, mais, lorsque tu pénètreras dans cette demeure, toujours un peu mystérieuse, qui s'appelle le cabinet du docteur, entre le front haut, sans faire tapage, mais avec assurance, car, tu instruis et procures ainsi

le seul bonheur peut-être ici-bas sans mélange ; tu redis avec un orgueil légitime les mérites, les hauts faits de mes frères en profession, tu ne tends rien moins, par la puissance de l'exemple, qu'à mener les hommes vers le bien, c'est-à-dire finalement vers Dieu.

Au déclin de la vie, lorsqu'on sent et comprend, comme il est impossible à la jeunesse de le sentir et de le comprendre que la séparation viendra bientôt ; lorsqu'on jette un regard sur un passé rempli, sur ses propres travaux ; lorsqu'en écrivant la vie des autres, on a pu mesurer combien est court l'espace de la plus longue vie, le *vanitas vanitatum* saisit votre intelligence, vous écrase de sa dure réalité, et l'on s'arrête à cette interrogation du Dr Maire : « Pourquoi user sa vie, si ce doit être en prévision de ce seul avenir : un nom à ses enfants, un souvenir à son pays, une gloire au monde ! Un nom ! Un souvenir ! Une gloire ! valeur de convention, seul but de tant de veilles, de tant de fatigues ?? Pourquoi user sa vie si tout doit périr, *tant pour si peu !!* »

Mais il ajoute : « Dieu ne l'a pas voulu, Dieu n'a pu le vouloir ». Non, Dieu ne l'a pas voulu, Dieu n'a pu le vouloir ; tout ne périt point, car nos œuvres nous suivent, et seul, Dieu ne les oublie jamais, jamais ! Sans doute, terrible, redoutable pensée, mais aussi sainte espérance, douce rosée de la vie, baume divin, parole divine, car ce n'est pas l'homme qui l'a apprise à l'homme, mais Dieu lui-même.

Si enfin, enfant de Lutèce, je n'ai pas ce droit de naissance que je réclame pour mon ouvrage, ma reconnaissance est heureuse de pouvoir apporter par ce travail une petite pierre à l'histoire générale de cette belle province de Normandie sur laquelle j'ai surtout vécu, et sur laquelle naquit et mourut mon pieux et vénéré père.

Hâvre-de-Grâce, 18 octobre 1889.

LES

# MÉDECINS NORMANDS

## SEINE-INFÉRIEURE

« In vita sua aliquid esse videbantur, et modo de illis tacetur. — *De imitatione Christi*, lib. I, cap. III. »

Pendant leur vie, ils paraissaient être quelque chose, et maintenant qui se souvient d'eux !

**GEOFFROY**, d'Eu (*à patria de Ango, sic nominatus*, 2e du nom).

✱ 11...?... Eu.
† 1236, 25 novembre, Amiens.

46e évêque d'Amiens, il fut sacré évêque en 1223, car Rigard dans son poème des Gestes de Philippe-Auguste, rapporte qu'il assista aux obsèques de ce prince avec beaucoup d'autres évêques.

Les registres capitulaires d'Amiens en font souvent mention en 1224. Il eut soin, dès 1223, d'instituer à Amiens, un hôpital pourvu d'excellents règlements, et dans lequel huit sœurs vivant sous la règle de saint Augustin, devaient prendre soin des malades.

Voici son épitaphe :

« C'est dans un lit bien humble que reposent aujourd'hui les membres de Geoffroy ;

« Celui qu'il nous prépare est moindre encore ou semblable. »

« Décoré de la double palme de *la médecine* et de la théologie,

il mérita bien les deux cornes (sans doute la mitre qui en effet a deux pointes) cet illustre Eudois par qui le siège d'Amiens a grandi. »

L'inscription de son épitaphe nous permet de le classer parmi les Médecins normands : prêtres et moines remplissant alors ce ministère. Le titre de « docteur en médecine » que lui décerne Mme Oursel nous paraît un peu hardi. Ne serait-ce pas seulement pour avoir fondé un hôpital que cette palme de la médecine lui aurait été décernée ?

La tombe de Geoffroy d'Eu existe encore dans la nef de la cathédrale d'Amiens. Ce sont d'admirables bronzes qui donnent une haute idée de l'habileté des fondeurs au XIIIe siècle.

**S.** — *Gallia Christiana* t. II. MDCLVI. — H. Fisquet. *Dict. des célébrités de la France.*

## EUDES (Richard).

∗ Normandie, XIVe siècle.

**P.** — *Les bains de Pouzzoles*, trad. en vers français du poème lat. de Pierre Eboli (De balneis Puteolanis).

**S.** — Huilard-Berholes. *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XXXI, p. 353.

## MATHIEU, de Caudebec.

∗ XIVe siècle (1316 ou 1321), Caudebec.

† ? ? ?

Médecin à Paris, qualifié aussi de physicien. Héritier de Jean de Caudebec, habitant à Paris, rue des Marmousets, dans une maison dite le *Chapeau rouge*.

« Arrêt du Parlement de Paris (octave de la Toussaint 1316) confirmant une sentence du prévôt de Paris pour Jean de Forgettes, clerc du Roi, contre maître Mathieu « de Caudebec », médecin, au sujet de la jouissance d'une allée située à Paris dans la rue de la Madeleine. »

Reg. des Olim. IV, fol. 319 vo. Invent. des Archives. — Actes du Parlement de Paris, par E. Boutarie, no 4721.

« Arrêt du Parlement de Paris (Saint-Martin d'hiver 1321)

confirmant une sentence du prévôt de Paris qui déboutait Pierre de l'Encloître, bourgeois de Paris, en son nom et en celui de sa femme Mathilde, sœur de feu maître Jean de Caudebec, de la demande formée par lui contre maître *Mathieu de Caudebec, physicien*, au sujet d'une maison faisant partie de la succession de Jean de Caudebec, ladite maison sise à Paris, « in civitate Parisiensi, in vico Marmosetorum, ab opposito hostii ecclesie Beate Marie Magdalene prope domum que fuit quondam Michaelis de Parvo Celario, que modo vocatur *Ad Capellum Rubrum* in qua domo dictus magister Johannes consuevit morari tempore quo ipse vivebat, que domus consuevit habere duos introitus ab antiquo, scilicet unum in via Marmosetorum predicto et alium in vico Sancti Dionysii de Carcere.

**S.** — Jugis, I, fol. 211 v°. — E. Boutaric. — Actes du Parlement de Paris, n° 6819.

**CORNET (Michel).**

✶ XIV^e siècle. Montivilliers.
† ? ?

Prêtre, médecin, avocat à la cour de l'official de Montivilliers ; visite les lépreux avec

**GAULTIER (Pierre)** et **GOUFFROY (Nicolas)**, chirurgiens au même lieu de Montivilliers.

**S.** — De Beaurepaire. — Nouveau Recueil de notes historiques.

**GUILLAUME**, d'Auge.

✶ 13 . . , au pays d'Auge.
† 1478 ?

Le 21 février 1430, il se présenta devant la Faculté de médecine de Paris comme bachelier de la nation de Normandie, muni du titre de maître ès arts, et justifiant des cinquante-six mois d'étude pour être admis au grade de maître en médecine. Il obtint la licence la même année et fut inscrit parmi les maîtres régents. Cependant, il ne tarda pas à s'éloigner, et ne reparut qu'en 1436 ou 1437, lorsque la capitale, enlevée à la domination des Anglais,

fut rentrée sous l'obéissance de Charles VII. Guillaume d'Auge, pour être admis à cette réintégration contraire aux statuts de la Faculté, exhiba une dispense du pape. En 1437 et 1448, il fut élu doyen de sa compagnie. Il prit part à ses travaux jusqu'en 1449. A cette époque, il obtint, en cour, des lettres royales contre ses rivaux qui pratiquaient illicitement l'art de guérir, et fut bientôt employé par Charles VII. En 1454, il exerçait auprès de Charles, duc de Berry (père de Louis XI), âgé de sept ans, les fonctions de médecin, de gouverneur et d'instituteur pour les éléments littéraires. Divers comptes de la maison royale, qui nous sont restés, contiennent quelques détails relatifs à la mission de confiance que remplissait alors Guillaume d'Auge aux côtés de la reine, mère du jeune prince, et sous la surintendance de maître Guillaume Travers, premier médecin du roi. En 1467, il vint reprendre ses prérogatives de docteur-régent en l'université de Paris, que son titre de médecin de la cour lui avait permis de conserver malgré son absence, et mourut doyen d'âge de ses confrères. Il faut écrire *Guillaume* (d'Auge) et non *Auge* (Guillaume d').

**S.** — O. — N. B. G. — Houlay. Hist. de l'univ. de Paris. — *Commentarii facultatis medicinæ Parisiensis* (à la Faculté de médecine de Paris), t. II et III. — Lettres et comptes de Charles VII, manuscrit de la Bibliothèque nationale n° 8442. — Bethune. Comptes de l'argenterie de la reine. Archives nat., n° 55.

## CANU (David).

✶ XVe siècle, Dieppe.
† ? ?

Chirurgien juré à Dieppe. Il collabora avec Théophile Gelée et Bras de Fer, docteur en médecine à Rouen, à la trad. des œuvres latines d'André du Laurens, sieur de Ferrières, médecin du roi de Navarre.

**S.** — O. — Hist. de la Réformation à Dieppe, XIe vol., p. 209.

## BURGUET (Nicolas).

✶ XVe siècle. Rouen.

Prêtre, maître ès arts et en médecine, enterré à N.-D. de la Ronde. Fondation en sa faveur le 26 juillet 1441.

S. — De Beaurepaire. Nouveau recueil de notes histor. et archéologiques, p. 62.

## NUGNES (Guillaume).

✱ XVe siècle. Rouen.

Docteur en médecine et maître ès arts (in artibus et in medicina magistro). Pourvu de la cure de Saint-Lande-le-Jeune à Rouen sur la présentation de l'évêque de Lisieux, reçoit ses lettres de collation le 10 octobre 1440. Il devient chanoine de Rouen, en décembre, même année.

S. — Reg. du secrét. de l'archevêché, années 1440-1441.

## MALAPRINS (Robert).

✱ XVe siècle. Rouen.
† XVIe siècle. ?

Curé de Caudebec, en 1490, chanoine de l'église de Rouen, docteur ès arts et en médecine, qui résigne, le 5 novembre 1512, en faveur de

## NAGEREL (Robert).

✱ XVe siècle. Rouen.
† 1555, 24 octobre, Rouen.

Également docteur en médecine. Il n'était encore que diacre, lorsqu'il prit possession de la cure de Caudebec. Allié aux cardinaux d'Amboise, il fut, en 1524, pourvu d'un canonicat dans l'église cathédrale de Rouen et de l'archidiaconat du Vexin normand ; le pape Jules II le nomma même à l'évêché de Vence qu'il refusa pour demeurer à Rouen. Élu vicaire capitulaire après le décès de Georges II d'Amboise (1550), il mourut le 24 octobre 1555, vers cinq heures après midi, dans la maison qu'il occupait à Rouen, assez loin de la cathédrale.

S. — L'abbé Sauvage (documents particuliers).

**DES JARDINS (Jean)**, plus connu sous le nom latinisé de *Joannes Hortensius* ou *Johannes de Horte* ou *ab Hortis*.

✶ 14.. près de Laon, au Hamelle-en-Laonnais d'après (Eloy, Michaux, Biog. générale, Chereau; près de Rouen d'après Oursel, Biog. méd. Panckoucke).

† 30 janvier 1547 (Biog. méd.), 1549 (Eloy).

Son père Jean Des Jardins était capitaine du château de Hamelle. Son goût pour les lettres l'engagea à en faire son unique étude ; il y fit même tant de progrès, qu'il fut choisi pour professer les humanités à Paris, au collège du Cardinal Le Moine. Il suivit ensuite les cours de la Faculté de médecine. Reçu bachelier en 1514, il obtint la licence en 1517, et le doctorat en 1519. Deux ans après, en 1521, il donna des leçons publiques aux écoles de médecine, et en 1524, il fut élu doyen, et continué en 1525. François Ier le mit au nombre de ses médecins. Il mérita la confiance de ce prince par ses talents dans l'art de guérir, et il en mérita l'estime par la grande intelligence qu'il avait de la langue grecque. Il ne cessait d'exhorter les jeunes gens à l'étudier, tant il en croyait l'étude nécessaire aux médecins, pour pouvoir consulter Hippocrate et Galien dans les originaux.

La réputation qu'il avait acquise était telle, qu'on le disait capable de guérir toutes les maladies pourvu que l'heure de la mort ne fût point arrivée, et qu'on lui appliquait ce proverbe :

*Contra vim mortis, non est medicamen in hortes.*

Ce savant homme mourut d'apoplexie dans un repas de famille, le jour anniversaire de sa naissance, sans avoir donné aucun ouvrage de sa façon. On trouve un sonnet sur sa mort dans le recueil des poésies de Philippe Desportes (1545-1606).

Après avoir sauvé par mon art secourable
Tant de corps languissants que la mort menaçait,
Et chassé la rigueur du mal qui les pressait
Gagnant comme Esculape un nom toujours durable :

Cette fatale sœur, cruelle inexorable,
Voyant que mon pouvoir le sien amoindrissait.
Un jour que son courroux contre moi la poussait
Finit quant et mes jours mon labeur profitable.

Passant, moi qui pouvais les autres secourir,
Ne dis point qu'au besoin je ne pus me guérir ;
Car la mort qui doutait de l'effort ma science,

Ainsi que je prenais librement mon repas,
Me prit en trahison, sain et sans défiance.
Ne me donnant loisir de penser au trépas.

Il laissa onze enfants, une de ses filles épousa Ayrault, aïeul maternel de Ménage, qui a écrit la vie de Desjardins.

## GUÉROULT (Guillaume).

✱ 14...?... Rouen.
† 1559, 7 octobre, Lyon (Oursel) ; vers 1570 (Frère) sans désignation de lieu.

Docteur en médecine de la faculté de Caen. Il embrassa avec ardeur les principes de la Réforme. Simple élève en médecine, il donna en 1509, une édition d'Emilius Macer : *De viribus herbarum cum figuris ligno inusis et interpretatione Guilli Guervaldi ; impressum per Laurentium Hostingue, Cadomi expensis Michaelis Augier et Joannes Mace, 1509, in-8, goth.*

Une édition porte le titre suivant : Les Fleurs du livre des vertus des herbes, ouvrage composé par Macer Floride, illustré du commentaire de Guillaume Gueroult, le tout mis en français par Lucas Tremblay. Rouen, 1588, fig.

Epitre à Laurent Hostingue pour le féliciter d'avoir formé le projet de publier tous les ouvrages de Mantouan.

**S.** — Recherches historiques sur les progrès de l'horticulture et de l'étude de la botanique dans le Bessin. Mém. de la Soc. d'agric, sc., arts et belles lettres de Bayeux, t. II, 1844. — Pluquet, Notes Mss.

## BÉTHENCOURT ou BETTENCOURT (Jacques de).

✱ XVe siècle, supp. Normand (1).
† XVIe siècle.

(1) On ne peut point assigner le lieu de naissance de Jacques de Bettencourt, mais il est certain qu'il professait, dans le seizième siècle, la médecine à Rouen lorsqu'il fit imprimer son traité. V. Guilbert. Mémoires biogr., etc., p. 104, T. I. On le voit, Guilbert écrit Bettencourt.

Son ouvrage est daté de 1527, on est ainsi autorisé à fixer la date de sa naissance vers la fin du XV^e siècle. On croit qu'il appartenait à la famille de Jean de Béthencourt, gentilhomme normand, du comté d'Eu, célèbre par la découverte des Canaries.

Médecin distingué de Rouen, calviniste convaincu, il faillit, lors de la prise de Rouen par les troupes de Charles IX, être victime de son dévouement à la cause de sa religion. Béthencourt est regardé comme le premier médecin qui ait écrit sur la syphilis. Elle parut peut-être à Rouen plus tôt que dans les autres villes du royaume. Elle y fit au moins plus de ravages qu'ailleurs, si l'on en croit Rabelais et Antoine Mengot. Béthencourt assure que la vérole n'était connue en France que depuis environ trente ans lorsqu'il publia son ouvrage. Il fixe l'époque de l'introduction de cette maladie, en France, à peu d'années après la conquête de Naples, par Charles VIII, en 1495, date fameuse dans l'histoire, époque des grandes inventions et des grandes découvertes, et d'une fermentation nouvelle dans les esprits et dans les corps.

Il faut ici faire quelques réserves, car les accidents vénériens ont été connus et décrits dans tous les temps, Astruc et Girtanner ont adopté sans examen ces assertions parce qu'elles servaient leur hypothèse. Ces mêmes écrivains n'ont-ils pas soutenu que c'est lui qui a donné la première description de la blennorrhagie, alors que cette maladie est nettement indiquée dans le Lévitique.

Il est regardé comme le premier qui ait appelé *vénérienne* la maladie à laquelle on avait donné jusqu'alors le nom de *mal français*, ce qui a contribué singulièrement à donner crédit à son assertion. Ce qui est écrit dans son ouvrage, sur la *nova pœnitentialis quadragesima*, et le *purgatorium*, ne doit s'entendre, la première, que de le grande diète qu'on faisait subir dans le traitement par le gaïac, et le second, des douleurs quelquefois excessives qui accompagnaient l'administration non encore bien réglée du second.

Béthencourt fait dériver la syphilis de la colère céleste, d'influences astrales et de la corruption de la semence ; nous disons aujourd'hui le virus syphilitique. Pour avoir dégagé la question d'idées

spéculatives, ne restons-nous pas dans l'inconnu absolu ne pouvant résoudre cette autre question : d'où donc naît le virus syphilitique ? c'est toujours au reste l'éternel problème de l'origine ou de la causalité première.

**P.** — Nova pœnitentialis quadragesima, nec non purgatorium in morbum gallicum seu venereum, una cum dialogo aquæ argenti et ligni guaïaci colluctantium super dicti morbi curationis prælatura opus fructiferum. Paris, 1527 (ouv. très rare).

**S.** — O. — F. — G. — L. — N. B. G. — B. U. M. — B. M. E. — Dict. de Chandin et Delandine.

## GUÉROULT (Guillaume), *Guervaldus*, *Guillermus*.

✳ XVIe siècle à Rouen (Lebreton, Masseville, Oursel) à Caen (Nouvelle biog. génér.).

† Vers 1570. (On ne connaîtrait ni le lieu, ni l'époque de sa mort.)

Personnage dont la vie est inconnue des biographes, dit Lebreton. Il fut, dit-il, reçu maître ès sciences et professa la médecine.

Il apprit (in Nouv. biog. génér.) la médecine dans sa ville natale. Il étudia ensuite la botanique, et voyagea quelque temps en Italie, s'arrêta à Genève, d'où suivant de Bèze sa vie scandaleuse le fit chasser. Il se rendit à Lyon, où il changea de conduite, et vécut tranquillement de la revision et de la correction de nombreux ouvrages. Il y vivait encore en 1569.

Homme fort savant, en effet en plusieurs langues, écrivain fécond et traducteur infatigable en vers et en prose, Guéroult fit imprimer de son vivant un grand nombre de compositions et de traductions dont les plus importantes sont :

**P.** — *L'histoire des plantes,* mise en commentaires. Lyon, 1548, in-4°. C'est une traduction incomplète de l'*Historia plantarum* de Laurent Fuchs. — *Description philosophale de la nature des animaux,* en rimes françaises, 2 liv. Lyon, 1548, 1550, avec fig. — *Chansons spirituelles,* mises en musique par Didier Lupi second. Paris et Lyon, 1548, in-8°. — *Emblèmes,* 1er livre. Lyon, 1550, in-8°, avec fig. — *Le premier livre du naturel des oiseaux, et le second du naturel des animaux avec les pourtraits d'iceux.* Lyon, Balthazar-Arnoulet, 550, in-4°. — *Sentences des bons auteurs grecs et latins,* traduites en rythme française, suivies de celles de *Cicéron,* traduites par Pierre Lagnier

de Compiègne. — *Le livre des figures et pourtraits des villes les plus célèbres de l'Europe avec la description d'icelles.* Lyon, B. Arnoulet, 1552, in-8°. — *L'hymne du temps et de ses parties; assavoir de Lucifer et de l'auvore, du jour, de la nuit, des heures, de janvier, février et des autres mois de l'année ; avec leurs pourtraits sortis de l'invention de maître Bernard Salomon, excellent peintre et tailleur d'histoires.* Lyon, 1552-1560, 2 vol. in-4°. — *Chroniques et gestes admirables des empereurs de Rome jusqu'à Charles V avec leurs effigies.* Lyon, 1552, 2 vol., in 4°, B. Arnoulet. — *Les narrations fabuleuses, avec le discours de la vérité et histoire d'icelles, écrites premièrement en grecque, par Palephatus, puis en latin, par Philippus Phasieninus, Bouloignois, et de latin en prose française, par le dit Gueroult, où sont ajoutées aucunes œuvres poétiques du même traducteur; assavoir : Prière de Jonas le Prophète, étant au ventre de la baleine ; Ode à Philippe le Comte, baron de Nonnant en Normandie.* Lyon, 1558.

La Fontaine a emprunté quelques traits aux narrations de Gueroult. Il s'agit des *Animaux malades de la peste.* Son maître, un jour, l'emmena à la foire :

Mais arrivé, jeun, il me laisse là
Et s'en va droit à la taverne boire.
Marri j'en fus (car celui qui travaille
Par juste droit doit avoir à manger) !
Où je trouvai, pour le compte abréger,
Ses deux souliers remplis de bonne paille.
Je la mangeai, sans le su de mon maître :
En ce faisant, j'offensai grandement ;
Dont je requiers pardon très humblement,
N'espérant plus telle faute commettre.
— O quel forfait ! ô la fausse pratique
Ce dit le loup fin et malicieux.
Au monde rien n'est plus pernicieux
Que le brigand ou larron domestique.
Comment la paille aux souliers demeurée
De son seigneur, manger à belles dents !
Si le pied eût été là dedans
Sa tendre chair eût été dévorée.

— Congratulation à Joachim du Bellay, sur sa lyre chrétienne ; deux odes, cinq sonnets. Lyon, 1558, in-4°.

— *Discours de la droite administration des Royaumes et des Républiques en quarante-deux chapitres.* Lyon, 1561. Traduction de la rapsodie politique de G. P. Cermenati.

— Huictains français pour l'illustration, interprétation et intelligence des figures et pourtraits de l'Ancien Testament.

**S.** — Th. de Bèze. *Vita Calvini,* — Reinesius et Daumius, Epist. VIII et IX. — La Croix du Maine et du Verdier, *Bibliothèques françaises*, t. I et IV. — Le Breton, — Oursel, — Masseville. *Hist. de Normandie*, t. VI, p. 59. — *Nouv. biog. générale.*

## FABER ou FABRE.

✱ Vers 1526, à Auffay en Caux.
† 1590. ? ?

Il fut étudier la médecine à Paris, et soutint dans la faculté de cette ville, ses thèses de bachelier et de licencié. Il prit ensuite le bonnet de docteur, et fut nommé par Henri III, professeur royal de médecine.

**S.** — Mém. hist. sur le Collège royal de France, par l'abbé Goujet, t. III.

## LEGRAS (Richard).

✱ 1526, ...?... Rouen.
† 1584. 28 novembre, Rouen.

Il exerça la médecine dans sa ville natale avec beaucoup de talent et de probité, et il se fit une réputation fort étendue. Après sa mort plusieurs poètes du temps célébrèrent son éloge, en grec, en latin et en français. Son fils, né à Rouen, avocat au Parlement qui partagea ses loisirs entre le culte des sciences et des affaires, rassembla ces diverses pièces dans un recueil intitulé :

**P.** — *Le tombeau de feu noble homme maistre Richard Legras, en son vivant, docteur en médecine, etc.* Paris, 1586 in-12. (Cette pièce qui serait fort curieuse, existe-t-elle encore ? Où se trouve-t-elle ?)

**S.** — Abbé Goujet, Suppl, à Moreri. Grand dict. univ. — O. — F. — N. B. G. — B. U. M. — Périaux. Hist. de la ville de Rouen, 1874.

## LAMPERIÈRE (Jean de, sieur de Montigny).

✱ 1553...?.., Rouen.
† 1651, 28 janvier, Rouen.

L'un des plus habiles médecins de cette ville. Au *Reg. secr.*, du

14 mai 1625, il était qualifié de *premier médecin de la reine régnante*, Marie de Médicis, et au 19 janvier 1626, de *médecin ordinaire du roi*. Reg. des rapp. civ. du Parlement de Rouen.

Il fut mêlé à la triste affaire des convulsionnaires de Louviers, ainsi que son neveu Magnart : « Quand on vit appeler à Louviers, dit Floquet, les docteurs Lamperière de Montigny, et Magnart son neveu, il fut aisé de conjecturer leur pensée, et de prévoir l'issue de l'affaire. Le vieux Lamperière, alors âgé de quatre-vingts ans pour le moins, entêté, tant qu'il fut au monde, à ne voir partout que des possédés et des magiciens, poussait la manie, sur ce point, jusqu'à avoir, maintes fois, apprêté à rire à ses dépens. Depuis peu encore, quelques religieuses de l'abbaye de Saint-Amand, de Rouen, étant prises d'hystérie, il avait cru et crié bien fort à la *possession*, malgré tous les autres médecins, qui nommaient le vrai mal de ces filles, et qui en effet, parvinrent aisément à le guérir..... Lamperière, Magnart crurent, dirent, écrivirent, signèrent, jurèrent que les religieuses étaient possédées, ou que nul ne l'avait été jamais. Leur rapport, ramassis informe de passages mal compris et de faits mal vus, mal appréciés, avait paru un chef-d'œuvre lumineux aux grands commissaires de la reine. »

A la suite de la peste qui sévit à Rouen, en 1622, il écrivit un livre qui souleva avec le Dr Jouyse de Rouen une vive polémique.

— *Traité de la peste, de sa cause et de sa cure ; avec les moyens de s'en préserver et les controverses sur ce sujet.* Rouen, de David du Petit-Val, 1622, in-8° de 421 pages, la table, et permis d'imprimer IV et VIII prélim.

Jouyse (David) s'empressa d'attaquer le livre et l'auteur dans un ouvrage dont voici le titre dans toute son excentrique prolixité:

*Examen du livre de Lamperière sur le sujet de la peste avec un bref et fidèle discours de la préservation et cure de la maladie, suivi d'un avertissement, à Lamperière, ouvrage autant enrichi de la sagesse des cabalistes et philosophes hermétiques, que de la doctrine reçue au lycée, auquel Lamperière est invité de répondre, ou obligé d'avouer que son livre est suffisamment convaincu d'erreurs ;* Rouen, 1622, in-8°.

Lamperière répondit à cette attaque par cet écrit :

*L'ombre de nécrophore vivant Chartier de l'Hostel-Dieu de Rouen, au*

*sieur Jouyse, médecin de Rouen, déserteur de la peste, sur la sagesse de sa cabale et autres grippes de son examen.* Rouen, Ferrant, 1622, in-8°.

De Lampeyrière et Jouyse. Nous retrouvons ces deux noms accolés au bas des statuts du collège des médecins de Rouen; par un effet du hasard, ou par leur ordre de réception à l'agrégation ? Ces deux noms sont restés tristement célèbres par leur *invidia medicorum*. Non contents de s'être déshonorés tous deux par leurs haineuses querelles, à l'occasion de la peste, ils portaient chacun un poignard pour s'entr'égorger à la première rencontre. Tous deux ont vécu pour confirmer la justesse de ce proverbe cité par de Lampeyrière lui-même dans l'*Ombre de Necrophore : que les chiens qui aboient bien fort, ne mordent jamais bien.* L'origine vraie de cette querelle était une question d'amour-propre, une plainte de de Lampeyrière contre Jouyse, qui, suivant sa grotesque expression, lui « charlatanait ses malades ».

**S.** — F. — L. — O. — Floquet, Hist. du Parlement de Normandie, t. V, p. 688. — Avenel, le Collège des Médecins de Rouen, H. Peron, 1847.

## LE PIGNY ou LE PIGNEY (Marin).

✱ 1554...?... Rouen.
† 1633, 4 septembre, Rouen.

Chanoine, archidiacre, vic. génér. honor. de Rouen, prédicateur de Henri-III, docteur en médecine et en théologie.

Distingué par son savoir et son éloquence, il fut député du clergé aux États de Blois, en 1588. Jusqu'à la violation des tombeaux de la cathédrale, en 1793, les Nagerel et les Le Pigny reposèrent avec les d'Amboise dans un même caveau de la chapelle de la Sainte-Vierge, sur la fermeture duquel leurs épitaphes se lisent encore. Il avait 80 ans.

M. Deville dit qu'un médecin du nom de Robinet et admirateur de Le Pigny, lui fit frapper une médaille de son vivant.

Claude Bourris, curé de Caudebec, avait résigné, le 30 novembre 1575, en faveur d'un jeune clerc, neveu de Jean Nagerel, et qui n'était autre que Marin Le Pigny. Absent de Rouen, sans doute pour cause d'études, Marin Le Pigny qui devait prendre, soit per-

sonnellement, soit par procureur, possession de sa cure avant le prochain synode, ne paraît pas l'avoir jamais occupée en personne, puisqu'un an après, jour pour jour (30 novembre 1576), son successeur le réclamait, et présentait des bulles apostoliques constatant la résignation faite en sa faveur par Marin, le 7 juin de la même année.

Comme les Nagerel, il se distingua par ses connaissances médicales. On lit sur la plaque de sa rue, voisine de l'Hospice général, Marin le Pigny, célèbre médecin rouennais, 1550-1633.

« Il étudia, et se rendit habile en la faculté de médecine, l'usage de son temps permettant aux ecclésiastiques de la pratiquer publiquement lorsqu'ils en étaient capables. Ce fut luy qui fonda la fête de Saint-Luc, patron des médecins » (D. Pommeraye).

« Une messe solennelle sera célébrée chaque année dans la cathédrale, ce à quoi tiennent les membres orthodoxes du collège. Cette fondation est faite depuis l'établissement des statuts par Marin Le Pigny, 1605, chanoine de l'église de Rouen, et premier doyen du collège. » (Avenel, *Collège des médecins de Rouen*, procès-verbal du 20 février 1670.)

A la tête des médecins du collège de Rouen figure *Marin Le Pigny*, chanoine de la cathédrale de Rouen et prédicateur du roi, reçu médecin en 1583 ; homme considérable, en faveur duquel une médaille fut frappée (elle existe à la Bibliothèque royale, cabinet des médailles, et à la Bibliothèque de Rouen).

S. — O. — F. — Deville, Tombeaux de la cathédrale de Rouen. — Dom. Pommeraye. Histoire de l'église cathédrale. — L'abbé Sauvage. (Doc. partic.)

## GELÉE (Théophile).

✱ Vers 1566 (N. B. G.), 1581 (O.) ...?... Dieppe.
† 1650 ...?... Dieppe.

Il fit ses études médicales à Montpellier, et non à Toulouse (N. B. G.), sous la direction de Du Laurens, et y prit le grade de docteur. Il se qualifie de médecin ordinaire de la ville de Dieppe. L'attachement qu'il conserve toujours pour son ancien maître, qui jouissait alors, en France, de beaucoup de considération, lui a fait publier ou traduire diverses œuvres de ce dernier.

P. — *Quelques opuscules recueillis des leçons de Du Laurens en les années 1587 et 1588. Paris, 1613, in-fol.* (Il y est traité de la goutte, de la lèpre et de la maladie vénérienne.) — *L'anatomie française en forme d'abrégé, recueillie des meilleurs auteurs* qui ont écrit *sur cette science*, augmentée d'un discours sur les valvules et veines lactées, par G. Sauvageon. Rouen, 1635, in-8°, Paris, 1656, in-8° ; avec un discours des vérités anat. et chirurgicales par Gab. Bertrand. Rouen, 1664, 1683, in-8°, Paris, 1742, in-8°.

Cet ouvrage tiré, en grande partie de Riolan et de Du Laurens, fut très bien accueilli par le public, comme le prouvent les nombreuses éditions qu'on en fit. La dernière édition in-fol. est avec figures. Les planches sont presque toutes tirées de Vésale.

Il laissa en manuscrit les œuvres de Du Laurens qui parurent sous ce titre (ce que confirme Desmarquets en disant : Théophile, médecin de Dieppe, a donné au public la traduction imprimée en 1600, des œuvres de Du Laurens) :

— *Toutes les œuvres de M. André Du Laurens, sieur de Ferrières, conseiller et premier médecin du très chrestien roy de France et de Navarre Henry le Grand et son chancelier en l'Université de Montpellier, recueillies et traduites en français par M. Théophile Gelée, méd. ord. de la ville de Dieppe.* Paris, 1613, in-fol. (avec titre gravé et portrait d'André Du Laurens), par Raphaël du Petit-Val, lib. et imprim. ordin. du roy, à Rouen, 1621 ; dito Jacq. Besongne, 1661, in-fol. ; fig.

Nous devons donner place ici à la critique historique, et voici ce que dit l'abbé Cochet, dans sa Galerie dieppoise, 1862 :

Les « *quelques opuscules recueillis des leçons de Du Laurens, etc.* », ont été écartés par Frere. Tout porte en effet à croire que, dans la même année, Gelée n'aura mis au jour qu'un seul et unique ouvrage de M. Du Laurens intitulé : « Toutes les œuvres de M. André Du Laurens, etc. », dont nous avons rencontré, dit l'abbé Cochet, à plusieurs reprises, la traduction.

Quant au second (?) ouvrage de Gelée qu'il semble puiser dans son propre fond : « l'Anatomie française, etc. », l'abbé Cochet dit : « La première édition de ce livre, qui paraît avoir échappé à M. Frere, fut imprimée à Dieppe, en 1623, chez Nicolas Acher : elle porte le titre suivant que nous donnons tel qu'il est rapporté dans le Bulletin du Bouquiniste (1) : L'anatomie française en forme

(1) Bulletin du Bouquiniste du 1er octobre 1861, 5e année, n° 15, 2e sem., p. 370, n° 3,375.

d'abrégé, recueillie des meilleurs autheurs qui ont escrit de cette science, par Théophile Gelée, médecin ordinaire de la ville de Dieppe, in-8°, à Dieppe, de l'imprimerie de N. Acher, 1623. C'est également le premier ouvrage connu qui ait été édité dans notre ville. Étienne et Nicolas Acher sont nos plus anciens imprimeurs ; le livre de Gelée est pour nous leur premier labeur.

Il existe un exemplaire de l'*Anatomie* de Gelée à la bibliothèque publique de Lille. (Voir le catalogue intitulé : Bibliothèque de Lille, sciences et arts, n° 896.)

**S.** — L. — F. — O. — B. U. M. — N. B. G. — B. M. P. — Moreri, Dict. hist. — Desmarquets, Hist. de la ville de Dieppe, 1785, t. I. p. 10. — Abbé Cochet, Galerie dieppoise. Dieppe, Delevoye, 1862.

## BROSSE (Gui de la).

✱ 1550 (L), 1586 (O) (1) ...?... Rouen.
† 1641, 31 août, Paris.

Grand oncle de Fagon, médecin de Louis XIV, il fut lui-même médecin de Louis XIII. Il fut le fondateur du jardin du Roi. Voulant faciliter l'étude de la botanique, il donna au roi le terrain, qui, singulièrement agrandi depuis, est devenu le jardin des Plantes dont la réputation fut universelle, jusqu'au jour où le Jardin d'acclimatation est venu lui faire une sérieuse concurrence.

Gui de la Brosse, aidé du crédit d'Heroard, premier médecin du roi, obtint des lettres patentes, en 1626 ; mais ce ne fut que sept ans après, à la sollicitation de Bouvard, que le jardin cessa d'exister en projet seulement, et fut réellement établi.

La Brosse en fut nommé le premier intendant, et, en 1633, le nombre des plantes qu'il y avait rassemblées était déjà assez considérable pour qu'il en donnât la description. Il travailla toute sa

(1) « Gui de la Brosse, conseiller, médecin du roi Louis XIII, a été inhumé au jardin du Roi le 31 août 1641, âgé de 55 ans » (de l'acte de décès de Gui de la Brosse, registre mortuaire de St-Médard) ; il n'est donc point né en 1550, comme l'indiquent quelques biographes.

Il fut enterré dans la chapelle qui se trouvait dans les bâtiments du jardin qui fait aujourd'hui partie des salles du Muséum. L'on découvrit son tombeau en faisant des changements à la distribution de cet édifice.

vie à enrichir ce jardin des plantes médicinales et autres qu'il faisait venir de toutes parts.

Comme il fallait encore y nommer des professeurs, et pourvoir aux frais qu'exigeait un pareil établissement, il obtint, à force d'instances, du cardinal Richelieu les moyens d'existence pour cet établissement.

Si les ouvrages qu'il a laissés ont aujourd'hui peu d'intérêt, ils contribuèrent beaucoup à vaincre les hésitations de Richelieu.

Voici maintenant ce qu'en dit Guy Patin, en sa lettre du 11 septembre 1631 :

« La Brosse qui avait ici le jardin du roi au fauxbourg de St-Victor est mort le samedy dernier jour d'août. Il avait un flux de ventre d'avoir trop mangé de melons et trop bu de vins..., et voyez comme il était grand personnage au métier dont il se mêlait ; il se fit frotter tout le corps d'huile de carabé, quatre jours durant; le matin, il avalait à jeûn un grand demi-septier d'eau-de-vie, avec un peu de quelque huile astringente; quand il vit que cela ne lui servait de rien, il se fit préparer un émétique, qu'il prit le vendredy au soir dans l'opération duquel il mourut le lendemain matin. Comme on lui parla ce même vendredy d'être saigné, il répondit, que c'était le remède des pédans sanguinaires (il nous faisait l'honneur de nous appeler ainsi) et qu'il aimait mieux mourir que d'être saigné, ainsi a-t-il fait.

« Le diable le saignera en l'autre monde, comme mérite un fourbe, un athée, un imposteur, un homicide, un bourreau public, tel qu'il était, que même en mourant n'a eu non plus sentiment de Dieu qu'un pourceau, duquel il imitait la vie, et s'en donnait le nom.

« Comme, un jour, il montrait sa maison à des dames, quand il vint à la chapelle du logis, il leur dit :

*Voilà le saloir où l'on mettra le pourceau quand il sera mort*, en se montrant, et se nommant assez souvent pourceau d'Épicure ; combien qu'Épicure valait mieux que lui, *quem scribunt Galenus et Seneca fuisse vitæ sanctissimæ et continentissimæ. Epicurus non coluit Christum, quia non novit: Brossœus non coluit quem noverat.*

**P.** — *Traité de la peste.* 1623, in-8°. — Dessin du jardin royal pour la culture des plantes médicinales, avec l'édit du roi touchant l'établissement de ce jardin en 1626. Paris, 1628, in-8°. — *De la nature, vertu et utilité des plantes, et dessin du jardin Royal de médecine.* Paris, 1628, in-8°, 1640, in-fol. avec 50 planches gravées sur cuivre. L'ouvrage est divisé en cinq livres. Il y a, dans cet ouvrage, sur la physiologie végétale, sur la respiration des plantes et leur sommeil, plusieurs remarques importantes qui n'ont été vérifiées que longtemps après. — *Avis pour le jardin Royal des Plantes que le roi Louis XIII veut élever.* 1634, in-4°. — Cet ouvrage reparut cinq ans après sous ce titre :

*Avis défensif du jardin Royal des plantes médicinales,* Paris, 1636, in-4°. — Voici les diverses pièces qu'on y trouve : 1° mémoire des plantes usagères et de leurs parties, que l'on doit trouver à toutes les occurrences, soit récentes ou sèches, selon la saison, au jardin Royal des Plantes, ensemble les sucs, eaux simples et distillées, les sels et les essences ; 2° édit du Roi Louis XIII pour l'établissement du jardin des Plantes médicinales, du mois de janvier 1626 ; 3° cinq lettres écrites au Roi, au cardinal de Richelieu, au garde des sceaux, au surintendant des finances, et à Bouvart, premier médecin, au sujet de l'établissement de ce jardin ; 4° description du jardin, avec le catalogue des Plantes qu'il renferme. — *L'ouverture du jardin Royal des plantes médicinales de Paris,* 1640, in-4°. — *Description du jardin Royal des plantes médicinales, établi par le roi Louis le Juste à Paris, contenant le catalogue des plantes qui y sont à présent cultivées, ensemble le plan du jardin.* Paris, 1636, 1641 et 1665, in 4°. — Éclaircissement contre le livre de Beaugrand, intitulé Géostatique. Paris, 1657, in-fol. — *Recueil des plantes du jardin du Roi, grand in-fol.*

Voici ce qu'en dit Ant. de Jussieu dans les mémoires de l'Académie des sciences, année 1727 : « Gui de la Brosse, dans le dessein de faire connaître la supériorité du jardin du Roi, se servit de la main d'Abraham Bosse pour représenter en un vol. in-fol. les plantes singulières qu'il y élevait, et qui manquaient aux autres jardins. C'était un ouvrage d'une grande entreprise, de l'échantillon duquel nous avons cinquante planches ; dans ce nombre, il y a certaines espèces qu'aucun botaniste, depuis lui, ne peut se vanter d'avoir possédées. Ces cinquante planches que feu M. Fagon, son neveu maternel, sauva, longtemps après, des mains d'un chaudronnier, auquel les héritiers de la Brosse, qui connaissaient peu leur mérite, les avaient livrées, étaient les restes de près de quatre cents autres déjà gravées. »

Vaillant, l'auteur du *Botanicum Parisiense,* et Antoine de Jussieu sauvèrent ces débris, et en firent tirer seulement une soixantaine d'exemplaires, qu'ils distribuèrent à leurs amis ou collègues. On en

voit un exemplaire au cabinet des estampes dans la Bibliothèque nationale de Paris.

Le P. Plumier a consacré à la mémoire de la Brosse un genre de plantes de l'Amérique, auquel il a donné le nom de Brossæa.

**S.** — L. — F. — O. — N. B. G. — B. U. M — B. M. E. — B. M. P. — Ant. de Jussien, in Mém. de l'Acad. des sciences, 1727.

## IVRY (Jean d').

✱ ? ? , Hyencourt-le-Grand
† 1547. ? ?

Lebreton et Mme Oursel ont ici commis une erreur :

Hyencourt-le-Grand, et non Hyancourt comme le dit P. de la Mairie, est dans le Bray Picard, arrondissement du Péronne ; d'Ivry n'est donc point Normand.

## BODERIUS (Thomas).

✱ XVIe siècle. Rouen.

**P.** — *De ratione et usu dierum criticorum*, imprimé avec le livre (*De decubitu infirmorum*) attribué à Hermes Trismégiste et qui n'avait pas encore été publié. Paris, 1555, in-4°.

**S.** — B. M. P. — O.

## PORRÉE (Jean-Baptiste).

✱ 1612, 18 mars, Rouen.
† 16... ? ?

Médecin du collège de Rouen, médecin de Charles II, roi d'Angleterre, protestant. On suppose qu'il émigra lors de la révocation de l'édit de Nantes.

On trouve dans les *Opuscula miscellanea d'Ant. Hallé*, une pièce de vers latins adressée à J.-B. Porrée « médecin et poète très célèbre ». Caen, 1675, p. 302.

**P.** — Dialogue entre deux drapiers de Saint-Nicaise sur les controverses prêchées par le P. Véron en l'église N.-D. de Rouen, le tout en langage de la Boise, vers, s. d., pet. in-8°.

**S.** — G. et J. Daval, Hist. de la réformation à Dieppe, rééd. par E. Le Sens. — O.

**PECQUET (Jean).**

✱ 1622...?... Dieppe.
† 1674...?... Février, Paris.

Quelques biographes fixent à 1610, au lieu de 1622, la date de sa naissance. On doit remarquer qu'aucun ne conteste que ce fut pendant ses études médicales à Montpellier que Pecquet fit son immortelle découverte, à la date de 1647 ou 1651. Or s'il fût né en 1610, en 1647, il eût eu 37 ans, tandis qu'en fixant la date de sa naissance en 1622, il avait, en 1647, 25 ans, comme étudiant, ce qui est beaucoup plus admissible.

Quant à la divergence de la date de la découverte, nous ferons remarquer que l'ouvrage publié qui la confirme porte la date de 1651. Il est donc permis d'admettre qu'elle eut lieu à Montpellier, en 1647, et que ce fut quatre ans plus tard que le public médical en fut officiellement saisi par l'apparition de son *Experimenta nova*, etc. Paris, 1651.

Notons aussi l'erreur commise par quelques-uns, et notamment par Desmarquets qui le fait mourir à Dieppe. Il y exerça peu de temps, une fois reçu docteur de Montpellier ; mais il ne tarda pas à quitter cette ville et mourut à Paris. Desmarquets fixe à 1652, la date de sa découverte, alors que son ouvrage porte la date de 1651.

Après avoir achevé ses études dans sa province, Pecquet alla étudier la médecine à Montpellier. Son esprit vif, curieux et remuant l'amena à faire, étant encore étudiant, une découverte qui a immortalisé son nom. Il indiqua la route que suit le chyle pour *se rendre des chylifères intestinaux dans le canal thoracique.* C'est donc une erreur grossière qu'ont commise presque tous les biographes en disant que « Pecquet découvrit le premier dans l'homme, le *canal thoracique* ou veine lactée, qui porte le chyle au cœur ». Nous allons revenir sur ce fait.

Voici par quelle circonstance, il fut conduit à ce résultat si remarquable : « En s'occupant de la dissection d'un gros chien, le jeune anatomiste reconnut dans la veine cave une poche de sac lactescent. Il prit d'abord la matière qui y était contenue pour du pus. Mais, comme le sac veineux, de même que les parties dont il était environné, étaient dans l'état le plus sain, et que d'ailleurs cette

humeur ne se remarquait que dans la veine cave, Pecquet pensa que c'était du chyle. Un examen attentif lui fit reconnaître, dans les vaisseaux capillaires, des ouvertures très subtiles par où suinte l'humeur lactée; cette première investigation ne le conduisit pas plus loin, et il ne put déterminer la source d'où venait ce liquide. Mais ayant eu l'occasion d'ouvrir un autre chien, Pecquet prit le soin de lui donner de la nourriture une heure avant l'opération : il eut alors le bonheur et la gloire de découvrir le tronc commun des vaisseaux lactés et lymphatiques, qu'il vit se rendre dans le canal thoracique, lequel se termine enfin dans la veine sous-clavière gauche qui, à son tour, se vide dans le cœur ».

Pecquet, ayant cherché ensuite, avec un grand soin, *la marche des vaisseaux lymphatiques, constata, contre l'opinion reçue, que nul d'entre eux ne se vide dans le foie, ni ne le traverse comme on le pensait d'après Aselli, mais convergent tous vers une dilatation ou ampoule de forme triangulaire, qu'on a appelée depuis réservoir* ou *citerne de Pecquet* (*cisterna chyli*) pour se continuer ensuite dans le canal thoracique. Cette ampoule, disons-le en passant, n'est souvent qu'un simple confluent, sans dilatation.

Toutes ces découvertes furent le fruit d'efforts persévérants. Ce fut surtout à Paris qu'il se livra à des études approfondies pour compléter ce qu'il avait entrevu dans sa jeunesse. M. Portal dit qu'il s'occupa de l'anatomie avec Mentel, de la faculté de Paris, avec Pierre Mérienne et Jacques Duval, ses illustres confrères. Il profita encore des conseils d'Adrien Auzot de Rouen, et de Louis Gayart, chirurgien de St-Côme, à qui Pecquet dit devoir beaucoup.

La découverte de Pecquet vint confirmer la grande loi de la circulation du sang démontrée par Harvey. Une connaissance aussi importante que celle de la marche que suit le chyle pour se verser dans le torrent de la circulation, et la preuve que les vaisseaux lymphatiques n'ont rien de commun avec le foie, rangèrent tous les physiologistes de l'avis d'Harvey, dont, sans les travaux de Pecquet, on eût longtemps encore contesté la véracité. Un médecin de Rouen, du nom de Henault chercha, mais en vain, à combattre la

doctrine de Pecquet dans un ouvrage intitulé : *Clipeus quo tela in Pecqueti cor à carissimo viro Carolo Lenoble collega suo conjecta infringuntur et eluduntur.* Rothom., J. Courant, 1665, in-12.

Son nom fait presque autant d'honneur à la France que celui de Vésale à la Belgique et d'Harvey à l'Angleterre. Il n'est nulle région du monde qui ne connaisse aujourd'hui son nom : partout où l'anatomie est enseignée.

Ce fut en vain que Riolan s'éleva contre ces deux célèbres physiologistes. « Le livre de M. Riolan contre Pecquet sera bientôt achevé. On dit que Pecquet menace de dire bien des injures à M. Riolan ; c'est signe qu'il n'aura guère de raisons de reste » (Guy Patin, 30 août 1655). Voici le titre du livre de Riolan : *Adversus Pecquetum et Pecquetianos.*

Après les précédentes explications, on doit rejeter cette assertion que fit naître la jalousie que ce fut au hasard que Pecquet fut redevable de sa découverte, mais qu'il « en eut autant d'honneur que s'il l'avait faite au moyen de recherches préméditées ». Dira-t-on aussi que la découverte de Papin est due au hasard. Que d'hommes avant lui, avaient vu bouillir la marmite garnie de son couvercle. Les hommes de génie savent seuls rendre fécond de tel hasard.

Comme les hommes de talent ne manquent jamais d'envieux, on s'efforça de diminuer la valeur de sa découverte en disant qu'Eustachi l'avait prévenu en indiquant la vraie position du canal thoracique qu'il avait vue dans le cheval. Mais Pecquet a beaucoup ajouté aux travaux de ce grand anatomiste, et c'est bien à Pecquet que l'on doit la parfaite connaissance que nous avons des veines lactées qui portent le chyle au réservoir de Pecquet que continue le canal thoracique, et *non au foie comme on le croyait avant lui.*

Et pour mieux fixer l'époque de cette importante découverte, rappelons ce que dit Condorcet, et cela dans les circonstances suivantes : Pecquet fut admis à l'Académie des sciences, dès sa fondation en 1666. On ne trouve pas l'éloge de Pecquet dans la collection de Fontenelle, mais, pour y suppléer, Condorcet a publié la

note suivante : « Il fit dans sa jeunesse (ce qui confirme bien nos remarques sur la date de sa naissance) la découverte du canal thoracique et du réservoir du chyle. Ce fut dans des chiens qu'il découvrit ces deux organes ..... Pecquet fit encore plusieurs observations nouvelles, sur la structure des parties qui servent à la préparation et à la sécrétion de nos différents fluides. Pecquet, ajoute-t-il, contribua beaucoup par ses raisonnements et surtout par ses découvertes à prouver la circulation du sang qui avait encore quelques adversaires. »

« La circulation du sang et le canal thoracique, disait Gassendi, sont les deux pôles autour desquels toute la médecine doive désormais tourner. »

Enfin nous devons signaler, ses recherches sur l'organe de la vision, entre autres sur les fonctions de la rétine. Il combattit le sentiment de Mariotte, défendu par Claude Perrault. L'opinion de Pecquet était que la rétine était absolument nécessaire à l'accomplissement de la vision.

Malgré ses travaux qui le rangent au nombre des anatomistes et des physiologistes les plus distingués, Pecquet fut un praticien très recherché, même dans le grand monde, où l'introduisit le ministre Fouquet dont il était le médecin et l'ami. Le surintendant, dans ses loisirs, prenait plaisir à se faire expliquer par lui les plus importantes lois de la physiologie et de la physique. A l'exemple de Pelisson et de la Fontaine, il resta fidèle au surintendant dans sa disgrâce.

Mme de Sévigné qui l'appelait amicalement le « Petit Pecquet » nous l'atteste dans sa lettre du 19 décembre 1664, à M. de Pomponne :

« Lundi au soir.

« Ce matin à dix heures on a mené M. Fouquet à la chapelle de la Bastille. Foucault tenait son arrêt à la main. Il lui a dit : Monsieur, il faut me dire votre nom, afin que je sache à qui je parle, M. Fouquet a répondu : Vous savez bien qui je suis et pour mon nom je ne le dirai pas plus ici que je ne l'ai dit à la chambre ; et, pour suivre le même ordre, je fais mes protesta-

tions contre l'arrêt que vous m'allez lire. On a écrit ce qu'il disait et en même temps Foucault s'est couvert et a lu l'arrêt, M. Fouquet l'a entendu découvert. Ensuite on a séparé de lui Pecquet et Lavallée ; et les cris et les pleurs de ces pauvres gens ont navré, fendu le cœur de ceux qui ne l'ont pas de fer : ils faisaient un bruit si étrange que M. d'Artagnan a été obligé de les aller consoler ; car il semblait que c'était un arrêt de mort qu'on vient de lire à leur maître. On les a mis tous deux dans une chambre à la Bastille : on ne sait ce qu'on en fera. .... je ne sais si on lui a redonné un autre valet de chambre : si vous saviez comme cette cruauté paraît à tout le monde de lui avoir ôté ces deux hommes, Pecquet et Lavallée ; c'est une chose inconcevable. »

« Jeudi au soir, janvier 1665.

« Pecquet et Lavallée sont à la Bastille : en vérité, cette conduite est admirable. »

A cette époque, les médecins faisaient leurs visites à cheval. Pecquet fit une chute, et se fractura la jambe. Il guérit parfaitement de cet accident.

Vigneul-Marville nous apprend aussi l'abus qu'il faisait des liqueurs fortes : « Depuis la disgrâce de Fouquet, je n'entendis plus parler de lui jusqu'en l'année 1670, que je le rencontrai chez un de mes amis à la campagne. Quand je ne l'aurais pas reconnu à l'air de son visage, son haleine me l'aurait fait sentir, à cause de la méchante habitude qu'il avait de boire de l'eau-de-vie. Il en conseillait l'usage à ses amis, comme un remède à tous nos maux, mais l'eau-de-vie fut pour lui une cause de mort. Elle lui brûla les entrailles, et avança ses jours, qu'il aurait pu employer utilement au service du public. »

C'est donc à bon droit que la ville de Dieppe a rendu un premier hommage à l'un de ses plus illustres enfants en donnant, en 1836, à la *rue du Cul-de-sac* le nom de *rue Pecquet*. On a élevé une statue à Daviel qui fit le premier l'opération de la cataracte, Pecquet n'a pas une moindre gloire.

**P.** — *Experimenta nova anatomica, quibus incognitum hactenus chyli receptaculum, et ab eo per thoracem in ramos usque subclavios vasu*

*lacteo deteguntur,* avec une dissertation anatomique de la façon de Pecquet qui est intitulée : *De circulatione sanguinis et chyli motu*, 1651, in-12; Parisiis, 1651, in-4°. Ibidem, 1654, in4°, avec la dissertation : *De Thoracicis lacteis* dirigée contre Riolan qui avait censuré les expériences anatomiques de l'auteur, parce qu'elles confirmaient les lois établies par Harvey sur la circulation du sang. *Lugduni Batavorum*, 1654, in-12, Heidelbergæ, 1659, in-8°, avec le recueil de Syboldus. Hemsterhuys, intitulé *Messis aurea*. Amstelodami, 1661, 1700, in-12, Genevæ, 1685, in-fol. dans la bibliothèque anatomique de Manget, ainsi que dans la plupart des éditions de l'anatomie réformée de Thomas Bartholin. Il y a eu aussi une traduction anglaise de l'ouvrage de Pecquet. Londres, 1653, in-8°.

**S.** — F — L — O. — N.B.G. — B.U.M. — B.M.E. — B.M.P. — Vigneul-Marville, Mélanges d'histoire et de littérature, t. II. — Desmarquets, Mém. sur la ville de Dieppe. — Leudet, Histoire de la médecine et des médecins de Rouen aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (discours), in-8° de 23 pages, Rouen, Rivoire, 1858. — Guilbert, mémoires biogr. et littér., t. II. — Abbé Cochet, Galerie dieppoise. — Mémoire de l'Académie des sciences, 1666-98, t. X : Extrait d'une lettre sur des vers dans le foye de quelques animaux.

## GIBBES (Jacques-Alban).

✱ 1616 ...?... Rouen.
† 1677, 26 juin, Rome.

Il était fils de Guillaume Gibbes, médecin attaché au service de la reine d'Angleterre, femme de Charles I^er^. Il fit ses humanités à Saint-Omer. Après avoir parcouru les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, il s'arrêta à Padoue, séduit par la réputation dont jouissait alors l'université de cette ville, et pour y entendre les leçons de Vesling. En 1644, il se rendit à Rome, où deux ans après il devint médecin de l'évêque de Frascati. Sa réputation, comme praticien et littérateur lui fit occuper la chaire de rhétorique dans le collège de la Sapience à Rome. En 1667, il remporta la couronne de poésie ainsi que la chaîne d'or qui en était le prix. Il donna cette chaîne à l'université d'Erford, qui lui envoya en retour le diplôme de docteur en médecine.

Ce médecin littérateur a laissé, outre un grand nombre de discours et de poésies diverses, un ouvrage en trois livres intitulé :

**P.** — De medico, et cet autre : *Tresmegistus medicus, seu Leo X tribus orationibus laudatus*, inséré dans les *Familiæ Florentinæ*, d'Ignace Ursulini.

**S.** — L. — O. — B. M. P. —

## MARTINIÈRE (Pierre-Martin de la).

✶ 1634, 14 février, Rouen.
† 1690 (vers) ? , Paris.

Reçu maître en chirurgie, le désir des aventures le poussa à faire de lointains voyages. Il fit d'abord divers voyages en Asie et en Afrique. Il se rendit ensuite en Danemark, et se trouvait à Copenhague, lorsque la Compagnie du Nord, appréciant les avantages du commerce de la Norwège, représenta au roi Frédéric III que les bénéfices seraient encore plus considérables si l'on avançait plus loin, et il obtint du roi que trois bâtiments fussent équipés. La Martinière s'embarqua sur l'un d'eux, vers la fin de février 1653. Il revint à Copenhague, après avoir visité les côtes de la Norwège, de la Laponie et de la Russie jusqu'à la Nouvelle-Zemble, ainsi que le Groenland et l'Islande.

La relation de ce voyage est la première qu'un Français ait donnée d'un voyage maritime le long des côtes septentrionales de l'Europe. Il est très crédule, et raconte hardiment l'histoire de magiciens lapons qui vendaient aux navires des vents favorables au moyen d'une bande de laine longue d'un pied et demi, qui s'attache au mat de misaine, et dont on défait successivement les trois nœuds, à mesure que l'on veut faire changer le vent en sa faveur. L'ouvrage est rempli de traits de ce genre. C'est pourtant de son témoignage dont se sont autorisés quelques graves auteurs, tels que Buffon. Il faut donc se mettre en garde contre les récits qui sont faits de ces peuples du Nord que l'auteur a seul connus. L'ouvrage est orné de figures « pitoyables ». Ce récit très incorrect, qui était alors une nouveauté, a été néanmoins traduit en anglais, en hollandais, et deux fois en allemand.

Il quitta Copenhague pour revenir en France, et continua sa profession.

On a de lui deux ouvrages de médecine qui ne valent guère

mieux que le récit de son voyage. A une grande crédulité, il ajoute une foi implicite aux rêveries de l'astrologie judiciaire.

**P.** — Traité de la maladie vénérienne; de ses causes et des accidents provenant du mercure, Paris, 1664, in-16. Ibid., 1684, in-16. Le prince des opérateurs, Rouen, 1664, in-12. Ibid., 1668, in-12. Nouveau voyage vers le septentrion, où l'on représente le naturel, les coutumes et la religion des Norwégiens, des Lapons, des Kilopes, des Russiens, des Borandiens, des Sybériens, des Zembliens, des Samoyèdes, etc. Paris, 1671, in-12, avec fig. Seuls Lebreton et Oursel ajoutent l'ouvrage suivant : Le tombeau de la folie où l'on fait voir l'abus de la recherche de la pierre philosophale. Paris, in-12.

**S.** — L. — F. — O. — N. B. G. — B. U. M. — B. M. P.

(Portrait, in collection de Rouen.)

## LEMERY (Nicolas).

✱ 1645, 17 novembre, Rouen.
† 1715, 19 juin, Paris.

Médecin, et célèbre chimiste. C'est surtout au progrès qu'il fit faire à cette science qu'il dut sa réputation; mais cela ne l'empêcha pas d'exercer la médecine. Il mérite donc de figurer ici. En effet, il fit avec succès des opérations de chirurgie dans sa jeunesse, et, jeune encore, il pratiqua la médecine avec distinction à Montpellier n'étant point encore reçu docteur, et sans qu'il s'élevât aucune réclamation, tant on lui connaissait d'éminentes qualités. Il en reprit l'exercice, à Paris, en 1683, après qu'il eut été reçu docteur de l'université de Caen. « C'était, dit Fontenelle, un homme d'un travail continu. Il ne connaissait que la chambre de ses malades, son cabinet, son laboratoire, l'Académie, et il a bien fait voir que qui ne perd pas de temps en a beaucoup. » Voyons ce que fut cet homme (1).

(1) Voici deux lettres inédites de Lemery qui ne seront pas le moindre attrait de cette notice biographique. En passant à Lyon pour se rendre à Montpellier Lemery fit connaissance de Jacob Spon (ce « bon ami » de Guy Patin), fraîchement éclos docteur de Montpellier. Le premier avait alors 21 ans et le second 23 ans :

LEMERY, A SPON

« 1er août 1668.

« Monsieur,

« L'honneur de votre conversation m'a été si agréable lorsque je jouissais de

Lemery était le cinquième enfant, et le troisième fils de Julien Lemery, procureur au parlement de Normandie, et de Suzanne Duchemin, qu'il avait épousée en secondes noces. Sa famille, ancienne dans la province, avait depuis longtemps embrassé la reli-

votre présence, à Lyon, que je ne puis m'empêcher de vous en demander la continuation par lettres ; ce sera assurément une importunité que je vous donnerai ; mais je vous cognois doué de tant de générosité, que je ne doute point que vous ne l'exerciez à mon endroict, comme vous avez déjà fait en maintes occasions, dont je vous demeure obligé.

« Je suis depuis dix jours, en ce pays de médecine, ou plutôt, à l'égard de plusieurs, de charlatanerie, je demeure chez M. Verchard, j'ai fait même quelques connaissances avec un homme qui se dit être de vos amis. C'est un étudiant en médecine, nommé M. Lefebvre. Et nous nous préparons d'en faire une plus grande quand son bon destin aura arraché une fièvre importune, encore que de petite condition, de son microcosme. Voilà un gros mot, parbleu ? Il y a plus de six jours qu'il ne m'était venu à la pensée. Je souhaite, avec passion, que vous ayez quelques momens de temps, et, avec ces momens, qu'il vous naisse une volonté ou une inspiration de mettre la main à la plume pour écrire quelques lignes à l'écrivain de celle-cy, qui est moy-même, cela s'entend ; que ces lignes contiennent quelques nouvelles dont on vous oint si souvent les oreilles à Lyon, quelques propos si agréables qui vous sont familiers en tout temps, comme les choux le sont en plusieurs jardins. Je scay bien que vous croirez perdre le temps ; mais qu'il ne vous déplaise si je vous dis que vous en perdez bien d'autres. Je vous importunerai peut-être davantage en vous faisant un plus long préambule n'était qu'on va passer un aspirant docteur. Et, comme vous savez, on n'y peut pas rien faire que je n'y sois. M. Villaret vous salue, et moi, je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LEMERY.

« Si vous écrivez à Genève, je vous prie de marquer mes baisemains à MM. Cropet, Girard et Monod. »

A la réponse de Jacob Spon, Lemery retourna la lettre suivante :

RÉPONSE DE LEMERY A SPON (sans date).

« A bon chat, bon rat, dit le proverbe. Ho ! Ho ! Nous voici logés à l'enseigne de Ventenon. C'est donc vous, ventre-saint-gris, monsieur le docteur, qui voulez inciter mon esprit raillatif à vous jetter à la tête quelque dégobillement de raillations ? A la mesme volonté que je fusse plus proche de vous, je n'en serai pas si loing. Or, dites-moi, je vous, prie quelle pensée vous a ainsi porté à me faire des menaces ? Vous doutez donc que je n'aye le courage de répondre à vos questions ? Dix mille semblables à celles-là ne m'épouvanteraient guère. Mais auparavant que je reponde à vos illustres demandes, je ne puis pas que je ne m'étonne de votre hardiesse, vous qui, n'ayant que la langue pour armes, menacez un pharmacien pharmaceutique de le faire passer par l'étamine ou par la manche de notre bon père Hippocrate, nous qui y faisons passer les autres, lorsqu'ils ont fait les méchants ! Oh ! si vous me faites une fois mettre en colère, prenez-garde que, *cote*, *malle*, *seeure*, *sealprie*, *et lima*, je ne fasse *attritionem*, *confricationnem*, *scetionem*, *fractionem*, *rasionem et limitationem* de votre microcosme, c'est-à-dire que si vous éprouvez ma bile, je ferai inciser, scier, râper,

gion réformée. Il avait douze ans lorsque son père mourut, ne laissant à sa veuve que quatre enfants des sept qu'ils avaient eus, et une médiocre fortune. M. Bourdet, maître apothicaire, le prit en amitié et parla de faire de lui son héritier et son successeur. Ses

limer, léviger, pulvériser, alchooliser, fondre, lignéfier, digérer, cahaber, calciniser, fumiger, algamer, distiller, ratifier, sublimer, précipiter, cribler, décrépiter, laver, couller, filtrer, fixer, circuler, mortifier, spiritualiser et corporifier l'individu de votre ante-periptase. Car, regardez ce qui en adviendrait.... Mais, où en étais-je?... Attendez... Ah! vous m'ordonnez d'aller rendre la santé à un homme qui se porte aussi bien que vous! mais, quand il serait encore malade, je ne la lui avais pas dérobée pour la lui rendre. Toutefois, nous avons prévenu vos commandements, et à présent il est tout près, si vous étiez ici, à vous faire raison à coups de verre, des santés des vingt mille vierges de Lyon. J'eusse dit davantage, n'était que je craignais de mentir...

« Mais, à propos de vierges, j'avais entrepris de vous répondre. Oui, je m'en souviens : vous me demandez si ceux de ce pays sont camus... Vous pouviez bien penser que non, vous qui y avez demeuré si longtemps ; car s'ils se fussent sentis être du régiment des petits nez, ils vous eussent retenu comme par force pour vous contraindre à leur laisser de votre race, vous qui êtes un des mieux pourvus en nez de l'Europe; car vous m'avouerez qu'on pourrait jouer dessus au *Primus, secundus*, pourvu que vous voulussiez bien le souffrir, tant il est de grande étendue. Cette réponse suffira pour la première et la seconde de vos demandes ; à la troisième vous me demandez quelle différence dans la pratique. Pour réponse, je vous dirai que les procureurs d'ici forment leurs requestes plus longue d'une ligne, deux mots et trois syllabes, qu'aux autres villes. Les médecins font mourir le monde avec plus d'éloquence ; les maréchaux font plus vite crever les chevaux, et enfin, pour vous abréger, tout le monde exerce ici une pratique fort élégante. Pour mon particulier, quand le drôle de Bacchus et sa compagne Cérès me font l'honneur de me regarder d'un bon œil, je me console de toutes ces choses. Venons à la quatrième. Vous voulez savoir la différence que je trouve aux ordonnances. C'est que comme nous sommes plus proches, de quelques pas de Marseilles, que vous autres, nous avons moyen d'avoir des noix de Galles et du vitriol qui font l'encre plus noire et plus luisante que la vôtre. *Ergo*, puisqu'il faut ergoter, les ordonnances sont plus lisibles. Remarquez la notable différence. Votre cinquième question est touchant les compositions. Je vous dirai donc que la soupe de ce pays est le plus souvent composée de substances de bœuf, mouton, lard, oignons, choux ou courges, eau et sel, au lieu que celle de Lyon, est composée de veau, volaille, oseille, laitue et chicorée. A votre sixième question je répondrais qu'on fait la même différence entre le syrop de acetositate citri et celui de lymon, qu'on met entre le citron et le limon. Votre septième demande est tout à fait croustilleuse. Vous me demandez ce que j'ai vu et ce que je verrai d'ici à cent ans. Je vous répons que j'ai vu ce que vous ne verrez pas, et verrai ce que vous n'avez pas vu. Pour la huitième de vos questions, je vous repondrai sérieusement que M. Verchaut (sic) revient ici cette semaine ou la semaine prochaine. Nous saurons de lui s'il veut prendre l'apprenti que vous me marquez et vous le ferai savoir. Toutefois, vous receverez de mes lettres dans peu de temps, ce sera une marque qu'il n'y aura rien à faire. M. Verny est honnête homme et fort de mes amis. Si vous le mettez chez lui, je le lui recommanderai et en aurai soing comme venant de votre part... Je scens l'embrasement des maisons de la place de Confort peu de temps après qu'il fut fait ; mais, à ce que je vois, le sieur Cupidon vous est fort cogneu puisque vous parlez si bien de ses actions. Certes, il y aurait à

études classiques terminées, il entra chez M. Bourdet comme élève en pharmacie. Dès les débuts de ses travaux, et en présence des premières expériences qu'il fit, il sentit naître en lui le goût prononcé de l'étude des sciences chimiques.

Mais peu satisfait de son maître, il le quitta, 1666, et se mit en pension à Paris, chez Glazer, professeur de chimie, au jardin du Roi. Lemery le trouvant trop obscur, le quitta au bout de deux mois, et se mit à voyager. Il séjourna trois ans à Montpellier, pensionnaire chez un apothicaire du nom de Verchaut. Il étudia la médecine, l'histoire naturelle, la pharmacie, et donna des leçons de chimie à de jeunes étudiants ; par ses leçons, il se fit une telle réputation, que tous les professeurs de la faculté de Montpellier et les curieux de la ville voulurent y assister. Ce fut alors que, non muni du diplôme de docteur, il débuta dans l'exercice de la médecine, tant ses cours lui avaient acquis de réputation.

Après six années d'absence, il revint à Paris, 1672, ayant parcouru les diverses provinces de France. Accueilli avec faveur par des savants, réunis en sociétés particulières pour l'étude des sciences, il exposa les connaissances qui étaient le résultat de ses observations et ne tarda pas à mériter leurs suffrages. Il les développa dans un cours de chimie qu'il fit d'abord dans le laboratoire de son ami Martin, apothicaire du prince de Condé, qui lui demanda des leçons de chimie, et l'appela souvent à Chantilly.

Lemery voulut avoir son laboratoire, pour donner des cours publics, et se fit recevoir apothicaire. Il les ouvrit dans la rue Galande, où il se logea. Ce fut alors une affluence, sans précédents. Rohaut, Bernier, Tournefort suivirent ses leçons. Des dames

appréhender qu'il vous rencontrât quelque part, de la même façon qu'il rencontrât, dites-vous, les maisons susdites, vous qui n'êtes pas des plus advortés de ce monde. Car, si son fallot était une fois tombé sur votre éminence comme vous voulez qu'il soit tombé à Confort, ma foi, on pourrait adjuster la prophétie de Senèque à votre égard et dire : *inter corpus maximum et nullum incendium interfuit.* Car, il vous embraserait d'un feu qu'on appelle, en notre langage, l'amour, qui ne vous laisserait point qu'il ne vous eût ravagé jusqu'aux moüelles, et à la fin consommé, quand vous emploieriez toute votre philosophie pour l'éteindre. Je vous entretiendrais plus longtemps, n'estait une mauvaise nouvelle qu'on m'apprit l'autre jour, qui m'a fait chausser une humeur fort sombre. Toutefois le porteur vous le dira le.....

(La fin de cette lettre a été déchirée.)

assistèrent à ces réunions savantes, quarante écossais dans le cours d'une année, vinrent exprès à Paris pour l'entendre. Lemery recevait des pensionnaires, sa maison fut bientôt trop petite, et le quartier se remplit de ses auditeurs. Sa réputation d'apothicaire s'accroissait encore de ses succès de professeur. « Les préparations qui sortaient de ses mains étaient en vogue, il s'en faisait, dit Fontenelle, un débit prodigieux dans Paris et les provinces, et le seul magistère de Bismuth suffisait seul pour toute la dépense de la maison. Ce magistère n'est pourtant pas un remède ; c'est ce qu'on appelle du *blanc d'Espagne*. Il était alors le seul dans Paris qui possédât ce trésor. »

Le mérite de Lemery fut de dissiper les ténèbres naturelles ou affectées de la chimie. Il sut la réduire à des idées plus nettes et plus simples, et abolit la barbarie inutile de son langage. Il ne promit de sa part que ce qu'elle pouvait donner, et ce qu'il la connaissait capable d'exécuter. Son langage est simple, précis, jamais diffus, toujours intelligible, il expose ses procédés pratiques sans obscurité, sans réticence ; il sait faire une critique adroite et spirituelle des erreurs ou des supercheries des alchimistes, il sait critiquer à propos certains médicaments alors fort en usage, et dont l'emploi lui semblait inutile sinon funeste. « On avait lieu d'être surpris, dans les leçons de Lemery, de contempler des merveilles dont on comprenait la cause, et le public fut étonné de voir une chimie dans laquelle ou ne cherchait ni le grand œuvre, ni l'art de prolonger la vie au delà des bornes de la nature. »

En 1675, il publia son cours de chimie. Aucun ouvrage d'agrément n'a obtenu un aussi prodigieux succès. On en fit de suite plusieurs éditions. Une production satirique eût moins vivement excité la curiosité. On compte 31 éditions de ce livre, de 1675 à 1756. (Cette dernière, et la meilleure, a été publiée par Baron.) Il fut traduit en latin, en anglais, en allemand, en espagnol et mérita à son auteur le titre de *grand Lemery*.

Malgré les imperfections qu'il renferme, et qui tiennent à l'époque où il vit le jour, ce livre, dit Cap, a fait autorité en chimie pendant plus de cent ans, et même après le renouvellement de la science, on chercha longtemps encore dans le livre de Lemery

des procédés, des détails pratiques que l'on ne trouvait point ailleurs, et qui sont aussi remarquables par leur clarté que par leur précision et leur exactitude.

Le plus grand nombre de ses procédés est tellement analogue à la préparation des remèdes que l'on voit bien que son dessein était surtout de venir en aide aux étudiants en médecine et en pharmacie, et de mettre de bonnes préparations dans la boutique des apothicaires. En assujettissant la chimie à la médecine, il a eu surtout en vue le côté pratique, et il savait bien qu'il ne travaillait point en philosophe. C'est plus un cours de chimie médicale qu'un traité de sciences chimiques.

Ses succès, ses laborieux travaux vont être interrompus pendant un intervalle de six années. Élevé dans la religion réformée que son père professait, il reçut, en 1681, l'ordre de se défaire de sa charge dans un temps donné, et d'interrompre ses cours.

L'électeur de Brandebourg lui fit proposer une chaire de chimie créée à Berlin, exprès pour lui, il refusa. Le délai expiré, il fit encore quelques leçons de chimie, espérant toujours quelque tolérance. Ce fut en vain, et il dut s'exiler. Il passa en Angleterre, en 1683. Là, il offrit à Charles II la cinquième édition de son traité de chimie, et fut reçu avec grande distinction. Cette cour ne lui plut pas, il prévit des troubles prochains, et la nostalgie aidant, il repassa la Manche, et revint en France, à Caen, où il prit le bonnet de docteur en médecine dans la faculté de cette ville, en 1683. « La proscription ne s'était pas étendue jusqu'aux membres des facultés ; je crus donc, dit-il, convenable de prendre le grade de docteur en médecine, et je m'adressai pour cela à l'université de Caen, où ma famille était connue et où j'espérais trouver une protection en cas de revers ; je revins ensuite à Paris, où je fus bientôt accueilli par une nombreuse clientèle, sans retrouver néanmoins plus de calme et de sécurité. » En effet, il vint ensuite exercer à Paris.

La révocation de l'édit de Nantes (1685), qui interdisait l'exercice de la médecine à ceux qui professaient la religion prétendue réformée, détruisit une seconde fois ses espérances. Il fit alors deux cours de chimie, l'un pour les deux plus jeunes frères du marquis de Seignelay, secrétaire d'État ; et l'autre, pour

lord Salisbury qui était venu exprès d'Angleterre ; mais, malgré cela, Lemery restait presque sans ressources et surtout sans profession. Il lui fallait donc, ou s'expatrier à nouveau, ou renoncer à ses croyances religieuses. Il céda à la raison, et aux sollicitations pressantes de ses amis, et abjura solennellement le calvinisme, en 1686 (1). Il put ainsi reprendre la continuation de ses travaux et l'exercice de sa profession. Il se heurta encore à quelques difficultés. Il n'était plus apothicaire puisqu'il était médecin — on ne pouvait alors légalement cumuler les deux emplois — et il avait besoin de lettres patentes du roi, pour la vente de ses préparations et reprendre ses cours de chimie. Il les obtint facilement, mais le lieutenant général de police, la faculté de médecine et les maîtres apothicaires s'opposèrent à leur enregistrement au parlement. Les apothicaires se désistèrent en face du mérite personnel de Lemery qui vit enfin revenir les jours tranquilles avec les écoliers, les malades et le grand débit des préparations.

L'Académie royale des sciences le reçut comme membre associé le 4 juin 1699, et le 28 novembre de la même année, pensionnaire, à la mort de Bourdelin. Son fils aîné lui succéda après sa mort, arrivée le 19 juin 1715, à la suite d'une attaque d'apoplexie.

Cap nous le dépeint ainsi : « Son élocution était facile, claire, méthodique. Sa taille était élevée, ses traits étaient réguliers ; sa physionomie noble semblait réfléchir les belles qualités de son âme. Son regard encore vif, malgré l'âge, était plein d'aménité et de bienveillance. A l'aisance avec laquelle il touchait les ustensiles, disposait un appareil ou préparait une opération, on reconnaissait une grande adresse naturelle aidée d'une longue et heureuse pratique. »

On a donné son nom à l'une des rues de Rouen.

**P.** — Cours de chimie contenant la manière de faire les opérations

(1) Voici les paroles que Cap met dans la bouche de Lemery : « ... Tous deux élevés (l'interlocuteur était Homberg) dans la même religion, nous avons longtemps regardé comme un devoir, de persister dans la foi qui nous avait été transmise. Peu versés dans les matières religieuses ; ayant dirigé notre esprit vers des recherches d'une autre nature, nous restions attachés à une croyance qui jusque-là avait suffi à nos cœurs. Des esprits plus éclairés, sans doute, avaient décidé que nous devions modifier notre foi, pour la plus grande gloire de Dieu et le profit de nos âmes. Nous avons dû céder. »

qui sont en usage dans la médecine, par une méthode facile, avec des raisonnements sur chaque opération, pour l'instruction de ceux qui veulent s'appliquer à cette science. Paris, 1675, in-8°, 1677, 1679. — Genève, 1681, in-8°. — Amsterdam, 1682, in-8°, — Paris, 1682, 1683, 1687, in-8°. — 1691, in-8°. — Paris, 1690, in-8, 1696, 1697, in-8°. — Leyde, 1697, in-8°. — Paris, 1698, in-8°. — Amsterdam, 1698, in-8°. — Paris, 1701, in-8°, 1713. — Leyde, 1716, in-8°, 1730. — Paris, 1730, in-8°. — Bruxelles, 1744, in-8°, 1747. — Avignon, 1751, in-4°. — Trad. en anglais, Londres, 1677, in-8°, 1686, 1698, in-8°. — En allemand, Dresde, 1698, in-8°, 1754, *ibid.* — En latin par Constant de Rebecque. Genève, 1681, in-12. — En italien, Venise, 1700, 1763, in-8°.

Pharmacopée universelle, comprenant toutes les compositions de pharmacie qui sont en usage dans la médecine, tant en France que par toute l'Europe, leurs vertus, leurs doses, les manières d'opérer les plus simples et les meilleures. Paris, 1697, in-12, avec un portrait de Lemery par Pitan. 1706, *ibid.* Amsterdam, 1716, in-4°. — La Haye, 1729, in-4. — Paris, 1754, in-4°, *ibid.*, 1764, in-4°. — Trad. en italien, Venise, 1720, in-4°. — Dictionnaire universel des drogues simples, mises en ordre alphabétique. Paris, 1698, in-4°, *ibid,* 1714, in-4°. — Amsterdam, 1716, in-4°. — Rotterdam, 1727, in-4°. — Paris, 1733, in-4°, *ibid.*, 1759, in-4°. — Trad. en italien, Venise, 1751, in-fol. — En allemand par C.-F. Richter, Leipzick, 1721, in-fol. La dernière édition franç. est de Paris, d'Houy, 1760, in-4°, fig. — Traité de l'antimoine, Paris, 1707, in-12°. — Trad. en allemand par Jean André Malhern. Dresde, 1709, in-8°. — Nouveau recueil des secrets et curiosités les plus rares. Amsterdam, 1709, 2 vol. in-8°. — *in* Mémoires Acad. des sciences : Observations sur une extinction de voix guérie par les herbes vulnéraires (1700) ; — Note sur une fontaine pétrifiante des environs de Clermont en Auvergne (1700). — Explication physique et chimique de feux souterrains, des tremblements de terre, des ouragans, des éclairs et du tonnerre (1700). — Examen chimique des eaux de Passy (1701). — Observation sur le camphre et sa purification (1701). — Sur un sel ammoniac naturel et trouvé près du Vésuve (1701). — Examen de l'eau minérale de Vezelay en Bourgogne (1701) — Examen de l'eau de Carensac dans le bas de Rouergue (1701). Observation sur le miel et son analyse (1706). — Examen d'une eau minérale découverte dans le faubourg St-Antoine à Paris (1706). — De l'urine de vache, de son analyse et de ses effets en médecine (1707). — Mémoires sur l'hydromel vineux (1707). — Observations sur la cire (1708). — Observations et expériences sur le sublimé corrosif (1709). — Notice sur les cloportes (1709). — Observations sur l'odeur développée pendant la précipitation de l'or dissous dans l'eau régale, par l'esprit de sel ammoniac et par l'huile de tartre (1712).

**S.** — G. — L. — F. — O. — N. B. G. — B.M.P. — B.U.M. — B.M.E. — Fontenelle, éloge de Nicolas Lemery, 1715, Hist. de l'Acad. des sciences. — P. A. Cap, éloge de N. Lemery, qui a remporté le prix de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Rouen, le 9 août 1838, notice très intéressante et réimprimée en 1857 dans les études biographiques pour servir à l'hist. des sciences, 1re série. — F. Hoefer, Hist. de la chimie. — Notice de M. Tonnet, publiée en 1844. — Haag, art. très développé dans la France protestante. — Mémoire de Niceron, 1728, t. IV, p. 212-220, et t. X, part. 2, p. 142. — Privilège de tenir laboratoire, par Nicolas Lemery, médecin, 1686. — Acad. de Rouen, 1846, p. 124. — Extrait des manuscrits de la Bibliothèque royale. — *Union médicale*, t. 32, 1886, p. 560. — Ant. Saverien, Philosophes modernes, t. VII, p. 129, art. Lemery. — Portrait dans la collection de la bibliothèque de Rouen.

## DAVAL (Jean).

✳ 1654 ? Eu.
† 1719, 23 juin, Paris.

Il fit ses études à Angers, et prit le bonnet de docteur, à Paris, en 1684; il y exerça la médecine avec un tel succès que Fagon, alors premier médecin de Louis XIV, et qui était son ami, le présenta au roi pour lui succéder dans ses fonctions. Daval agréé, refusa, aimant mieux terminer sa carrière dans la médiocrité, mais dans l'indépendance et dans le libre exercice de la science médicale.

**P.** — Ergo chymiæ cognitio medica necessaria. Paris, 1683, in-4°. — Ergo senum febribus intermittentibus curandis blandiora purgantia. Paris, 1683, in-4°. — Ergo anglica præscribendi corticis peruviani methodus explorenda. Paris, 1684, in-4°.

**S.** — **O.** — L. — F. — B.M.P. — Dict. biogr. de Chaudon et Delandine.

## NÉEL (Balthazar).

✳ 16.., ?, Rouen.
† 1720, ?, Rouen.

Agrégé au collège des médecins de Rouen, il exerça la médecine dans cette ville avec beaucoup de distinction. Il fut, pendant plusieurs années, médecin des Eaux-de Forges.

Il fit connaître dans un opuscule les qualités et propriétés parti-

culières des sources découvertes au bas de la côte Sainte-Catherine ; voici le titre de cet opuscule :

**P.** — Dissertation sur les eaux minérales de nouvelle découverte de Saint Paul, en 1708, à Rouen. Rouen, Mauvry, 1708, in-4°.

**S.** — L. — F. — O. — Traité des eaux minérales de Rouen, par Nihell.

## HOUPPEVILLE (Guillaume).

✱ 16..., ? , Rouen.
† 1726, ? , Rouen.

Une anecdote caractéristique de l'infériorité des autres corporations, par rapport aux médecins, mérite d'être rappelée :

Houppeville avait déclaré un procès à Duchemin, apothicaire, par suite du refus, exprimé par ce dernier, d'exécuter une potion prescrite par lui Houppeville, bien que parfaitement conforme au *Secundum artem*, mais sous le prétexte qu'elle était *audacieuse*, *téméraire*, et deviendrait sans doute *mortelle* pour le malade.

Duchemin reconnut ses torts, et se mit à la discrétion de son adversaire. Il fut condamné par le collège des médecins de Rouen à une réparation publique. Cette réparation eut lieu en présence de l'intendant de la ville et des deux membres du collège, Porrée et Noël, dans les termes suivants :

« Monsieur,

« Je suis fâché d'avoir refusé votre ordonnance ; croyez que je l'ai refusée seulement parce que je croyais que je ne la pourrais pas faire devant, que les portes de la ville fussent fermées, et je serais bien marry d'avoir dit qu'elle fut mauvaise. Dorénavant, je vous promets d'exécuter vos ordonnances avec toute l'exactitude qu'un apothicaire doit faire celle d'un médecin. »

Non content de la servilité de ces expressions, Houppeville compléta l'humiliation de Duchemin, en exigeant le renouvellement de cette déclaration *en pleine place publique;* ce qui fut exécuté.

**P.** — Discours sur les eaux minérales de la ville de Rouen, prononcé dans une conférence du collège des médecins de cette ville, tenue le 10 juillet 1696, Rouen, Laurent-Besogne, in-4° de 20 pages. — La géné-

ration de l'homme par le moyen des œufs et la production des tumeurs impures par l'action des sels, examinées dans une lettre écrite à M..., D. M, sur l'ouverture du cadavre d'une femme, où l'on a trouvé plusieurs corps extraordinaires; Rouen, Jacques Lucas, 1675 et 1676 pet. in-8, de 59 pp. — La guérison du cancer au sein; Rouen, Vve de Louis Behourt et G. Behourt fils, 1693, pet. in-12.

**S.** — F. — O. Avenel.

## DUFAY (Antoine).

⁎ 1680, 16 novembre, Rouen (paroisse St-Nicaise).
† 1771, 17 janvier, Rouen.

Orphelin, dès l'âge de six ans, il fut élevé par sa tante qui prit soin de son enfance. Des mœurs honnêtes, de la docilité, et le désir ardent d'acquérir les connaissances d'un art précieux à l'humanité, le déterminèrent à se faire recevoir élève en chirurgie chez un maître de cette ville, laquelle était alors privée de ces cours publics d'anatomie, de botanique, d'accouchements, etc., nés dans le sein de l'Académie de Rouen.

Sans le secours d'écoles publiques il soutint néanmoins ses examens avec honneur, fut reçu maître après une série d'épreuves dite le grand chef-d'œuvre, et obtint plusieurs fois le titre de prévôt de la communauté.

Il se livra ensuite, 1734, avec M. de Moyencourt, à l'étude de la botanique et fut l'instituteur de M. Thibault.

Il cultiva les plantes dans un petit jardin qu'il possédait en commun avec de Moyencourt au faubourg Bouvreuil. Ce fut aussi dans ce petit local, que l'anatomie encore errante et persécutée, trouva un asile, et que Dufay commença le premier cours d'anatomie fait à Rouen. Ce jardin allait devenir le jardin des plantes, et le berceau de l'Académie des sciences dont Dufay fut un des fondateurs.

Le goût de la botanique lui donna bientôt d'autres associés. En 1756, M. Delaroche, leur ayant offert un vaste jardin, à Isneuville ; ils y transportèrent leurs richesses botaniques. Le nombre des associés se multiplia, on y lut des mémoires sur la physique et l'histoire naturelle ; enfin, la Société obtint le titre honorable d'Académie qu'elle s'efforça de justifier par ses travaux.

De Jussieu lui accorda son estime, le visita à Rouen et vint herboriser avec lui. De Jussieu qualifiait dans ses cours, Dufay, de célèbre botaniste et chirurgien de Rouen.

Il travaillait à l'histoire des plantes des environs de Rouen, quand il apprit qu'un de ses confrères se livrait au même genre de travail : sa modestie le fit aussitôt renoncer au sien.

Tout entier aux études persévérantes et laborieuses, qui peuvent rendre habile dans l'art de guérir, Dufay se fit en peu d'années une grande réputation justifiée par son réel mérite. Plein de générosité et de désintéressement pour les pauvres, il n'éprouvait jamais de plus grande satisfaction que de rendre un artisan à son travail, un père de famille à ses enfants. L'épidémie qui régna à Rouen en novembre et décembre 1753 et janvier 1754, fut pour Dufay une nouvelle occasion de signaler son zèle et son dévouement envers les malheureux que le fléau décimait.

Fort assidu à nos séances, dit d'Ambournay dans son éloge, autant toutefois que les devoirs de son état le lui permettaient, Dufay y portait cette franchise décente, cette simplicité judicieuse, cette gaieté naturelle qui formait le fonds de son caractère. Son extérieur peignait la bonté et la beauté de son âme, et le faisait aimer autant qu'il était aimable.

L'exercice et la sobriété le préservèrent d'infirmités jusqu'à sa 90e année. Il n'avait quitté que depuis quatre ans l'exercice de sa profession, et employa ces quatre années à se préparer à la mort en philosophe chrétien. Bienfaisant, l'ami et le père des pauvres, il cessa d'exister le 17 janvier 1771, âgé de 90 ans et 2 mois.

Deux de ses fils furent également chirurgiens, l'un mourut en Amérique, l'autre à Rouen.

**P**. — Mauvais effets de la petite ciguë, 1761. — Traité sur les sels d'epsum. — Ischurie et hydropisie guérie par la peur. — Mémoire communiqué à l'Académie, en 1770, sur les plantes qui croissent aux environs de Rouen, et qui ne croissent pas aux environs de Paris. — Flore des environs de. Rouen (ms. inachevé). On n'extraiera de cet ouvrage inédit, dit Guilbert, que des notes sur trois plantes tout à fait étrangères aux environs de Paris : 1° Le *Chrysosplenium, foliis auriculatis*, de Tournefort ; 2° *Monarchis* de Bauhin, ou *Herminium* de Linné ; 3° L'*Osmunda foliis lunatis* de Tournefort. Elle

croît, dit Dufay, dans l'enclos des Chartreux, et sur le chemin de l'abbaye de Saint-Georges. Le but de Dufay était surtout d'indiquer les plantes médicinales des environs de Rouen qui pussent être efficacement substituées à celles qui croissent en d'autres lieux.

**S.** — G.— L. — F. — O. — Précis de l'Acad. de Rouen, t. I. et t. IV, p. 276, éloge de Dufay par d'Ambournay.

## MOYENCOURT (Jean de).

✳ 1681, 24 février, Grainville-sur-Ry.
† 1756, 10 août, au Vaudreuil.

Il ne dut rien à sa naissance. Sa première éducation fut confiée à son oncle, cultivateur de la paroisse de Blainville. Il était vif et appliqué. L'étude de la chirurgie fixa son choix. Il fut mis en apprentissage à Aumale où il resta trois ans. Il passa de là aux écoles de Paris.

Après quelques années d'études dans la capitale, il vint se fixer à Rouen, travailla d'abord sous des maîtres, et obtint, en 1703, un privilège pour le faubourg Bouvreuil. En 1718, il fut admis à la maîtrise par cette longue suite d'examens que les chirurgiens appellent le grand œuvre.

Il acquit en même temps l'estime due à beaucoup de capacités, la vénération attachée à une piété solide, à une probité sévère et à une charité inépuisable qui le rendait le père des malheureux.

Il fut élevé aux premières charges de sa compagnie, et nommé en 1735, à celle de lieutenant de premier chirurgien du roi.

Né dans le sein de l'agriculture, la botanique le rappelait à ses premiers loisirs.

En 1736, de Moyencourt transporta toutes ses richesses botaniques au vaste jardin de M. de la Roche, médecin, et de fréquentes excursions à la campagne en remplirent bientôt toute l'étendue.

Les infirmités commençant à mettre des bornes à son zèle, il se retira au Vaudreuil, dans une propriété qu'il y avait acquise, propriété modique mais suffisante à ses besoins et analogue à ses goûts. Il y partagea son temps entre les exercices de jardinage et la religion.

La faiblesse et un dépérissement graduel l'avertirent qu'il

approchait de sa fin. Il alla à sa paroisse se disposer au dernier et redoutable voyage. Il assista encore le 8 août au service que l'Académie fait célébrer tous les ans pour les académiciens et ses bienfaiteurs décédés, et le 10 du même mois, on le trouva mort dans son lit. Il était âgé de 75 ans cinq mois et 17 jours. Il n'eut point d'enfants.

Il fut un des fondateurs de l'Académie de Rouen. « Au commencement de 1736, MM. Delaroche, médecin distingué, Moyencourt et Thibault et Dufay, chirurgiens éclairés, fondèrent cette société nouvelle. En 1740, la société s'accrut de deux associés nouveaux. MM. Clerot et Lecat. »

M. de Moyencourt est qualifié de lieutenant du premier chirurgien.

S. — Précis de l'Acad. de Rouen, 1751-60, de l'éloge de Lecat.

## LARCHEVÊQUE (Adrien).

✱ 1682, ? , Gonneville-en-Caux.
† 1746, 6 avril, Rouen.

Engagé dans l'état ecclésiastique, il avait pris la tonsure en 1700, et s'était livré à l'étude de la théologie. Il renonça à cet état, donna à Rouen des répétitions de philosophie, puis définitivement étudia la médecine. Il fut reçu docteur à l'université de Caen, et se fit agréger, en 1724, au collège des médecins de Rouen.

Une application constante à l'étude, un esprit observateur et réfléchi firent de Larchevêque un des hommes les plus érudits et un médecin des plus habiles. Il eût pu figurer parmi les médecins les plus célèbres, s'il se fût montré sur un plus grand théâtre, ou s'il eût eu moins de modestie. A toutes ces qualités il joignit un désintéressement parfait et une grande charité.

Cet habile médecin possédait avec une vaste érudition, la connaissance profonde des langues savantes, et savait aussi plusieurs de celles qui se parlent en Europe.

Membre de l'Académie de Rouen, bibliothécaire de M. de Pontcarré (premier président au parlement de Rouen), il fut un bibliophile passionné. Il avait réuni une riche et nombreuse bibliothèque dont le catalogue a été imprimé à Rouen, en 1749.

Son application constante à l'étude lui avait fait tout apprendre, et la bonté de son cœur avait rendu toutes ses connaissances fructueuses.

Il mourut subitement le mercredi 6 avril 1746.

Il donna une nouvelle édition d'un livre rare et curieux :

La nouvelle fabrique des excellents traités de vérité, livré pour inciter les resveurs tristes et mélancholiques à vivre de plaisirs, par Philippe d'Alcripe (anagr. de Le Picard) sieur de Neri en Verbos. Rouen, Viret, vers 1730, petit in-12 de 220 p. et 4 prélimin.

Suivant Pasquier, il serait l'auteur de ce livre facétieux.

**S.** — F. — O. — Acad. de Rouen, t. I. p. 254 ; éloge par Guérin. — A. Pasquier, Biogr. ms.

## MAGNART (Pierre).

✱ XVII^e siècle, Rouen.
† d° , d°

Il était médecin à Rouen. Il fit, avec son oncle de Lamperière un rapport sur les prétendues possessions des religieuses de Louviers. Magnard, dit Floquet, appelé à Louviers avec lui, et qui lui devait sa clientèle, n'allait, assurément, pas le contredire, crédule qu'il était d'ailleurs, et ignorant à l'excès. On ferait des livres des âneries de ce docteur, qui, toutefois, était fort en vogue dans Rouen, grâce à son oncle.

Il a publié :

**P.** — Tracté des marques des possédez, et les preuves de la véritable possession des religieuses de Louviers, par M. Pierre Magnart, escuyer, docteur en médecine, Rouen, Ch. Osmont, 1644, in-4°.

**S.** — L. — O. — Floquet, Hist. du Parlement de Norm., t. V, p. 690. — M^lle A. Bosquet, Normandie romanesque et merveilleuse.

## CAUX (David de).

✱ XVII^e siècle, Dieppe.
† .....

La biographie de ce médecin va nous ramener à rappeler quelques traits d'histoire d'un réel intérêt. « En 1649, dans Rouen, il

s'était passé un fait assez étrange. La peste alors, désolait cette grande ville. Les hôpitaux et toutes les maisons regorgeaient presque d'inficiés. Un nommé *Bance*, médecin de la contagion, soldé par la ville, succomba, frappé à son tour ; et la difficulté était de le remplacer par un médecin aussi capable, aussi zélé, résolu, de plus, à affronter le péril. Dans tout le collège des médecins de Rouen, assemblé pour l'élection, un seul s'étant rencontré, habile et renommé autant que Bance, et prêt, comme lui, à se dévouer et à mourir, il fut désigné tout d'une voix par ce collège. Mais ce médecin était de la religion ; et aux députés du collège des médecins, venus à la grand'chambre pour lui faire connaître son choix, « *Taschez* (disait le parlement), *d'en trouver un catholique romain, pour la conséquence.* » — « *Mais* (*répliquaient ces docteurs, tous bons catholiques*), *c'est un homme très capable, dont on ne peut dire que du bien et de l'honneur* » ; sans compter que le fléau sévissant pendant ces pourparlers, infectant çà et là les demeures, et en moissonnant sans merci les malheureux habitants. On prit son temps à l'aise ; et, lorsqu'enfin arriva de Paris un médecin catholique, je ne sais s'il restait encore dans Rouen des inficiés à visiter et des morts à ensevelir. »

« En 1663, ce zèle intolérant étant encore en progrès, on rendait, au parlement de Rouen, des arrêts pour en diminuer le nombre. A la vérité, les réformés, exclus de vingt carrières, croyant trouver dans celle-ci la liberté bannie des autres, se venaient présenter au collège.

« Un habile docteur, entre autres, nommé *De Caux*, religionnaire, demanda qu'on l'admît. Ç'avait été un cri de tout le collège, cri qui, dans la grand'chambre, eut de l'écho ; nombre d'arrêts y furent rendus, coup sur coup, pour défendre que, dans Rouen, il y eût plus de deux médecins religionnaires (1) ».

Voici une autre version de cette exclusion. Elle porterait non sur le fait de religion, mais sur ce fait que « muni d'un édit du haut conseil, il voulait s'affranchir des actes probatoires ». Séance du collège du 12 avril 1672.

(1) Reg., 5 juin 1663, 7 février 1664, 4 décembre 1669.

Au reste, voici le fait rapporté par Avenel. Son intérêt justifiera l'étendue de la citation.

« S'il était possible de douter, dit Avenel, de l'indépendance du collège des médecins de Rouen, le fait suivant le montrerait d'une manière éclatante. Un édit de conseil du roi avait accordé à David de Caux, docteur en médecine, de Montpellier, l'autorisation d'exercer à Dieppe. Examiné par Brazer, Perrault, Renaudot et Peylon, et son certificat d'aptitude signé par les plus célèbres médecins de l'époque, il avait acquis le droit de prendre rang dans le corps médical. Muni de l'édit du haut conseil qui l'affranchissait des actes probatoires, il vint demander l'agrégation au collège des médecins de Rouen. Sans tenir compte de l'édit qui avait été signifié à son doyen, le collège déclara, à l'unanimité, que jamais il ne prêterait la main à une atteinte semblable aux droits des médecins. Il fit plus, il signala cet abus au procureur général du parlement, et dépêcha à Paris, Picot, l'un de ses membres, pour obtenir le rapport du décret relatif à De Caux.

« Les démarches de son ambassadeur étant restées sans succès, le collège, non seulement intenta un procès à la faculté de Paris, mais demanda la révocation du magistrat par l'influence duquel la mesure avait été prise. Le résultat du procès paraissant douteux, eu égard à la qualité des personnes incriminées, Picot, l'énergique défenseur du corps médical, le digne représentant du collège, demanda une audience au roi. Le roi remit à Letellier le soin de prendre connaissance de l'affaire ; mais, ce dernier, frappé de paralysie, le renvoya jusqu'à sa convalescence, pour obtenir un mémoire de M. de Montausier. Il paraît que la vénalité est une maladie de tous les temps, car M. de Montausier ne voulut se mêler de l'affaire qu'à la condition qu'on lui compterait avant de se mettre au travail 520 liv., dont Noël et Lebaron, agrégés au collège, firent tous deux les frais. Malgré la persévérance du collège, l'affaire devait traîner en longueur, nonobstant une deuxième visite au roi. Le 24 février 1673, une lettre de M. Lectainthaut annonça au collège le départ du roi et le renvoi du mémoire à M. de Chateauneuf. Il fut décidé que, pour la troisième fois, Picot se rendrait près du roi. Mais le nerf des négociations manquait à chaque ins-

tant. De l'argent, écrivait Picot, beaucoup d'argent, et l'envoi suivait de près la demande. Une si bonne cause, confiée à d'aussi zélés défenseurs devait obtenir sa récompense.

« Lhonoré, envoyé à Paris pour remplacer Picot tombé malade, annonça au collège que la cause était gagnée près du haut conseil, que la sentence avait été confirmée par le roi, et que l'affaire était renvoyée au jugement du parlement de Normandie. Sur la nouvelle d'un succès si inespéré, le collège, en corps, se rendit près du premier président pour lui recommander cette affaire, et réclamer de sa bienveillance la remise des frais, eu égard aux dépenses déjà considérables faites par le collège. Le procès avait duré deux ans et avait coûté plus de 2000 livres, uniquement pour le redressement d'un abus qui intéressait la dignité professionnelle. »

Tous les efforts du collège, il faut le dire, tendaient constamment à relever la dignité de l'art, et à maintenir dans leur pureté, les traditions d'honneur, d'indépendance et de moralité qu'exige la médecine. Ils ne croyaient pas trop faire en luttant contre tout ce qui pouvait porter atteinte à leur unité.

**P.** — Varia philosophica et medica. De atomis. — De circulari sanguinis motu, adversus Pyrrhonios. — De generatione hominis. — De usu lienis. — De causa motus pulmonum in inspiratione. — Anatomica quædam ; Rothomagi, apud Jacobum Lucas, 1647, in-12.

**S.** — F. — O. — France protestante, t. III, 1853, p. 272. — Floquet, Hist. du Parlement de Norm., t. VI, p. 51. — Avenel, Collège des médecins de Rouen.

## BAZILLE (Jean-Martin).

✶ XVII^e siècle, Rouen.
† ? ?

Suint affirme que Bazille est le véritable auteur d'un mémoire couronné au nom de David, gendre et successeur de Lecat, par l'Académie de chirurgie. Paris, 1778.

**S.** — O. — Guiot, le Moreri des Norm. ms. *in-fol.*, *appartenant à la bibliothèque* de Caen.

**THUILLER (Charles).**

✶ XVII^e siècle, Rouen.
† ? ?

Docteur de la faculté de Paris.

**P.** — Observations sur les maladies vénériennes, 1684.
**S.** — O. — Guiot, le Moreri des Normands.

**HÉNAULT.**

✶ XVII^e siècle, Rouen.
† ? ?

Il devint l'un des médecins distingués de sa ville natale. Il a écrit et publié en faveur du célèbre anatomo-physiologiste dieppois, Pecquet, un ouvrage intitulé :

**P.** — Clipeus quo tela in Pecqueti cor à clarissimo viro Carolo Le Noble collega suo conjecta infringantur et eluduntur ; Rothomagi, 1655, in-12. — Le Trône de la médecine. Rouen, 1663, in-8°.
**S.** — L. — F. — O. — Dict. hist. de Chaudon et de Delandine, 9^e édit.

**GOLLES (Adrien).**

✶ XVII^e siècle ? supp. né à Dieppe.
† ? ?

Dans le doute, abstiens-toi, dit le sage ; et nous serions tenté de suivre son conseil, si nous ne tenions compte des services rendus par ce médecin à la ville de Dieppe, et de ses travaux. Aussi mettons-nous le doute à notre profit.

Il exerçait à Dieppe au millieu du XVII^e siècle, et fut contemporain de Gelée et de Pecquet. En 1670, il publia un livre de chirurgie qui est parvenu jusqu'à nous. Il est intitulé :

*Abrégé de l'économie du grand et du petit monde divisé en trois parties. — La première traite de la découverte, nature et différence des astres et des formes naturelles. — La deuxième de l'histoire anatomique des principales parties du corps. — La troisième, de l'histoire des facultés de l'âme et du corps, avec un discours de la sanguification et de la circulation du sang*, par M. Adrien Golles, lieutenant de M. le premier chirur-

gien du roy dans la ville de Dieppe, baillage, vicomté et élection d'Arques. Rouen, chez Vaultier le jeune, rue aux Juifs, près du palais. MDCLXX.

Ce livre original comme la plupart des œuvres intellectuelles de cette époque, fut dédié par son auteur à M. Philippe de Montigny, chevalier, seigneur dudit lieu, etc., etc. Il renferme quelques détails intéressants sur le chirurgien et ses collègues, et sur le service médical de Dieppe au temps de Louis XIV.

Golles nous apprend d'abord que lorsqu'il écrivit son livre, il était chirurgien dans cette ville depuis 40 ans. « Il y a, dit-il, plus de 38 ans que j'exerce la chirurgie dans la ville de Dieppe et aux environs où j'ai l'honneur d'être appelé par Messieurs les médecins et mes confrères aux pratiques les plus rares et les plus belles de toutes sortes » ; et c'est pour mettre à profit cette longue expérience acquise qu'il a écrit son livre : «... Les chirurgiens et médecins y trouveront une partie de si peu d'expérience et de connaissance que j'ay acquis dans les Académies et hospitaux des meilleures villes de France, et spécialement en l'Hôtel-Dieu de cette ville de Dieppe, où depuis l'an mil six cens trente-sept (1637) que je suis maistre, je n'ay pas seulement servy un mois alternativement comme les autres, mais j'ay eu l'honneur d'y avoir esté appelé à toutes les consultations et pratiques de conséquence qui s'y sont faites, aussi bien qu'en celles de cette ville et de nos environs : et en outre, depuis il y a environ douze ans que j'y ai exercé les fonctions de chirurgien ordinaire des pauvres dudit lieu et de toute la ville, jusques au dernier jour de juillet 1668, qu'il a plu au roy d'en retirer les gages pour aider à l'établissement de l'hospital général, et nous y faire servir chacun à son tour pendant un mois, comme il estoit anciennement usité ; néanmoins cela n'empesche pas que monsieur le gouverneur, et les autres messieurs les recteurs, administrateurs et conseillers eschevins, ne me fassent la grâce de me donner encore présentement la conduite des pratiques d'importance qui y sont ; car c'est le lieu de toute la France, à son égal, où il se voit le plus souvent des blessures considérables à cause de la navigation et aménagement des vaisseaux, ou à cause du grand travail, activité et courage des habitants, qui, en s'exposant trop

volontiers aux dangers, se cassent la teste, ou se rompent les bras ou les jambes, et tombent ordinairement dans la nécessité des plus grandes opérations de la chirurgie, ou à cause des combats qui se font quequefois sur nos costes, et particulièrement en temps de guerre entre nos aventuriers et ceux des ennemis de la couronne, comme il est arrivé diverses fois pendant mon temps. Nous en avons encore des exemples tout récens par le combat naval du chevalier de Cizé fait il y a justement à présent jour du Saint-Sacrement deux ans, aux costes d'Angleterre contre un aventurier Anglais, où il ne se vit jamais tant de carnage. Les officiers, soldats et matelots, sans avoir été pansez pendant deux jours de la plus grande chaleur de l'esté, furent apportez dans l'hospital de Dieppe tous gangrenez, brisez, et tout en désordre par les coups de coutelas, de haches, de pots à feu, de canons, de grenades, de mousquet et de piques dont ils étaient percez et blessez de toutes façons et en toutes les parties du corps, sans qu'aucun d'eux soit mort de ses playes, dont par la grâce de Dieu ils ont été parfaitement guéris en moins de deux mois et demy, où par une mauvaise conduite quelques uns y pouvaient estre un an, et plus, comme il s'en voit, qui sont à la charge dudit lieu. Enfin c'est une école où ces belles pratiques ont esté, et peuvent estre fort ordinaires, en la suite desquelles il n'y a point de grande opération qu'il ne s'y soit faite, et bien fréquemment réitérée avec heureux succès, au soulagement des pauvres malades et au profit de la maison. Il n'y a point de pauvres de la ville, et de tous les environs détenus de maladie, qui sembloient hors d'expérience de guérir, qui n'y venoient en ce temps là avec empressement et qui n'y trouvoient le plus souvent les fruits de leur espérance par le soin bien réglé et charitable de Messieurs nos magistrats, et par l'assistance zélée et continue jour et nuit de près de quatre-vingts dames religieuses qui y sont. Dieu veuille que cette belle et sage conduite ne puisse point diminuer le changement des choses ; mais la meilleure police ou économie principale d'un hospital de conséquence, est d'avoir un docte et expérimenté médecin, comme nous en avons six ou sept ; un bon chirurgien et un fidelle apotiquaire, pour éviter aux désordres que la multiplicité d'avis apporte d'ordinaire au traitement des malades ». Il se fait honneur ensuite

de ce que « au mois de mars 1666 » il a traité un cas de chirurgie en la présence de M. Pecquet, médecin, et autres personnes.

Il parle également d'un nommé Jean Buré, cordonnier, à présent habitant *rue de la Pelleterie* (aujourd'hui rue Saint-Jacques), joignant le logis où pend pour enseigne *le Marsouin*, voulant montrer par là que sa clientèle s'étendait à toutes les classes de la société.

Il rappelle aussi une consultation de médecins qui eut lieu à propos d'une « femme d'honneur », malade d'une fièvre continue, violente, et qui, dans un des appartements du logis de la *Salamandre*, accoucha au mois de juillet 1652, et où assistaient Messieurs Roulier et Boudin, les deux plus célèbres et expérimentés médecins de ce pays-ci. Enfin, il ajoute qu'au mois de mai de l'année 1668, il s'est trouvé avec M. de Caux, médecin très savant, et l'un des plus habiles anatomistes de France.

Dans son épitre dédicatoire à M. de Montigny, il dit : « Je me souviendrai toujours de l'honneur que je reçus de vous, il y a environ douze ans, à l'arrivée en cette ville de Dieppe de ces héros et illustres princes nos seigneurs les ducs de Longueville et comte de Saint Pol, de me choisir pour chirurgien ordinaire de l'Hostel-Dieu de la dite ville afin que conformément à l'usage qui est solennellement gardé dans tous les autres hospitaux de la France et de tout le monde, les pauvres malades dudit lieu ne fussent plus sujets aux événements que causait tous les mois le changement de chirurgien, et des remèdes.

**S.** — Abbé Cochet, Galerie dieppoise. Dieppe, Delevoye, 1862.

## HAUTEMER (Farin de).

✱ 1700, ? , Rouen.
† 1769 (vers) ? , Rouen.

Il fut reçu docteur en médecine, ainsi que cela est constaté au titre de l'une de ses pièces mentionnées dans le catalogue de M. de Soleinne. Il se fit ensuite acteur et auteur dramatique. Après avoir fait partie d'une troupe de province, il s'attacha à l'opéra-comique à Paris, composa et fit représenter sur ce théâtre, et principalement sur le théâtre de la Foire (car, dit Guilbert, toutes les pièces qu'il

a composées n'ont été jouées que là, à l'exception du docteur d'Amour) les comédies et les petits opéras dont voici les titres :

**P.** — *La Toilette*, comédie en un acte, en vers. Lille, D. S. Lalau, 1749, in-8° (dédiée aux dames), pièce des plus rares. — *Le docteur d'Amour*, comédie en un acte, en vers. Paris, 1749, in-8°. — *Arlequin gouré* ou *la Gageure*, comédie en un acte, en prose. La Haye, P. Josse, jeune, 1750, in-8°. — *Le Troc*, parodie des Trocqueurs, opéra-comique, en un acte, tout en ariettes et en vaud. Paris, Duchesne, 1756, in-8°. — *Les Filets de Vulcain*, comédie en un acte, en prose. — *Le Boulevard*, opéra-comique, ballet en un acte et en prose, mêlé de vaudeville. Paris, Duchesne, 1753, in-8°. Avec Anseaume. — L'impromptu des harangères, opéra-comique avec divertissement à l'occasion de la naissance du duc de Berry (Louis XVI), en un acte et en prose, mêlé de vaud. Paris, Duchesne, 1754, in-8°. — *La maison à deux portes*, comédie en un acte, en prose, 1755. — Les bigarrures, recueil de pièces fugitives. Lausanne, Bousquet, 1756, in-8°. — *Lettre de l'abbé Desfontaines à Fréron*, 1756.

**S.** — G. — L. — F. — O. — Quérard, la France littéraire.

## LA ROCHE (Guillaume-François-Tiphaigne de).

✱ 1702, 22 août, Rouen.
† 1789, 1er janvier, Rouen.

Il était fils de Tiphaigne de la Roche, premier chirurgien du roi. Jeune encore, il perdit son père. Sa mère lui fit continuer ses études au collège de sa ville natale ; de là, il passa à Caen, où, sous les yeux de MM. Duvivier et de la Roche ses oncles, il étudia la philosophie et la médecine. A dix-huit ans, il obtint le titre de docteur en médecine.

Il fut ensuite envoyé pendant deux ans, à Saint-Denis, position qui le rapprochait de Paris, et lui permettait de suivre les cours de la Faculté. Il put encore y cultiver le goût naturel qu'il avait pour la peinture, et qui lui a mérité la réputation d'amateur éclairé.

En 1723, il fut agrégé au collège des médecins de Rouen, et observateur scrupuleux des mouvements de la nature, de la Roche mit tous ses soins à la seconder ; il ne fatigua jamais ses malades par la multitude des remèdes, et sa pratique n'en fut que plus heureuse.

Le goût de de la Roche pour la botanique le porta à faire, d'un jardin qu'il possédait au faubourg Bouvreuil, un jardin des plantes, lequel devaît être quelques années plus tard, le berceau de l'Académie des sciences.

De la Roche qui en avait été aussi l'un des fondateurs, disait avec complaisance qu'il en avait reçu tous les membres, et que lui seul n'avait été reçu par personne.

Ce médecin distingué par sa science et par ses qualités personnelles, fut agrégé au collège des médecins de Rouen ; le 27 novembre 1731, il fut nommé l'un des médecins de l'Hôtel-Dieu. Il mourut président honoraire en l'élection, doyen du collège des médecins, et de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, dont il fut, nous l'avons vu, le premier fondateur.

« Hélas ! qu'il faut peu se fier à la santé la plus florissante ! en 20 heures, la cruelle mort, je le dis en pleurant, a enlevé M. Tiphaigne de la Roche, à la suite d'une péripneumonie bâtarde, âgé de 86 ans, sans aucune infirmité particulière à la vieillesse, aussi sain d'esprit que de corps ; il est mort en chrétien, que la terre recueille sa dépouille mortelle et le ciel son âme. » Procès-verbaux du collège des médecins de Rouen.

Amateur éclairé, il possédait une riche bibliothèque et une belle et curieuse collection d'estampes.

Ses principaux travaux se composent de mémoires, de dissertations et de discours lus à l'Académie de Rouen. Jetons un rapide coup d'œil sur quelques-uns.

L'origine et l'usage de *la poudre à canon* se perd, dit-il, dans la nuit des temps. Nous trouvons dans Elien, dans Jules Africain, historiens du III^e siècle, et dans plusieurs auteurs des compositions pareilles dont le salpêtre fait partie. »

« Si l'on objecte que l'opinion commune et le témoignage de nos historiens modernes fixent l'époque de l'invention de la poudre à canon vers le milieu du XIV^e siècle, et son premier emploi dans la bataille que les Vénitiens livrèrent aux Gênois, en 1380, nous refuterons ces autorités par les documents suivants.

« Un passage de Froissard nous apprend qu'en 1356, 24 ans avant la bataille ci-dessus, les Anglais se servaient de canon au

siège du château de Romorantin ; à la bataille de Crécy, en 1346, le roi d'Angleterre se servit de canons contre les Français..... En 1358, Bartholomée Dudruc passe en compte une somme fournie pour avoir poudre, canons, etc.

« Toutes ces autorités me portent à conclure que l'origine de la poudre à canon se perd dans l'obscurité des temps, mais sans avoir alors atteint le degré de perfection qu'on lui connaît maintenant, et il est plus que vraisemblable que l'art de lancer les boulets de fer et de miner avec la poudre ne paraît pas plus ancien que le commencement du XIV^e^ siècle. »

L'origine de la confection de la poudre à canon se perd dans la nuit des temps, mais l'art « de lancer les boulets en fer » ne remonterait pas au delà du XIV^e^ siècle, et il paraît coïncider avec le perfectionnement de « l'engin, poudre à canon, dont les éléments primordiaux avaient été jusque-là imparfaitement combinés ».

Ce mémoire que l'on trouve dans le t. I du Précis de l'Acad. de Rouen est le seul qui ait été imprimé. Voici la liste des autres communications de de la Roche.

**P**. — Dissertation historique sur l'origine et l'usage de la poudre à canon en Europe, et particulièrement en France, 1748. — Mémoire sur la pathologie physiologique. — Discours prononcé en qualité de médecin du roi à l'ouverture du cours de la composition publique de la Thériaque à l'Hôtel de Ville par MM. Delaisement et Ledanois. — Dissertation sur la nécessité des connaissances mécaniques en médecine. — Discours sur les plantes usuelles et sur la nécessité d'un cours de botanique. — Mémoire sur le peuplier blanc. — Chienne nourrie par des chats. — Maladie de poitrine, suivie de tympanite et ascite. On reconnaît à l'ouverture du cadavre que le rein gauche manquait, 1752. — Maladie de M^me^ de Lerailler. — Aiguilles tirées du sein d'une fille. — Sur un vomissement extraordinaire, 1747. — Sur l'insuffisance du mécanisme en médecine, 1748. — Utilité d'un cours de botanique, 1750. — Sur les éléments des mixtes, 1751.

**S**. — L. — O. — Précis de l'Acad. de Rouen, t. I et V. — Journal de Normandie, 1788. — Le collège des médecins de Rouen, 1847, Avenel

## THIBAULT.

✳ 1702, 10 juin, Rouen.
† 1772, 5 mai, Rouen.

Son père, chirurgien distingué, lui donna les premiers éléments de son art. Entraîné par le goût des voyages, le jeune Thibault s'embarqua pour l'Amérique en qualité de chirurgien major. A peine de retour, il fit un second voyage. Mœurs, maladies, productions naturelles d'un pays nouveau, tout fut pour lui un sujet fécond d'études.

De retour dans sa patrie, il se fit recevoir membre en chirurgie par le grand chef d'œuvre, mode de réception où les examens sont plus nombreux et plus étendus. Son goût prononcé pour la botanique et l'histoire naturelle le firent admettre dans cette société naissante, dont M. de la Roche, son beau-père, et M. Dufay furent les premiers promoteurs. Il venait souvent se délasser des fatigues de l'esprit en cultivant lui-même ce jardin.

Comme chirurgien, il se livra surtout à la pratique des accouchements, et acquit une réputation méritée.

« M. de la Martinière, en le nommant son lieutenant en la communauté de Rouen, l'engagea à donner des leçons publiques d'un art de la perfection duquel dépend la plus belle moitié du genre humain. Ses leçons eurent plus de solidité que d'éclat. Près de quarante années d'exercice lui avaient donné le temps de mûrir ses connaissances et de joindre à une théorie solide de nombreux exemples de pratique. »

Sa santé déclina, il dut céder ses fonctions à M. de Beaumont.

Une affection nerveuse mina sourdement sa vigoureuse constitution, et le conduisit au tombeau.

**P.** — Mémoires communiqués à l'Acad. de Rouen. — * Tumeur venteuse à la tête avec exostose, 1744. — Influence de l'imagination des mères sur les enfants, 1745. — * Enfant né avec une plaie au dos, 1745. — Sur les taches appelées joues de vin, 1747. — Fœtus de vingt et un jours, 1748. — * Enfant trouvé dans la cavité abdominale par la rupture de la matrice au point de son union avec le vagin, 1748. — * Aiguille trouvée dans le crâne d'un enfant, 1749. — Enfant né paralytique, 1751. — Maladie singulière des intestins, 1752. — Sur une grossesse ventrale, 1754. —

Gangrène occasionnée par le froid, 1761. (L'*astérisque* indique que les mémoires ont été imprimés.)

S. — L. — O. — Précis des travaux de l'Acad. de Rouen, t. I à V. Éloge par d'Ambournay.

## ANGERVILLE (de Saint-Sylvestre d').

✱ 1706, ? , Rouen.
† 1780, ? , Rouen.

D'Angerville, plus connu à Rouen sous le nom de Saint-Sylvestre, naquit de parents distingués par la noblesse et par leurs succès dans la culture des fleurs.

Il termina à Paris ses études commencées à Rouen. Il se distingua tellement que les supérieurs de la communauté de Sainte-Barbe, où il demeurait, le chargèrent, bien qu'étudiant, de faire des conférences à ses camarades.

De Saint-Sylvestre se destinait au sacerdoce, mais les affaires de la constitution apportaient le plus grand trouble dans les esprits. Croyant voir, dans la signature du formulaire, sa conscience tyrannisée, il abandonna ce projet pour se livrer à l'étude de la médecine. Mais, pendant le temps qu'il mit à faire ses études, l'on vit s'introduire l'usage, précédemment inconnu, d'exiger des aspirants aux grades de l'école la même signature. Fidèle à ses principes, de Saint-Sylvestre renonça à cette entreprise.

Il se consacra, dès lors, exclusivement, à l'étude de l'histoire naturelle. La botanique qui tient de si près à l'art de guérir, devint son étude favorite.

Ami et associé de de Jussieu, en qualité de correspondant de l'Académie des sciences de Paris, il travailla sur ses principes ; dans un jardin botanique, qu'il avait formé, il avait suivi l'arrangement par famille des plantes. « C'était dans cet asile solitaire que je l'ai vu faire une application féconde de ses profondes méditations. La plante la plus commune était pour lui la source de l'entretien le plus intéressant.

« Tous les hommes ne sont pas capables de ces études réfléchies, ni doués d'une patience capable d'en dévorer les longueurs

« Dans un voyage que M. de Jussieu fit à Rouen avec son ami M. Rouelle, chymiste célèbre, ils se trouvèrent réunis un jour

chez M. de Saint-Sylvestre avec MM. Delaisement, Lecort et Baillière. On se promenait dans le jardin, tandis que MM. de Jussieu et de Saint-Sylvestre, le nez vers la terre et la lorgnette à la main, examinaient un insecte sur un brin d'herbe. M. Rouelle ne put se contenir plus longtemps, et, s'adressant à M. Baillière :

« Monsieur, lui dit-il, leur patience met un terme à la mienne, « et je suis tenté de leur pousser le nez contre terre pour les tirer « de leur spéculation. »

Le goût de la botanique, des études médicales qu'il avait continuées quelque temps l'avait amené à acquérir des connaissances assez étendues. Aussi, quoique non muni de diplômes, il passait une partie de son temps à donner chez lui des consultations, mais surtout aux pauvres, et à les visiter chez eux et les consoler dans leur affliction. La médecine avait été une de ses premières inclinations, et

Il est malaisé qu'on oublie
Ce qu'on a tendrement aimé.

« Ce fut dans cet exercice de travail et de bienfaisance qu'il passa sa vie. Les infirmités la lui rendirent laborieuse sans la lui rendre à charge ; il profita de ses beaux jours sans en abuser, et supporta la douleur sans murmurer.

« Indulgent envers tout le monde, sévère envers lui seul, il fut savant sans orgueil, bienfaisant sans ostentation, religieux sans bizarrerie. »

**S.** — L. — Acad. de Rouen, t. IV; éloge par Gosseaume.

## PINARD (Amable-Guy).

✱ 1713, ? , Rouen.
† 1796, ? , Rouen.

Il se consacra de bonne heure à l'étude de la médecine, et, après avoir suivi pendant le temps prescrit par les lois, les maîtres habiles de la capitale, il alla prendre ses degrés à l'Université de Caen.

Après avoir passé à Bernay les deux années de stage que les statuts du collège des médecins de Rouen exigeaient des médecins qui désiraient s'y faire agréger, il vint se fixer dans sa ville natale, en 1742, et y soutint la même année sa thèse d'agrégation.

Il se lia étroitement avec les personnes studieuses qui se faisaient estimer dans cette grande cité, et particulièrement avec ses collègues qu'il honora, et dont il sut mériter la confiance.

Il fut un des fondateurs de l'Académie de Rouen, et le premier professeur, en titre, de son jardin botanique. Il remplit gratuitement cette fonction, pendant plusieurs années, puisque la dotation de professeur royal ne date que de 1756. Il eut de ce chef, une pension de mille livres, et puis six cents livres de pension annuelle pour la direction et l'entretien du jardin.

En 1758, il fut nommé l'un des médecins de l'Hôtel-Dieu de Rouen, fonction qu'il remplit presque jusqu'à la fin de sa vie. (Donc, pendant trente-huit tout au plus, et non pendant cinquante, comme le disent Frere, Lebreton, Oursel) :

Sérieux, grave, laborieux, membre de plusieurs Sociétés savantes, Pinard paya largement son tribut à la science.

« Cinquante années de travaux académiques utiles assurent à Pinard l'estime et la reconnaissance de ses collègues ; sa douceur et sa bonté franche lui acquirent des amis, et son nom passera à la postérité avec le souvenir de ses vertus. » Gosseaume, discours d'ouverture, 4 août 1804.

Linné a donné le nom de *Pinaria* à une plante découverte par Pinard.

Il donna à l'Académie communication des travaux suivants :

**P.** — Sur la saignée dérivative, 1744. — Sur les fièvres miliaires, 1746. — Préface d'un ouvrage sur les fièvres miliaires, 1747.— Sur une dilatation du cœur, 1749. — Affection hystérique, extraordinaire, 1749. — Il importe au médecin de connaître les plantes, 1753. — Maladie épidémique, 1754. — Sur la fructification des plantes, 1754.—Nouveau genre de plante, dédiée à M. de la Bourdonnaye sous le nom de Burdonya, le Polycarpon de Linné, 1754.—Sur la violette de la côte Saint-Adrien *Viola rothomagensis*, 1755.— Espèce nouvelle de jalap, 1756.— Nouveau genre de plante, 1757. — Tremblement de terre du 9 décembre, 1757.— Sur l'utilité des jardins publics de botanique, 1758.— Sur l'établissement du jardin des plantes, 1752. — Description du bananier, 1763. — Histoire générale des plantes, 1787.

La majeure partie de ces mémoires ont été refondus par l'auteur dans un important ouvrage intitulé : Histoire générale des plantes distribuées suivant l'ordre systématique de Tournefort, combiné avec celui de

Linné, 6 vol. in-4°, planches gravées par Mme Pinard, femme de l'auteur. Cet ouvrage, resté à l'état manuscrit, se trouve à la Bibliothèque de Rouen.

Les ouvrages suivants ont été seuls publiés :

Dissertation sur la fièvre miliaire maligne, dans laquelle on recherche les causes, et on indique la méthode de la traiter. Rouen, Nic. Besongne fils, 1747, in-12° de XIX et 141 p. — Lettre à M. *** doct. en méd. sur une affection hystérique singulière, Mercure, 1750, janvier, p. 102-112. — Description d'une épidémie qui a régné à Rouen, en 1753.

S. — Journal des savants, sept. 1755. — L. — F. — O. — Précis de l'Acad. de Rouen, t. I, II, III, IV.

## HÉRISSANT (François-David).

✱ 1714, 29 septembre, Rouen.
† 1773, 21 août, Paris.

Il ne doit qu'à des circonstances fortuites d'être né normand. Il vint au monde, en effet, à Rouen où se trouvaient alors ses parents, qui étaient tous deux de Paris. Il y retourna avec eux, et ne reparut plus en Normandie.

Ses parents le destinaient à la jurisprudence, mais son goût décidé l'entraîna vers l'étude des sciences médicales. Grâce surtout aux conseils de Winslow, il s'y adonna avec ardeur, et fut reçu docteur régent de la faculté de médecine de Paris, en 1742.

L'année suivante, il fut choisi par Réaumur, pour remplir auprès de ce savant le poste d'élève au laboratoire de l'Académie.

Ses progrès déterminèrent le savant Winslow à lui confier la continuation de travaux que son grand âge ne lui permettait point de finir, et le chargea de le suppléer au cours du Jardin du roi.

Hérissant continua toutefois à exercer l'art médical, qu'il connaissait à fond, mais sans tenir aucun compte, dit son biographe, de l'art du médecin ; aussi les malades imaginaires, et ceux dont les maux étaient incurables, ne faisaient point partie de sa clientèle ; selon lui, le médecin était fait pour guérir et non pour amuser ses malades.

Hérissant communiqua plusieurs mémoires à l'Académie des sciences, dans laquelle il entra, en 1758, comme adjoint anatomiste. Trois ans après, il fut nommé associé, puis en 1769, pensionnaire

anatomiste. Il fut, en outre, professeur à la Faculté de médecine.

L'un de ses plus intéressants mémoires est celui qui traite de la respiration. Ses recherches sur le mouvement du bec des oiseaux, sur les organes de la voix dans les quadrupèdes et les oiseaux, et sur la formation tant de l'émail que des gencives furent favorablement accueillies. Hérissant a fait connaître la véritable texture organique des os.

**P.** — Ergo ab impulsu sanguinis in arteriam pulmonem respiratio spontanea. Paris, 1741, in-4°. — Ergo secundinæ fœtni pulmonum praestent officia. Paris, 1743, in-4°. — An vero in empyemate necessaria licet raro prosperata, paracentesis ? Paris, 1762, in-4°. — Au recueil de l'Académie des sciences : — Sur la structure des cartilages des côtes de l'homme et du cheval pour servir à l'explication mécanique des mouvements du thorax, avec 2 pl., 1748. — Observations anatomiques sur le mouvement du bec des oiseaux, avec une pl., 1748. — Recherches sur les usages du grand nombre de dents du canis carcharios, avec 3 pl., 1749. — Observations anatomiques sur les organes de la digestion de l'oiseau appelé coucou, avec une pl., 1755. — Recherches sur les organes de la voix des quadrupèdes et de celles des oiseaux, avec 6 pl., 1753. — Nouvelles recherches sur la conformation de l'émail des dents, et sur celle des gencives, avec 3 pl., 1754. — Éclaircissements sur l'ossification, 1758. — Éclaircissements sur les maladies des os, avec 7 pl. 1658. — Éclaircissements sur l'organisation jusqu'ici inconnue d'une quantité considérable de productions animales, principalement des coquilles des animaux, avec 8 pl., 1766.

**S.** — G. — L. — F. — O. — B. M. P. — N. B. G. — B. U M. — Hist. de l'Académie des sciences, ann. 1773. Eloge par de Fouchy. — Quérard, la France littéraire.

## SIMON DE VERVILLE.

✱ 1715, ? , Rouen.
† 1757, ? , Perse.

Étrange destinée que celle de ce médecin d'une intelligence peu commune, et dont la mort prématurée nous a certainement privé de précieux renseignements. Médecin, physicien, mathématicien, orientaliste, membre correspondant de l'Académie des sciences et de l'Académie de Rouen, il fut chargé par Louis XV d'une mission scientifique, en Perse ; mais celle-ci cachait le véritable motif qui était d'aller étudier la situation politique de cet empire et les vues

que le gouvernement russe paraissait avoir en faisant fermenter la discorde parmi les habitants. Arrivé à Constantinople, de Verville reçoit des instructions encore plus précises de l'ambassadeur de France, et se rend à sa destination ; mais, il rompt dès lors toutes relations avec la France, se fait musulman et prend le nom de Mohamed Rezaï.

Il se fixe ensuite à Ispahan, enseigne la physique, les mathématiques aux jeunes gens de la cour, et obtient la surintendance des bâtiments royaux, et se fait, comme savant, une grande réputation en Perse. Mais, forcé de marcher sous les drapeaux d'Acadkam, qui tentait de conquérir le trône de Perse, et s'était emparé d'Ispahan, en 1755, Simon de Verville dut périr dans la bataille où fut défait le prétendant, en 1757.

Il avait réuni, paraît-il, un assez grand nombre de Mss. qu'il destinait à l'astronome Lemonnier ; mais cette collection se trouva dispersée avant de parvenir à ce savant. Un seul de ces Mss. Almagiste de Nassir ed dyn. Al Thourry, en arabe, adressé par une note de la main de de Verville à Lemonnier, professeur d'astronomie au collège royal, et trouvé par J. F. X. Rousseau, était en 1818 à l'Acad. impér. de Saint-Pétersbourg.

S. — L. — F. — O. — B. U. M.

## POULLAIN (Thomas-Antoine-Guillaume).

✱ 1719, 16 janvier, Rouen.
† 1792, 1er juin, Rouen.

Singulière aptitude que celle de cet homme, voyez plus tôt ! Savant en médecine, en mathématique, en physique, et par-dessus tout, trésorier de France en 1748 (charge achetée). Elu membre de l'Académie de Rouen, il donna communication de divers mémoires : Ses biographes ne lui donnent aucun titre professionnel. Lebreton seul dit bien qu'il obtint, en 1776, pour quelques-uns de ses écrits, un prix d'encouragement à l'Académie royale de chirurgie, mais ne va pas au delà ; et l'on serait fort embarrassé de voir en Poullain autre chose qu'un savant à l'esprit simple et capable d'études diverses, si je ne le trouvais qualifié de *maître*

*en chirurgie*, dans le t. IV du Précis de l'Académie, suivant qu'on va le voir à l'index de ses ouvrages :

**P.** — Sur l'algèbre, 1755. — Formule génératrice de tous les cônes à même base, 1770. — Sur la courbe de M. Fourneau, 1771. — Cause de l'ascension des liqueurs dans les tuyaux capillaires, 31 juillet, 1771, in Mém. Acad. — Abus des pommades de Saturne, 1779, in Acad. Rouen. — Dissertation sur l'opium, par M. Poullain, *maître en chirurgie*, 1777, in Mém. Acad., p. 74. — Circonstances qui exigent l'usage du forceps, 1777. — Quels sont les signes qui, lors de l'accouchement, la tête de l'enfant se trouvant enclavée, indiquent la nécessité de recourir au forceps courbe, par M. Poullain, *maître en chirurgie*, 1777, p. 74.

**S.** — G. — L. — O. — Biogr. Ms. de Pasquier. — Précis de l'Acad. de Rouen, 1755 à 1779.

## LE HOC (Louis-Pierre).

∗ 17.., ? Rouen.
† 1769, 27 août, Paris.

Médecin de la faculté de Paris. Il fut, en France, un des médecins qui s'opposèrent à la pratique de l'inoculation, et non de la vaccine, non encore connue, ainsi que le répètent ses biographes. Il eut ici d'assez nombreux imitateurs, et Col de Villars, doyen de la faculté de médecine, s'exprime ainsi : « Les Anglais ont fait plusieurs expériences de l'*inoculation* ; mais comme il est mort quelques-uns de ceux auxquels on avait donné la petite vérole de cette façon, qui ne l'auraient peut-être jamais eue, et que par conséquent, l'événement est incertain, on n'a pas adopté cette pratique en France. » Son opposition à la pratique de l'inoculation reposait donc sur quelques raisons sérieuses.

Ce fut sous le pseudonyme de *Candide* qu'il fit paraître son premier opuscule :

**P.** — Avis sur l'inoculation de la petite vérole, 1763, in-12 de 30 p. — Réimpr. l'année suivante sous ce titre : L'inoculation de la petite vérole renvoyée à Londres. La Haye, 1764, in-12 de 116 p. — Questio medica : an aqua vitae, aqua mortis ? Paris, 1729.

**S.** — G. — L. — F. — O. — Quérard, la France littéraire. — Table des mémoires de Trévoux.

## BOURRIENNE (Robert).

✳ 1731, 4 mai, Vinnemerville.
† 1804, 16 mars, Paris.

Servit en Hanovre et en Allemagne, chirurgien-major des troupes en Corse, 1763, chirurgien consultant des camps et armées, 1777.

**P.** — Ancien journ. de méd., t. XLIII : Observations sur les abcès qui ont leur siège entre les muscles et le bas-ventre, 1775. — Journal de médecine militaire, fondé par Dehorne : Observations sur les grands fracas d'os à la suite des plaies par armes à feu, 1782, t. 1er. — Mém. sur les effets de la commotion du cerveau à la suite des lésions de la tête, 1784, t. III. — Observations sur le traitement des abcès qui surviennent au fondement, etc., 1787, t. VI. — Observations et réflexions sur la division des artères interosseuses par les instruments, 1788, t. VII, etc., etc.
**S.** — O. — Dechambre. Dict. des sciences médicales.

## ÉCHEVIN (Jean-Baptiste-André L').

✳ 1732, 4 juillet, Auberville-sur-Yères (arrond. de Dieppe) (1).
† 1788 ? , Rouen.

Guilbert et Querard le font naître à Ecotigny, près Grancourt (arrondissement de Neufchâtel) ??

A la suite de brillantes études (il obtint le prix en réthorique), il fut envoyé en qualité d'élève à l'Hôtel-Dieu de Rouen, pour y suivre les leçons de Lecat et y apprendre l'art chirurgical qui, depuis deux siècles, semblait héréditaire dans sa famille.

La place de gagnant-maîtrise à l'Hôpital général étant devenue vacante, L'Échevin, sans autres recommandations que celles de ses talents déjà connus, se présenta au concours et réunit tous les suffrages le 31 mai 1756. Il n'avait que 24 ans et fut obligé de demander une dispense qui lui fut accordée.

Jamais il ne manqua aux égards que chacun doit à ses supérieurs ; mais, lorsque le bien du service lui parut devoir souffrir de nouveautés que l'on voulait introduire, il s'y opposa avec courage et n'en conserva pas moins l'estime de ceux-là même dont il

(1) Commune supprimée de l'arrondissement de Dieppe, à présent réunie à Saint-Martin-de-Gaillard.

combattait les opinions. Ce fut à la suite d'une de ces résistances inspirées par son zèle pour l'intérêt des pauvres, qu'il reçut du gouvernement une gratification de 600 livres.

Ennemi de toute discussion, il refusa longtemps la place de lieutenant du premier chirurgien du roi. Il ne l'accepta que par déférence, et ne la conserva quelque temps que parce qu'il s'y crut nécessaire au rétablissement de la paix.

Aux qualités du savant, L'Echevin joignait les qualités du cœur. Il était modeste, obligeant, humain, désintéressé, et surtout bon ami. Le trait suivant le confirmera : Après avoir pratiqué son art pendant six ans dans l'hospice des valides, et être parvenu au grade de gagné en maîtrise, il sollicita de l'administration, comme une faveur, l'autorisation de continuer à donner ses soins aux infortunés qui obtenaient une retraite dans cet asile de charité, sans rien réclamer pour ses honoraires.

Surpris par une maladie aiguë au moment où il projetait de se retirer au sein de sa famille, il en prévit les conséquences et attendit la mort avec résignation.

Les services qu'il avait rendus lui méritèrent une distinction particulière. Quoiqu'on inhumât alors, hors de l'enceinte de la ville, il fut enterré dans le cimetière de l'Hospice général, au milieu des pauvres dont il avait été le père. Sa mémoire repose dans tous les cœurs, et son âme dans le sein de Dieu qui récompense particulièrement la charité.

Le 27 juin 1764, L'Echevin fut associé à l'Académie de Rouen.

L'Echevin n'a laissé que deux ouvrages imprimés : l'un sur la structure et les maladies de l'oreille, ouvrage couronné par l'Académie royale de chirurgie, 1763 ; l'autre, sur la manière d'ouvrir et de traiter les abcès, honorablement mentionné par la même Académie.

Dans le premier, l'auteur traite successivement des maladies de l'oreille interne, des maladies du conduit auditif, de celles de la membrane, du tambour, de la caisse et du labyrinthe, de celles enfin du nerf auditif, et de l'usage des cornets acoustiques.

**P.** — *Théorie des maladies de l'oreille, moyens que la chirurgie peut employer pour leur curation.* Mémoire de 52 pages, in-4°.

**S.** — G. — L. — F. — O. — Précis de l'Acad. de Rouen. Éloge par d'Ambournay, et non par Maillet du Boullay (L.), t. V, p. 321. — Quérard, La France littéraire. — Abbé Cochet, Galerie Dieppoise.

## FERRAND (Jean-Baptiste-Guillaume).

∗ 1733, 13 août, Bolbec.
† 1785, 10 février, Paris.

Après ses études de philosophie, il obtint le grade de maître ès arts, et se livra ensuite à l'étude de l'art de guérir dans lequel se distinguait dans sa province, son père, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi.

Il voulait se consacrer à l'étude de la médecine, mais il en fut détourné par M. de Courtavaux, qui, voyant ses heureuses dispositions, et prévoyant qu'il honorerait la chirurgie, le fit connaître à Morand, chirurgien-major des Invalides, qui lui fit obtenir sur-le-champ une place d'élève dans son hôpital.

Il se livra avec Sabatier, successeur de Morand, à l'étude de l'anatomie et des opérations ; mais il s'appliqua avec une ardeur égale à l'étude de la chirurgie et à celle de la médecine pratique. Chaque jour il revenait à l'Hôtel-Dieu où il s'attacha particulièrement à Majault.

En 1762, il soutint avec honneur son acte public pour la maîtrise, sous la présidence de Sabatier. En 1764, de la Martinière le nomma professeur d'anatomie et de chirurgie à l'École pratique. En 1768, il obtint à Reims, le titre de docteur en médecine.

Cette même année il fut nommé adjoint au comité de l'Académie royale de chirurgie, et conseiller en 1771. A cette date, il obtint la survivance de de la Faye, professeur royal des opérations, et fut nommé titulaire à la mort de Goursaud.

Moreau, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, choisit pour son successeur Ferrand dont les capacités étaient à la hauteur de ce poste.

« C'est, lorsque par son mérite, il avait acquis la confiance publique et qu'il était déjà compté au nombre des plus célèbres praticiens de Paris, lorsqu'il arrivait au port de la fortune et qu'il était dans la vigueur de l'âge, qu'il a été enlevé à une épouse

chérie, à quatre aimables enfants, à l'estime et à la considération publique, par une fièvre maligne contre laquelle tous les efforts de l'art ont été impuissants. Il était alors docteur en médecine, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, ancien prévôt de collège de chirurgie, conseiller du comité perpétuel de l'Académie royale de chirurgie, censeur royal, membre des Académies de Florence, Rouen, de l'Institut de Bologne.

« Le gouvernement, en reconnaissance de ses services, a accordé à Madame sa veuve une pension de mille francs. »

Désirant faire partie de l'Académie de Rouen, il lui envoya, en 1759, une dissertation latine, *de uteri ligamentis posterioribus*, etc. Admis à l'unanimité, il envoya, en 1760, à l'Académie un nouveau mémoire : *Sur la ligature du nerf dans l'opération de l'anévrysme*. Au reste, ses travaux se trouvent dans les mémoires de l'Académie de chirurgie, t. V, et dans le Précis de l'Académie de Rouen.

**P.** — De variis hæmorrhagiæ sistendæ methodis. — De labro leporino. — De labiorum cancero. — Dissertation sur l'encéphalocèle (1); sur les contre-coups de la tête; sur les abcès du foie, après les lésions de la tête; sur le rétrécissement de l'estomac, sur le squirrhe du pylore à la suite d'une chute sur l'épigastre, sur un dépôt à l'aine après la suppuration des poumons. — Une lettre à M. Lumy, sur la sensibilité du corps animal, 1760, in-8. — Il a traduit aussi avec Sue le 6e et le 7e volume des *Aphorismes* de chirurgie de Boerhaave. — Au Précis de l'Académie de Rouen : Haricot introduit dans la trachée artère. — De ligamentis uteri posterioribus teretibusque, 1758. — Sur la ligature du nerf, dans l'opération de l'anévrysme, 1759. — Sur un dépôt à l'aine droite, 1767.

**S.** — G. — L. — O. — Guiot, Le Moreri des Normands. — Précis de l'Acad. de Rouen, t. I à V. — Quérard, La France littér.

## GUENET (Antoine-Jean-Baptiste).

✱ 1740 (vers), ? à Rouen ou à Ry.
† ? ? Paris.

Docteur en médecine de la faculté de Paris, il y exerça la médecine.

(1) Seul mémoire imprimé, avec deux communications à l'Académie de Rouen. Au *Journal des Beaux-Arts*, juin 1770, se trouvent des fragments d'un discours prononcé à l'ouverture de son cours.

L'amitié autant que sa profession l'avaient intimement lié à plusieurs familles distinguées de l'ancienne noblesse. La Révolution le frappa dans ses plus chères affections, en lui enlevant ceux qui l'avaient honoré de leur confiance. Son âme ne put jamais s'habituer à des pertes aussi cruelles, il en parlait en toute occasion à ceux qui l'honoraient de sa confiance.

Ces souvenirs amers, qui l'obsédaient malgré lui, le jetèrent dans une mélancolie qui l'affecta singulièrement au moral, et cette mélancolie le conduisit au tombeau prématurément.

Doué d'assez de fortune pour vivre dans une honnête aisance, Guenet avait cessé de pratiquer la médecine plusieurs années avant sa mort.

**P.** — Instruction sur les maladies des enfants. Paris, Pierres, 1779, in-12°. — Éloge historique de Michel-Philippe Bouvard, docteur régent de la faculté de médecine de Paris. Paris, 1787, in-8°.

**S.** — G. — L. — F. — O. — Quérard, La France littér.

## LEROY (Alphonse-Louis-Vincent).

✱ 1741 ou 42, 23 août, Rouen.
† 1816, 15 janvier, Paris.

Il débuta par l'étude du droit, dans l'intention d'embrasser la profession d'avocat ; de ce faux départ, il conserva toujours quelque chose. On eût pu dire de lui : né pour être avocat. Esprit plus brillant que solide, il se laissa détourner, pour un moment, de l'étude du droit par la réputation de Lecat, et il s'arrêta définitivement à celle des sciences médicales.

Il fut reçu docteur régent de la faculté de médecine de Paris, et devint professeur de ladite École. Beaucoup d'esprit, vaste érudition, mais jugement faible, trop ami du paradoxe, tel nous apparaît Leroy ; toutes qualités précieuses pour un avocat, mais insuffisantes pour la science qui hait le paradoxe, et réclame surtout la droiture du jugement.

Leroy réunissait la crédulité à l'enthousiasme, et son manque de bon sens le portait souvent à soutenir des erreurs évidentes, ou à refuser son assentiment aux vérités les mieux démontrées. Il était remarquable par l'impatience, l'exagération et l'opiniâtreté qu'il

apportait dans les discussions. L'esprit de système nuisit souvent en lui au savoir le plus étendu, et fit même tort aux excellentes qualités de son cœur : car c'était le meilleur des hommes ; et l'on peut dire sans exagération que son âme était dévorée de l'amour du bien public.

Doué d'une élocution pure et facile, ayant en lui cette confiance qui éloigne la modestie, et porte à se produire sans hésitation, il parvint grâce en partie à cet ensemble d'heureuses dispositions, au professorat à l'École de Santé de Paris.

Ce n'est pas, avons-nous dit, et nous allons le voir, qu'il fût dépourvu d'instructîon, mais il n'avait ni la pratique étendue, ni le génie de Lauverjat et de Baudelocque. Avec plus de jugement et de calme dans l'esprit, il eût pu occuper une place honorable parmi les médecins de la fin du dernier siècle. Mais, privé de ces qualités fondamentales, il n'a rien produit qui puisse lui assurer une longue renommée. Aussi, malgré le nombre assez considérable de ses travaux, son nom est-il fort ignoré.

Sa fin fut tragique. Il habitait seul une maison située à l'extrémité d'un quartier isolé. Des misérables qu'on suppose avoir été à son service (d'autres disent que ce furent un ancien domestique et une servante récemment congédiés) et qui connaissaient ses habitudes, s'introduisirent chez lui pendant la nuit du 14 au 15 janvier 1816, le surprirent dans son sommeil, et l'assassinèrent pour le voler.

Il fut à l'École de Santé professeur d'accouchement et s'occupa spécialement des maladies des femmes et des enfants.

Il érigea en principe beaucoup trop absolu, que les substances animales, et, en particulier, la viande, constituent toujours les meilleurs aliments dont les plus jeunes enfants puissent faire usage ; il fut aussi un des adversaires les plus déclarés de la vaccine.

Il exagéra singulièrement l'importance de la symphyséotomie, dans certains cas d'accouchement ; mais ce fut néanmoins ce qui contribua le plus à le faire connaître. Mais, ici, Leroy ne fit que rendre publique et retracer les avantages d'une opération dont la découverte appartenait tout entière à Sigault, opération recon-

nue déjà possible deux siècles auparavant par Severin Pineau qui avait alors donné le conseil d'y recourir.

Leroy appartenait à la faculté de Paris avant la Révolution, et il s'était déjà signalé dans sa compagnie par l'abus du savoir et la singularité de son esprit. Il ne dut son admission aux nouvelles Écoles de médecine qu'à ce même travers, qui l'en auraient fait exclure dans des temps plus calmes. Aussi, pendant plus de vingt-deux années de professorat, Leroy n'a rien fait pour l'avancement de son art. Les élèves désertaient ses leçons ; ses collègues redoutaient ses controverses interminables, et son caractère désapprobateur des idées d'autrui. Nul d'entre eux n'a payé à sa cendre le tribut d'usage.

**P.** — Maladies des femmes et des enfants, avec un traité des accouchements, tiré des aphorismes de Boerhaave, commentés par Van Swieten, trad. et augm. de quelques notes et observations par M. A. L..., D. M. M. Paris, d'Houry, 1768, 2 vol. in-12. — Recherches sur les habillements des femmes et des enfants, avec examen de la manière dont il faut vêtir l'un et l'autre sexe. Paris, Le Boucher, 1772, in-12, 2 fr. 50. (Préceptes hygiéniques judicieux, suivis de considérations assez importantes sur les divers effets produits par les vêtements.) — Lettre sur la manière de terminer l'accouchement dans lequel le bras de l'enfant est sorti de la matrice, et examen de l'opinion du sieur Levret sur ce sujet. Paris, 1774, in-12. — Cette lettre est aussi insérée dans le Journal de médecine, mars 1774. — La pratique des accouchements, première partie, contenant l'histoire critique de la doctrine et de la pratique des principaux accouchements, qui ont paru depuis Hippocrate jusqu'à nos jours ; pour servir d'introduction à l'étude et à la pratique des accouchements. Paris, Leclerc, 1776, in-8°, 5 fr. — Cet ouvrage fut vivement attaqué dans un écrit ayant pour titre : Lettre d'un étudiant en chirurgie sur la pratique des accouchements de M. Leroy. (L'auteur anonyme était le chirurgien accoucheur Piet.) Leroy dont on avait peu ménagé la susceptibilité répondit par une brochure intitulée : M. Alphonse Leroy à son critique. Paris, 1776, in-8°. — Recherches historiques et pratiques sur la section de la symphyse du pubis, pratiquée pour suppléer à l'opération césarienne, le 2 octobre 1777, sur la femme Souchut. Paris, Leclerc, 1778, br. in-8°. — Observations et réflexions sur l'opération de la symphyse et les accouchements laborieux, 1780, in-8°. — Consultation chimico-légale sur la question : l'approche de certaines personnes nuit-elle à la fermentation des liqueurs ? Paris, Leclerc, 1780, in-8°. — Critique de l'art des accouchements de Baude

locque. Paris, 1781, in-12°. (Extrait de la Gazette de Santé.) — Essai sur l'histoire naturelle de la grossesse et de l'accouchement. Genève et Paris, 1787, in-8°. — A l'occasion d'un accouchement naturel, suivi du renversement de la matrice, Piet, Deleurye et Nourry accusèrent Leroy d'impéritie. Celui-ci justifia sa conduite, au reste, absolument correcte, dans la brochure suivante : Réponse de M. Alphonse Leroy à une imputation d'impéritie. Paris, 1787, in-8°. — Motifs et plan d'établissement dans l'hôpital de la Salpêtrière, d'un séminaire de médecins, pour l'enseignement des maladies des femmes et de la conservation des enfants ; présentés à l'Assemblée nationale. Paris, 1790, in-8°. — L'enfant qui naît à cinq mois peut-il conserver la vie ? Question médico-légale, dans laquelle on expose quelques lois de la nature propres à donner quelques éclaircissements sur ce qu'est la vie. Paris, 1790, in-4°. — De la nutrition et de son influence sur la forme et la fécondité des animaux sauvages et domestiques ; avec un mémoire de l'influence de la lumière sur l'économie animale. Paris, 1798, in-8°. Dans cet écrit dont une partie est consignée dans les mémoires de la Société médicale d'émulation, l'auteur essaie de prouver que les nourritures animales sont plus substantielles et plus économiques que les nourritures végétales, et que le cochon surtout forme l'aliment le plus convenable aux hommes qui travaillent. — Leçons sur les pertes de sang pendant la grossesse, lors et à la suite de l'accouchement ; sur les fausses couches et toutes les hémorrhagies, recueillies par Lobstein. Strasbourg, Levrault, et Paris, Méquignon aîné, an IX (1801), in-8° de 104 pages, 1 fr. 50. Nouvelle édit. augm. Paris, le même, G. Baillière, 1803, in-8°, 2 fr. 25. — Manuel des goutteux et des rhumatiques : recueil des principaux remèdes rationnels, empiriques, curatifs et préservatifs de ces maladies, Paris, 1803, in-8°. Seconde édition. Paris, Méquignon aîné, G. Baillière, 1805, in-8°, 2 fr. 50, augmentée de la traduction de l'ouvrage du docteur Tavarès : sur un art nouveau de guérir les paroxysmes de la goutte, et de la preuve qu'elle siège primitivement dans les nerfs dont l'état social modifie l'organisation et la sensibilité. — Médecine maternelle, ou l'art d'élever et de conserver les enfants. Paris, J.-B. Baillière, 1803, in-8°. — Manuel de la saignée, utilité de celle du pied ; danger de celle du bras ; principes et moyens pour la rendre toujours salutaire, et pour employer les sangsues ; ouvrage d'une utilité domestique, avec des notes et des observations sur la vie et le système sanguin. Brest et Paris, F. Buisson, 1807, in-12, 2 fr. 50. — De la conservation des femmes, ouvrage utile à la population. Paris, Méquignon aîné, 1811, in-8° de 80 pages. — De la contagion régnante sur l'homme, sur les vaches et les bœufs ; de ces moyens préservatifs et curatifs, avec des considérations sur les causes des maladies funestes à la suite des armées. Aperçu de l'avantage que peuvent offrir les abattoirs pour

l'administration et la santé des substances animales avec un supplément. Paris, l'auteur, Méquignon père, 1815, in-8°, 3 fr. 50.

Leroy a écrit plusieurs mémoires, dans divers périodiques, et seulement une lettre sur les *propriétés médicinales du phosphore* insérée dans le premier volume des Mémoires de la Société médicale d'émulation de Paris.

**S.** — G. — L. — O. — B. U. M. — B. M. E. — B. M. P. — Biogr. des contemp. — Quérard, La France littér. — Journal de Rouen, 18 janvier 1816.

## CISZEVILLE ou CIZEVILLE ou CISCEVILLE.

✱ 1745 ...?... Forges-les-Eaux.
† 1807, 29 décembre, Forges-les-Eaux.

Issu d'une ancienne famille qui avait des propriétés dans l'arrondissement de Neufchâtel, Ciszeville revint y exerçer l'art de guérir, en 1768, sur les pressantes instances de sa mère, après avoir étudié sous Lecat dont il avait été l'élève pendant trente-huit mois, et dont il mérita constamment l'estime par son zèle et par son application. Il termina ses études à l'université de Caen.

Sur le conseil de Lecat, il concourut, à l'âge de 20 ans, pour la place d'aide-major, dans les mousquetaires noirs, et l'emporta sur ses concurrents. Il profita de cette place qui le fixait à Paris, pour suivre divers cours, et notamment celui de Vicq d'Azyr (de Valognes, Manche).

C'est ainsi qu'il se prépara à l'exercice de la médecine dans son pays, où il se distingua par une pratique éclairée, au jugement de Le Pecq (né à Caen), qui fait mention des talents de Ciszeville, dans un ouvrage sur les épidémies de Normandie.

M. Beugnot, alors préfet du département de la Seine-Inférieure, également confiant dans son savoir lui fit donner le titre de médecin impérial pour les traitements des épidémies dans l'arrondissement de Neufchâtel.

La Société de médecine de Paris le compta parmi ses membres.

Ciszeville, médecin à Forges-les-Eaux, président de la Société médicale et d'émulation de la ville de Neufchâtel, correspondant

des Sociétés libres et d'émulation de Rouen, Tours, etc., a laissé deux ouvrages :

**P.**—Description des emplacements qu'il faut choisir de préférence pour la construction des laiteries; suivi de l'énumération des signes auxquels on reconnaît si une vache sera bonne laitière. Rouen, an X (1802).

Ce petit écrit fut très utile aux habitants d'un département où la fabrication du beurre et du fromage forme une branche importante de l'industrie rurale.

Statistique de Forges-les-Eaux. Rouen, an XIII, 1805.

« Indiquer, dit-il, les causes de l'accroissement de Forges, et celles de sa décadence, faire connaître les moyens de lui restituer sa splendeur passée, fournir à ses habitants le moyen d'accroître leur fortune, en augmentant les revenus de l'État, rendre aux étrangers le séjour des Eaux plus agréable et plus salubre, contribuer autant qu'il est en moi au bonheur de ceux qui m'ont vu naître, c'est m'acquitter tout à la fois envers ma patrie, mes concitoyens et les étrangers qui nous honorent de leur présence dans la saison des Eaux. »

Ciszeville donne des détails curieux sur les eaux minérales de Forges, confondues depuis l'an 1447, avec les eaux de l'étang d'Andelle, et divisées, en 1632, en trois sources, la Royale, la Reinette et la Cardinale.

Il signale cette particularité observée dans la Reinette.

« Chaque fois, dit Ciszeville, qu'il doit arriver quelques orages ou quelques changements de temps, soit qu'il passe de l'humide au sec, ou du sec à l'humide, un jour ou deux d'avance, cette source, dont l'eau est très limpide, devient trouble, jaune et bourbeuse, au point qu'elle en est très dégoûtante à l'œil, comme aussi à la première heure après le lever du soleil et celle après son coucher ; elle charie une plus grande quantité de flocons jaunâtres, qui, desséchés, sont attirables par l'aimant.

« Ce phénomène, ajoute-t-il, est d'autant plus surprenant que les deux autres sources qui en sont très voisines, n'en participent en aucune manière. »

**S.** — G. — L. — F. — O. — Précis de l'Acad. de Rouen, 1804.

## NICOLLE.

✱ Vers 1745 ...?... Rouen.
† ? ? Aux Antilles.

Fils d'un chirurgien établi dans la paroisse de St-Maclou, il montra de bonne heure d'heureuses dispositions pour la profession de son père, et obtint pendant ses études de 1764 à 1766 les premiers prix d'anatomie et de chirurgie.

Il s'embarqua à St-Domingue ; et ne tarda pas à être nommé chirurgien en chef de l'hôpital de cette ville. Il était parvenu à amasser en peu d'années une belle fortune, lorsqu'il se prit de querelle avec un gentilhomme français, et se battit en duel avec son adversaire et le tua.

M. de Miroménil, alors garde des sceaux en France, était parent de ce jeune homme. La famille de celui-ci mit tout en œuvre pour faire poursuivre Nicolle. Averti à temps du danger qui le menaçait celui-ci quitta St-Domingue et se réfugia dans une autre partie des Antilles, où il continua à jouir d'une réputation méritée ; mais il ne put obtenir l'autorisation de rentrer en France.

**S.** — O. — L. — Ad. Pasquier, B. Mss.

## BODIN ou BAUDIN (Juste).

✱ 1746 ou 1749...?... Neufchâtel.
† 1817, 17 juin, Paris.

Élevé à Rouen où il reçut de Lecat et de L'Echevin les premières notions de son art, Bodin avait été reçu docteur de la faculté de Caen.

Il fut à Paris un chirurgien et un accoucheur distingué, et comme tel, a droit à notre intérêt. Il avait été membre de l'ancien collège et de l'Académie de chirurgie.

Praticien habile, il joignait à une éducation peu commune, une tournure d'esprit originale et piquante ; à une vertu rigide un cœur sensible et bienfaisant.

**P.** — De abscissa lingua (thèse pour la licence). — Traité de l'opération césarienne. Ms.
**S.** — O. — Éloge par Murat.

**THILLAYE (Jean-Baptiste-Jacques).**

✱ 1752, 2 août, Rouen.
† 1822, 22 mars, Paris.

Nicolas Thillaye, né près de Lisieux, en 1709, mécanicien distingué avec privilège du roi pour la construction des pompes à incendie, eut trois fils, Noël Vincent, mécanicien et mathématicien, Jacques-François-René, minéralogiste et botaniste, et Jean-Baptiste-Jacques, chirurgien. Si ce dernier laissa après lui un nom plus illustre, ses frères furent aussi des savants distingués.

Jean fit ses humanités à Rouen, et apprit avec David et Lecat les éléments d'un art où il devait un jour devenir maître à son tour.

Après avoir obtenu au concours la place de premier élève à l'Hôtel-Dieu de Rouen, il vint à Paris, prétextant du désir d'entrer dans un ordre religieux parce que son père chargé d'une nombreuse famille ne se croyait pas en état de pourvoir à ses besoins dans la capitale. Thillaye devint alors l'un des élèves assidus de Moreau, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, il se fit remarquer dans plusieurs concours. Il obtint d'abord l'un des premiers prix que l'on décernait à l'ancienne école pratique, puis l'une des places de prévôt de cette école. Il échoua en disputant la place de gagnant maîtrise à l'hôpital de la Charité, mais il ne lui manqua pour assurer son succès que d'être élève de l'école de Paris. Tenon remarqua les heureuses dispositions de Thillaye, et l'associa à ses travaux anatomiques.

Son acte inaugural, pour son admission aux écoles de chirurgie, fut une dissertation sur l'*Anévrysme de l'artère poplitée*, qu'il soutint en 1784, sous la présidence de Bottentuit ; Thillaye se révéla excellent anatomiste et habile observateur.

A dater de cette époque, Thillaye prit rang parmi les maîtres. Il possédait, en effet, des connaissances exactes et étendues sur l'art de guérir.

Lorsqu'après la tourmente révolutionnaire on créa l'École de santé Thillaye fut nommé conservateur des cabinets de cet établissement, et membre de la commission temporaire des arts, pour l'anatomie avec Fragonard, Vicq d'Azyr, Corvisart et Portal.

Par ses soins furent formées les premières collections de la fa-

culté de médecine de Paris. Bientôt après, il eut un emploi plus en rapport avec ses études, et fut nommé professeur de matière médicale et de médecine opératoire.

Par son zèle, son incessante activité, par son heureuse mémoire qui lui présentait si fidèlement ce qu'il avait reçu de ses lectures, et lui permettait ainsi d'improviser presque des leçons, méthodiques et bien faites, sur presque toutes les branches de l'art de guérir, il rendit les plus grands services à l'école et à ses collègues.

Pendant deux ans il suppléa à l'hospice de perfectionnement le professeur Ant. Dubois, lors de son voyage en Égypte, et son habileté comme anatomiste et comme chirurgien ne contribua pas peu sans doute à le faire nommer chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Antoine.

Thillaye n'a publié qu'un seul ouvrage important : Traité des bandages et appareils, qu'il composa pendant la longue captivité qu'il eut à subir, en plusieurs fois, dans les temps affreux de 93 « où vouloir le bien et le faire était un crime ».

**P.** — Description d'une singularité de ciguë : Journal d'hist. natur., t. I, imprimé en 1792. — Traité des bandages et appareils. Paris, Viller, 1798, in-8 ; *ibid.*, 1808, in-8 ; 3 édit., revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, Crochard, 1815, in-8, avec planches, 6 fr. 50. — Traduction des éléments d'électricité et de galvanisme de Singer. Paris, 1816, in-8. — Plus un grand nombre d'observations, de mémoires, de rapports insérés dans les bulletins de l'ancienne faculté de médecine.

**S.** — L. — F. — O. — B. M. E. — B. M. P. — B. U. M. Quérard, La France littér. — Précis de l'Acad. de Rouen, 1814. (Éloge par Vitalis.)

## HARDY (Antoine-François).

✱ 1756 ...?... Rouen.
† 1823, 25 novembre, Paris.

Avec Hardy nous allons inaugurer l'ère des médecins politiques. Le XIX^e siècle laissera au biographes futurs une ample moisson. Autrefois, chacun à son métier vaquait libre et tout entier, aujourd'hui nous avons changé tout cela.

Donc, Hardy, avant la Révolution « était un médecin fort actif, et fort répandu, mais n'avait cependant réussi à se former qu'une médiocre clientèle ». Il faisait alors un cours de chimie et d'his-

toire naturelle, et fut reçu membre correspondant de la Société de médecine de Paris.

Il s'enthousiasma pour les nouvelles doctrines, et fut nommé en septembre 1792, par le département de la Seine-Inférieure, député à la Convention nationale, où il vota la détention de Louis XVI, et son bannissement à la paix, et demanda le sursis à l'exécution. Il avait auparavant demandé l'appel au peuple, s'il y avait condamnation à mort ; et, il le rejetait, si l'assemblée ne prononçait contre le roi que les dispositions portées par l'acte constitutionnel.

Cet acte de sa part prouve sa modération, et il se rangea avec les modérés contre Robespierre. Il fut du nombre des girondins que Rousselin, orateur des sections, vint dénoncer à la barre de la Convention, dans la séance du 15 avril 1793, et qui furent décrétés d'accusation le 28 juillet suivant. Hardy parvint à se soustraire aux poursuites dirigées contre lui, et le décret fut rapporté après la chute de la Montagne.

Il rentra dans cette assemblée le 18 ventôse an III (8 mars, 1795). Il se fit remarquer parmi les plus exaltés thermidoriens. Il apportait dans les discussions un emportement qui nuisait au triomphe de ses idées. A défaut de talent oratoire, il prêtait son zèle et ses poumons.

Il demanda la mise hors la loi de Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrère, membres de l'ancien comité du Salut public, et reprocha injustement à Robert Lindet d'avoir organisé la boucherie de Robespierre. Il ne pouvait lui pardonner d'avoir fait l'éloge de la révolution du 31 mai qui avait décidé de sa proscription.

Lors de la disette de 1795, il proposa de déclarer propriété nationale toute la récolte prochaine, et de décréter la peine de mort contre quiconque refuserait d'échanger des grains contre des assignats. Cette proposition ridicule fut repoussée.

Lors de la discussion des articles constitutionnels sur les colonies, il demanda une autre dénomination pour le territoire de Saint-Domingue, se fondant sur ce que saint Dominique avait créé le tribunal de l'inquisition, et qu'on ne devait pas « laisser à cette île le nom du plus grand scélérat qui ait jamais existé ».

A la séance du 30 août, il s'éleva contre l'agiotage et voulait « faire rendre gorge aux agioteurs ». Toutes les républiques, en France, se ressemblent.

Entré au Comité de sûreté générale, il assura par ses mesures violentes le triomphe de la Convention, 13 vendémiaire (5 octobre 1795), se déclara contre les sections et fit suspendre leur permanence.

Réélu au conseil des Cinq-Cents, il se déclara avec véhémence contre le parti dit de *Clichy* ou des Royalistes, et fut un des plus zélés défenseurs du Directoire.

Il s'opposa à toute amnistie en faveur des prêtres réfractaires, et déclara qu'il aimerait mieux amnistier l'armée de Condé.

Le 17 février 1797, donnant son avis dans une discussion sur la presse, il dit « que l'Europe monarchiste coalisée ne pouvant vaincre la République française par la force des armes, espérait parvenir à la contre-révolution, en égarant l'opinion publique, et en l'entraînant dans de tels excès qu'on eût honte désormais du mode de gouvernement sous lequel ils avaient été commis ».

Le 17 février 1797, il exposa les menées secrètes qui se tramaient contre la république. Toutes ces manœuvres, dit-il, coïncident avec les instructions données par Louis XVIII. Plusieurs députés qu'il désigna réclamèrent avec force. Peut-on, leur dit-il, se défendre de quelques alarmes, quand on remarque la série d'actions, de discours et de menées en faveur des émigrés, de leurs parents et de leurs complices les prêtres réfractaires.

Hardy défendit Bailleul dénoncé par Duprat, pour son pamphlet au conseil des Cinq-Cents, disant de nouveau qu'il existait une faction qui voulait détruire la république.

Au 18 fructidor an V (4 septembre 1797), il fit rayer Tarbé de l'Yonne, de la liste des déportés ; mais il y fit inscrire le journaliste Hubert son compatriote qui échappa à ses poursuites.

Il dénonça ensuite l'état-major de la garde nationale de Rouen, comme vendu à l'homme de *Blackenburg* (Louis XVIII).

Nommé successivement secrétaire et président de l'assemblée, il se déclara le 18 floréal (7 mai 1798) en faveur du système scissionnaire établi par le Directoire pour éloigner les ultra-républicains

du corps législatif. Il convint que ce système attentait à la liberté des élections ; mais, ajoutait-il, « dans certaines urgences, la liberté doit s'effacer devant le péril général ».

A l'expiration de ses fonctions (mai 1798) il fut réélu par le département de la Seine-Inférieure. On le vit aussitôt demander le prorogation de la loi compressive de la presse.

En décembre 1799 il proposa une organisation pour les écoles de médecine.

Par un changement d'opinion inattendu, Hardy applaudit au coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799) et fut nommé membre du nouveau corps législatif, où il siégea jusqu'en 1802. Il devint directeur des droits réunis, emploi qu'il perdit après la Restauration.

Il voulut alors reprendre la pratique médicale, mais l'âge et d'autres habitudes lui avaient fait perdre le peu d'aptitude qu'il y avait eue. Se croyant toujours au sein de la Convention ou dans un club, il semblait être encore à la tribune auprès de ses malades.

Ce fut un honnête (?) conventionnel, sans portée politique, comme sans convictions. Type de cette classe moyenne jalouse et ambitieuse qui, pour arriver au pouvoir, accepta toutes les compromissions, jusqu'à celle de saluer le pouvoir qui ne les rejette pas de son sein. On chercherait en vain les convictions d'un tel homme. C'est un type, ai-je dit en commençant, qui abonde parmi nos législateurs modernes.

**P.** — Questio medica : An febris miliaris nostras sit essentialis et distincta à cæteris febribus exanthematicis, et quomodo pertractanda ? (pro agregatione discutanda). Rouen, Seyer, 1778, in-4°. — Expériences sur les cidres, les poirés et les bières. — Sur les falsifications de ces boissons, etc., présentées et lues à l'Acad. de Rouen, aux séances particulières, avril et mai 1785. Rouen, P. Seyer, 1785, in-4° de 96 p.

**S.** — O. — L. — F. — N. B. G. — B. U. M.

Le Moniteur universel, an 1793, n° 363 ; an I, n^os 26, 108 ; an II, n° 277 ; an III, n^os 89, 216, 246, 254, 265, 324, 349, 350, 353 ; an IV, n^os 9, 15, 26, 56, 103, 130, 152, 238, 296 ; an V, n^os 44, 80, 87, 122, 148, 158, 168, 180, 205, 247, 253, 343, 354 ; an VI, n^os, 18, 110, 156, 219, 227, 260, 340 ; an VII, n^os 63, 314. — Biographie moderne, 1803. — Petite biographie conventionnelle. — Biographie moderne, 1815. — Galerie historique des contemporains, 1819. — Arnault, Jay, Jouy, et Haraices,

Biogr. nouv. des contemporains, 1823. — Abbé Lioth, Conventionnels de la Seine-inférieure.

## THILLAYE (J.-S.)

✱ 17.. ? Rouen.
† 1813, novembre, Dresde.

Rouen fut le témoin de ses premiers et brillants succès dans la carrière des sciences médicales. Dans le concours qui eut lieu en 1804, à l'école centrale de Rouen, le jury lui décerna d'une voix unanime, les trois premiers prix de chimie minérale, végétale et animale.

Entraîné par son goût vers l'étude de la médecine, il ne quitta sa ville natale que pour acquérir, sous les plus habiles maîtres de la capitale, les connaissances nécessaires à l'art sublime de guérir. Là, il eut le chagrin de perdre son frère aîné, Antoine Thillaye, âgé de 24 ans, qui promettait aussi de suivre les glorieuses traditions des Thillaye.

De retour à Rouen après avoir subi honorablement les épreuves du doctorat, Thillaye se reposait de l'exercice de la profession en cultivant la botanique et l'entomologie. Il s'occupait aussi avec un zèle éclairé de la physiologie animale, et présenta sur ce sujet plusieurs mémoires à l'Académie de Rouen.

Déjà il était parvenu à gagner la confiance d'un assez grand nombre de ses concitoyens lorsque les besoins de notre armée l'appelèrent au service des hôpitaux militaires.

Avant de se rendre à son poste, il avait eu le soin de faire remettre à l'Académie ses *Recherches pathologiques sur la sécrétion des gaz dans les végétaux et les animaux; et deux observations sur une catalepsie compliquée.*

Ces deux mémoires furent favorablement accueillis ; et Thillaye fut associé aux travaux de l'Académie en qualité de membre non résidant.

Arrivé à Erfurt, il se donna tout entier à l'exercice de ses nouvelles et pénibles fonctions. Les soins assidus qu'il donnait aux malades ne tardèrent pas à altérer sa santé, et quoique déjà il portât dans son sein le germe de la maladie à laquelle il a suc-

combé, et malgré même les représentations de ses chefs, son zèle le détermina à se rendre à Dresde, nouveau poste qui lui avait été assigné, et où il termina sa carrière en novembre 1813.

Thillaye se distingua non seulemant par ses talents et son ardent amour de l'étude, mais encore par ses qualités morales. Il donna généreusement ses soins aux indigents, et j'en ai moi-même, dit Vitalis, recommandé, plus d'une fois, et toujours avec un égal succès, à son active bienfaisance.

Thillaye était correspondant de la Faculté de médecine de Paris, de l'Athénée des arts de la même ville, de l'Académie des sciences de Caen, de la Société médicale du département de l'Eure, membre de la Société anatomique et médicale d'instruction de Paris.

**S.** — O. — Précis de l'Acad. de Rouen, 1814. Éloge par Vitalis.

## LAMAUVE (Louis-César).

✶ 1762, 19 août, Vittefleur-en-Caux, près de Cany.
† 1821, 3 août, Rouen.

Ses parents étaient d'honnêtes cultivateurs qui lui firent donner, sous leurs yeux, les premiers éléments de l'instruction. Le destinant à l'état ecclésiastique, ils l'envoyèrent à Rouen, au séminaire de St-Nicaise. Un jour, il lui tomba sous la main un livre d'anatomie, il le parcourut avec ardeur ; et, de ce moment, il se sentit un goût décidé pour la chirurgie. Il suivit donc les cours, et entra ensuite, comme élève, à l'Hôtel-Dieu de Rouen.

David était alors chirurgien en chef de cet hôpital, Lamauve sut profiter des leçons d'un tel maître ; et, en l'année 1784, il remporta trois des prix que l'Académie de Rouen distribuait annuellement aux jeunes gens qui étudiaient la chirurgie.

Il se rendit ensuite à Paris, s'attacha surtout aux leçons de Desault, et dut à son travail et à ses talents d'être nommé prévôt d'anatomie à l'école pratique établie dans le sein de l'Académie royale de chirurgie.

A la fin de l'année 1788, la ville de Rouen perdit L'Eschevin, qui, pendant trente années, avait exercé la chirurgie à l'hôpital général. Lamauve revint de Paris, et se mit sur les rangs. Ses

talents bien connus lui avaient valu les suffrages de MM. les administrateurs, mais le collège des chirurgiens de Rouen revendiqua le droit qu'il avait de nommer le chirurgien de cet hôpital. M. Maury qui avait été l'élève et l'ami de L'Eschevin fut préféré à Lamauve. Il retourna à Paris, et en l'année 1791, il se fit recevoir docteur en l'université de Reims. En 1792, il partit pour l'armée du Nord, en qualité de chirurgien major.

Il fut ensuite nommé chirurgien en chef de l'hôpital de Valenciennes. Ce fut dans cet hôpital qu'il fut atteint du typhus. Sa convalescence fut longue, difficile, et sa santé resta ébranlée.

Il quitta alors le service des hôpitaux militaires, et revint à Rouen dans le printemps de l'année 1796, et s'y fixa définitivement.

Il donna tous les jours des consultations gratuites aux indigents, et fit en même temps des cours publics d'anatomie, de chirurgie et d'accouchements.

Plein d'ardeur pour le progrès des sciences médicales, rien ne l'arrêtait. Combien de fois n'a-t-il pas préféré à des visites lucratives, même dans les dernières années de sa vie, des visites tout à fait gratuites, mais qui avaient pour but de faire des recherches d'anatomie pathologique, ou de reconnaître une maladie sur la nature de laquelle les opinions étaient partagées.

Que de fois aussi lorsqu'il s'apercevait que les malades ne pouvaient se procurer des remèdes, il les leur fournissait à ses frais.

En 1805, l'Académie de Rouen qui, vingt ans auparavant, avait couronné ses premiers succès, l'admit dans son sein.

Son amour pour la science, son zèle confirmé par une longue pratique lui valurent, en 1815, de remplacer M. Maury. Mais, sa santé était déjà altérée, et le surcroît de travail qu'il trouva à l'hôpital général ne contribua pas à la rendre meilleure. Il croyait néanmoins si peu que les accidents graves qu'il avait éprouvés depuis deux ans, dussent avoir une issue funeste que, le 2 août il promit d'aller à une consultation pour le lendemain, mais ce lendemain devait être le dernier jour de sa vie.

Un hospice fondé par lui à Rouen pour les protestants perpétuera son souvenir.

**P.** — Mémoire sur la cure d'un cancer à l'œil, sur les paupières du

côté droit, 1801. — Histoire de la médecine clinique depuis son origine jusqu'à nos jours de P.-A.-O. Mahon, publiée par Lamauve, suivie de : — Manière de traiter les maladies syphilitiques dans les femmes enceintes, dans les enfants nouveau-nés et dans les nourrices. Paris, 1804, in-8°. — Nouveau procédé pour détruire les polypes (*in* Annales cliniques de la Société de médecine de Montpellier, 1806). Lamauve vante le tamponnement des fosses nasales, comme bien supérieur à la ligature, à l'arrachement, et à la cautérisation ?? — Sur les dangers d'ouvrir l'artère épigastrique dans l'opération de la hernie inguinale (*in* Mém. de la Soc. libre d'émulation de Rouen). — De l'influence de l'imagination des mères sur le produit de la conception (même recueil). Lamauve déclare qu'il est absurde de supposer que les modifications qui en résultent puissent jamais emprunter quelques-uns des caractères de la cause perturbatrice.

**S.** — G. — L. — F. — O. — B. U. M. — Société libre d'émulation de Rouen. — Précis de l'Acad. de Rouen, 1821. Éloge par le Dr Le Prevost. — Lycée de Rouen.

## PLAINPEL . . . . .

| | | |
|---|---|---|
| ✱ Vers 1757 | | Havre. |
| † | ? | ? |

Ce médecin écrit une lettre à Le Cat pour lui faire savoir que mandé près d'un malade tourmenté de colique, il constata après lui avoir ordonné « une purgation composée de demi-once de tablettes de diacarthami, et autant de sel d'epsum, une quantité considérable de sauterelles de diverses couleurs. On en distinguait facilement toutes les parties. Leur longueur était d'environ un pouce, il y en avait cependant de plus ou moins grandes. Elles étaient mortes, et avaient les ailes ouvertes.

« Le patient se promenant dans les marais aux environs de la citadelle y cueillit une espèce de poirée blanche dont il mangea plusieurs feuilles crues.

« Il se trouvait probablement sur les feuilles que le malade avait mangées crues des œufs de ces insectes que la chaleur des intestins avait fait éclore (??).

« Je joins ici, Monsieur, deux de ces sauterelles qui me sont restées; elles ont diminué de grandeur en séchant. »

**S.** — Précis de l'Académie de Rouen, 1751 à 1760. *Rouen.*

## LABARBE (Joseph-Martin-Marie).

✳ 17.., ? , Cauville-en-Caux.
† 1815, ? , Rouen.

Reçu docteur en médecine. Il voulut donner à Rouen des cours publics de chirurgie et d'anatomie ; mais, il n'obtint point l'agrément de ses confrères, qui lui en firent signifier la fermeture par arrêt du bailliage. Singulier arrêt, et il est regrettable que ses biographes aient oublié d'en mentionner le motif ! quel put-il être, en effet ?

Il fut nommé médecin des prisons de Rouen, et reçu membre de la Société libre d'émulation de Rouen à laquelle il donna lecture de quelques travaux :

**P.** — Observations sur un fœtus monstrueux trouvé dans le corps d'un jeune homme après sa mort. — Traité des causes de l'insalubrité dans les prisons.

**S.** — G. — L. — O. — A. Pasquier. Biog. Mss. — Société libre d'émulation de Rouen.

## GODEFROY (Nicolas-Pierre-Amable).

✳ 1768, 14 octobre, Rouen.
† 1833, 16 décembre, Rouen.

Ce médecin distingué suivit pendant quelque temps les armées, en qualité d'aide-major. Il revint ensuite à Rouen, et s'y fit une brillante situation due à son savoir et à son expérience. Il fut pendant trente ans l'un des membres les plus zélés et les plus assidus de l'Académie de Rouen, y fit de nombreuses communications dont quelques-unes fort remarquables, et de très nombreux rapports sur des travaux de médecine envoyés à l'Académie par des membres correspondants.

Le lecteur nous saura gré je pense de résumer deux de ses plus intéressantes communications.

*Essai sur la médecine morale.* — Tous les âges, dit-il, réclament ici les soins du médecin. Si la mère ne peut nourrir l'enfant qui lui doit le jour, le médecin doit veiller à ce que la nourrice réunisse les qualités morales aux qualités physiques, « il faut

qu'elle soit vive et gaie, qu'elle n'ait que des passions douces et aimantes ; avec son lait l'enfant sucera ses goûts, son caractère... que tout ce qui l'environne respire la paix et le bonheur... Déjà le nourrisson essaie ses premiers pas et sourit à sa nourrice. Dans cet enfant sain et robuste qui ne devine l'homme qui sera quelque jour la lumière, le soutien de son pays. Une belle aurore manque rarement d'être le présage d'un beau jour.

« L'adolescent échappé aux dangers de la puberté, entre dans le monde comme on nous peint l'arrivée du printemps. La légèreté, l'inconstance caractérisent l'adulte. Si ses passions sont vives, elles sont courtes et passagères. Le chemin de la vie s'offre à lui semé de fleurs et se prolonge à ses yeux enchantés dans un riant lointain. Cet âge est celui des illusions charmantes, disons mieux, celui du bonheur. Sans regrets sur le passé, sans inquiétude sur l'avenir, heureux du présent, si l'homme pouvait jeter l'ancre dans le fleuve de la vie, c'est bien là qu'il voudrait s'arrêter. »

« L'âge viril est celui des orages. Au moral comme au physique, c'est celui des maladies les plus violentes. C'est ici par conséquent que le médecin doit redoubler de zèle et d'attention. Appelé près de l'être souffrant, qu'il pénètre adroitement dans son cœur et qu'il s'en rende le maître, mais sensible et bon qu'il commande avec douceur et fasse aimer son empire. Maître du siège des passions, qu'il les observe, règle et dirige leur marche. Si, dans leurs funestes écarts, elles échappent à sa main trop faible, qu'il sache les opposer l'une à l'autre, et, par ce choc réciproque, affaiblir et dompter leur violence...

« Du moins, voisin du terme, le vieillard pourra s'abandonner au courant qui l'entraîne, et arriver tranquillement au port. Vain espoir, ce vieillard, si sage dans un âge moins avancé, cède aujourd'hui aux moindres mouvements de la frayeur. L'idée de la mort le poursuit sans cesse. Le son de la cloche funèbre qui a frappé son oreille, retentit douloureusement au fond de son cœur. Pour peu que sa santé soit altérée, la crainte vient assiéger son imagination effrayée. Il n'a plus rien à attendre des ressources de l'art, il s'imagine toucher à son dernier moment.

« Que le médecin, avec le ton d'une modeste assurance, s'attache

à dissiper les inquiétudes de son malade, à ranimer son courage et à rappeler l'espérance prête à s'échapper de son cœur, qu'il se montre calme et qu'il oppose un visage tranquille à l'orage qui se prépare. Combien il en coûte, dit-il, d'enchaîner les mouvements de son cœur, d'affecter un air serein lorsque tout commande l'inquiétude et la douleur !.... Le danger devient-il pressant ? le médecin fera choix d'un parent, d'un ami, auquel il dévoilera la vérité, et qui se chargera de présenter au moribond le ministre des autels qui doit l'assister dans ses derniers moments. Qu'elle est belle, qu'elle est consolante, dit Godefroy, cette idée qui ouvre au mourant les portes de l'éternité. Le médecin applaudira à l'acte pieux qui rapproche le malade de son Dieu ; mais il soutiendra, il rassurera l'infortuné jusqu'au dernier moment. Tel on vous peint l'espérance, souriant à l'homme mourant, le soutenant encore d'une main amie, lorsqu'il est à moitié descendu dans la tombe, et ne le quittant que lorsque son œil est fermé à la lumière. »

En 1808, Godefroy envoie à la Société libre des sciences physiques et médicales de Liège un mémoire sur la question suivante qu'elle avait proposée :

Déterminer quelle est l'influence des passions sur la production des maladies.

« Les passions, dit Godefroy, sont à l'âme ce que l'exercice est au corps. L'exercice entretient la souplesse et le jeu des articulations, hâte, dans leurs cours les divers fluides, soutient, augmente l'action musculaire, et, par cet heureux concours maintient la vie. Les passions échauffent, pénètrent, agitent notre cœur, et y développent le germe des talents et des vertus... Mais, trop souvent aussi les passions exaltées brûlent et dévorent le sein que, naguère, elles pénétraient d'une chaleur vivifiante, et entraînent à leur suite les maladies et la mort. »

Dans la première partie de son mémoire, l'auteur, s'appuyant sur l'histoire des différents peuples, fait voir que la production des maladies a toujours été en raison des progrès des lumières, du perfectionnement des arts, et, par conséquent, du développement des passions.

Après avoir parcouru rapidement l'histoire, notre confrère s'arrête sur les dernières pages de la monarchie, et les premières de la révolution française.

« Sous le règne de Louis-le-Grand, toutes les passions filles du repos et de la félicité, avaient établi leur séjour à la Cour, et Versailles était devenu l'Élysée de l'Europe. L'encens fumait de toutes part, à la Cour du grand roi ; sur l'autel des passions, Paris et toutes les villes du royaume suivaient l'exemple du monarque, des spectacles s'ouvrirent dans la capitale et dans les principales villes de France. Le peuple y courut en foule. Il éprouva des sensations qui lui avaient été jusqu'alors inconnues, et se surprit versant des pleurs trop réels sur des malheurs imaginaires. Il ressentit bientôt tous les maux que produit une sensibilité exaltée, et, dès lors, on connut l'influence des passions sur la production des maladies, et surtout des maladies nerveuses.

« Mais le trône de Louis s'ébranle et s'écroule, et la France, agitée jusque dans ses fondements, f ait craindre pour sa ruine....

.... On vit se multiplier alors les fièvres ataxiques adynamiques, les affections scorbutiques, les lésions du cœur, les névroses et les vésanies. »

Au tableau des cours et des grandes villes, Godefroy oppose la vue d'un site paisible, où, loin des cités, à l'abri des passions tumultueuses, riche des fruits d'innocence et de joie, l'homme coule des jours purs et sereins, sous un ciel presque sans nuage.

« C'est chez le bon peuple savoyard que je rencontrai, dit-il, cette terre fortunée. Au pied des Alpes, sur le bord de l'Isère, est un modeste village, séjour de la paix et du bonheur.... Pendant six mois, j'ai habité cette terre bénie du ciel. Je n'y ai vu aucune maladie produite par une affection morale et très peu de maladies sporadiques... C'est que les passions douces et aimantes, qui germent en ce lieu comme dans leur sol natal, y répandent autour d'elles leur douce sérénité ; le chagrin lui-même, s'il ose s'en rapprocher quelquefois, y est mêlé d'un sentiment qui en tempère l'amertume. »

Après avoir ainsi traité synthétiquemment son sujet, Godefroy

le considère ensuite sur des rapports analytiques commandés par la nature de la question.

Pour qu'une analyse soit ici profitable et possible, il faudrait établir une bonne classification des passions. A son défaut, on doit se borner à demander quels sont les rapports particuliers qui existent entre certaines affections de l'âme et la naissance de certaines affections physiques.

L'auteur essaie de répondre à la question, en suivant quelques passions dans leur marche, en étudiant leurs effets particuliers, et leur influence dans la production de certaines maladies.

Godefroy étudie le tableau affligeant des maux cruels qu'enfante la passion de l'amour. « L'amour, dit-il, qui devrait être le consolateur, le réparateur du genre humain, n'en est plus, au sein de nos sociétés, que l'ennemi et le bourreau, » et les preuves ici sont nombreuses et faciles à trouver.

« Le chagrin est encore, dit-il, une passion qui porte à la santé les atteintes les plus funestes. L'extrême joie peut déterminer des conséquences aussi pernicieuses. L'ennui n'apporte pas moins de troubles à la santé. »

La colère exerce aussi une influence redoutable sur l'économie animale, l'envie, l'avarice, la crainte, peuvent, non contenues, troubler l'économie, aggraver les maladies, déterminer la mort.

« O passions, s'écrie l'auteur, en terminant son mémoire, ô passions, cause de tant de maux, vous devriez l'être de tous les biens ! Source de vie, quel limon impur a souillé vos canaux, empoisonné vos eaux limpides ! que le médecin, devenu philosophe, étudie le jeu des passions, qu'il calcule leurs effets, qu'il prévienne ou corrige leurs écarts. »

Ce court extrait permet d'apprécier l'élévation des pensées de Godefroy, et toute la valeur de son esprit synthétique. Si la Société n'a pas décerné la palme académique à ce travail, elle lui a accordé une mention très honorable, a décidé l'impression du mémoire dans ses Annales, et a donné à Godefroy le titre justement mérité de correspondant. Le Dr Godefroy mourut à Rouen, frappé d'apoplexie.

Dans des concours ouverts par l'Académie de médecine de

Bruxelles et par la Société de médecine de Lyon, Godefroy avait obtenu une médaille d'or, et une de vermeil pour les deux mémoires suivants :

**P.** — Quelles sont les maladies dont la goutte irrégulière peut prendre le caractère ? (méd. d'or). — Sur les brouillards considérés comme cause de maladies (méd. de vermeil).

Essai historique et critique sur M. David, docteur en médecine et chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, né à Gex, 1805. — Dissertations sur les maladies de l'oreille, 1805. — Observations médicales, 1806. — 1° Fièvre bilieuse, jugée par un dépôt dans l'abdomen. — 2° Hydropisie aiguë des ventricules du cerveau. — 3° Épilepsie produite par l'onanisme (autopsie). — 4° Vomique jugée par l'expectoration. — 5° Croup ou angine trachéale. — 6° Sur les maladies de l'orteil (*in* Précis de l'Académie, p. 65). — Essai sur la médecine morale, 1806. — De l'influence des passions sur la production des maladies, 1808. — Note sur M. Bernard, docteur en médecine à Rouen, né à Craon (Mayenne). — Des épidémies qui ont ravagé la ville de Rouen, dans les derniers siècles, et qui sont désignées sous le nom générique de peste (n'étaient-elles pas pour la plupart, le typhus ou même la fièvre jaune et non la peste), 1821.

Godefroy donne ce travail en deux parties : La première est consacrée à l'histoire de toutes les maladies épidémiques qui ont régné à Rouen et aux environs, depuis le commencement du IV^e^ siècle jusqu'à nos jours.

Dans la deuxième, l'auteur, après avoir présenté le tableau des maladies qui ont régné épidémiquement à Rouen, et dans quelques contrées de la Normandie, trace les caractères qui distinguent les fièvres connues sous le nom de putride, maligne, de fièvre jaune et de peste.

Quelle est l'influence que les maladies organiques du bas-ventre peuvent exercer sur les viscères de la poitrine, soit dans l'exercice de leurs fonctions, soit dans la production de leurs maladies, et quels dangers peuvent résulter, dans la pratique de la médecine, de l'ignorance ou de l'oubli de cette influence ?

Question mise au concours par la Société de médecine de Lyon. Le mémoire de Godefroy, ayant pour épigraphe avec le n° 1, *Consensus unus*, etc., obtint une mention honorable.

**S.** — G. — L. — F. — O. — Précis de l'Acad. de Rouen, années 1805 à 1834.

## VIGNÉ (Jean-Baptiste).

✱ 1771, 22 juin, Rouen.
† 1842, 7 oct., Rouen.

Fils unique de commerçants aisés, Vigné reçut dès son berceau les soins les plus intelligents et les plus dévoués. Il fut élevé avec autant de soins qu'il fut instruit avec zèle.

Ses travaux nous montreront les fruits de cette éducation et de cette instruction si heureusement complétée l'une par l'autre.

Mœurs pures, intelligence distinguée, assiduité au travail, telles sont les qualités de l'adolescence de Vigné. De premiers lauriers couronnèrent ces précoces vertus, et les distinctions au collège ne lui firent pas défaut.

Il sentit, en secret, cette influence mystérieuse, ce don divin de la vocation, qui souvent nous fait choisir un état, et, ici, sans raison de parenté, d'amitié ou de famille, il s'éprit de la profession médicale.

Esprit fertile, souple, inventif, il eût honoré toutes les carrières qu'il eût embrassées. De tels hommes sont l'honneur des professions où on les voit entrer, et la famille médicale normande peut se faire gloire de compter Jean-Baptiste Vigné parmi les siens. Il vit passer, sans défaillir jamais, la tourmente révolutionnaire, et il eut un immuable attachement à son Dieu, à son Roi.

Ses humanités sont terminées, et il se met avec un zèle infatigable à l'étude de l'anatomie, cette pierre d'angle des sciences médicales, ce premier et pénible labeur de l'étudiant.

Il est encore élève et sans avoir jamais entendu un professeur, il fait lui-même des cours d'anatomie à ses condisciples avides de l'entendre, et reconnaissants de l'instruction qu'ils en reçoivent.

De nombreux témoignages de félicitations lui sont adressés par l'administration municipale et la commission des hospices.

La guerre éclate, il faut des élèves chirurgiens pour les corps d'armée. Vigné reçoit une réquisition le 16 avril 1794 ; deux jours après, il part et se rend à Brest.

Le médecin en chef du service de santé de l'hôpital de Brest, le reçoit chirurgien auxiliaire de troisième classe de la marine, et, pendant trois mois, il fut embarqué à bord de la *Flûte*. Peu de

mois après, il obtient une dispense et va suivre à Paris les enseignements de Desault, de Pelletan, etc.

Reçu docteur en 1802, il vient se fixer à Rouen. Très habile anatomiste, la chirurgie lui semble ouverte, mais il se sent trop ému en face des opérations chirurgicales, et se livre exclusivement à la médecine.

Ses cours d'anatomie et de médecine, divers discours d'ouverture et de clôture de ses cours permirent principalement d'apprécier le talent du professeur. Une alliance dans une des familles les plus considérables du commerce de Rouen, la famille Préval, ne fit qu'accroître la considération dont il jouissait déjà si légitimement.

Membre de la Société de médecine clinique de Paris, il fut l'un des premiers membres titulaires de l'Académie de Rouen, lors de sa reconstitution, en 1803. Il demeurait alors rue de la Seille, n° 4.

Le 12 février 1814, il était désigné par la commission administrative des hospices pour soigner les militaires atteints du typhus.

« Dès le lendemain 13, il en arrivait trois cents au Cours ; le 15, cinq cents, et ainsi de suite, jusqu'à trois et quatre mille. Mais, dans quel état, grand Dieu !

« On voyait sortir de ces tristes bateaux, véritables cloaques flottants, ces pauvres militaires blessés, couverts de haillons ; et, ce qui était plus affreux, atteints du typhus, et couverts de gale et de vermine. »

A l'Hospice général, où il avait fait ses premières armes, il eut un jour la noble satisfaction d'y tenir le premier rang. Gosseaume, chargé du service médical, donna sa démission, et désigna pour son successeur le docteur Vigné qui fut agréé par l'administration (23 février 1814).

Il signala son arrivée par un premier bienfait. Il avait entendu les leçons de Pinel à la Salpêtrière, et vu les résultats heureux de sa pratique, il ne pouvait manquer d'en faire l'application.

« Le trente-cinquième jour de mon entrée en exercice, dit-il, j'ai pu faire sortir de leur loge, en présence de plus de vingt personnes, deux fous des plus furieux qui portaient des fers aux pieds et aux mains, l'un, depuis trois ans et demi ; l'autre, depuis quinze mois et huit jours. »

Il ne devait pas jouir longtemps de cette haute situation si justement méritée. Le 24 juin 1815, Vigné donna sa démission de médecin en chef de l'Hospice général. Il se retira, non, comme il le disait, par raison de santé ; mais, pour « éviter des scissions, et surtout un chagrin au vieux chirurgien de l'hospice. » « Cette délicatesse était noble, dit Vingtrinier, et, cependant, nous ne l'approuvions pas entièrement, nous qui connaissions tous les besoins de l'hospice. »

Membre du comité de vaccine, il se prodigua pour propager cette grande découverte qui rencontrait alors une vigoureuse opposition.

A l'époque de 1832, Vigné, bien que malade alors, se dépensa, sans mesure, pour secourir ceux qui étaient atteints du terrible fléau. Le conseil général, dans le procès-verbal de sa séance du 1er février 1833, n'a pas oublié de l'associer à l'hommage qu'il rendit au zèle éclairé des médecins qui avaient fait noblement et courageusement leur devoir.

Mais si Vigné fut un praticien distingué, il sut ne pas se cantonner dans ce terrain un peu étroit où tant d'intelligences distinguées s'étiolent. Ses productions sont nombreuses, aussi variées que remarquables. Le savant s'y révèle aussi bien que le philosophe. A son heure il sait encore cultiver les Muses. Au reste, « son imagination abondamment ornée et vive à produire lui rendait le travail facile » et ses productions sans nombre et des plus variées sont là pour l'affirmer.

Nous ne pouvons nous contenter ici d'une pure nomenclature, qui se trouvera, au reste, à la fin de cette notice, et nous pensons que le lecteur ne regrettera pas un court résumé de certaines de ses œuvres.

Son Essai sur les scrofules ou scrophules comme on l'écrivait alors, soutenu à l'école de Paris, le 4 vendémiaire an X, fut considéré par Marc-Antoine Petit, de Lyon, comme une excellente étude.

« La distinction, dit Petit, de l'état de congestion, de l'état inflammatoire et de celui de suppuration donne des idées précises de cette affection, et des moyens par lesquels on peut espérer la

combattre. Cet ouvrage sort de la plume d'un médecin distingué. »

De son Essai sur les affections vermineuses, ce même critique ajoute : « Le docteur Vigné a fait un tableau précis et utile à rappeler de tous les symptômes de la présence des vers », 17 octobre 1806.

Mahon et Chaussier venaient au commencement du siècle de créer la médecine légale. Vigné ne craint pas de marcher sur leurs pas, et donne son « *Précis de la médecine légale* » accueilli avec une faveur méritée par les élèves et les professeurs (1805).

« J'applaudis, disait Chaussier, beaucoup au travail et aux avis du docteur Vigné. La médecine légale est trop peu connue en France; il faut en répandre la connaissance en multipliant les ouvrages sur cet important sujet. »

« Les réflexions de l'auteur, dit le rapporteur de l'Académie de Lyon, dénotent une âme noble et généreuse, aussi le moindre témoignage qu'on puisse rendre à M. Vigné, c'est de lui appliquer l'épigraphe qu'il a placée à la tête de son livre : *Probitas et Scientia.* »

Dans le dernier chapitre, il traite des combustions humaines. Ce chapitre manquait à la médecine légale. M. Vigné est le premier qui l'en ait enrichi.

Dans son traité de « *La Mort apparente* » (in-8° de 336 pages, 1841), dédié à l'Académie, comme son dernier adieu et la dernière preuve de son attachement, se trouvent reproduits divers mémoires sur les « *Secours aux Noyés* » sur « le danger des inhumations précipitées ».

On trouve dans les cinq chapitres qui composent ce livre, et dont voici les titres : *Asphyxie; Syncope; Léthargie; Apoplexie; Signes de la mort*, tous les conseils qui doivent être connus de l'homme du monde comme du médecin.

Dans son discours sur *les certitudes de la médecine*, Vigné défend la médecine du reproche d'être un art conjectural. Sur quoi, dit-il, fonde-t-on une telle opinion ? Sur des revers inévitables, ou sur le résultat piquant de fautes commises par le malade ou par les assistants. Est-il juste d'attribuer au hasard l'heureuse terminaison d'une maladie grave quand elle est évidemment due aux

efforts de la nature, il est vrai, mais dirigée, secondée par les ressources de l'art.

Des empiriques, des charlatans obtiennent quelquefois des succès ; mais, pour un individu dont ils vantent la guérison, combien d'autres ont été les déplorables victimes de leur ignorance profonde et de leur coupable témérité. Que dire, dit-il, des médecins qui ne rougissent pas de tourner leur profession en ridicule. « Une pareille conduite mène à des réflexions très affligeantes, mais elle ne peut altérer la confiance que l'art de la médecine mérite à tant de titres. »

Si Vigné ne craint pas d'affirmer « la certitude de la médecine, » il n'est pas moins persuasif et éloquent lorsqu'il parle « des qualités indispensables au médecin dans l'exercice de sa profession.

« Il ne suffit pas au médecin, dit-il, de bien connaître le mécanisme de son art, c'est au fond de son cœur qu'il doit puiser surtout ses ressources et ses moyens les plus efficaces.

« Un autre devoir non moins essentiel à remplir pour le médecin, c'est de ne parler de sa profession qu'avec l'estime et le respect dus à cet art sublime, et qui doit être si cher à l'humanité. »

Enfin, M. Vigné achève son mémoire en traçant le portrait d'un médecin qu'il place auprès du lit d'un malade. « La douceur est dans ses yeux, la décence dans son maintien, la consolation dans son langage.... Il épie attentivement, il suit avec soin les mouvements et la marche de la nature..... Il s'oppose à ses écarts, ranime sa faiblesse, soutient ses efforts, et décide enfin son triomphe. »

Pour écrire ses discours, Vigné n'a eu qu'à écouter son cœur. Il ne pouvait suivre un guide plus fidèle et plus sûr.

Son essai sur l'âme est un reflet des beautés de la sienne, et confirme la hauteur d'un de ses précédents écrits.

« Quelle que soit, dit Vigné, l'opinion des hommes à l'égard de l'âme, elle sera ce qu'elle a toujours été, toujours semblable à Dieu, qui en est l'unique source, et rien ne saurait infirmer cette assertion, ne saurait prouver le contraire.

« Que signifient donc ces propositions..... »

Après avoir développé cette pensée il ajoute :

« Naturellement conduite à se juger de toute autre manière, l'âme gémit de se voir confondue avec la matière menacée de sa propre ruine, elle qui doit nous survivre, et radieuse s'élancer vers les cieux.

« Que servirait à l'homme une organisation particulière, s'il n'était pourvu d'une âme qui doit le guider et le faire servir à ses plus nobles desseins.

« Sans elle, saurait-il qu'il existe? surtout aurait-il de la divinité l'idée qu'il doit en avoir. »

Après une énumération rapide des diverses parties du corps humain dont on a voulu faire le siège de l'âme, il ajoute :

« Que peut-il y avoir de commun entre la matière et l'intelligence et comment l'homme a-t-il pu s'égarer au point de chercher à l'âme une demeure corporelle ?

« Toujours attentive, l'âme nous fait apercevoir les dangers qui nous environnent et nous les fait éviter, mais en quel endroit et par quel moyen s'opèrent cette communication, ces effets si précieux ? C'est le secret de Dieu.

« Vainement nous prendrions à tâche de le lui dérober.

« Sachons plutôt nous humilier devant lui et nous tenir dans les bornes qu'il nous a prescrites.

« Sachons l'admirer dans toutes ses œuvres, le deviner dans tous ses mystères et dans l'impossibilité même où il nous a mis de les pénétrer. »

« L'homme est un composé d'un corps, d'un principe qui le vivifie, d'une âme qui le gouverne et que lui seul, entre tous les êtres créés, a reçus de Dieu.

« Émanation divine, l'âme tend à se réunir au seul être immuable, infini, souverain auteur de toutes choses ; elle voit dans le grand œuvre de la création, à la place de l'Univers, Dieu, le Dieu de l'Univers.

« Cet Univers que Dieu lui-même a livré sans réserve à la dispute des hommes, est dit par quelques-uns avoir existé de tout temps et devoir exister toujours, comme si, dans sa nature, dans les lois auxquelles il obéit, dans les changements et les altérations dont il est susceptible, on ne découvrait autant de preuves qu'il a

commencé, qu'il finira, et qu'il est l'effet d'une cause supérieure à tous les doutes que l'on puisse élever contre elle.

« Pour exister, Dieu n'a point besoin que les hommes le reconnaissent, pour être adorable, qu'ils lui adressent leurs vœux et leur encens ; pour être tout puissant, qu'ils s'humilient devant lui, et fassent l'aveu de leur faiblesse.

« L'âme est indestructible et immortelle. Toutes les ruses du mensonge, toutes les subtilités de l'erreur, toutes les conséquences tirées de l'influence que semblent exercer sur elle les maladies du corps disparaissent comme d'épaisses ténèbres devant les lumières de la raison.

« L'âme perçoit, compare, juge et détermine l'action des organes soumis à son empire.

« Sans elle, le corps serait une machine uniquement susceptible de mouvements automatiques.

« Et que l'instinct accordé à tous les animaux ne serve pas de prétexte à l'homme pour les comparer à lui.

« Les facultés de l'âme ont été données à l'homme pour le rendre heureux : l'imagination, l'attention, la mémoire, la volonté, pour saisir toutes les occasions de reconnaître Dieu, par conséquent d'honorer sans cesse la source de toute bonté, de toute perfection.

.....

« L'âme est donc ce qui fait opérer à l'homme les plus grands prodiges, ce qui le distingue d'avec tous les animaux, ce qui l'élève au-dessus d'eux, au-dessus de lui-même, et je ne puis mieux faire en me résumant que de répéter avec un célèbre auteur, réfutant les principes du matérialisme :

« L'âme est la cause tant des phénomènes intellectuels que des phénomènes matériels qui ont leur point de départ dans notre volonté.

« Dieu, régulateur et des âmes et des corps, est la cause des phénomènes intellectuels où nous sommes involontaires, et des phénomènes matériels qui s'accomplissent sans notre intervention.

« La matière n'est, ni ne peut être de cause de rien.

« Retranchez maintenant par la pensée, vous le pouvez, retranchez de ce monde ces deux principes d'action, les seuls qu'il soit possible d'y concevoir, retranchez-en Dieu et l'âme, que reste-t-il? Des forces, pures abstractions qui ne relèvent d'aucun être quelconque, des mouvements sans moteur réel, des effets sans cause efficiente, enfin l'enchaînement des phénomènes roulant à perpétuité, et sans repos, dans un cercle vicieux. »

« Pourquoi donc nier ce qu'il y a de plus vrai, de plus incontestable. Il n'y a pas de doute que c'est notre âme qui nous conduit, qui nous gouverne, et néanmoins nous ne pouvons la voir. Ne doutons donc pas des choses invisibles, apprenons à reconnaître leur puissance par leurs effets et à honorer Dieu. »

Quels nobles accents où l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer de leur élévation ou de leur justesse! Oh! qu'il est bon d'entendre un tel langage, tombant surtout des lèvres d'un médecin, alors qu'il y en a tant qui rabaissent, avilissent, je ne crains pas de le dire, la profession médicale par leurs écrits athées et matérialistes. Orgueilleux, égarés ou passionnés, je veux le croire, ils n'en ternissent pas moins l'éclat du sacerdoce médical, et contribuent, apportant l'autorité de leur nom, à bouleverser l'ordre social. Qui faut-il accuser? L'enseignement universitaire avec son monopole. Qui dira, qui connaît la profondeur du mal dû aux doctrines de nos facultés de l'État? Qui oserait nier l'influence sociale de professeurs aussi éminents qui, après avoir rejeté toute vérité révélée, tout dogme, aboutissent fatalement, logiquement au matérialisme. Pour eux, la science ne sert qu'à la déification de la matière!

Ah! plût à Dieu que je m'égare ou que j'exagère! Mais, hélas! non, et, ici, je dis trop vrai. Oui, ce sont de ces doctrines désolantes, épouvantables, abjectes que s'inspirent les professeurs attitrés de nos écoles scientifiques; elles guident aujourd'hui presque tous les journaux scientifiques qui mettent Dieu, l'âme et le diable au rang des « folies et des superstitions du Moyen âge ». Elles font écho partout. Où tout cela nous conduira-t-il?

Les archives de l'Académie contiennent un grand nombre de mémoires et de rapports manuscrits de Vigné, et deux volumes entièrement écrits de sa main où se trouvent beaucoup d'observa-

tions sur diverses maladies, une nombreuse correspondance scientifique et amicale avec plusieurs médecins renommés.

Le Dr Vigné faisait parfois diversion aux études sérieuses, et se délassait des pénibles travaux de sa profession, en sacrifiant aux muses. Il a publié des poésies fort remarquables, la plupart vendues au profit des pauvres. Elles ont produit à la caisse des bureaux de bienfaisance, environ 4000 francs, ce qui atteste leur mérite, l'estime dont leur auteur était entouré.

Les *Stances à la bienfaisance*, dédiées aux mânes de Marc-Antoine Petit, son premier essai, date de 1813 ; Précis de l'Acad. de Rouen, p. 136. Elles ont pour épigraphe cette pensée de Mme la marquise de Lambert :

« Les bons cœurs sentent l'obligation de faire du bien plus qu'on ne sent les autres besoins de la vie ».

Il salue « la douce bienfaisance » dont « le charme inexprimable caractérise la voie ».

Ni les grandeurs, ni l'opulence,
N'ont le pouvoir de t'éblouir;
Toujours auprès de l'indigence
On voit ton front s'épanouir.
. . . . . .
Quelle plume aurait l'art de rendre
Le maintien noble, affectueux,
Qu'à ton exemple on devrait prendre
Dans l'asile des malheureux,
Et cette déférence extrême,
Ce ton et ce geste discrets
Qui semblent te montrer toi-même
Acceptant les dons que tu fais.
. . . . . .
Sois décerné pareil hommage
De reconnaissance et d'amour
A l'homme habile autant que sage
Qui te fait bénir chaque jour.
Tous les talents qu'en lui j'honore
Seraient par lui comptés pour rien
S'il ne savait y joindre encore
Le grand art de faire le bien.
. . . . . .

Que le bonheur toujours s'éveille,
Et toujours s'endorme avec lui!
.....
Et toi, mes plus chères délices,
Toi qui n'imposes en effet
Que d'agréables sacrifices
De mes vœux, sois aussi l'objet;
Puissent céder à ton empire
Les cœurs les moins compatissants,
Que tout mortel enfin aspire
A t'offrir le plus pur encens!

La pensée est ici, à la fois douce et grave, et il est difficile de donner avec plus de grâce de sages conseils.

Dans *le Papillon et la Rose* (1824), stances allégoriques, Vigné dit, avec une grande finesse, les inconstances du cœur :

A la gent papillonne,
On reprochait un jour
Son humeur folichonne,
Son inconstant amour.
Dans l'empire de Flore,
Ce n'était que clameurs ;
Plus d'une fleur encore,
Dit-on, versait des pleurs.

Que les pleurs d'une belle
Parlent éloquemment !
Le cœur le plus rebelle
Les brave vainement.
D'une rose charmante
S'approche un papillon
Qui, d'une aile tremblante,
Implore son pardon.

La rose généreuse
Le reprend sans aigreur,
Et, non moins vertueuse,
Cherche à fixer son cœur :
Rien de mieux, lui dit-elle,
Du ton le plus touchant,
Que la rose fidèle
Au papillon constant.

Que te sert ta parure,
Que te sert ta beauté,
Si tu deviens parjure
Par ta légèreté ?
Veux-tu paraître aimable,
Veux-tu l'être en effet ?
Sois d'une ardeur durable,
Le modèle parfait.

Le papillon soupire,
La rose lui sourit ;
Aux conseils qu'il admire,
Pour jamais il souscrit.
Et, déployant son aile,
Il jure tendrement
De l'agiter pour elle,
Pour elle seulement.

Rare métamorphose
Du plus volage amant,
La plus aimable rose
Le dut au sentiment !
La sévérité glace,
Et fait fuir les amours ;
La douceur et la grâce
Les captivent toujours.

Quelle délicieuse simplicité dans ces vers, et sous ce badin colloque, quelle pénétration du cœur humain !

Rappeler la paix à l'intérieur, par la réunion de toutes les volontés autour de l'auguste héritier de notre ancienne monarchie, c'était pour Vigné, assurer le maintien des principes d'ordre et de morale, seule garantie solide de la stabilité et du bonheur des nations. Sa muse s'y essaie dans la *Violette et le Lys*, dans la *Rose et le Lys*.

Dans ces pièces, on trouve, sans parler des sentiments, toujours infiniment purs, qui distinguent la belle âme de Vigné, grand nombre de vers d'une large et facile facture.

Ainsi ceux-ci dans la première :

Louis, de ses sujets la gloire et l'espérance,
Vient mettre un terme à leur souffrance,
Avec lui reparaît, au gré de leurs désirs,
La paix, la douce paix, la mère des plaisirs.

La vaillance et l'honneur triomphent de l'audace :
Souverains et sujets sont remis à leur place;
Et l'amitié descend au milieu des humains.
. . . . . .

Cet in-8° de 15 pages produisit 315 francs au profit des indigents.

« J'ai désiré, écrit-il, faire connaître les dangers de la flatterie, mon amour pour la vérité, ma joie de voir les lois divines et humaines entièrement satisfaites par le retour de Louis le Bien-Aimé. J'ai désiré offrir mon humble tribut à la digne fille d'un roi qui fut le père de ses sujets, et dont l'infortune a néanmoins égalé les vertus. »

Le Lys joue, ici, le principal rôle et donne à la beauté présomptueuse la leçon qu'elle mérite.

Certaine rose
A peine éclose
Et digne de l'empressement
Du plus volage amant,
Rose, en un mot parfaite
Extérieurement,
Mais souverainement
Dédaigneuse, indiscrète,
Exaltait sans ménagement
Les dons brillants que la nature
Lui départit aveuglément
Et lui fit payer chèrement,
Ayant par aventure,
En la formant,
Beaucoup trop épargné l'esprit, le sentiment.
Près de moi, disait-elle,
Quelle fleur oserait se flatter d'être belle !
. . . . . .
Voisin de cette rose, un lys dont la sagesse
Relevait l'unique noblesse,
Plus las de ce discours qu'il n'en était aigri,
Répond d'un air modeste,
Digne de sa splendeur, de sa forme céleste :
Le nom d'Irma, le mien, excitent la tendresse ;
A mon sort, comme au sien, l'univers s'intéresse,
Et pour qu'il soit heureux, et le soit à jamais,

On se livre partout aux plus ardents souhaits.
. . . . . .
Le lys dans cette répartie,
Fit preuve de bon jugement ;
Une belle sans modestie
N'est qu'un objet de fantaisie,
Ne captive qu'un seul moment.
S'offre-t-elle sous l'apparence
De la décence,
On éprouve à la voir un doux ravissement ;
Pour jamais elle inspire un tendre attachement.

C'est mû par les mêmes sentiments que Vigné lut à la séance d'inauguration du buste de S. M. Louis XVIII l'idylle intitulée : *Hommage à Louis le Désiré*. Elle se termine ainsi :

Au prince accompli rendons un digne hommage ;
Qu'un serment à son sort nous attache à jamais ;
Jurons de le chérir, jurons de le défendre.
O Louis ! ce serment de l'amour le plus tendre,
J'aime à le répéter avec tous les Français.

Dans son élégie, *Regrets d'un fils sur la mort de sa mère*, le vers est aussi facile que le sentiment est délicat.

Hélas ! j'existe encore et ma mère n'est plus !
Toi qui règles nos destinées
Que n'as-tu joint à ses années
Celles que je dois perdre en regrets superflus.
. . . . . .
Je n'avais de plaisir, tu le sais, ô ma mère,
Qu'à te chérir et qu'à te plaire ;
Célébrer tes vertus fut un besoin pour moi.
Je disais, en voyant ta piété sincère :
C'est un ange des cieux descendu sur la terre.

« Une respectable et précieuse mère de famille de cette ville étant près de périr, j'ai pu lui sauver la vie. Tel est le sujet de cette production ».

Telle est la note explicative que donne Vigné des stances suivantes, pleines de sensibilité, écrites par le poète médecin.

Poète, assurément, médecin heureux et habile, mais aussi

peintre sans conteste. On suit les moindres détails de cette scène angoissante où la mort va peut-être ravir un être chéri. Ah ! quelle joie pour le médecin qui triomphe ! Avec quels accents aussi il chante sa victoire.

Voici ces vers :

Une mère tendre et chérie
Touchait aux portes du tombeau ;
Un seul instant pouvait décider de sa vie,
Et du plus doux hymen éteindre le flambeau.
Près d'elle, accablé de souffrances,
L'œil fixe, le front incliné,
Son époux garde le silence,
A d'éternels regrets, il se croit destiné.
Comme lui, ses enfants ont perdu l'espérance ;
Comme lui, pâle et consterné,
Chacun d'eux veut se rendre maître
Des chagrins qu'il ressent, les seuls qu'elle ait fait naître ;
Mais un torrent de pleurs, témoignage indiscret,
De leur âme sensible a trahi le secret.
Qu'une mère aux vertus sait unir de courage !
La peine qu'elle doit souffrir,
Plus malheureuse encor, celle-ci la partage,
Et d'une voix mourante exprime ce désir :
Ah ! si toujours je vous suis chère,
Mes enfants, aimez-vous, chérissez votre père.
Elle dit et jette un soupir,
Dernier effort de sa tendresse,
Dernier signal de sa détresse ;
Et sa bouche immobile et ses yeux demi-clos
Ne laissent plus douter d'un funeste repos.
Alors, quelle scène affligeante !
On fuit à pas précipités,
On se désole, on se tourmente,
Les cris de la douleur au loin sont répétés ;
Mais le premier des arts que, dans sa bienfaisance,
Dieu créa pour aider notre frêle existence,
Suggère à mon ardeur quelques secours nouveaux,
Et le ciel semble enfin répondre à mes travaux.
Trop tôt de sa perte cruelle
La famille éplorée annonçait la nouvelle ;
Que faites-vous, infortunés !
Du trépas l'image infidèle

A trompé vos regards ; venez,
Venez, et votre unique amie
Dans vos bras caressants va retrouver la vie.
Un heureux espoir les rappelle,
Tous se rassemblent autour d'elle,
Tous agissent, sont empressés,
Et de l'amour qui les inspire,
Et du zèle qu'en eux j'admire
Bientôt ils obtiennent le prix,
Et tous les vœux sont accomplis.
Interprètes de leurs pensées,
Mille et mille baisers ardents,
Ont réchauffé ses mains glacées,
Du sommeil de la mort ont délivré ses sens.
O doux aspect ! O moment plein de charmes !
Ce ne sont plus ces pénibles alarmes,
De l'effroi ce n'est plus la déplorable erreur,
C'est le comble de l'allégresse,
C'est une véritable caresse,
C est le délire du bonheur.
Tendres épouses, tendres mères
Qui rendez nos jours si prospères,
Quels droits vous avez à nos cœurs !
Le bien suprême, sur la terre,
Est de vous chérir, de vous plaire ;
Vous survivre est, hélas ! le plus grand des malheurs.

Dans une introduction d'une page, Vigné rappelle le touchant épisode d'Atala, du génie du christianisme ; c'est le sujet de son élégie : *Chactas au tombeau d'Atala*. La facture des vers en est large et Vigné a su rendre avec art les sentiments qui animaient la vierge du désert, prenant pitié de Chactas, et offrant ainsi à la religion qu'elle professe un hommage digne d'elle (52 vers).

Pure comme un beau jour, comme la fleur nouvelle,
Atala, tu descends dans la nuit éternelle,
Et je n'entendrai plus s'élever dans les cieux
Tes plaintes, tes soupirs, tes chants délicieux,
Ni l'écho des forêts redire la prière
Au Dieu que tu nommais le vrai Dieu de la terre ;
Je ne sentirai plus ton cœur se ranimer
Au seul nom de ce Dieu que tu me fis aimer.

Il termine par ces vers où rivalisent les sentiments poétique et religieux.

Atala, quel espoir se répand dans mon âme !
Quelle subite ardeur me pénètre et m'enflamme !
Déjà je suis chrétien et mes dieux et ma foi
Ne sont plus un obstacle entre le ciel et moi,
Divinité suprême, en toi je me confie,
Toi seule peux donner la lumière et la vie ;
Pour toi dès ce moment, que ne puis-je expirer,
Et vainqueur de la mort, te voir et t'adorer !

La dernière des poésies de Vigné est une *épitre à l'amitié*, adressée à MM. Godefroy, Flaubert et Burel, qui lui avaient prodigué leurs soins, dans une maladie grave dont il avait été atteint en 1830.

En voici quelques vers, qui sont une nouvelle preuve de la bonté de son cœur :

Amitié, que tes lois,
Que tes nœuds ont de charmes.
Que d'ennuis et d'alarmes
Fait cesser à la fois
Le doux son de ta voix !
Tu fus toujours sensible
Au moindre de nos vœux,
Et, pour nous rendre heureux,
Il n'est rien d'impossible
A ton cœur généreux.
Par de vaines promesses,
Par de feintes largesses,
Tu ne pourrais trahir ;
Tes offres sont certaines,
C'est pour mieux nous servir.

. . . . . .

Amitié que j'implore,
Acquitte mieux encore
La dette de mon cœur ;
Veille à leurs destinées ;
Accorde à leurs années
La paix et le bonheur.

Le hasard a fait découvrir dans les papiers de Vigné, des lettres

mystérieusement cachées, qui ont dévoilé la reconnaissance de beaucoup de malheureux et comment il employait, avec générosité et délicatesse, une honorable fortune ; des incendiés, des blessés, des veuves de noyé, des établissements de charité, ont reçu de fréquentes preuves de son amour pour le malheur. Le conseil général lui-même a voulu consigner dans ses archives un souvenir de la bienfaisance et du talent du Dr Vigné, auteur d'ouvrages d'intérêt public (session de 1841).

« Nous avons fini, dit Vingtrinier, la triste tâche que nous avons entreprise, heureux si l'exposé de toute la vie d'abnégation et de dévouement de M. Vigné, si l'appréciation de ses nombreux travaux, inspirés tous par l'amour de ses semblables ont été dignes de lui, et s'ils ont pu justifier les paroles que nous avons placées sur sa tombe, comme l'expression de la vérité.

« Dans tous les actes de sa vie, comme dans ses écrits, il s'est montré ardent ami de l'humanité. » Et ajouterons-*nous*, ses fortes croyances ne furent pas le levier le moins puissant de toutes ses bonnes actions.

Enfin, nous terminerons par ce trait qui est le plus bel éloge que l'on puisse faire de Vigné, et qui le peint tout entier :

« M. Vigné, dit le rapporteur du Précis de l'Académie, a, en entrant en exercice de la vice-présidence, prononcé un discours que nous ferions connaître avec plaisir si tout le monde ne savait pas avec quelle modestie un homme vraiment modeste a coutume de parler de lui-même. »

**P**. — Catalogue des ouvrages de M. J.-B. Vigné.

1797. — Cours complet d'anatomie, fait aux élèves de l'Hospice général de Rouen. — Discours prononcé à l'ouverture d'un cours d'ostéologie. Autre discours qui, probablement, termine le même cours.

1801. — Essai sur les scrofules (imprimé).

1802. — Essai sur les affections vermineuses (imprimé).

1803. — Discours sur l'anatomie (imprimé). Essai sur l'utilité de l'anatomie (imprimé).

1805. — Observations médicales. — De la médecine légale (imprimé).

1806. — Mémoire sur les empoisonnements.

1807. — Observation d'une inflammation de l'estomac. — Observation sur une apoplexie séreuse. — Discours sur la certitude de la médecine.

1808. — De la phtisie pulmonaire.

1809. — Essai sur le sentiment d'horreur qu'inspire la mort. — Réfutation des assertions de M. Boyveau-Laffecteur sur le mercure employé comme antisyphilitique. — Rapport sur une dissertation de M. Boesmare sur la pleurésie bilieuse ou gastrique.

1810. — Discours sur les qualités indispensables au médecin dans l'exercice de sa profession. — Observations sur le vomissement, symptôme principal d'une fièvre rémittente. — Rapport sur deux ouvrages : l'un intitulé, Essai sur le tétanos rabien, par M. Girard, D. M ; l'autre intitulé, Ossian, ou le tombeau du Mont-Cindré, par Marc-Ant. Petit.

1811. — Rapport sur un mémoire de M. Lesauvage, relatif aux effets du verre et des substances vitriformes portées à l'intérieur des organes digestifs. — Rapport sur deux dissertations de M. Desgenettes, sur les parotides dans les maladies, et sur un discours du même auteur.

1812. — Rapport sur une nouvelle théorie de la vision, etc., par M. Thillaye. — Éloge de Marc-Antoine Petit, D. M. à Lyon.

1813. — Rapport sur une partie d'un ouvrage relatif au fluide électrique. — Rapport sur un traité de l'hystérie sthénique et asthénique, et autres ouvrages de M. Maccary. — Rapport sur un traité de la folie et des moyens de la guérir, par M. Amar.

1814. — Observations d'un typhus exanthématique, *in* Académie de Rouen. — Rapport sur l'air atmosphérique, et son influence sur l'économie animale. — Idées générales sur l'étendue, la dignité de la médecine, et sur la possibilité et la nécessité de lui appliquer la méthode analytique. — Sujet de prix pour la classe des sciences, relatif au traitement pour les affections herpétiques, proposé par l'Académie de Rouen.

1816. — Rapport sur un mémoire du Dr Boin, sur une maladie épidémique observée à Bourges, en 1809, parmi les prisonniers de guerre espagnols. — Rapport sur une anomalie des phénomènes de la respiration, observée par M. Blanche. — Rapport sur deux opuscules soumis à l'Académie, par M. Giret-Dupré.

1817. — Rapport sur une thèse inaugurale de M. Hellis fils, sur la commotion du cerveau et de quelques-unes de ses suites. — Rapport sur une dissertation de M. Mulot fils, sur la péritonite des femmes en couches.

1818. — Rapport sur les publications de la Société d'émulation de Rouen. — Rapport sur une dissertation de M. Hellis fils, relative à une espèce de délire traumatique, *in* Académie. — Éloges de M. Laumonier, mort le 10 janvier 1818, *in* Académie.

1816. — Principes généraux sur les fièvres inflammatoires, putrides, malignes, etc. — Rapport sur les recherches de M. Loiseleur des Longchamps, sur l'emploi de plusieurs plantes de France dans la médecine.

1816. — Discours prononcé en entrant en exercice de la vice-prési-

dence de l'Académie de Rouen. — Observations médicales diverses.

1820. — Rapport sur une dissertation de M. Dufilhal, sur l'hystérie, *in* Académie.

1821. — Rapport sur la suite des recherches sur l'état de volume et de masse du système nerveux, et de l'influence de cet état sur les fonctions nerveuses, par Desmoulins. — Rapport sur l'apnéologie méthodique de M. des Alleurs. — Réflexions sur l'aliénation mentale.

1822. — Analyse d'une dissertation inaugurale de M. Ferdinand Adam.

1823. — Rapport sur un ouvrage du Dr des Alleurs, intitulé : *Du génie d'Hippocrate.*

1825. — Rapport sur la traduction, par M. le Dr Jourdan, de *l'Art de prolonger la vie,* de Hufeland.

1825. — Observation sur l'influence de la constitution médicale.

1825. — Observations sur plusieurs sortes de fièvres, *in* Académie.

1826. — Rapport sur le recueil de la Société de médecine de Caen.

1827. — Notice biographique sur M. Gosseaume, *in* Acad. — Note sur une mesure propre à éviter l'enterrement de vivants, réputés morts, proposée par le Dr Vingtrinier.

1838. — Essai sur l'âme (*in* Acad.).

1832. — Observations et réflexions sur l'aliénation mentale, dédiées aux mânes de l'illustre Pinel (*in* Acad.) — Rapport sur l'histoire de l'Académie de Marseille. — Lettres à M. le préfet de la Seine-Inférieure, sur le choléra morbus.

1837. — Mémoire sur le danger des inhumations précipitées et sur les signes de la mort (imprimé).

1838. — Rapport sur cet ouvrage.

1839. — Même ouvrage, 2e édit. sans date. — Réflexions et observations sur la petite véroie, sur l'épilepsie.

1841. — Traité de la mort apparente ; des principales maladies qui peuvent donner lieu aux inhumations précipitées, des signes de la mort. Dédié à l'Académie de Rouen.

POÉSIES

1813. — Stances à la bienfaisance ; dédiées aux mânes de Marc-Antoine Petit (*in* Acad.)

1814. — Allégories. — Le Rocher et les Oiseaux de passage. — La Rose et le Lys (impr.). Le Papillon et la Rose (*in* Acad.). — La Violette et le Lys (impr.).

1817. — Hommages à Louis le Désiré. Idylle (*in* Acad.). — Ode au silence (*in* Acad.).

1818. — Regrets d'un fils sur la mort de sa mère (*in* Acad.).

1819. — La mère mourante (*in* Acad.).

1820. — Chactas au tombeau d'Atala. — Élégie (*in* Acad.).

1821. — Le convoi du pauvre (*in* Acad.).

1822. — Élégies publiées au profit des pauvres. (Réimpression des quatre pièces précédentes, avec l'addition du convoi du riche.)

1830. — Épitre à l'amitié. A mes chers collègues les Drs Godefroy, Flaubert et Burel.

**S.** — G. — L. — F. — O. — Précis de l'Académie de Rouen de 1804 à 1842, *passim*. — A. Chereau. Le Parnasse médical Français.

## LEFRANÇOIS (L.-A.).

✱ 1773. ? Dieppe
† 1829, 20 mars, Dieppe.

Le docteur Lefrançois fut médecin en chef des hospices civils et de la marine.

**P.** — Coup d'œil médical sur l'emploi externe et interne de l'eau de mer. Paris, 1812, in-4°.

**S.** — F. — O. — Ann. de l'arrondissement de Dieppe.

## BLAINVILLE (Henri-Marie Ducrotay de).

✱ 1777, 12 septembre, Arques.
† 1850, 1er mai, Paris.

Sa famille d'origine étrangère, était venue se fixer en Normandie au commencement du XVe siècle. Guillaume Ducrotay, gentilhomme écossais, vint à la suite de Douglas, mettre son épée et sa rancune au service de Charles VII. François du Crotay, l'un de ses aïeux, était capitaine gouverneur du château d'Arques, conseiller du roi, seigneur d'Épinay, du Bois-Guillaume, du Traversin, et de Belleville-en-Caux.

Henri-Marie naquit du mariage de Pierre du Crotay, écuyer, sieur de Blainville, et de Marie-Catherine-Suzanne Pauger. Les du Crotay abandonnés du vent de la faveur, vivaient alors obscurément au fond de leur province, mais les temps approchaient où le blason effacé des seigneurs d'Épinay allait briller d'un nouvel éclat.

A peine âgé de 5 ans, Henri de Blainville perdit son père et resta confié aux soins d'une mère pieuse et dévouée. Après avoir reçu du curé du voisinage les premières leçons élémentaires, le

jeune de Blainville qui était ce qu'on appelait alors un cadet de famille, fut destiné à la profession des armes, et rejoignit son frère aîné à l'école militaire de Beaumont, en Auge, dirigée par les moines bénédictins de la congrégation de St-Maur.

En 1792, n'ayant encore que quatorze ans, ses opinions politiques tout à fait contraire à la Révolution, le décidèrent à s'enfuir violemment de son école pour aller chercher refuge à l'étranger. Il se rend au péril de sa vie à bord d'un bâtiment qui se trouve dans la Manche ; mais le jeune volontaire de seize ans, on était alors en 1793, apprend que sa mère est inquiétée, poursuivie.

Il abandonne le navire, vole auprès d'elle, et cherche à la dérober par la fuite à la prison qui la menace. Il a raconté lui-même qu'errant dans la campagne par une froide nuit d'hiver, il était monté sur le toit d'une chaumière isolée afin d'en arracher quelques brins de paille pour réchauffer les membres glacés de sa mère.

Trois ans plus tard, de Blainville est à Rouen. Sa mère l'avait confié à Decamps, directeur d'une école de dessin. A quelques semaines de là Decamps écrivait à Mme de Blainville : « La plus grande passion de cet enfant est d'apprendre ; tout le reste est absorbé par des idées mal combinées.... Il veut prendre un maître de mathématiques qui a du mérite sans vertus ; j'espère que tout cela s'arrangera. J'aimerais mieux nous séparer que nous haïr ».

L'année ne s'était pas écoulée qu'une séparation était devenue nécessaire. De Blainville revenait à Arques près de sa mère, et obtenait d'aller continuer ses études à Paris.

Jeté brusquement dans un monde nouveau pour lui, bientôt privé des conseils de sa mère qu'il eut la douleur de perdre, seul, sans direction, encore incertain sur la voie qu'il doit suivre, dominé par les premières ardeurs de la jeunesse, de Blainville ne résiste pas longtemps à l'ivresse de ses vingt ans, et s'abandonne à toutes les folies de son âge.

« Mais le plaisir n'est pas un aliment suffisant pour cette insatiable nature. Doué d'un profond sentiment de l'art, sa vive imagination cherche à se répandre. La poésie, la musique remplissent les loisirs de sa vie dissipée. Il s'exerce dans la comédie et l'opéra comique, genre alors fort en vogue. Puis, empruntant les accents

de Tibulle, il chante dans une langue riche d'images les charmes de la séduisante Eucharis, les vertes prairies de sa vallée natale et les saules charmants dont les rameaux flexibles semblent pleurer d'amour ».

Malgré cette vie fiévreuse, de Blainville n'avait pas abandonné ses études. Il étudiait le dessin dans l'atelier de Vincent, et la physique avec Lefèvre-Gineau.

Il avait vingt-sept ans et flottait encore, lorsque, par hasard, étant entré au collège de France, une leçon de Cuvier devint pour de Blainville un nouveau chemin de Damas. La science de la vie, avec ses mystères, s'empare de cette imagination mobile et inquiète. Dévoré par la soif de connaître, c'est avec une sorte d'emportement qu'il s'acharne à cette passion d'apprendre qu'avait si bien devinée son premier maître Decamps. Le 30 août 1808, il soutenait sa thèse de docteur, et dès l'année suivante, il ouvrait un cours d'anatomie humaine, il avait alors 32 ans.

Cependant la famille du jeune cadet avait été longtemps sans nouvelles de lui, et il avait un nom chez les savants qu'à Arques on ne connaissait encore que le mauvais écolier. Un de ses amis de jeunesse, M. Constant Prévost raconte à ce sujet une anecdote assez curieuse. Un jour, M. de Blainville ayant déjà obtenu un premier succès, un ami de la famille demanda à M. Ducrotay de Blainville aîné, qui n'avait pas quitté la maison paternelle, ce qu'il pensait de son jeune frère. — Rien de bien, dit-il. — Mais, apprenez, lui dit son ami, qu'il est à Paris, et qu'il sera sans doute un jour l'une des gloires de son pays ! — Impossible, reprit M. Ducrotay, car il n'a jamais voulu rien faire, et il était toujours le dernier de sa classe.

Dans le courant de 1811, un jour qu'il travaillait dans les galeries du Muséum, Cuvier, auquel il n'avait jamais parlé, le fit appeler pour se l'associer dans l'exécution d'un grand ouvrage sur l'anatomie comparée ; mais, rebelle à toute domination, animé du sentiment de sa valeur, fier d'avoir été distingué, il se montrait peu disposé à faire l'abandon de la part qu'il apporterait à l'œuvre commune. L'année ne s'était pas écoulée, que des froissements avaient eu déjà lieu ; le calme se rétablit, mais durant les cinq

années que durèrent leurs rapports, d'ailleurs fort relâchés, le calme ne se rétablit jamais entièrement. Une découverte récemment faite par deux des amis de de Blainville, et que Cuvier crut devoir attribuer à un autre fut le prétexte d'une rupture depuis longtemps inévitable.

Cet événement allait décider de sa destinée, et, de Blainville disait un jour à l'un de ses amis : « Quel bien Cuvier m'a fait en me retirant sa faveur et sa protection, je lui dois un redoublement d'ardeur pour le travail, ce feu dévorant qui me permettront, je l'espère, de m'élever à sa hauteur et me donneront peut-être des droits à lui succéder. Sans cette rupture qui m'afflige, répétait-il les larmes aux yeux, je me serais engourdi et ne serais qu'un protégé ».

Chargé par Cuvier de le suppléer à l'Athénée, et plus tard au Collège de France, de Blainville avait brillamment débuté.

« Il possédait, au plus haut degré, l'une des principales qualités de l'orateur, l'action. Il cherchait moins à séduire qu'à entraîner. Sa parole était vive, colorée, pittoresque, souvent inégale, toujours soutenue par la passion, et s'élevant parfois jusqu'à l'éloquence. »

En 1823, de Blainville était entré à l'Académie de médecine comme associé libre. En 1826, il remplaçait Lacépède à l'Académie des sciences, mais non sans vive résistance. De Blainville était depuis dix-huit années professeur adjoint à la Sorbonne, lorsque de Lamarck lui ouvrit enfin les portes du Muséum. Chargé d'abord de l'enseignement de l'histoire naturelle des mollusques et des zoophytes, il prenait possession, deux ans plus tard, de la chaire d'anatomie comparée devenue vacante par la mort de Cuvier. Il avait alors 55 ans.

Quelque temps avant la mort de Lamarck, son ancien maître, de Blainville lui adressait une lettre où déborde toute l'amertume de son âme : « Comment se fait-il donc, mon cher maître, lui disait-il, que vous sembliez donner la main à l'injustice qui me poursuit. Ne voyez-vous pas que la science est menacée d'une destruction prochaine par l'introduction du despotisme le plus hardi et du népotisme le plus absurde... Interrogez les quelques personnes qui ont un peu d'indépendance dans l'esprit, vous saurez aisément l'existence d'une sorte de congrégation de jeunes gens qui, peu

occupés de mériter les places, le sont beaucoup de s'y glisser avec adresse et de s'y cramponner avec ténacité. Et moi, malgré vingt ans de travaux, je ne suis encore, à l'âge de 45 ans, qu'un pauvre professeur adjoint à 3,000 francs d'appointements. »

« Peu soucieux des apparences, inflexible devant l'intrigue, en révolte ouverte contre l'aveugle tyrannie du succès, de Blainville avait vu s'éloigner de lui tous ceux qu'alarmaient sa dangereuse sincérité. Mais il trouvait dans l'ardente sympathie de la jeunesse qui se pressait pour l'entendre, dans ce dévouement de quelques disciples choisis, et dans l'affection désintéressée d'un petit nombre d'amis, ce contentement sans mélange que connaissent seuls les âmes délicates et fières. »

Spectateur ému des diverses crises par lesquelles la société française a passé depuis la fin du siècle dernier, il conserva toute sa vie les sentiments de sa première jeunesse. Il a laissé sur les événements de 1814, 1830 et de 1848, des appréciations manuscrites où son âme généreuse se montre tout entière.

Voici les titres de quelques-uns de ces écrits :

De l'état social en Europe et spécialement au XIX^e^ siècle. — De la cause principale qui a perdu la royauté constitutionnelle en France. — Sur l'élection professionnelle. — Aux ouvriers de Paris. — Sur le socialisme.

De Blainville était de taille moyenne, d'une constitution vigoureuse. La poitrine était large, sa voix expressive, il portait la tête haute et marchait d'un pas assuré. Sur son visage sérieux et même sombre, brillaient parfois des éclairs d'une vraie gaieté, sa conversation était attachante, et il savait déployer, quand il le voulait, toutes les séductions d'un charmant esprit.

Plein de franchise, d'une probité à toute épreuve, il était profondément pénétré du sentiment de la justice. A son neveu, Adolphe de Blainville qu'il chérissait comme un fils, il écrivait : « Vous devez savoir que ce n'est pas moi qui solliciterai vos juges ; ce serait contraire à ma conscience, et jamais je n'agis contre elle ».

A l'un de ses élèves qui le suppléait dans son cours, il disait : « Je connais déjà votre succès, mon ami, j'en suis heureux et fier. Vous continuerez, mais, à une condition, c'est que vous direz

non pas ce que je crois, mais ce que vous croyez vous-même ».

Dans une autre circonstance, il fit preuve d'un désintéressement qui dénote une grande élévation de sentiments. Ayant appris que l'administration de la ville de Lyon avait décidé que son buste en marbre serait placé dans une des salles du musée zoologique de cette ville, il écrivit au maire : « J'ai senti, comme je le devais, tout l'honneur que l'administration municipale de la ville de Lyon voulait me faire, en décidant que mon buste serait au nombre de ceux qui vont orner la salle du musée qu'elle a destiné à la zoologie, mais les principes que je me suis faits au sujet des honneurs à rendre aux hommes vivants ne me permettent pas de condescendre à son désir, quoique exprimé d'une manière si honorable pour moi. Veuillez donc, Monsieur, en lui disant que jamais je ne perdrai le souvenir d'une proposition aussi glorieuse pour moi, lui offrir mes excuses et mes regrets ».

Un tel homme était d'un commerce très sûr, mais ce ne sont pas ceux-là qui voient autour d'eux la foule des courtisans. « Quoique très recherché, de Blainville vivait très retiré. Tous les mois, dans sa petite habitation du Jardin des plantes, venaient s'asseoir à sa table, comme dans la maison de Socrate, un petit groupe d'amis et de disciples. La philosophie, la religion, la politique, ces éternels sujets de dispute parmi les hommes, étaient l'objet habituel de leurs entretiens. Il donnait l'exemple de la plus entière liberté.

« Tout entier à l'unique passion qui le dominait, la passion du travail, de Blainville était d'un désintéressement absolu. Ses mains étaient toujours ouvertes, et il savait mettre dans ses bienfaits cette délicatesse qui en double le prix. »

En 1850, il demanda à être remplacé à la Sorbonne. Le suppléant qu'il avait désigné n'ayant pas été agréé, il déclara qu'il refusait celui qu'on prétendait lui imposer et il remonta dans cette chaire qu'il honorait depuis près de quarante ans. Il ressentit vivement cette blessure. Après les premières leçons, il voulut profiter d'un congé de quelques jours pour aller visiter l'une de ses nièces aux environs de Dieppe.

Le 1er mai, à dix heures du soir, il quittait la modeste maison où il avait passé de longues années et qu'il ne devait plus revoir.

Au moment où il montait dans un wagon de chemin de fer, il fut frappé d'une apoplexie foudroyante. Transporté dans une salle d'attente, il rendit le dernier soupir sans avoir repris connaissance.

Ainsi finit, à l'âge de soixante-douze ans, cet homme d'une trempe peu commune, dont l'incroyable activité ne s'arrêta que devant la mort, et qui par son enseignement, ses œuvres et son caractère devait laisser dans la science et dans le monde une trace profonde. Des discours furent prononcés sur sa tombe par MM. Constant Prévot, membre de l'Académie des sciences, Chevreul, directeur du Muséum d'histoire naturelle, et Milne-Edwards, doyen de la Faculté des sciences.

Nous connaissons l'homme, jetons un rapide coup-d'œil sur quelques-unes de ses œuvres.

Dès ses débuts, dans la chaire du professorat, de Blainville s'était arrêté aux questions de méthode et de classification.

« Il y a en quelque sorte dans l'animal, deux êtres, deux existences, avait dit Buffon : l'animal intérieur où se passe les mouvements du fluide nourricier, et l'animal périphérique en rapport avec le monde extérieur. » Cette pensée avait pénétré l'esprit de de Blainville. Le sentiment et le mouvement, voilà bien la caractéristique de l'animal, c'est de là qu'il partira. Le principe, la raison de la classification méthodique des animaux ce sera ce qu'il appelle l'*animalité ;* mais, la locomobilité, comme il l'appelle, n'est qu'une manifestation de la sensibilité ; évidemment elle en dérive. Sensibilité et locomobilité, tels sont les attributs des êtres vivants; mais, ajoute-t-il, la sensibilité, qui tient la locomobilité sous sa dépendance, est une propriété nécessairement périphérique, en contact avec le monde extérieur qu'elle doit sentir et qui la complète. Ces deux ordres d'organes, organes sensoriaux et organes locomoteurs, sont liés au milieu dans lequel l'animal est appelé à vivre. Donc, la forme qui limite l'animal, et la surface qui le sépare du milieu nécessaire, constituent dans l'ordre naturel ce qu'il y a d'essentiel et de primordial. Tel est le principe de la classification de M. de Blainville.

Gœthe, poète illustre, profond romancier, historien habile et grand botaniste ne craignait pas d'affirmer l'unité fondamentale

du plan de construction des êtres organisés. Geoffroy St-Hilaire, et d'autres avec lui se sont proclamés les disciples de la doctrine de l'unité.

De Blainville devait s'associer à ce mouvement. Il chercha cette unité bien moins dans la comparaison des pièces du squelette que dans celle des appareils, et il s'attacha par-dessus tout à ce qui lui parut être le véritable problème de la zoologie, c'est-à-dire à l'étude des rapports des groupes animaux les uns avec les autres, et comme conséquence à leur coordination en série.

« Embrasser dans sa pensée, non seulement toutes les espèces vivantes, mais remonter le cours des siècles par delà des époques historiques et presque dans les profondeurs d'un passé où l'homme n'existait pas encore, interroger les couches du globe, consulter ses vastes feuillets qui nous enseignent la longue histoire des transformations qu'il a subies, retrouver les formes perdues, combler les lacunes dont il a lui-même mesuré l'étendue, rétablir enfin la continuité en apparence interrompue de la série des êtres ; telle est l'œuvre qu'a fondée de Blainville, et voilà ce qui imprime à sa conception le sceau d'une véritable grandeur. »

Cuvier croyait aux créations successives, de Blainville ne concevait pas les retours d'une force qui recommence d'un côté ce qu'elle anéantit de l'autre. Pour expliquer l'apparition première des êtres vivants au sein du monde inorganique, il invoquait l'intervention d'un Dieu créateur, mais il était fermement attaché à la croyance d'une création unique. Pour lui l'unité de plan dans la série des êtres impliquait l'unité de création. Tous les animaux existant à la surface du sol ou enfouis dans le sein de la terre sont sortis du même coup des mains du créateur.

De Blainville se mit également en parallèle avec Cuvier pour ses recherches anatomiques sur les mollusques, pour son traité d'anatomie comparée, pour ses leçons sur l'histoire des sciences naturelles, et enfin pour son grand traité d'ostéographie, supérieur, à beaucoup d'égards, à l'ouvrage si renommé des ossements fossiles mais malheureusement inachevé. De Blainville avait soixante-deux ans lorsqu'il se mit à ce travail dont il sentait bien tout le poids dès le commencement, mais pour lequel il croyait trouver encore

assez de vie, et pendant dix ans, il y demeura constamment appliqué sans parvenir au delà de la vingt-quatrième livraison ; mais chacune de ces livraisons était un volume.

A côté de Cuvier qui semble avoir pour caractère principal de représenter dans les sciences naturelles les principes du protestantisme ; à côté de Geoffroy Saint-Hilaire qui avait mis son mouvement dans les principes plus libres de la philosophie, de Blainville peut être regardé comme complétant l'ensemble de nos écoles par l'inspiration des principes de la théologie catholique. De là, conformément à la morale de la scolastique, cette recherche des preuves dans les causes finales, et cette affection de la démonstration à priori qui distinguent son enseignement. Toutefois Chevreul a fait cette remarque dont il est impossible de méconnaître la justesse dans une certaine mesure : « Quelle que soit l'importance que de Blainville attribuât à la méthode *à priori*, quelle que soit l'habileté qu'il ait déployée en la maniant, il fût resté loin du but qu'il a atteint, si ses facultés intellectuelles, servies par des organes souples et puissants, ne se fussent pas appliquées à l'observation directe et précise des objets qu'il a décrits, et si les faits nombreux recueillis par sa longue persévérance n'avaient pas été coordonnés conformément à sa méthode à postériori. »

**P.** — Dissertation sur la place que la famille des Ornithorynques et des Echidués doit occuper dans les séries naturelles. Paris, Lebègue, 1812, in 4° (Thèse soutenue devant la faculté des sciences de Paris, pour la chaire du professeur adjoint de zoologie et de physiologie). — Sur les effets de la section de la huitième paire de nerfs dans les animaux vertébrés. Paris, 1812, in 4° (Thèse inaugurale soutenue à l'école de médecine). Cette indication est erronée, et voici le titre de la thèse de doctorat de de Blainville : *Influence de la huitième paire de nerfs sur la respiration.* — Manuel de malacologie et de conchyliologie, contenant : 1° une histoire abrégée de cette partie de la zoologie, des considérations générales sur l'anatomie, la physiologie et l'histoire naturelle des malacozoaires, avec un catalogue des principaux auteurs qui s'en sont occupés ; 2° des principes de conchyliologie, avec une histoire abrégée de cet art et un catalogue raisonné des auteurs principaux qui en traitent ; 3° un système général de malacologie tiré à la fois de l'animal et de sa coquille dans une dépendance réciproque, avec la figure d'une espèce de chaque genre. Strasbourg et Paris, Levrault, 1825 et suiv., 2 vol.,

in-8°, dont un de 109 planches gravées avec le plus grand soin, 40 fr.; avec les fig. coloriées, 100 francs. — Note sur un cétacé échoué au Havre et sur un ver trouvé dans sa graisse (Soc. philom., 1825). — De l'organisation des animaux, ou principes d'anatomie comparée. Tome Ier. (Morphologie et Aistérologie : Paris et Strasbourg, Levrault, 1822, in-8°, 8 fr. Cet ouvrage est le développement du cours d'anatomie et de physiologie fait à la faculté des sciences de Paris.) Son cours a paru en 3 vol., en 1833. — Ostéographie. Paris, 1839, in-4°. — Histoire des sciences naturelles au moyen âge. Paris, 1845, in-8°. — Histoire des sciences de l'organisation. Paris, 3 vol. — De Blainville a publié un nombre immense de dissertations, mémoires et articles divers sur l'anatomie, la physiologie et la zoologie qui ont enrichi divers ouvrages ou recueils périodiques.

**S.** — L. — F. — O. — N. B. G. — Quérard, La France littéraire. Union médicale, 1863, t. XX, p. 533. — Fisquet, Dict. des célébrités de la France. — Éloge par Flourens. — Revue de Rouen, 1850, t. XXXVI, p. 270. — Magasin pittoresque, 1850, t. XVIII. — Abbé Cochet, Galerie dieppoise (avec son portrait, reproduction d'un médaillon). — Notice historique sur la vie et les écrits de Henri-Marie Ducrotay de Blainville, par P. Nicard. Paris, s. d. (1850), in-8° de 78 p.

## FAUTREL (Pierre-Nicolas).

✱ 1780.... ?... Rouen.
† 18..... ?... Paris.

**P.** — Médecin du bureau central de médecine à Paris, chargé de surveiller le traitement de la teigne, 1810, Journal général de médecine : Appréciation et analyse du traité de la chorée, par Bouteiller, t. XXXIX, p. 319, 1810. — Sur les mammifères hibernants, à propos d'un ouvrage de Saissy, t. XLV, p. 445, 1812. — Lettre sur le traitement de la teigne t. LVIII, p. 217. — Rapp. sur le mémoire du Dr Hardy, intitulé : Doit-on, écrire les formules médicinales en latin ou en langue vulgaire, t. LXII, p. 192, 1818. — Rapport sur une observation de phtiriasis, t. LXII, p. 192, 1821, etc.

**S.** — O. — Dechambre.

## HUET (Jean-Benjamin).

✱ 1782, 9 août, Fécamp.
† 1857, 22 février, Havre.

A l'âge de 14 ans, il était admis comme élève à l'hôpital de Rouen. Cinq ans après, il s'embarqua comme chirurgien de 3e classe à

bord de la frégate *la Libre*. C'est à son travail, à ses services dévoués qu'il dut tous ses grades. Au commencement de 1814, il était chirurgien-major du 17e équipage de la Flotte, et chef du service médical d'Anvers, pendant le siège de cette place. Malgré la propagation de la maladie, et les difficultés de toutes natures, Huet sut faire face à toutes les exigences du service. Il était alors docteur, et membre correspondant de la Société d'instruction médicale de Paris.

Le voyage qu'il avait fait, comme il le dit lui-même, dans la thèse qu'il soutint à la Faculté de médecine de Paris, le 23 décembre 1813, sur les bords de le Baltique, depuis l'Oder jusqu'à la Dwina, son séjour dans diverses provinces de Pologne, situées au delà du Niémen, lui suscitèrent pour sujet de sa thèse inaugurale, l'histoire de cette terrible maladie qui fut l'effroi des populations de ce pays. Huet étudia « *la Plique polonaise* » dans ses causes, ses symptômes et son traitement. Il enrichit son travail de plusieurs observations de cette hideuse et bizarre maladie.

Lorsque la paix fut conclue, en 1815, notre confrère fit une longue campagne dans les mers de la Chine. Il s'appliqua à former une collection curieuse d'objets d'histoire naturelle, dont, à son retour, il gratifia la ville de Brest.

Après dix-huit ans de navigation, Huet chercha le repos dans l'exercice de la médecine civile. Il vint au Havre, en 1819, et fut, dès son arrivée, chargé du service de santé de la marine. Peu de temps après, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, puis membre correspondant de l'Académie de médecine.

Des manières aimables, une conversation bienveillante, un langage persuasif qui inspirait la confiance, une assurance qui reposait sur un savoir réel, telles furent les qualités qui le mirent bientôt au premier rang.

Devenu chirurgien en chef de l'hôpital du Havre, il put donner cours à ce penchant qu'il avait toujours nourri pour les opérations chirurgicales.

Après une vie aussi remplie, Huet ne tarda pas à reconnaître qu'il fallait compter avec le poids des ans. Il comprit qu'un repos lui était nécessaire. Il s'y disposait, et dans quinze jours il allait le

goûter lorsque la mort vint le surprendre. La Providence ne voulut pas qu'il en jouît ; « elle a voulu que sa carrière fût remplie jusqu'au bout, et qu'il devînt ainsi un nouvel et sublime exemple d'un jouteur mort dans la lice ».

S. — L. — O. — Discours prononcé sur la tombe de Huet par le Dr Lecadre (*Courrier du Havre*, 24 février 1857).

## BLANCHE (Antoine-Emmanuel-Pascal).

✱ 1785, 9 décembre, Rouen.
† 1849, 24 janvier, Rouen.

Après de fortes études faites à Rouen, Antoine Blanche fit choix de la carrière médicale que lui ouvrait d'ailleurs son père, praticien très estimé. Il eut promptement les connaissances requises pour aller terminer ses études à Paris. Grâce à sa facilité, à son travail persévérant, il put se faire recevoir docteur, en 1807. Il avait vingt-deux ans. Par son savoir, par ses capacités, il eût assurément à Paris, brillé au premier rang, mais malgré les préoccupations de ses nombreux travaux, il ne put oublier celle qui, par toutes ses qualités et ses vertus était digne de lui, et il revint à Rouen en 1810, pour se livrer à la pratique médicale. Il résolut de compléter alors son instruction médicale en faisant celle des autres. *Vis ne fieri doctissimus, doce.*

L'insuffisance des moyens d'instruction donnée aux jeunes gens qui désiraient embrasser la carrière médicale l'avait frappé. « Ce fut son point de départ et je dirai sa bonne pensée et sa gloire. Il conçut alors le projet de leur créer ces moyens. Engagement téméraire, immense travail, mais aussi immense service ! ! »

L'Hospice général qui recevait alors de douze à quinze élèves n'était nullement organisé pour leur instruction, et pourtant les éléments d'instruction ne faisaient point défaut. Il y avait alors des vénériens, des aliénés, un grand nombre d'enfants, etc. « Mais, jamais leurs maladies pas plus que celles des autres habitants de cette république des infirmités humaines n'étaient l'objet d'aucune investigation clinique destinée aux élèves. Ces jeunes gens étaient donc abandonnés à eux-mêmes et, excepté un peu d'anatomie pra-

tiquée sans suite et sans secours de maître, il ne s'y faisait rien. »

A l'Hôtel-Dieu, où il y avait plus d'élèves, si l'anatomie et la chirurgie étaient plus en honneur, la médecine n'y était pas plus enseignée qu'à l'Hospice général et les élèves n'allaient jamais dans les salles de médecine et n'y étaient pas attirés. Si Flaubert, envoyé de Paris pour apprendre à faire des pièces en cire à l'école d'anatomie de Laumonier, entraîna les élèves au travail, Flaubert fut avant tout chirurgien, et l'enseignement de la médecine et des sciences accessoires restait inconnu.

C'est dans ces circonstances que le Dr Blanche créa son école d'études médicales. N'eût-il fait que cela, il mériterait une inoubliable reconnaissance.

« Devenu médecin en chef de la maison de détention, dont la population était de 7 à 800 individus, hommes et femmes, il obtint de l'administration, qui le comprit, la permission d'établir un laboratoire d'anatomie et un amphithéâtre pour faire des cours dans une partie extérieure de la prison ; il obtint encore de faire suivre ses visites dans les infirmeries par ses élèves. »

Le docteur Blanche donne alors un cours d'enseignement médical complet, anatomie, clinique, médecine légale, accouchements. Parole facile, organe agréable, moyens naturels et acquis, firent de Blanche un professeur remarqué et remarquable ; et les opposants durent s'incliner devant les succès de bon aloi du chef de la *blanche école*.

Il eut la satisfaction de voir tomber bientôt la rivalité de l'école de l'Hôtel-Dieu, et même tous les étudiants des deux hospices s'empressaient d'assister à ses cours ; bien plus, il vit se joindre à eux beaucoup de jeunes médecins de la ville. « Et c'est alors, dit Vingtrinier, que nous, qui nous faisons aujourd'hui l'historien de cette époque intéressante, nous avons compté dans cet amphithéâtre, 50 jeunes gens et souvent 100 auditeurs. »

Ce fut vers cette époque qu'il rendit aux aliénés le plus grand service, en supprimant ces mesures et ces traitements barbares qu'ils devaient endurer. Ce fait seul suffirait pour sauver de l'oubli la mémoire de Blanche.

Embarrassée par le grand nombre des aliénés qui étaient accu-

mulés dans les hospices de Rouen, l'administration avait fait construire un quartier des fous dans une partie de la maison de détention. Cinquante loges furent construites avec un lit scellé et une chaîne en fer au pied du lit.

Blanche avait entendu à Paris les leçons de Pinel ; et il savait, il avait vu les changements heureux apportés dans le traitement des aliénés, traités autrefois presque comme des fauves.

Il exposa à l'administration ses projets, ses plans de réforme ; il fut écouté. « Il obtint même l'autorisation de faire admettre des pensionnaires aliénés dans ce nouveau quartier des fous de la prison ; c'était peu convenable peut-être, mais c'était utile... Des guérisons *remarquables* et *nombreuses* fixèrent l'attention publique sur cette innovation... Ce fut là un grand service rendu à la cité par le Dr Blanche, et il eut un résultat d'autant plus heureux, qu'il suggéra au préfet de ce temps, M. Malouet, l'idée de créer un asile d'aliénés à Rouen. »

Les termes de l'arrêté de la préfecture, en date de 1823, ne laissent aucun doute : « Les succès que ces soins viennent d'obtenir depuis quelques années dans un local dépendant de la maison de détention et de correction et où l'administration avait fait disposer un local, *eurent sans doute une influence décisive sur cette détermination.* »

Blanche ici ne fit que mettre en pratique la méthode de Pinel ; le système de la *liberté* et de l'*isolement* pour les aliénés.

Esprit actif, ami dévoué de la jeunesse studieuse, Blanche appelait de tous ses vœux la création à Rouen d'une école secondaire de médecine. Sa nécessité était évidente, sa possibilité ne pouvait être révoquée en doute avec de tels maîtres. Ce vif désir de Blanche reçut satisfaction, en 1822.

Cette école fut due vraiment à Blanche, il en a été le plus brillant professeur. Ce service rendu, fut un véritable *service public*, c'était rendre, en effet, un signalé service aux étudiants, à leurs familles et à l'humanité qu'ils sont appelés à servir.

Blanche fut immédiatement chargé du cours de thérapeutique et de matière médicale. Nul mieux que lui n'y était plus apte. Botaniste par passion, Blanche aimait à faire l'été des herborisations pleines

d'intérêt, car il connaissait les stations de chaque espèce de plantes des environs de Rouen.

Au cours de ses premiers travaux, il va donner, en 1814, la mesure de sa valeur morale. Médecin de la maison de détention, il lutte contre le typhus de toute son énergie, et pour que rien ne manque à son action généreuse, il est atteint lui-même par le fléau. Il avait alors 29 ans.

Bientôt après, il est reçu « chirurgien adjoint à l'Hospice générale » (30 septembre 1819). Deux ans après, il était « chirurgien en chef » (1) « La tâche était bien honorable, mais elle était aussi pleine de périls. Seul il devait faire face à toutes les exigences d'un service de santé qui ne comptait pas moins de 3 à 400 lits.... Ce lourd fardeau, il le supporta jusqu'en 1840. A cette époque le service médical fut divisé dans les hospices, malgré l'opposition peu justifiée de Blanche et de Flaubert.

Il donna une nouvelle preuve de son mâle courage dans l'épidémie de 1832, se donnant à tous pour arracher des victimes au terrible fléau. Le 30 avril 1833, le docteur Blanche reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Nul n'était plus digne de la mériter, nul ne la porterait plus noblement.

Blanche qui n'a, sur la médecine, laissé que des écrits sans importance, s'est distingué dans l'art médical par son talent de professeur, et par la sûreté et la rectitude de son jugement médical, dû à un réel savoir. « Tous, dans les circonstances difficiles aimaient à trouver en lui, au lit du malade, un tact sûr et prompt, des manières propres à inspirer la confiance, et des conseils marqués au coin de l'expérience autant que de la science.

« Son diagnostic prompt, sûr et rarement erroné, devenait un garant pour celui sur lequel pesait la responsabilité morale qui nous engage tous... et si péniblement. » Il devait à la souplesse de son intelligence, à la droiture de son jugement les qualités les plus diverses. « Blanche était une de ces natures d'élite, ayant pour

(1) C'est ainsi que le qualifie Nepveur dans son éloge. Vingtrinier, dans son éloge académique dit : médecin en chef de l'Hospice général. Dans l'Annuaire normand, 1850, il est qualifié de médecin adjoint, et de médecin en chef de l'Hospice général. Cette qualification de Nepveur n'est pas très exacte ; et Blanche a été assurément beaucoup plus médecin que chirurgien.

toutes choses une aptitude remarquable. Il eut cette bonne fortune d'être honoré de beaucoup de fonctions et de savoir les remplir toutes. » Des faits nombreux sont là qui vont l'attester.

Il eut la gloire de propager en France l'étude de la médecine légale ; pour cela il s'imposa l'obligation d'étudier à fond la toxicologie. Il n'était pas chimiste, et il dut apprendre cette science spéciale. En moins de trois mois, il fut en état de faire des leçons de toxicologie, et put montrer aux élèves les procédés propres à faire reconnaître chaque espèce de poison. Il fut écouté et approuvé par les hommes les plus autorisés, quelques faits rappelleront la valeur et l'autorité du médecin légiste.

« C'était au mois de mars 1838 dans un procès tristement célèbre où les victimes avaient été nombreuses, et où les accusés se défendaient avec un courage et une habileté peu commune.

« Un homme surtout, Napoléon Godry, avait jusque-là soutenu le débat avec une audace et une présence d'esprit qui semblaient paralyser les efforts de la justice.

« De tous les accusés, c'était le moins compromis bien qu'un des plus coupables. Des empreintes de pieds nus avaient été remarquées dans le jardin du presbytère de Dauvrand dont tous les habitants avaient été assassinés. De la cire avait été coulée dans ces empreintes par ordre des magistrats.

« Un sculpteur avait été chargé de mouler en plâtre les empreintes de cire, il avait, de plus, constaté que le pied de Napoléon Godry s'adaptait parfaitement au moule coulé sur l'empreinte. Cependant l'accusé méconnaissait toujours cette identité. Le Dr Blanche est appelé avec un de ses confrères (1), et voici comment il formula son opinion.

« La courbe très considérable du pied, et les saillies des orteils « nous révèlent une très grande conformité entre l'empreinte en « cire et le pied de Napoléon Godry. Quand nous avons fait mettre « le pied de cet accusé dans l'empreinte creuse, en plâtre, il m'en « coûte de le dire, à moins d'un hasard inouï, d'une fatalité incon- « cevable, nous avons reconnu qu'il était impossible que cette « empreinte ne soit pas celle du pied de Napoléon Godry ! »

(1) Le Dr Pihorel.

Une conclusion présentée avec cette netteté et cette énergie de langage rendait vaines les dénégations de Napoléon Godry, qui retomba sur son banc, où il resta comme cloué, l'œil fixe, tous les membres agités par des mouvements convulsifs, le visage ruisselant de sueur, et pouvant à peine balbutier quelques mots impuissants à le défendre. Le jury était arraché aux hésitations de sa conscience, sa conviction était faite ; le médecin légiste venait de prononcer l'arrêt de condamnation de Napoléon Godry.

Si sa parole fut ici un arrêt, dans une autre circonstance, il put, aidé du concours de deux chimistes, MM. Morin et J. Girardin, montrer le mal fondé d'une accusation d'empoisonnement que justifiait le rapport de deux médecins et d'un pharmacien. « Ces conclusions étaient erronées et empreintes d'une légèreté coupable, ainsi qu'eurent le courage de l'écrire après l'avoir démontré le Dr Blanche et ses deux collaborateurs » (1).

S'il sut hardiment défendre la vérité méconnue, son courage civique sut être aussi à la hauteur des circonstances.

Nommé chirurgien-major de la garde nationale, par ordonnance royale du 10 juillet 1834, il sut abdiquer pour un moment ce noble emploi lorsqu'il vit l'ordre profondement troublé, l'émeute gronder et se précipiter en armes dans les rues de la ville. « Il avait déposé l'épée de chirurgien-major pour porter le mousquet. » Et après avoir pris sa part du danger commun, le chirurgien-major retourna à son poste, et il ne vit plus dans ces révoltés vaincus que des hommes souffrants, oubliant qu'il venait peut-être d'essuyer le feu de ceux-là mêmes qu'il pansait.

Absorbé par ses travaux du professorat, une clientèle nombreuse, et ses devoirs civiques, comme conseiller municipal, Blanche, je l'ai dit, n'a pas laissé, après lui, d'écrits importants, mais les souvenirs de sa vie laborieuse, recueillis çà et là abondent ; ils permettent encore de juger l'homme.

C'est ainsi qu'avec un nombre important d'aliénistes illustres, il pensait que les aliénations mentales peuvent se circonscrire dans le cercle étroit de quelques idées fausses ou même d'une seule.

(1) Suspicion d'empoisonnement par l'arsenic. (Rapport contradictoire par MM. Blanche, Morin et J. Girardin.) Recueil de l'Académie de Rouen, 1839, p. 71.

« Une seule idée fausse, folle, peut conduire à l'aliénation des facultés intellectuelles générales et de la *liberté morale.* »

Un autre débat non moins célèbre par son importance physiologique, médicale, par la part qu'y ont pris de célèbres savants de la fin du dernier siècle et par les faits récents d'hypnotisme, de suggestion, permet à Blanche d'exprimer son opinion sur ce délicat terrain, j'ai dit, le *Mesmérisme,* le *Magnétisme animal.*

Nier sans étudier, récuser sans examen, n'est pas le propre d'un savant, et pourtant, combien entraîné par l'habitude de l'observation des faits matériels n'ont pas d'autres assises à la base de leurs convictions.

Blanche doutait, inspectait, il voulait étudier, il voulait voir, et d'autant plus que les faits étaient plus curieux, plus extraordinaires. De tels hommes sont certes à imiter, et tout homme consciencieux, doit, en toutes matières, et toujours, étudier avant de nier.

Dans une série d'expériences faites chez lui et en présence de plusieurs personnes, le Dr Blanche avait constaté des faits remarquables de lucidité et même de divination, les expériences lui faisaient dire que pour lui, il n'oserait pas nier résolument la vérité de ces faits extraordinaires, qu'ont enregistrés dans les fastes du Mesmérisme des hommes placés au premier rang par leur position sociale et par leur science, comme Puységur, Deleuze, Sostan, Georget. (Un fait de guérison authentique est inséré in extenso, Revue de Rouen, t. XXXVI, p. 598.)

Blanche n'était pas sans s'apercevoir des exagérations répandues par l'ignorance ou le charlatanisme; comme aussi des méprises si faciles à commettre sur un sujet aussi délicat, mais, s'il y avait de bonnes raisons pour ne pas tout croire, il y en avait aussi pour ne pas tout nier.

Il prit pour sujet de son discours de réception à l'Académie, le 13 mars 1818, l'étude « des Songes ». Blanche distingue les songes en trois classes :

« Dans la première, ceux qui résultent de la réaction du cerveau sur lui-même, et dont la cause immédiate est encore le secret de la nature. Les sensations extérieures qui, dans le sommeil, sont transmises au cerveau, forment la deuxième classe. Dans la troi-

sième classe il faut ranger l'influence qu'exerce sur l'organe de la pensée les fonctions internes, telles que la circulation, la digestion, etc., etc. »

Au cours de la même année, il fait l'histoire d'une épidémie de fièvres typhoïdes qui sévissaient dans la maison de détention, et dont il faillit être victime.

Il communique l'observation d'une fistule lacrymale causée par la présence d'un polype dans le canal nasal ; et ce fait, recueilli dans le quartier des aliénés de la maison de détention, d'une aliénation mentale datant de six mois et guérie par une maladie aiguë : « Au vingtième jour d'une fièvre putride, la convalescence fut signalée par un retour complet à la raison. »

Nous trouvons aussi une observation curieuse relative à une anomalie des phénomènes de la respiration ; ainsi chez le malade confié aux soins du Dr Blanche, la poitrine *s'abaissait dans l'inspiration et se levait dans l'expiration.*

Il y avait donc, comme le disait le Dr Vigné, rapporteur, interversion absolue des phénomènes ordinaires de la respiration. (*Précis de l'Académie*, 1816, p. 25, 26.)

En 1823, il fait l'éloge de Ricard, Pierre-Prosper, inspecteur des eaux et forêts à Rouen.

En 1827, il fait un rapport sur l'ouvrage de M. de Luc, *Sur le passage des Alpes par Annibal.* M. Blanche ne peut admettre, avec M. Luc, que l'armée carthaginoise ait franchi les Alpes au Petit Saint-Bernard : il pense que c'est plutôt au mont Genèvre, où elle avait moins d'espace à parcourir, moins de résistance à rencontrer.

En décembre 1829, une épidémie variolique se déclara à l'Hospice général de Rouen, dans le service du Dr Blanche.

Les enfants placés dans la même salle, et qui avaient été vaccinés, éprouvèrent tous les signes précurseurs de la variole. « C'était un fait curieux, dit-il, de voir, dans une salle de près de quatre-vingts lits, une maladie s'offrir sous formes analogues chez des enfants dans des conditions opposées, avec cette notable différence qu'elle se bornait aux signes de l'invasion, chez ceux qui avaient été vaccinés, et qu'elle parcourait chez les autres, ses périodes accoutumées. »

C'était bien des *variolæ sine variolis*.

Des enfants vaccinés éprouvèrent des signes d'incubation de la maladie, sans qu'il se développât d'éruption, et Blanche semble en conclure « que la vaccine ne *préserve* que d'une partie de la variole, la plus importante à la vérité, l'*éruption* ». « Non, répondit Vingtrinier, la vaccine ne préserve pas, mais parce qu'elle est la *variole elle-même*, variable seulement, bénigne et localisable, ce que n'était pas toujours la variole inoculée et prise sur les sujets, atteints de variole simple et bénigne, ainsi qu'on les choisissait au temps de l'inoculation, en 1760. »

En 1829-1830, Blanche établit avec la puissance des chiffres, qu'en 1824-1825, la mortalité des enfants trouvés admis à l'Hospice général a été, pendant la première année de l'enfant, dans la proportion à peu près de cinq sur sept, tandis que, dans l'hospice de la Maternité, à Paris, le chiffre des décès des enfants du premier âge n'était que de 50 0/0.

Après les événements politiques de 1830, M. Blanche remplaça au fauteuil de la présidence, M. de Murat, sans avoir été selon les usages académiques, vice-président. En 1831, le Dr Blanche continua de présider la compagnie, et prononça le discours d'ouverture de la séance publique de fin d'année.

« Dans ce discours, notre confrère retrace, avec l'élégance et la vivacité de son style, la lutte qui existait à cette époque, plus ardente que jamais, entre les deux régimes littéraires, l'ancien et le nouveau : « Pour moi, dit Blanche, je ne veux ici juger ni les ouvrages, ni les systèmes, le temps et le bon sens prononceront. »

On pourrait encore considérer comme des travaux scientifiques, les nombreux discours que Blanche prononça à l'ouverture de ses cours, désireux ainsi d'en rehausser l'éclat.

Et non seulement les élèves, mais les hommes les plus distingués de Rouen venaient écouter le professeur, magistrats, avocats, médecins, à l'époque surtout où il traita de la médecine légale.

Une fois « il s'échappa » pendant un mois pour aller visiter les lieux les plus intéressants de la Suisse. Une imagination aussi vive, une intelligence aussi distinguée, ne pouvait être que profondément impressionnée en parcourant ces sites merveilleux qu'il

nous a été donné à nous-même, à 25 ans de distance, de visiter deux fois (1862-1887).

Il fit ce voyage en 1829, et en 1832. Il a publié ses souvenirs sous ce titre : *Ascension au Righi* ; fragment d'un voyage en Suisse (Précis. de l'Acad. de Rouen, 1832, imprimé en entier, p. 172). Lucerne, Zug, le cimetière St-Michel (deuxième article, in Revue de Rouen, 1833, p. 233.)

Le style est clair, simple, irréprochable. Peu de guides sont aussi fidèles, et Blanche sait semer son récit des pensées les plus élevées.

Il raconte ainsi le lever du soleil au Righi : « L'atmosphère lumineuse s'agrandissait ; c'était le cortège qui précédait l'astre du jour, il allait paraître ! A cet instant saisie d'admiration, de respect, la foule devint muette, immobile, et semblait écouter comme si quelque grande parole dût se faire entendre. Je vis plusieurs personnes incliner leur front devant cette scène imposante et, par un mouvement instinctif, ma tête se découvrit. Les premiers rayons du soleil parurent enfin au-dessus de l'horizon, et le pâtre qui peu auparavant, nous avait éveillé, salua par un chant de montagne ce lever de la nature.

« C'est là qu'il faut aller chercher de douces et pures émotions ! C'est dans ces moments d'une pieuse admiration qu'un Dieu se révèle à l'homme avec sa gloire et sa puissance. »

Dans sa visite au grand Saint-Bernard, le Dr Blanche parle avec une admiration mêlée de respect, de ces hommes, je devrais dire de ces chrétiens, qui, au sommet des plus âpres montagnes, se condamnent à vivre sous un ciel de glace, marchant le jour et la nuit sur une terre où la nature est comme engourdie dans un froid linceul pour guider les pas du voyageur.

« Récompenses de la terre, vous ne pouvez rien pour de tels actes ; il n'y a que cette couronne qui est au ciel qui puisse inspirer un pareil dévouement ! »

En tout, on retrouvait les qualités de cette nature d'élite.

« Le désintéressement, cette vertu si rare de nos jours, bien qu'elle rehausse le mérite, nul ne l'a plus pratiquée que le docteur Blanche. Aux pauvres, il donnait ses soins et sa bourse. Le

riche n'était pas mis, non plus, à contribution ; c'était lui seul qui était l'arbitre des honoraires du médecin qui lui avait rendu la santé. Et cependant, le docteur Blanche n'avait pas de fortune; il était le fils de ses œuvres. Auprès de lui grandissait une famille ; mais toute sa préoccupation était de lui léguer l'amour du travail et un nom honorable. »

« Il est un trait caractéristique de cette intéressante physionomie que nous ne pouvons nous dispenser de signaler à l'attention de l'observateur et du philosophe. Nous voulons parler de cet amour du plaisir, des fêtes, de la joie, des jeux d'esprit qui firent de lui un mondain si aimable auprès de l'homme de dévouement que vous connaissez. Il n'appartenait qu'à une vive et mobile imagination, unie à un grand cœur d'allier ces piquants disparates. Chose étrange et remarquable, le médecin ne fit jamais tort à l'homme du monde, et l'homme du monde vint souvent au secours du médecin pour égayer, consoler et soutenir ces malades dont la peur et le découragement aggravent le mal, ou dont l'hypocondrie partageait les souffrances » (A. B. Revue de Rouen, t. XXXIII, p. 42); et l'on a pu dire de lui ce que Fontenelle écrivait à la louange d'un des plus illustres médecins de son temps : « qu'il était homme de plaisir, car c'est un mérite de l'être, pourvu qu'on ait, en même temps, quelque chose d'opposé ».

Ce fut encore à titre de reconnaissance et d'estime que le docteur Blanche fut amené par les élections au poste honorable de conseiller municipal. C'est, on le sait, à la suite d'une séance du conseil municipal, où il avait pris la parole avec énergie en faveur des intérêts qu'il avait charge de défendre qu'il fut frappé à mort; « quelques minutes avant le coup de foudre qui l'a enlevé au milieu de nous, dit Daviel, il revendiquait avec chaleur le droit d'exprimer les sentiments de la garde nationale, dont il avait le droit, disait-il, d'être le doyen ».

La mort de Blanche fut aussi belle que sa vie; elle fut celle du chrétien confessant tout haut ses croyances religieuses. « Soyons indulgents, répétait-il, car Dieu est bon, il est miséricordieux. »

« Il avait dit, et déjà son âme était au ciel, car sur cette terre,

il avait fait le bien; sa foi était vive, et sa charité ardente. » Il avait 62 ans, 2 mois et 8 jours.

Sa mort fut un véritable deuil public, et en souvenir de ses nombreux, longs et loyaux services, ses obsèques furent faites au frais de la municipalité.

Tel fut cet homme regretté de tous et dont Daviel a pu dire : « Jamais on ne vous en dira autant de bien que vous en savez ». Des discours furent prononcés sur sa tombe par :

M. Daviel, au nom du conseil municipal (émouvant et touchant adieu);

M. Girardin, au nom de l'Académie;

M. Couronné, au nom de l'École de médecine ;

M. Boulatignier, au nom de tous ses amis.

Les amis du Dr Blanche ouvrirent une souscription pour élever à sa mémoire un monument qui, suivant une délibération de l'administration des Hospices de Rouen, devait être érigé à l'Hospice général. Elle fut promptement couverte, et le 12 juin 1853, M. Nepveur, au nom de l'administration des hospices, prononçait un nouvel éloge de Blanche, pour l'inauguration de son buste en marbre, signé de Dantan jeune.

Il fut successivement :

Membre de la Société anatomique dont Dupuytren était président (2 avril 1806) ;

Médecin de la maison de détention ;

Médecin adjoint de l'Hospice général ;

Médecin en chef de l'Hospice général pendant 32 ans ;

Membre et président de l'Académie des sciences de Rouen ;

Membre et fondateur de la Société de médecine de Rouen ;

Professeur à l'école de médecine ;

Chirurgien-major de la garde nationale;

Membre du conseil municipal ;

Chevalier, puis officier de la Légion d'honneur;

Président du bureau permanent du comité central de vaccine de la Seine-Inférieure.

Membre correspondant de plusieurs sociétés savantes.

**S.** — F. — L. — O. — Notice nécrologique par Mlle A. Bosquet, Revue

de Rouen, janvier 1849. — Éloge académique du Dr Vingtrinier, Revue de Rouen, 1850. — Discours prononcé par M. Nepveur à l'inauguration du buste du Dr Blanche le 12 juin 1853. — Précis de l'Académie, 1852-1853. — Annuaire Normand, Notice par le Dr Blanche, 1850. — Journaux de Rouen, 1849 et 1853.

**CANU (Laurent-Ferdinand).**

✱ 1790, 24 août, Rouen.
✝ 1876, 28 avril, Yvetot.

Élève boursier, en 1804, au lycée impérial de Rouen, Canu y obtint plusieurs prix d'honneur. En 1807, il était médecin militaire, et chirurgien sous-aide au camp de Boulogne, puis aide-major au 8e régiment d'artillerie à pied, puis au 72e de ligne. Il fit les campagnes de 1807 et de 1814.

Détaché fréquemment de son régiment, il appartint, en 1807, en Autriche, à la première division d'ambulance de bataille, attachée au grand quartier général de l'empereur.

En 1813, il fut atteint d'un coup de feu à la jambe devant Witemberg, et reçut en récompense la décoration de l'ordre impérial de la Réunion.

Après 1814, il fut licencié, et fut reçu docteur, le 21 août 1815. Le 16 mai de la même année, il était proposé pour la Légion d'honneur.

Il a exercé successivement à Allouville et à Yvetot. Il fut, dans cette ville, médecin de l'hospice, en 1818; conseiller municipal, depuis 1830. Il remplit gratuitement de nombreux postes où sa bienfaisance et son expérience trouvèrent à s'employer. Il devint bibliothécaire de la ville d'Yvetot.

Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur en 1835.

Nous avons de ce médecin les quatre morceaux poétiques suivants :

1° *La Rouennaise*, hymne national avec ce refrain : *Napoléon, Gloire et Patrie*, chantée sur le théâtre des Arts à Rouen, et de la Montlausier, à Paris, pendant la durée des Cent jours (1815).

2° *Clorine et Irval*, ou *la Colline des deux amants*, poème en trois chants, cité par le Constitutionnel du 13 octobre 1823 : « Style harmonieux, mouvement remarquable, descriptions pittoresques, vers tournés avec talent et élégance ».

3° *La Polonaise*, hymne national, 1830.

4° *Strophes au chêne d'Allouville*, et autres poésies, suivies d'un précis historique sur l'hospice Asselin d'Yvetot. Rouen, 1858, in-8° de 96 pages; une gravure.

« Mes strophes au chêne d'Allouville, dit le docteur Canu, n'avaient pas d'abord dû franchir le cercle étroit de l'amitié; lues et bien accueillies dans cette sphère intime, une plus haute ambition m'y fut suggérée.

« Offrir à notre gracieuse souveraine l'expression poétique d'une reconnaissance inspirée par ses libéralités en faveur de la chapelle du gros chêne; la tentation était séduisante, mon vieux dévouement pour la famille impériale m'y poussait; je succombai. Mais comment monter à un honneur si élevé, gravir la pente escarpée et glissante qui y conduit? Comme celle de Bethléem, mon heureuse étoile me guida; un bon et puissant génie me prit par la main; grâce à lui, j'atteignis le sommet désiré.

« Le 22 mai 1858, je recevais de la main de l'empereur l'annonce que ma poésie avait été l'objet de la gracieuse attention de S. M. l'Impératrice, et qu'à cette occasion elle avait daigné m'honorer du présent d'une épingle d'or à l'aigle impérial. »

Les strophes sont au nombre de vingt, et suivies de poésies diverses: Mon retour à la campagne, la Paix, etc.; le tout précédé d'un sonnet à l'impératrice Eugénie.

Madame,

Un vieux roi des forêts illustre ma patrie :
Rois, prélats, pèlerins, savants l'ont visité;
Moi, chantre de sa gloire, ô princesse chérie,
J'offre humblement ces vers à Votre Majesté.

C'est que ce chêne antique est un temple à Marie,
Dont l'autel radieux, dans ses flancs abrité
Resplendit de vos dons ; c'est qu'un bon peuple prie
Pour vous, pour son César, pour sa postérité.

L'empire en vous contemple une Hélène nouvelle,
Seul un trône ici-bas était digne de vous ;
Vos vertus, dans les cieux, vous feront immortelle,

Madame, à ce bon peuple, ah ! comme il serait doux
Que vous vinssiez, au bras de votre auguste époux,
Visiter, un beau jour, le vieux Chêne Chapelle !

5° Une *offrande poétique* à l'Association des médecins de la Seine-Inférieure. Ce morceau de 48 vers, lu au banquet de cette association, le 3 juin 1862, a été inséré dans le compte rendu de l'assemblée générale. Nous nous plaisons à le reproduire.

S'aimer, s'aider les uns les autres,
Fut le précepte souverain
Qu'à six bons et fervents apôtres
Dicta le Rédempteur divin,
Le mortel que l'amour de ses pères anime,
Est comme un pur reflet de la divinité ;
La reine des vertus ou la plus magnanime,
C'est celle de la Charité !

Au temps d'un indigne servage,
Quel ange apparut dans vos rangs,
Peuples, brisa votre esclavage,
Adoucit l'âme des tyrans,
Civilisa les mœurs, fit l'homme sociable,
Proclama devant Dieu la vraie égalité,
Apprit à compatir aux maux de son semblable ?
C'est la divine Charité !

Et dans ces charmantes agapes,
Pourquoi tous ces amis rangés,
Ce gai cénacle d'Esculapes,
Aux cœurs francs, chauds, dégagés ?
C'est que d'un saint progrès ils ont fait la conquête :
Serrés comme un faisceau contre l'adversité,
En famille ils sont là pour célébrer la fête
De l'aimable fraternité !

La vie est un fleuve rapide,
Aux aspects riants, gracieux,
Mais sur sa surface limpide,
Que d'écueils, hélas périlleux,
Au frère qui chancelle en cette traversée
L'appui d'un tendre frère est bientôt apporté ;
Et si, par le courant, la barque est renversée,
Le Sauveur, c'est la Charité !

L'infortune est bien moins amère
Lorsqu'on se donne ainsi la main,
Non, tu n'es pas une chimère,
Amour sacré du genre humain !
Xavier, Vincent de Paul, et tant d'excellents hommes !
S'ils sont morts pour la foi de cette vérité,
Combien savent encore vivre au siècle où nous sommes,
Et mourir par la Charité !

Au culte d'amour fidèles,
Suivons, confrères généreux,
Avec l'ardeur de nos modèles,
Les exemples donnés par eux,
Le bien-être idéal du bon abbé Saint Pierre,
Enchantera le monde, en sa réalité,
Le jour où s'étendra sur sa surface entière,
Le règne de la Charité !

Pour obtenir le bénéfice
De ce merveilleux âge d'or,
Frères, je vote un sacrifice !
Chargez, vos coupes à plein bord,
Dieu, contre le venin de la Misanthropie,
Du vermeil talisman dota l'humanité ;
Le bonheur, grâce à lui, n'est pas une utopie.
Buvons à la Fraternité !

Yvetot, 25 mai 1862.

6° *Excursion pittoresque et topographique* d'Yvetot à Veulettes.

**S.** — O. — A. Chereau, Le Parnasse médical français. — Compte rendu de l'association des médecins de la Seine-Inférieure (1862). — Otto Lorenz, *Journal de Rouen*, 6 mai 1876.

## CISSEVILLE (Étienne).

✱ 1792, 9 juillet, Rouen.
† 1866, 25 juin, Forges-les-Eaux.

Ce médecin, zélé propagateur de la vaccine, a publié deux mémoires intéressants qui se trouvent dans l'*Annuaire Normand*, 1846.

Dans sa notice sur les eaux minérales de Forges, il a divisé son travail en cinq parties : « la première a trait à la statistique

de Forges et à son histoire naturelle; la deuxième concerne les propriétés physiques et chimiques des eaux minérales ainsi que leur historique; dans le troisième il s'occupe de l'établissement en particulier; la quatrième comprend les propriétés médicales de ces eaux; dans la cinquième, enfin, il traite de leur mode d'administration », p. 382-415.

Son mémoire sur la recherche de la houille dans le département de la Seine-Inférieure est une étude géologique fort intéressante, mais qui reste sans conclusion, p. 590-633.

L'orthographe du nom de ce médecin, parent de Ciszeville (1745-1807) reste bien incertaine. Lepecq de la Clôture, écrit *Cozeville*. Lebreton, M^me^ Oursel et Guilbert écrivent *Ciszeville*. Dans les mémoires de l'Annuaire Normand, il est écrit *Cisseville*. Frère écrit : *Ciszeville* ou *Cizeville*. J'inclinerais à regarder comme exacte l'orthographe de *Cisseville* inscrite dans l'Annuaire Normand. Elle est confirmée par l'orthographe adoptée dans le compte rendu de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure.

**S.** — O. — Union médicale de la Seine-Inférieure, 1863. (Not. par Bouteiller). — *Journal de Rouen*, 30 juin 1866. — Annuaire Normand, 1846.

## YSABEAU (Alexandre-Victor-Frédéric).

✳ 1793, 14 mars, Rouen.
✝ 1873, mai. ?

Ce médecin était le fils du fameux conventionnel A.-B. Ysabeau, ancien prêtre de l'Oratoire. A douze ans, il suivit son père en Belgique, fit ses études à Liège, prit ensuite le grade de docteur en médecine, et revint quelques années après à Paris. En 1813, il s'enrôla comme volontaire et fut blessé à Montereau. Pendant l'épidémie de 1832, il se signala comme docteur en chef du quartier Popincourt.

Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, a travaillé avec Bixio à la rédaction de la *Maison Rustique*. Médecin, agronome, il fut aussi rédacteur en Belgique à la *Sentinelle des Campagnes*, à la *Revue villageoise*. Il a publié sous le titre de l'*Aiguillon*, chansonnier nouveau dédié aux gueux (Paris, 1834, in-18 de 260 p.)

un recueil de soixante-dix-neuf chansons, dont le titre dit assez la tendance et l'esprit. En voici deux qui permettront de juger les autres.

LA CANAILLE

Air : *Les maris ont tort.*

Pauvre artisan, souffre, travaille,
Sois bon époux, bon citoyen,
Tu compteras dans la canaille,
Parmi les gueux, les gens de rien (*bis*);
Mais joins la souplesse à l'audace,
Mérite la faveur d'en haut;
Fais-toi mouchard, et prends ta place
Parmi les gens comme il faut (*bis*).

Je vois des gens de la canaille
Partager avec un voisin
L'abri, le pain noir et la paille,
Dont ils manquaient le lendemain (*bis*);
Je vois des faquins en voiture
Écraser le peuple badaud,
Et rire quand il en murmure :
Ce sont des gens comme il faut (*bis*).

Sous les boulets, sous la mitraille,
Nos guerriers volaient au trépas,
C'était de la franche canaille,
La France ne s'y trompait pas (*bis*);
D'autres que l'Europe apprécie
Restaient au lit le jour d'assaut,
Vendaient Paris à la Russie:
C'étaient des gens comme il faut (*bis*)

LES GANTS

Air : *Tiens, Victor a trop de jeunesse.*

Je n'ai pas la grâce un peu prude
De maint rimeur très comme il faut ;
Mon coup de lime est un peu rude,
Je le sais, c'est mon grand défaut :
J'aurai grand'peine à m'en défaire ;
Que voulez-vous ? C'est dans le sang :
Je suis peuple : ma main grossière
Est maladroite avec un gant.

Courier, quand ta plume sévère
Jusqu'au vif mordait les tyrans,
Ta verve, toute populaire,
Dédaignait les tours élégants :
J'ai vu sous ta rude puissance
Pâlir prêtres et chambellans ;
Pour les souffleter d'importance,
On sait si tu prenais des gants.

Sexe adorable dont en France
Dieu plaça le vrai Paradis,
Le goût, la grâce, l'élégance
De ses attraits double le prix.
Mais si quelque tendre faiblesse
Vient couronner mes soins constants,
Je n'aurai pas la maladresse
D'en profiter avec des gants.

Public, soutiens mon pauvre livre
Comme on aide un enfant trouvé ;
Il n'a que ta gaîté pour vivre :
S'il te fait rire, il est sauvé ;
Mais si son austère franchise,
Dans ses écarts un peu mordants,
Te chagrine ou te scandalise,
Désormais, nous prendrons des gants.

Ces vers sont bien d'un fils de conventionnel, mais on ne peut leur ôter ni la vie, ni le mouvement.

Voici la liste des ouvrages de ce médecin, agronome, poète, littérateur etc., qu'il a écrits ou auxquels il a collaboré.

**P.** — Le jardinage, 1854, in-16. — Leçons élémentaires d'agriculture. Paris, 1857, in-12. — Leçons élémentaires d'horticulture. Paris, 1858; 3e édit, 1863, in-12°. — De la vigne et des arbres fruitiers. Paris, 1858, in-12. — De la basse-cour. Paris, 1858, in-12. — Des bêtes ovines et des chèvres. Paris, 1858, in-12. — Des instruments aratoires et des travaux des champs. Paris. 1858, in-12. — Le jardinier des salons. Paris. 1858, in-12. — La ferme et le presbytère. Paris, 1859, in-12. — Le médecin de la famille. Paris, 1859, in-12. — Le jardinier de tout le monde. Paris, 1859, in-12. — Entretiens familiers d'un instituteur avec ses élèves sur les insectes nuisibles. Paris, 1860, 2 vol. in-12. — Conseils d'économie domestique, Paris, 1861, in-16. — Cours d'agriculture pratique, avec le concours d'une société d'agronomes, 1861-62, 4 vol.

in-12. — Défrichements, irrigation et drainage. Paris, 1861, in-12. — Hist. de l'Allemagne. Paris, 1861, in-16. — Hist. d'Espagne et de Portugal. Paris, 1861, in-16. — Instruments agricoles, labours, semailles. Paris, 1861, in-12. — Plantes alimentaires et plantes fourragères. Paris, 1861, in-12. — Traité d'hygiène. Paris, 1861, in-16. — Végétaux cultivés, plantes industrielles. Paris, 1862, in-12. — Lavater et Gall, physiognomonie et phrénologie rendues intelligibles. Paris, 1862, in-12. Comptabilité agricole simplifiée, avec modèles et formules. Paris, 1863, in-18. — Le jardin potager. Paris, 1863 in-12. — Petit code pratique du cultivateur. Paris, 1862, in-12. — Histoire naturelle populaire de la France. Paris, 1863, in-12.

Hygiène et économie domestique. Paris, 1864, in-12. — Le père Éloi, ou les causeries d'un vieux laboureur. Paris, 1864, in-12. — Almanach du village pour 1864, 2e année. Paris, in-16. — Les bons conseils de M. le maire ou la police rurale, le droit rural. Paris, 1865, in-12. — Hist. naturelle élémentaire. Paris, 1865, in-32. — Botanique élémentaire. Paris, 1866, in-32. — Cours de législation civile, industrielle et commerciale. Paris, 1866, in-12. — Hygiène et médecine de l'homme et des animaux domestiques. Paris, 1866, in-32. — Meunerie, féculerie, distillerie, etc. Paris, 1866, in-18. — Cours d'économie rurale, industrielle et commerciale. Paris, 1868, in-12. — Nouveau traité pratique de jardinage. Paris, 1873, in-12. — Environ 12 vol. dans la bibliothèque agricole (Encyclopédie populaire publiée sous le patronage du roi des Belges).

**S.** — O. — F. — Vapereau, Dict. des contemp. — Otto Lorenz. — A. Chereau, Le Parnasse Médical Français.

## RÉVELLE (Jean-Noël).

✱ 1794, 1er janvier, Rouen.
† 1858, 9 septembre, Elbeuf.

Il prit part, dans le 52e de ligne, en qualité de chirurgien aide-major, aux campagnes de l'Empire.

En 1818, il vint se fixer à Elbeuf, où il fut nommé médecin du bureau de bienfaisance, médecin adjoint, puis titulaire de l'hospice de la même ville.

« Doué de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, il sut unir à ces avantages, dans l'exercice de ses fonctions, le zèle, le dévouement et la charité, ce qui fut pour lui un titre à la reconnaissance

publique, et lui valut en récompense de ses services la croix de la Légion d'honneur.

S. — L. — O. — Journaux d'Elbeuf et de Rouen, 11 septembre 1858.

## DESMOULINS (Louis-Antoine).

✱ 1794, 7 septembre, Rouen.
† 1828, 15 novembre, Rouen.

Il fut reçu docteur à vingt-trois ans. Ses heureuses dispositions, son goût pour le travail lui créèrent de fécondes relations avec des naturalistes distingués. Encouragé par M. Humboldt et par Cuvier, il fit paraître, dans des études d'histoire naturelle, toute la pénétration et la vivacité de son intelligence.

Desmoulins s'est, en particulier, appliqué à l'étude des nerfs et du cerveau. Selon lui, les nerfs du cerveau et de la moelle épinière ne sont pas nécessairement liés à l'existence de la moelle et du cerveau. Il a vu les nerfs du genre raie s'interrompre près de la moelle épinière sans en pénétrer la substance et sans s'y joindre. Certaines personnes, dit-il, n'ont pas de glande pinéale, bien qu'on trouve cette glande dans les tortues et d'autres animaux dont l'intelligence n'est pas plus développée que celle des poissons. Il affirme qu'on peut enlever les hémisphères du cerveau et du cervelet sans priver de tout sentiment l'animal qui en est privé. Il admet que c'est à la protubérance ou pont de Varole que se trouve le siège de la perception ; ou, comme il le dit, de « la sensation avec conscience ».

Il ne préjuge pas, comme Gall, de la puissance cérébrale et intellectuelle uniquement d'après le volume du cerveau et leurs protubérances locales. Il attache à l'étude des surfaces, au nombre des plicatures ou des circonvolutions, et à la profondeur des sillons ou des anfractuosités autant de significations et peut-être plus de valeur qu'au volume même.

Il a montré qu'après l'homme ce sont les singes et les dauphins qui ont les cerveaux les plus étendus en surface, les cerveaux les plus irrégulièrement plissés, tandis que les animaux inférieurs ont des cerveaux sans pli, et presque sans enfoncement ni saillies.

Ce savant éprouva un jour une déconvenue assez piquante. Admis à lire ses mémoires à l'Académie des sciences, il vint un jour, devant un grand nombre de sexagénaires dont se composait l'honorable assemblée, soutenir cette opinion, que les vieillards ont non seulement le cerveau moins volumineux qu'à l'âge adulte, mais aussi moins dense, quelquefois comme atrophié, contenant moins de substance sous un même volume, et conséquemment moins apte à penser, moins énergique.

C'était assurément une déduction très logique de ces données matérialistes, mais le savant aréopage, par conviction ou autrement, ne goûta pas les propositions de Desmoulins, et il retira à son auteur le droit de continuer la lecture de ses observations. Ceci se passait vers 1822. Nous avons fait bien du chemin, depuis cette époque, mais rien ne dit que pareille défaveur ne serait faite à semblable lecture dans une de nos assemblées modernes. La logique n'est pas encore, grâce à Dieu, ce qui gêne le plus les hommes.

Dans une autre circonstance, il fut encore moins heureux. Injuste et ingrat envers Cuvier, il le rendit l'objet de ses agressions. Il déprécia les travaux du célèbre savant, l'attaqua même comme membre de l'administration publique, en l'accablant d'injurieuses plaisanteries. L'Académie refusa l'hommage de ce livre. Desmoulins adressa une pétition à la Chambre des Pairs.

Voyant l'inutilité de ses attaques, il quitta Paris, et se retira dans sa famille découragé, fatigué, malade et revint mourir à Rouen dans un triste isolement. Il y exerça la médecine quelques années.

**P.** — Bory de Saint-Vincent lui confia presque entièrement la partie de son *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, concernant la géologie et la partie anatomique des mammifères. A noter surtout, ses articles sur les antilopes, les nerfs, les crânes et le système cérébro-spinal.

Recherches sur l'état de volume et de masse du système nerveux et l'influence de cet état sur les fonctions nerveuses (Mémoire présenté à la première classe de l'Institut, en décembre 1820). Paris, Huzard-Courcier, 1821, in-4° de 16 p.

Recherches anat. et physiologiques sur le système nerveux des poissons (Mém. couronné par l'Institut, 1822).

Mémoire sur la patrie du chameau à une bosse, et sur l'époque de son

introduction en Afrique, t. X du nouv. recueil du Muséum d'hist. natur., 1823.

Mémoire sur le rapport qui unit le développement du nerf pneumogastrique à celui des parois du quatrième ventricule et sur la composition de la moelle épinière ; lu à l'Institut. Paris, Cellot, 1823, in-8° de 16 p.

Anatomie des systèmes nerveux des animaux à vertèbres, appliquée à la physiologie et à la zoologie ; ouvrage dont la partie physiologique est faite conjointement avec F. Magendie. Paris, Méquignon-Marvis, 1825, in-8° en deux part. avec un atlas et 13 pl., 17 fr.

Histoire naturelle des races humaines du nord-est de l'Europe, de l'Asie boréale et orientale et de l'Afrique australe, d'après les recherches spéciales d'antiquités, de physiologie, d'anatomie et de zoologie, appliquée à la recherche des origines des anciens peuples, à la science étymologique, à la critique de l'histoire, etc. ; suivie d'un mémoire lu en 1823 à l'Acad. des inscript. et belles-lettres. Paris, Méquignon-Marvis, 1826, in-8°, avec un tableau et 6 portr., 7 fr. 50.

Pétition adressée à la Chambre des Pairs contre M. le baron Cuvier, en sa qualité de professeur-administrateur du Muséum d'hist. natur. Lille, Bloquet, 1827, in-8 de 16 p. Plusieurs mémoires sur les sciences médicales.

**S.** — L. — F. — N. B. G. — Quérard, La France littéraire. — Dictionnaire de la conversation. — Dezeimeris, Dict. hist. de la médecine. — Dechambre, Dict. encyclop.

## HELLIS (Eugène-Clément).

✱ 1794, 8 mars, Rouen.
† 1877, 3 janvier, Rouen.

Fils d'un officier de santé, Hellis dut à un labeur assidu et à la vivacité de son intelligence, d'obtenir jeune encore le grade de docteur en médecine de la Faculté de Paris. C'était en juin 1816, il avait 22 ans.

En 1821, il répondait à l'appel de Vingtrinier, Bayvel et Glinel qui, à la suite de visites personnelles faites à domicile, venaient de fonder la Société de médecine de Rouen d'où devait sortir un jour l'Association des médecins de la Seine-Inférieure (1856-1857) (1).

Féconde et généreuse pensée, utile association dont les progrès

(1) Hist. de la Société de médecine de Rouen, par le Dr J. Bouteiller. Rouen, Léon Deshays, 1878, p. 96 et 97.

et les bienfaits ont, à son acquis, de longues années de secours fraternels. Groupement heureux où toutes les volontés sont liées et où tous gardent pourtant leur noble et légitime indépendance.

Des fondateurs de la Société de médecine, il fut le dernier survivant.

En 1820, il était admis parmi les membres résidants de l'Académie de Rouen. Il devait participer à ses travaux pendant plus de cinquante ans. Il en fut le doyen écouté et respecté. Président en 1832, il prit les fonctions de trésorier en quittant le fauteuil, puis, définitivement, en 1839, et les conserva jusqu'en 1874, alors que, âgé de 80 ans, des services rendus et sa longue carrière lui donnaient bien droit au repos.

Hellis eut dans sa vie deux périodes assez distinctes : dans l'une nous verrons le médecin, presque exclusivement livré aux travaux ou aux devoirs professionnels ; dans l'autre, nous le verrons s'adonner surtout aux beaux arts, aussitôt après sa démission de médecin de l'Hôtel-Dieu ; partout il montra la souplesse de son esprit, l'étendue réelle de ses connaissances,

Hellis fut d'abord adjoint au Dr Roussel, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu. Il lui succéda en 1831, et se trouva chargé pendant quinze années d'un nombre de lits variant de 4 à 500. Ce service fut plus tard divisé en trois. Hellis s'opposa, mais en vain, à ce morcellement. Il dut se résigner au partage. Il y fut contraint, et dut céder devant l'autorité administrative qui avait pour elle les plus légitimes raisons. Il n'y eut plus alors de médecin en chef, mais des chefs de service pour chaque section.

Sa haute position le désignait pour faire partie de l'école préparatoire de médecine. Il fut nommé professeur de clinique médicale. Il remplit cette charge jusqu'à l'époque de sa retraite, en 1853. Il fut remplacé par des Alleurs et celui-ci bientôt par Leudet fils.

Il reçut lors du passage à Rouen, en 1849, du président de la République la croix de la Légion d'honneur.

Son premier acte dans la vie publique fut son discours de réception à l'Académie (1820, p. 37). Il n'y traita pas, comme le dit par erreur Malbranche, des devoirs du médecin, mais il passa en revue les diverses sciences qui apportent leur concours à la médecine, ce

qui lui permit d'ajouter très justement que « tout se lie, tout s'enchaîne, tout se prête un mutuel appui dans le domaine des sciences ». Ce discours terminé par une étude sur les progrès faits par la médecine et la chirurgie française, brille par une forte érudition et laisse déjà percer les sentiments nobles et élevés d'Hellis.

Amené à constater que trop souvent nous restons désarmés en présence de la maladie, il dit : « En face de l'impuissance de la médecine, le médecin doit chercher dans son cœur les moyens de soulager du moins l'infortuné qu'il ne peut guérir. » Il avait bien ces qualités de l'âme que le baron Malouet énumérait en répondant au récipiendaire : « Il faut au médecin, au chevet du malade, un cœur compatissant, un noble désintéressement, un zèle infatigable. »

« Ces qualités maîtresses avaient, chez Hellis, leurs racines dans une foi profonde qui, sans affectation comme sans crainte, n'hésitait pas à se manifester au dehors. Sous des apparences quelquefois sévères et brusques pour les heureux du monde, il cachait une âme dévouée et compatissante pour les déshérités ; sensible à toutes les misères, il leur prodiguait sa bourse et son talent, et, ce qui vaut mieux, les trésors de son cœur. »

Avant 1822, nous n'avons retrouvé aucune observation médicale. La première, en date, est relative aux « combustions humaines spontanées », p. 40. Précis de l'Académie. Le sujet de cette étude est une femme adonnée à la boisson. « La chandelle, dit Hellis, placée sur une table qui se trouvait entre la cheminée et le corps brûlé était presque entière. » Cet argument paraît un des plus sérieux à Hellis pour affirmer la spontanéité de la combustion d'origine alcoolique. Nous ferons remarquer que dans l'état d'ivresse où était cette femme, elle a pu communiquer le feu à ses vêtements. Le dégagement des gaz, résultant de cette combustion, a pu déterminer naturellement l'extinction de cette flamme.

Disciple fidèle des doctrines hippocratiques, Hellis reprenait cette étude des constitutions médicales qui devaient apporter un jour au docteur Lecadre, du Havre, né à Nantes, une si légitime notoriété.

Le mémoire d'Hellis sur la constitution médicale de l'hiver de

1824, est sobrement écrit, et prouve un médecin véritable observateur de la nature. Prenons garde de nous engouer de nos découvertes des infiniments petits. Le terrain est une condition première de leur évolution. Négliger l'étude du terrain, du cosmos pour s'adonner exclusivement à celle de la « petite bête » c'est déserter la tradition hippocratique qui assure le progrès en préservant des excès de l'analyse.

Oui, la constitution médicale précède l'évolution des maladies, et les microbes ne pullulent que là où elle est altérée. Nous pouvons lutter contre elle par mille et mille moyens, mais ne méconnaissons pas ces intéressantes évolutions, pour mettre mieux ainsi à notre acquit le *principiis obsta sero medicina paratur*.

Que pouvons-nous, en effet, contre les microbes, lorsqu'ils ont envahi la place, rien souvent, ou bien peu de choses. Si nous avons bien étudié la constitution médicale d'un pays, nous sommes mieux armés pour la lutte, et par une sage hygiène, nous arriverons à modifier la constitution médicale et en atténuer les effets.

Son traité de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen, qui date de 1826 est resté inachevé. Avec un service de 4 à 500 lits, le champ de l'observation était illimité, beaucoup trop même, au profit des malades et des élèves.

L'introduction offre une topographie médicale abrégée de la ville de Rouen.

De son mémoire sur les *maladies militaires*, plein de faits intéressants, mais qui se prêtent peu à l'analyse, nous en détachons, pour l'histoire, ce qui suit, p. 121.

« Jusqu'en 1828, pas un élève n'avait pénétré dans les salles de médecine. Le médecin passait sa visite avec le pharmacien. Aucune note n'était recueillie. Les pansements à faire étaient écrits sur le même cahier que les médicaments et remis à la chirurgie, qui se chargeait de leur exécution, usage bien vicieux et non moins préjudiciable aux élèves qu'aux malades. De cette sorte, les intentions du médecin ne pouvaient être jamais comprises, et les élèves, instruments aveugles, exécutaient avec négligence et dégoût des prescriptions dont ils ne comprenaient ni le besoin, ni le motif.

« Ma première pensée, lorsque je pris le service, fut d'appeler les élèves à la médecine, jusqu'alors la chirurgie avait composé toute leur instruction. S'ils puisaient quelques notions médicales dans les livres, aucun n'était à même de les rectifier par la pratique. » Hellis attache au service médical le plus ancien des internes et douze externes suffisamment instruits.

Si Hellis se montra médecin érudit et distingué, et la nomenclature de ses divers travaux ou rapports le prouve, sans conteste, il se révéla plus encore par son goût pour les belles-lettres. « Tous ceux qui l'ont connu savent avec quelle ardeur et quelle compétence il s'occupait de ces questions préférées. Son salon réunissait un petit cercle d'amis choisis ; on y lisait des vers, on y parlait d'art, de peinture, de littérature ; il aimait à prendre la parole, à discourir sur les œuvres et les hommes, à fustiger de sa phrase incisive les travers du jour et sans le chercher, il faisait montre d'une érudition réelle et d'une fine critique. »

Deux fragments de ces discours prononcés en séance publique à l'Académie : l'un en 1832, et l'autre en 1833, donneront une juste idée de son savoir varié, de son style clair et élégant, et de l'élévation de sa pensée.

« Je me propose, dit-il, dans le premier discours, de réunir ce que l'histoire nous a transmis sur ces grandes calamités si fréquentes au milieu de notre civilisation, qu'elles ont souvent troublée et où elles ont laissé de si profonds souvenirs.

« La nature a des secrets que l'homme ne saurait pénétrer ; toute sa science parvient à peine à savoir et à calculer quelques effets dont les causes lui échappent. Il ignore comment l'herbe pousse, comment le fruit mûrit ; comment le brouillard se forme ; peut-il s'étonner de rester muet en présence de ces grandes épidémies qui ont si souvent affligé l'humanité. Cependant, lorsque tout autour de nous révèle une main divine, peut-il répugner d'admettre qu'elles découlent de lois primordiales sujettes à des révolutions, à des aberrations dont chaque élément nous offre des exemples ? Qui sait même si ce que nous regardons comme un désordre, paraîtrait tel à nos yeux dessillés et dignes de contempler l'œuvre de la création dans ses mystères et dans toutes ses profondeurs.

« Cet univers si beau, si fécond, si riche en merveilles, ne manifeste pas seulement sa puissance par la parure qui le revêt, les saisons qui se succèdent et les phénomènes qu'il nous est donné de saisir : sa masse entière est pénétrée d'un principe de vie, sans lequel tout périrait autour de lui. Ce principe qui existe jusque dans la pierre, est soumis à des lois qui lui sont inconnues ; sa force calculée par la divine sagesse, tantôt se dévoile à nos yeux par des signes d'harmonie et de régularité, tantôt par des scènes de désordre et d'agitation qui nous feraient craindre la dissolution du globe, si la main qui règle les sphères n'avait mis à leurs écarts des limites qu'elles ne pourront franchir. »

Dans la suite de ce discours, il étudie les diverses épidémies qui ont régné de l'an 583 jusqu'à l'époque du choléra, en 1832. On le suit avec un vif intérêt dans la description qu'il donne de la peste noire qui désola Rouen au XIV^e^ siècle.

Dans son discours de 1833, il se propose de conduire ses auditeurs sur les bords du Niger et dans l'intérieur de l'Afrique.

« J'ai le projet, dit-il, d'arrêter quelques instants vos regards sur ces terres nouvellement explorées que les Européens n'ont point encore foulées. »

Après avoir narré la vie, les mœurs de certaines tribus de l'Afrique, il ajoute : « Je crains bien qu'elles ne paient fort cher l'hospitalité donnée aux étrangers.

« Je n'ignore pas qu'on veut votre bien, qu'on désire par-dessus tout vous civiliser, et que tout se passera au nom de la morale, de la science et de l'humanité, mais le passé ne me rassure point pour l'avenir. »

Paroles pleines de profondeur ; les conquêtes des peuples pour être fécondes et justifiées doivent apporter avec elle les bienfaits de la civilisation chrétienne. Autrement elles apportent avec elles plus de ruines que de prospérité. Sans cela, continue Hellis, « elles apporteront à ces naturels des vices inconnus, des maux du corps et des tourments de l'âme qui, auparavant, leur étaient étrangers. »

N'est-ce pas le cas de rappeler les sublimes paroles de Champlain, l'un des premiers français fondateurs du Canada : « Le salut

d'une âme, disait-il, vaut mieux que la conquête d'un empire, et les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays infidèles que pour y faire régner Jésus-Christ ». Ce fut la gloire de Champlain de les avoir toujours écoutées, et d'avoir vingt et une fois traversé l'Atlantique pour les faire triompher.

C'est le propre des grandes intelligences de le comprendre, Hellis y souscrivait pleinement.

Nous devons signaler un très remarquable rapport de 56 pages sur le concours relatif à l'éloge de Lepecq de la Clôture, dont il était un grand admirateur; très finement écrits également ses rapports sur l'Académie des jeux Floraux.

Un travail original dont il poursuivit avec bonheur la réalisation fut son *Étude* sur les Vierges de Raphaël. Avec une persévérance et une sagacité qui ne se démentirent pas, il put réunir les spécimens photographiés de toutes ces gracieuses peintures, et donner sur chacune des documents historiques nouveaux et très curieux.

Ce médecin dont l'intelligence distinguée sut traiter et aborder des sujets les plus variés avec un goût et un jugement parfaits, donna de la photographie une bien judicieuse critique : « L'art embellit tout ce qu'il touche : il crée, il reproduit dans des scènes variées, non la vérité trop souvent triste et difforme dans notre décadence physique et morale, mais le beau, ce que rêve le cœur, ce qu'enfante l'imagination d'un ange déchu qui se souvient des cieux. La photographie sèche, aride, positive, rigoureuse, impitoyable, ne permet ni le rêve ni l'élan, ni la correction, c'est une imprimerie dont le soleil a fait tous les frais. »

« Hellis, dit Malbranche, avait la répartie prompte, le trait spirituel, attique. Une certaine ténacité, et une grande indépendance dans ses opinions ; un attachement trop vif aux choses d'autrefois, aux usages anciens, amenaient quelquefois une résistance énergique aux idées nouvelles, aux procédés modernes, aux modifications même heureuses. C'était la tradition vivante, la règle incarnée, la fidélité aux vieilles coutumes. Prudent dans ses résolutions, lent au progrès, l'ardeur et l'enthousiasme de plus jeunes collègues se brisaient souvent à son calme, à sa rigidité, à ses tempo-

risations, à ses vues économiques, car il avait grand soin des finances de l'Académie. S'il fallait quelquefois lui forcer la main, il faut convenir que souvent ceux-là qui le jugeaient un esprit chagrin et méticuleux reconnaissaient plus tard la justesse et le bien fondé de ses observations. »

**P.** — Dissertation sur une espèce particulière de délire traumatique, c'est-à-dire, apyrétique ou sans fièvre; in Académie, 1821. — Des combustions humaines spontanées ; in Acad. 1822, p. 40. — Constitution médicale de l'hiver de 1824, Acad. de Rouen, 1825, p. 111 à 134 (observations faites à l'Hôtel-Dieu de Rouen). — Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen, précédée du rapport fait à l'Académ. royale de médecine par MM. Bourdais, Kergaradec et Doublé, 1re année. Paris, Gabon, 1826, in-8°; cet ouvrage n'a pas été continué. — Histoire d'un hoquet spasmodique accompagné d'une espèce d'aura qui se faisait sentir dans diverses parties, 1827. —Renseignements statistiques sur la mortalité des enfants en bas âge (avec un tableau comparatif), 1830. — Rapport sur les maladies des militaires traités à l'Hôtel-Dieu de Rouen, en 1830. Rouen, N. Periaux, 1831, in-8° de 24 p. (Extrait des mémoires de l'Acad. de Rouen, 1831). — Réflexions sur le tableau demandé par l'Acad. à M. Court et représentant le grand Corneille, accueilli sur le théâtre par le grand Condé, Rouen. N. Periaux, 1831, in-8° de 7 p. avec une gravure au trait du tableau. (Extrait du Précis de l'Acad. de Rouen, 1831.) — Réflexions sur le choléra morbus observé à Sunderland, Newcastle et les environs, par E. Dubuc. Rouen, N. Periaux, 1832, in-8° de 32 p. — Souvenirs du choléra, en 1832, dans la Seine-Inférieure. Paris, Baillière, 1833, in-8° de 111 pages; plus un tableau donnant l'état comparatif du mouvement de la population pendant les quatre dernières années, 3 tabl. relatifs à l'invasion du choléra dans la Seine-Inférieure et 5 p., vue de Rouen et table. Un plan de Rouen est placé en regard du titre E. Periaux, impr.— Discours d'ouverture en 1832, l'Histoire des anciennes épidémies. — Discours d'ouverture en 1833, l'intérieur de l'Afrique et les bords du Niger. (Précis de l'Acad. 1832 et 1833.) — Rapport sur les mémoires envoyés au concours pour le prix relatif à Jouvenet. Rouen, N. Periaux, 1836, in-8° de 15 p., avec un portrait et un tableau généalogique. (Ext. du Précis de l'Acad. de Rouen, 1836. Ce prix n'a pas été décerné.) — Notice historique et critique sur M. Le Boulanger de Boisfremont, peintre d'histoire. Rouen, E. Periaux, 1838, in-8° de 34 p., avec un portrait et 2 pl. (In Acad. de Rouen, 1838). — Rapport sur les encouragements à donner aux beaux-arts dans les cinq départements de l'anc. Normandie (Acad. de Rouen, 1843 à 1852). — Découverte du portrait de Pierre Corneille, peint par Ch. Lebrun.

Recherches historiques et critiques sur ce sujet. Rouen, Le Brument, 1848, in-8° de 50 p., avec 3 portraits de P. Corneille et un de Thomas. Péron, 1847 (in Acad. de Rouen, 1847). — Rapport sur le concours pour le prix Gossier, août 1849, in Acad. de Rouen, 1849, p. 154 à 167. — Notice sur le Pecq de la Clôture à l'occasion de l'hommage que M. Léonce de Glanville a fait à l'Acad. du portrait de ce médecin célèbre (In Acad. de Rouen, 1850, p. 181 à 188). — Rapport sur l'iconographie mythologique de M. Benaert Pescheux, peintre à Paris, in Acad. de Rouen, 1851, p. 273 à 278. — Rapport sur le concours relatif à l'éloge de Lepecq de la Clôture et à l'appréciation de ses ouvrages. Rouen, A. Péron, 1853, avec un portrait de Lepecq de la Clôture. Le prix a été décerné à M. Marc Simon, médecin à Aumale (in Acad. de Rouen, 1852-1853, p. 100 à 153). — La prison de Jeanne d'Arc à Rouen. Rouen, 1867, in-8°.

**S.** — F. — O. — *Journal du Havre*, 4 janvier 1877. — Journaux de Rouen. — Notice par Malbranche. — Précis de l'Acad. de Rouen, 1876, 1877. — Précis de l'Acad. de Rouen, passim.

## HAVET (Armand-Étienne-Maurice).

✱ 1795 ? Rouen.
† 1820, 1er juillet, Madagascar.

Havet montra de bonne heure une vivacité d'esprit, une étendue de mémoire, un goût pour l'étude qui lui promettait un brillant avenir.

Il fit ses humanités à Rouen, et se livra avec un goût particulier à l'étude des sciences. Il se distingua au cours de botanique au Jardin des plantes de Rouen par une ardeur extraordinaire et remporta les premiers prix.

Mais ce goût particulier ne fut pas exclusif, et il se livra avec assiduité à l'étude de l'anglais et de l'italien. « Il venait alors, dit Marquis, presque tous les soirs arranger des plantes avec moi. Une heure et demie employée chaque jour, à la suite de notre travail, à la traduction d'ouvrages écrits dans ces deux langues, suffit pour le mettre en état d'entendre assez facilement, au bout de quelques mois, les poèmes de Pope, le Tasse et même le Dante.

Il se rendit bientôt à Paris pour continuer et perfectionner ses études médicales. Là, son amour des sciences naturelles ne fit que

s'accroître, et il joignit à l'étude de l'anatomie, à laquelle il se livra particulièrement, celle de l'entomologie.

Au milieu de tous ses travaux il sut encore trouver le temps de faire aux élèves de l'École de médecine un court abrégé de botanique, sans négliger l'instruction de son jeune frère Nicole qu'il avait pris avec lui.

Tant de zèle, tant d'amour pour l'étude lui avaient déjà mérité l'intérêt, l'attachement de plusieurs hommes distingués dans les sciences.

A la suite d'un concours spécial, il fut nommé, le 14 mai 1819, naturaliste voyageur du gouvernement. Au mois d'août de la même année il prit son grade de docteur en médecine, après avoir soutenu une thèse sur l'hygiène des voyageurs dans les régions équatoriales; le 27 mars 1820, il s'embarquait à Rochefort sur la gabare du roi, *la Panthère*, faisant voile pour Madagascar. Il était accompagné de Nicole Havet, son jeune frère, et de Godefroy, naturaliste, emmenant aussi son frère avec lui. L'équipage relâcha à Palma, l'une des Canaries, où nos voyageurs firent quelques herborisations, puis au cap de Bonne-Espérance, où ils relâchèrent quinze jours. C'est là que Havet rencontra Bernardin de St-Pierre qui, voyant la faible constitution du jeune naturaliste, l'engagea à prendre de grandes précautions contre le climat de Madagascar, ce qui ne l'empêcha pas de se rendre bientôt dans cette île, chargé par le baron Milius, commandant de Bourbon, de remplir une mission extraordinaire auprès de Radama. Cette mission avait pour but de faire cesser la traite des noirs.

Havet aborde le 8 juin dans la rade de Tamatave, et se met en route le 16 pour Emyrne, résidence de Radama, à cent vingt lieues de Tamatave.

La caravane se composait d'un interprète, Henri Senec, habitant de Tamatave, et de quarante-cinq noirs, qui portaient les bagages. Ils furent bien accueillis dans tous les villages où ils s'arrêtèrent. Havet tenait un journal où il notait la disposition topographique du pays, les mœurs, les coutumes des indigènes, etc. Son frère dessinait les hommes, les animaux et les plantes.

La rencontre d'un courrier expédié par Radama à Jean René,

chef du littoral pour lui apprendre que, sous peu de jours, il allait combattre la reine de Bombetoc, lui fit hâter sa marche.

Après huit jours de marche, ils arrivèrent le 29 juin à Manambou à quarante lieues de Tamatave. Ce jour-là Nicole Havet est pris de la fièvre.

Le lendemain Armand fait une herborisation, il s'échauffa beaucoup, et revint pâle, défait, inquiet; bientot se déclare une fièvre violente, accompagnée de vomissements; un sang noir est mêlé aux matières qu'il rejette. Malgré les observations de son frère et de l'interprète, il veut quand même continuer sa route. Mais après une nouvelle étape, le mal augmente, il est impossible d'aller plus loin.

« Pris d'une vive panique, Havet supplie son frère de presser leur retour à Tamatave. Quelques jours de repos auraient sans doute été plus nécessaires. On ne croit trop pouvoir se hâter de gagner le bord de la mer, on force la marche; les noirs qui portaient les malades et les bagages murmuraient; il faut en augmenter le nombre et les gorger d'arack. »

« Havet est repris de vomissements, il se décourage, se frappe de l'idée de la mort, se dit perdu; le délire s'empare de son imagination malade par suite des souffrances physiques et morales, on peut à peine lui faire prendre quelques cuillerées d'eau de riz qu'il rejette immédiatement. »

On s'embarqua sur des pirogues pour aller plus vite, mais un violent orage éclate, la pluie tombe par torrents, et, Havet couché dans son cadre ne peut être mis à l'abri. En vain, son frère, malade lui-même s'est il dépouillé de ses vêtements pour le couvrir, le pauvre moribond est, pendant le trajet, plongé dans l'eau dont la pirogue est remplie. Enfin, on arrive de nuit à Yvondrou; et, là, on transporte Havet dans une case où tous les secours dont on peut disposer lui sont prodigués.

« Vers deux heures du matin, Nicole se réveille et se lève avec une peine extrême, il cherche le foyer, éteint au travers des noirs, couchés çà et là dans l'appartement, et qui dorment profondément; à la lueur de quelques broussailles qu'il a rallumées, il s'approche du lit d'Armand : ses yeux sont fixes, sa bouche est entr'ouverte,

son cœur ne bat plus, son corps conserve à peine un reste de chaleur. Le déplorable spectacle des deux jeunes frères, l'un déjà sans vie, l'autre privé de sentiment, tire des larmes de tous les yeux. » C'était le 1er juillet 1820. Havet avait 25 ans !

Ramené promptement à Tamatave par les nègres qui s'animaient de la parole, en chantant sur un air lugubre cette improvisation, *Vaza mate*, *vaza marar*, le blanc est mort, l'autre blanc est malade, le corps de Havet fut inhumé avec toute la pompe qu'il fut possible de déployer dans ce pays.

Les femmes échevelées, poussant, suivant la coutume des Madécasses, des cris douloureux, assistèrent à la funèbre cérémonie. Le bruit du canon retentit de cinq en cinq minutes.

Ce ne fut qu'après deux mois de maladie que Nicole put aller sur la tombe de son frère. Avec des troncs d'arbre enfouis en terre, il lui fit élever un monument surmonté d'une croix. Une pierre porte cette inscription.

ICI REPOSE

Armand-Étienne-Maurice Havet, docteur en médecine. Naturaliste voyageur du gouvernement. Il fut victime de son zèle pour la science, et sera regretté de tous ceux qui l'ont connu. Ce monument lui a été érigé par son frère, qui l'accompagnait en qualité d'aide naturaliste.

Les plantes recueillies ne purent se conserver, et n'étant désignées que par leurs noms madécasses, il fut presque impossible d'en tirer parti.

**P.** — Le Moniteur médical, ou secours à donner avant l'arrivée du médecin. Paris, 1820, in-12. — Dictionnaire des ménages ou recueil de recettes et d'instructions pour l'économie domestique (avec Lancin); 1820, in-8°; une 2e édition corrigée et augmentée par Stephen Rolemet et Mme Gacon-Dufous, 1822, in-8°. Plusieurs articles dans le Dict. des sciences médicales.

**S.** — L. — F. — O. — B. U. M. suppl. N. B. G. — Notice sur le Dr E. Havet de Rouen, voyageur naturaliste, écrite en 1823, par le Dr Marquis, de Rouen, 1874-1875.

**BOUTEILLER (Modeste-Frédérick).**

✱ 1795, 23 avril, Rouen.
✝ 1863, 29 janvier, Rouen.

Bouteiller naquit au berceau de l'instruction, il sut en profiter. Son père, homme capable et distingué, dirigeait une école justement estimée, qui portait son nom : l'institution Bouteiller.

Il fut admis au concours, à l'École polytechnique, et il en fut un des meilleurs élèves. En 1815, il paya sa dette à la patrie, et se distingua sous les murs de Paris.

Au retour des Bourbons, l'École polytechnique fut licenciée, et Bouteiller choisit une autre carrière, il voulut être médecin. Il fut reçu docteur à Paris, et vint s'établir à Rouen.

Il fut nommé médecin du bureau de bienfaisance de St-Macloud où il exerça pendant trente ans, avec un dévouement constant, ces pénibles fonctions dans ce quartier l'un des plus chargés d'indigents.

Vaccinateur infatigable et convaincu à une époque où d'ardentes oppositions s'élevaient de toutes parts, il fut à juste titre nommé membre du comité central de vaccine. Il obtint une médaille d'or de l'Académie de médecine que ses efforts avaient légitimement méritée.

Pendant quarante ans il appartint à la Société d'émulation de Rouen, soit à titre de membre résident ou honoraire. Il fut également aide-major de la garde nationale de Rouen.

Il n'a laissé que deux brochures, mais pleines d'intérêt. Il montra l'utilité, la nécessité de la constatation des décès. Il fut ici un précurseur d'une mesure unanimement acceptée dans les grandes villes et qui, avec le temps, se généralisa.

Pour son discours de réception à la Société d'émulation de Rouen, en 1820, il donna la mesure de son savoir professionnel, et son « Précis sur la théorie et les phénomènes de la vision » est d'un médecin judicieux et instruit.

En 1839, il fut président de la Société d'émulation et, en cette même année, il donna communication d'un travail intéressant et original : De la mnémotechnie et son action sur l'éducation des hommes.

**P.** — De la nécessité de constater les décès. — Précis sur la théorie et les phénomènes de la vision. — De la mnémotechnie et son action sur l'éducation des hommes.

**S.** — O. — Bulletin de la société libre d'émulation de Rouen, 1864-65; éloge par le Dr S. Dumesnil. — Bulletin de l'association de méd. de la Seine-Inférieure, 1862-63. — Éloge funèbre, par le docteur Desbois.

## BLANCHE (Esprit-Sylvestre).

✱ 1796, 15 mai, Rouen.
† 1852, 5 novembre, Rouen.

Frère de Blanche, Antoine-Emmanuel-Pascal, Blanche fit ses études médicales à la faculté de Paris, mais on était en 1813, et le jeune étudiant de dix-sept ans dut se faire soldat. A son retour à Paris, en 1815, il reprit ses travaux avec une nouvelle ardeur, et dirigea dès ce moment ses recherches vers l'aliénation mentale, au traitement de laquelle il devait consacrer sa vie.

A peine reçu docteur, en 1819, et avide de donner à ses études, la sanction de l'expérience, il fonda à Montmartre une maison de santé. Il avait alors vingt-quatre ans. Il devait continuer, pendant une période de trente-trois ans, les soins éclairés d'une longue expérience à ses nombreux malades.

« Blanche a puissamment contribué par ses efforts, à opérer dans le traitement des maladies mentales une révolution à peu près accomplie. Au régime de l'intimidation, régime commode pour le médecin, mais désastreux pour le malade, il a fait succéder celui de la persuasion, de la patience et de la bonté. Doué d'une remarquable énergie que tempérait d'ailleurs un cœur sensible et tendre, Blanche savait se faire aimer et se faire obéir. Dévoué à l'œuvre qu'il avait entreprise, vivant lui et les siens au milieu de ses malades, partageant leurs repas, leurs promenades, leurs distractions, Blanche a donné à l'établissement qu'il dirigeait un caractère qui lui est propre », et jamais médecin n'inspira une reconnaissance plus vive et plus sincère, et ses clients guéris revenaient souvent le visiter.

Il avait acquis une véritable notoriété, et, en 1834, il recevait la croix de la Légion d'honneur. L'année suivante, il était nommé

médecin de l'hospice des Incurables de Paris, section des enfants assistés.

Sa maison de santé de Montmartre étant devenue insuffisante, il la transféra à Passy, et il en partagea dès lors avec son fils aîné, Émile Blanche, la direction médicale. Il y mourut cinq ans après. « Dès le moment où le mal se révéla, il en sentit lui-même toute la gravité, et il en supporta jusqu'à la fin les douleurs avec un calme inaltérable ; c'est entouré de sa femme et de ses enfants, qui lui prodiguèrent pendant sa longue agonie les soins les plus touchants, qu'il a rendu son âme à Dieu. »

Membre du conseil médical de l'Association des artistes dramatiques, le Dr Blanche servit leurs intérêts avec un entier désintéressement. Aussi à ses obsèques qui eurent lieu à Passy le 7 novembre, l'affluence fut extraordinaire. On remarquait parmi les assistants tous les genres de célébrité dans les sciences, dans les arts, dans la littérature, etc. Peu d'hommes, en effet, ont obtenu une vogue et un crédit aussi considérable, dus à son intelligence, à son savoir, et à l'aménité de son caractère.

**P.** — Du danger des rigueurs corporelles dans le traitement de la folie. Paris, Gardembas, 1839, in-8° de 64 p. De l'état actuel du traitement de la folie en France. Paris, Gardembas, in-8° de 66 p.

**S.** — L. — F. — O. — Quérard, La France littéraire. — *Union Médicale*, t. VI, 1852, p. 540. — Éloge par Béclard.

## HUE (Joseph-Jacques-Vincent).

✱ 1796, ? Rouen.
† 1858, 20 décembre, Lisieux.

Obligé pour des raisons de fortune à devancer l'heure de la pratique médicale, Hue se fit recevoir officier de santé à Rouen. Travailleur actif et intelligent, il n'interrompit point ses études, et se fit recevoir, en 1823, docteur en médecine. Il s'établit à Lisieux, et devint successivement médecin de l'hospice, de la prison et membre de la commission d'hygiène.

**P.** — Essai sur la topographie médicale de Lisieux, 1824, in-4°.

**S.** — O. — Lebreton. Suppl. — *Journal de Rouen*, 22 décembre 1858.

## VINGTRINIER (Arthur-Barthélemy).

✳ 1796, 13 juillet, Rouen.
† 1872, 11 juillet, Rouen.

Né de parents dont la fortune était modeste, Vingtrinier dut tout d'abord renoncer au goût prononcé qu'il avait pour les études médicales, et entrer dans une étude d'avoué. A l'époque de la conscription en 1814, il trouva le moyen de revenir à ses études préférées, en entrant dans la chirurgie militaire, et commença à Rouen, ses études médicales sous la direction du Dr Blanche.

Il fut, dès lors, ce qu'il n'a jamais cessé d'être toute sa vie, ardent au travail, et guidé dans tous ses actes par un sentiment de charité et de dévouement dont sa noble carrière offre tant d'exemples. Nous allons en parcourir les phases principales.

Ce qu'il faut, c'est à l'âme un malheur, un devoir.

Les malheurs de la patrie vinrent former l'âme de Vingtrinier, et il sut toujours être à la hauteur de son devoir. Dès ses premières années, il put montrer ce qu'il serait plus tard.

Après les désastres de la campagne de France, en 1814, les hôpitaux de Paris regorgeaient de malades et de blessés. Le typhus s'était déclaré et rendait plus grave encore la situation. On résolut d'évacuer sur Rouen une partie de ces pestiférés. On les mit sur des bateaux qui, en quelques jours, en débarquèrent à Rouen trois à quatre mille : « On voyait, dit-il, sortir un à un de ces tristes bateaux, véritables cloaques flottants, ces pauvres militaires blessés, couverts de haillons, et, ce qui était plus affreux, atteints de typhus et couverts de gale et de vermine. »

Vingtrinier conserva toute sa vie une profonde impression de ces jours de deuil et de tristesse :

« Nous vîmes alors, ajoute-t-il, avec une amère douleur un si grand désastre, triste résultat de la guerre, bien propre à faire apprécier combien la gloire fait de victimes et combien elle coûte de larmes. »

Il avait fait, on peut dire, ses premières armes, et il était digne d'accepter entière la responsabilité médicale. Il fut reçu docteur en 1818, et revint à Rouen. A cette époque, le champ du travail

était d'autant plus vaste que les grandes localités étaient dépourvues de médecin.

Le sujet de sa thèse : *Dissertation sur l'opération de la pupille artificielle, faite par le procédé de Wenzel* (par excision, avec figures), révéla un goût particulier et une aptitude naturelle. L'oculistique devint pour lui un sujet d'études préférées. Des études sérieusement poursuivies, une certaine habileté de main l'avaient conduit dans cette voie. Il fut le premier qui inaugura à Rouen cette spécialité.

Le souvenir d'une maladie éprouvée dans son jeune âge, et ses premières lectures médicales dans des traités de pathologie oculaire, échus en héritage à son père, gendre, en premières noces, du célèbre oculiste Régent, de Lyon, déterminèrent sans doute le choix de ces études.

Son premier acte dans la vie publique fut son admission, comme membre de la Société d'Émulation en 1819. Il fut nommé secrétaire en 1821, et président en 1842. En 1828, il était admis à l'Académie de Rouen.

Ce fut à cette époque qu'il eut, le premier, l'idée de fonder à Rouen une Société de médecine : « Il n'en est pas moins juste de dire, tout d'abord, que la première idée de cette création revient à M. le Dr Vingtrinier ; il a trouvé deux auxiliaires zélés dans MM. Bayvel et Glinel ; chacun d'eux est allé à domicile solliciter des adhésions à leur projet.

« M. Vingtrinier, médecin adjoint des prisons, était en relations suivies avec les magistrats. Il eut la bonne pensée de s'adresser à M. Périer, conseiller à la Cour, chargé de la conservation de l'hôtel de la Présidence (rue Saint-Lô) ; ce dernier a bien voulu prêter un local, dans lequel la Société s'est réunie longtemps au rez-de-chaussée, à gauche. La séance de fondation eut lieu le 24 mars 1821. » Dr J. Bouteiller, *Hist. de la Société de médecine de Rouen*. Rouen, Deshays, 1878.

Et Vingtrinier n'avait alors que vingt-cinq ans !

Les travaux de Vingtrinier peuvent se classer en trois groupes, ceux qui ont trait aux prisons et aux prisonniers, ceux qui ont trait à l'hygiène et à la médecine, enfin ceux où il sut montrer,

dans des questions d'assistance mutuelle l'excellence de son cœur et la solidité de son jugement. Étudions chacun de ces groupes.

Presque au début de sa carrière, il fut nommé médecin adjoint des prisons, puis médecin titulaire. Toute sa sagacité, toute sa générosité, trouvèrent là à s'exercer. Ces travaux sur les prisonniers lui valurent une médaille d'or de la Société de la morale chrétienne.

Le sort matériel et moral des prisonniers fut l'objet de sa sollicitude constante. « Il se fit l'avocat des prisonniers, pénétré de cette pensée, que la société n'a pas le droit d'enlever au coupable l'espérance ni de lui fermer la voie du repentir ; il affirme que le devoir de la justice n'est pas épuisé par le châtiment, et qu'en devenant répressive la peine ne doit pas cesser d'être conforme à la morale. » C'est mû par ces pensées aussi élevées que justes qu'il fit à l'autorité de nombreuses propositions pour modifier et améliorer le règlement des prisons.

« Quand il croyait reconnaître un homme entraîné ou inconscient de sa faute, il plaidait sa cause devant l'Administration avec un certain courage, puisqu'il exposait sa situation, et obtenait souvent un adoucissement à sa peine ou des secours à sa libération. »

« Le véritable, le meilleur système, dit-il, dans son examen des systèmes pénitentiaires, selon nous, est celui qui consiste à réunir les jeunes détenus, sous une règle commune, et à les placer ensuite chez des gens recommandables sous la surveillance d'une société de patronage. »

A l'Association normande qui s'était réunie à Rouen, en 1843, l'Académie avait posé cette question :

« Quel serait le meilleur régime pénitentiaire à appliquer aux jeunes détenus ? »

Les principes développés par Vingtrinier, et accueillis par l'association, puis, soumis au congrès de Bruxelles, ont été adoptés avec empressement par cette assemblée :

« Retenir les enfants abandonnés, parce qu'ils ont agi sans discernement, lorsqu'ils ont mal fait ;

« Les confier aux soins de l'administration pour les élever et leur donner un état ;

« Les placer en apprentissage dans une bonne famille, après qu'ils ont passé un temps suffisant dans une colonie pénitentiaire, ou dans une maison de correction paternelle. »

Le congrès de Bruxelles exigea de plus un séjour en cellule, toutefois aussi court que possible.

Poursuivant ses études sur le meilleur mode de répression des crimes et des délits, M. Vingtrinier a encore soumis à l'Académie un travail important (18 pages) sur les *colonies pénales et la déportation.*

« La déportation paraît être, dit l'auteur, la seule mesure complémentaire préventive et afflictive à appliquer aux condamnés à longue peine, aux récidivistes, à certains libérés en surveillance. D'un autre côté, il y a urgence de préparer une colonie pour les pauvres, les enfants trouvés, et tous ceux qui veulent travailler. »

Dans son mémoire sur *les enfants dans les prisons et devant la justice*, etc., Vingtrinier ne récuse pas les causes de l'augmentation de la population des enfants dans les établissements pénitentiaires qui, de 2,000, en 1839, s'éleva à 8,000, en 1854, et qui étaient ainsi formulées par le ministre de l'intérieur : 1° augmentation successive du nombre des établissements privés destinés à l'éducation pénitentiaire ; 2° tendance de la jurisprudence des tribunaux à faire retenir les jeunes délinquants dans ces maisons jusqu'à l'âge de vingt ans ; 3° abandon fréquent des enfants par de mauvais parents ; mais il croit « qu'il faut aller les chercher à la fois dans les lois pénales, dans les usages judiciaires et dans la discipline pénitentiaire ».

Son mémoire commence par cette pensée que la haute autorité de Vingtrinier commande de méditer : « Il serait mieux d'ouvrir aux enfants délaissés les portes des hospices que celles des prisons ». Que de jeunes gens sortent de prison encore plus dégradés, plus pervertis qu'ils n'y sont entrés.

Dans son rapport sur les *comptes rendus* de la justice criminelle en France de 1825 à 1855, Vingtrinier arrive aux mêmes conclusions que dans son premier mémoire, qui date de l'année 1846.

« La sévérité des peines, dit-il, ne tend pas à faire diminuer le

nombre des crimes, et malgré l'adoption de lois moins sévères, les crimes ne sont plus aussi fréquents. »

Vingtrinier revient ici sur la conduite à tenir vis-à-vis des enfants passibles de la justice, et il demande que les enfants soient recueillis par la charité, et placés dans des maisons de préservation, au lieu d'être relégués dans une maison de jeunes détenus après un arrêt correctionnel.

Vingtrinier s'élève dans ce rapport contre le système cellulaire qui « n'aurait nullement agi comme élément de moralisation, et qui, dans certains cas, aurait causé la folie ».

Nous croyons pouvoir, sans sortir du plan que nous nous sommes tracé, donner un résumé de la discussion que souleva ce remarquable rapport.

Le Dr Morel déclare qu'à son avis aucune tentative sérieuse n'a été faite en France dans le but de moraliser les prisonniers. Si nous tournons nos regards vers les prisonniers qu'il nous est donné d'observer, nous voyons avec peine que, presque toujours, ils sont en quelque sorte, de véritables machines au service d'un entrepreneur.

« Quant à ce système cellulaire contre lequel M. Vingtrinier s'est élevé avec force, il renferme en lui-même des éléments puissants pour la moralisation des condamnés. Les prisons cellulaires, en Angleterre, offrent l'aspect d'une maison de retraite, c'est le silence et le calme profond du cloître. Isolés entre eux, ils n'ont de relations qu'avec l'aumônier, le directeur, le médecin et les gardiens. Ils ne voient que des hommes dont tous les efforts tendent à réveiller en eux et à développer les bons sentiments qui ne sont jamais entièrement étouffés dans le cœur de l'homme.

« Ne faut-il pas, disait un gardien anglais auquel on adressait des éloges sur son zèle et son dévouement, ne faut-il pas les traiter comme des chrétiens ! Noble réponse qui, en France, ajoute M. Morel, serait taxée d'hypocrisie ! »

En réponse à quelques objections faites par un membre, M. Morel ajoute : je repousse toutes les exagérations du système cellulaire.

Je déclare de nouveau que l'on doit faire intervenir, d'une

manière efficace, l'influence religieuse, et lorsque l'objet de la réunion a un but moral, lorsqu'il s'agit de s'adresser tout à la fois à leur esprit et à leur cœur, il n'y a nul inconvénient à faire cesser l'isolement de ces hommes dépravés.

Il faut aussi que ces hommes se livrent à un travail utile, c'est incontestable.

Si les Anglais font travailler leurs prisonniers en les obligeant à mettre en mouvement des roues, des cylindres, mais sans produire d'effet utile, c'est afin de leur donner un exercice nécessaire à leur santé ; c'est uniquement une question d'hygiène.

M. Vingtrinier pense qu'il ne faut pas confondre le système cellulaire avec le système pénitentiaire, ce dernier seul devant faire l'objet de l'attention de tous ceux qui croient à la possibilité de moraliser les condamnés. Enfin la déportation seule, ajoute-t-il, pourra améliorer les condamnés, en leur permettant de recommencer leur existence et de suivre une voie honnête. »

Le dernier mémoire de Vingtrinier sur ces questions, sociales au premier chef, et qu'il écrivit peu de temps avant sa mort, puisqu'il est dans le Précis de l'Académie pour l'exercice 1869-1870, est incontestablement un de ceux où Vingtrinier montre tout son esprit pratique et combien était vive sa sollicitude pour ces châtiés de la justice.

Après un tableau rapide de la situation faite aux prisonniers, et par les lois et par les coutumes, jusqu'en 1836, il dit : « Je vais exposer une proposition qui est née de l'observation et de l'insuffisance des lois et des mesures mises en pratique en ce qui concerne les récidivistes et les jeunes détenus ». Que deviennent les libérés au sortir de la prison ? des récidivistes pour la plupart. « Quelle est la cause de ces rechutes réitérées devenues inévitables aux bons comme aux mauvais.

« Les unes sont dues au vice devenu invétéré chez certains individus ; les autres naissent « de l'abandon, de l'isolement, et surtout *du manque de travail* ».

« Quel sort, en effet, attend le libéré au sortir de sa prison ? qui voudra le prendre à gages ? »

En vue du but que l'on poursuit il faut distinguer entre, « l'homme

ramené au bien, l'homme corrigé, résolu à se maintenir honnête, et les libérés entrés enfants dans les prisons, et qui en sortent jeunes gens ». Les uns et les autres trouvent très difficilement du travail. On leur en procure « *en dedans* du mur qui les sépare de la terre de la liberté ; et de l'autre côté, ils restent sans pain, sans travail, sans abri ».

On avait créé les dépôts de mendicité, renouvelés des temps plus anciens, on a dû les supprimer : « Ils étaient fort coûteux ; le travail était improductif et sans effet moralisateur ». On a institué la surveillance de la police qui est très certainement une mesure de persécution perpétuelle pour le libéré *honnête*, et reste complètement sans action sur celui qui veut retourner au mal. Je crains même qu'elle ne produise le contraire du but proposé.

« Deux innovations à introduire amèneraient, selon nous, les plus fructueuses conséquences :

« L'une pourrait, ce nous semble, compléter le système pénitentiaire, par l'ouverture d'ateliers aux *libérés de tout âge*, l'autre diminuerait considérablement le nombre des libérés mineurs par la protection des sociétés de patronage, aujourd'hui négligés.

« Ces ateliers libres, seraient organisés et pourvus à leur intérieur, à peu près comme le sont les ateliers de détenus dans nos grandes prisons. Dans leurs baux d'adjudication les entrepreneurs contracteraient l'obligation de monter un atelier qui serait toujours ouvert aux libérés. Chacun resterait libre, mais à certaines conditions d'ordre déterminé par un règlement administratif. » L'auteur poursuit l'examen de cette importante proposition.

Quant à la seconde catégorie de libérés, « de ceux qui sont entrés en prison *enfants*, tout à fait *enfants*, ou *adolescents*, et qui deviennent libres à dix-huit ou vingt ans, après avoir passé par l'épreuve d'une éducation appelée correctionnelle, je regarde le patronage en faveur des jeunes détenus, comme la meilleure institution applicable aux jeunes détenus, dès le jour de leur abandon ». Vingtrinier poursuit l'étude de ce qui se fait pour prouver l'urgence de sa proposition.

« Quant aux jeunes détenus, le meilleur patronage consisterait, pour les garçons et même pour les filles, à les disséminer, à les

placer individuellement chez les paysans, dans les fermes, dans les circonscriptions maritimes. Remarquons qu'à l'époque où nous sommes, les placements seraient plus faciles à trouver qu'autrefois, Tous les artisans se plaignent de ne pas recevoir d'apprentis, et les cultivateurs de ne pas trouver de garçons de ferme. Les fabriques et les emplois de commerce accaparent tous les bras, et les séductions des villes font déserter les campagnes. »

De tels travaux, ce nous semble, lui donnèrent bien quelque droit à ne point chercher à faire valoir son insuffisance, et pourtant il disait : « Par la fréquentation journalière des prisons, nous avons été conduit à rechercher les causes de tant de misères, et il ne fallait rien moins que la vue du mal et de ses progrès, ainsi que la remarque de la sérieuse préoccupation qu'il cause à l'autorité, pour entreprendre une tâche dont devait nous éloigner notre incompétence en matière de législation ».

Pour répondre à un travail remarquable de M. Lacaze, conseiller à la Cour d'honneur d'Amiens, *De la folie considérée dans ses rapports avec la capacité civile*, et exonérer les médecins du reproche de trouver partout des actes de folie, et, surtout, là où les magistrats n'en voient pas, Vingtrinier dans un travail intitulé : *Des aliénés dans la prison et devant la justice* produit le chiffre des détenus qui ont été traduits en justice sous ses yeux.

« Au criminel, dit-il, depuis 1815, sur huit mille cinq cent sept accusés, il n'a constaté que seize cas de folie : dix de ces fous ont été acquittés par le jury comme ayant agi sans discernement.

« Au correctionnel, depuis 1825, il n'a reconnu que deux cent vingt-huit cas de folie. Les magistrats ont acquitté cent six de ces accusés, après avoir admis l'opinion des médecins.

« Sur soixante-dix-huit condamnés, cinquante-six ont été envoyés plus tard à St-Yon, alors que leur folie était devenue évidente.

« Au nombre des faits cités par Vingtrinier, il faut retenir celui d'une femme devenue infanticide dans un accès de folie instantanée. Deux médecins furent entendus par le conseiller instructeur. Après leur rapport, la cour a évité à la malheureuse mère, revenue à la raison, l'avanie de la cour d'assises. »

Nous avons tenu à donner un court aperçu des travaux de

Vingtrinier. Leur importance n'échappera à personne, et nous devons affirmer que tous ceux qui s'occuperont de ces graves et intéressantes questions trouveront là des documents de premier ordre.

Il a fait avancer le jour où selon ses vœux, « l'alliance de la science médico-mentale et de la jurisprudence doit inévitablement se traduire dans les faits, au profit de la justice et de l'humanité. »

Vingtrinier savait parfois mêler l'humour aux questions les plus graves. Rapporteur d'un travail important : « *Opinion sur la question de la prédominance des causes morales ou physiques de la folie* », il termina par ce trait, déclarant impossible aujourd'hui de classer avec justesse la véritable cause de la folie :

> Le monde est plein de fous, et qui n'en veut pas voir,
> Doit se tenir tout seul et casser son miroir.
>
> Du Tilliot. *Fête des fous.*

> Tous les hommes sont fous, et malgré tous leurs soins,
> Ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins.
>
> Boileau. *Satire IV.*

Médecin légiste distingué, Vingtrinier sut encore donner la preuve de ses capacités professionnelles dans des questions de pathologie.

Il publia, en 1845, *un cas rare de guérison du tétanos* : *Ad extremos morbos, extrema remedia, exquesite optima.*

De l'exposé de cette très correcte observation nous ne retiendrons que la partie thérapeutique que nul ne pourrait désavouer aujourd'hui malgré nos progrès modernes, et qu'il formule ainsi :

1° Une saignée copieuse au bras, jusqu'à défaillance ; 2° un bain de deux heures, renouvelé après six heures d'intervalle ; 3° une pilule d'heure en heure composée d'un demi-grain d'hydrochlorate de morphine et deux grains d'asa fœtida, jusqu'à vingt ; c'est-à-dire dix grains en vingt heures ; 4° en même temps, quelques gorgées d'eau de groseilles ou d'infusion d'arnica ; 5° un quart de lavement contenant dix gouttes de laudanum de deux en deux heures ; 6° des frictions de trois en trois heures sur la colonne vertébrale et le ventre, avec du laudanum *pur* ; 7° deux vésicatoires de huit pouces de

long sur trois de large, à placer au milieu du dos et contre la colonne *vertébrale*, pour être pansés aussitôt après la levée, et de six en six heures ensuite, avec une pommade fortement chargée d'hydrochlorate de morphine, c'est-à-dire un demi-gros pour une demi-once de cérat....

« Malgré les doses effrayantes de morphine et d'opium qui ont été administrées, il ne s'est pas un instant manifesté de narcotisme; on a continué exactement tout le traitement pendant quarante-huit heures, époque à laquelle on a cessé ou diminué les doses, en raison de l'amélioration qui s'est continuée.

« Nous attestons que le malade a pris en pilules dix grains d'hydrochlorate de morphine; en lavement, une demi-once de laudanum, et trois onces en friction. Il faut encore ajouter la morphine absorbée par les vésicatoires. »

De son intéressante étude sur l'épidémie de grippe qui sévit à Rouen, en 1837, nous détacherons quelques lignes qui dénotent un juste esprit d'observation. « L'épidémie de grippe de 1837, s'est développée, dit-il, sous l'influence d'une constitution atmosphérique essentiellement froide et humide; aux époques précédentes, elle s'était développée dans les saisons chaudes, mais aussi humides de sorte qu'on peut croire que la condition d'une atmosphère aqueuse est favorable, et peut être indispensable à la production de la cause morbide qui a développé la grippe....

« La constante conformité des symptômes de la maladie, à toutes les époques de la grippe, et pour chaque épidémie, ne serait-elle pas de nature à faire croire à une cause spécifique? Pour moi, je le pense. »

« Lepecq à l'occasion d'une précédente épidémie disait : « On doit avouer que ceux qui n'ont pas fait de remèdes en ont été quittes plus tôt et plus sûrement; les saignées ont été contraires, les purgatifs inutiles, et les délayants suffisants. »

« J'avoue que pour mon compte, j'en dirai bien autant de l'épidémie de 1837. »

« La grippe, dit Vingtrinier, est une inflammation catarrhale des muqueuses nasale et pulmonaire, avec influence asthénique particulière. Elle est épidémique sans être contagieuse. »

Son étude sur l'*Étiologie du goître* dans la Seine-Inférieure présente un haut intérêt, et nous nous plaisons à en donner un court aperçu :

« Lorsqu'on sait qu'aujourd'hui, en France, l'endémie ne frappe pas moins de cinq cent mille goitreux, et que chez nous, sur une étendue de 73 kilom., du Pont-de-l'Arche, à Duclair, sur les rives de la Seine, on compte près de trois cents cas, on comprend l'insistance avec laquelle, depuis quelques années, on s'efforce de tous côtés de découvrir les causes encore inconnues qui déterminent, dans certaines localités à l'exclusion d'autres, l'hypertrophie des glandes thyroïdes. »

Le mémoire de M. Vingtrinier a deux parties distinctes. Dans la première, il donne les résultats de l'enquête faite par lui pour connaître comment se trouvent répartis les cas du goitre découverts dans l'arrondissement de Rouen ; il étudie les circonstances locales, l'état des personnes. Voici les faits généraux qu'il est permis d'en extraire.

« Le goitre ne se montre que sur les rives de la Seine. Sur les quarante-sept communes riveraines, vingt-trois en sont exemptes. Dans vingt-quatre, il y a deux cent cinquante-quatre cas bien connus : cent vingt-quatre sur la rive gauche, cent trente sur la rive droite. La presqu'île de Tourville en offre à elle seule cent quatre-vingt-deux cas, dont cent dans les communes de St-Aubin et de Caudebec, assises sur les deux rives. Le chiffre donné se décompose en trente-deux hommes et deux cent vingt-deux femmes.

« Sur la cause du goitre, Vingtrinier conclut que cette affection relève d'une *cause unique, spécifique, locale*, provenant de quelque fermentation, exhalaison ou putréfaction, d'où naît un *miasme sui generis*, ainsi qu'il en est pour toutes les endémies. C'est dans le sol superficiel que notre confrère place la source de l'infection ; c'est de ce *banc infect* que sortent les émanations gazeuses morbifiques. »

Il appuie cette théorie miasmatique sur les quatre faits suivants qu'il appelle dominants :

« 1° Il y a des terres à goitre. L'alluvion de ces terres a apporté le goitre dans des localités où il n'existait pas.

« 2° L'alluvion de terres saines, en couvrant des terres à goitre, a fait disparaître l'endémie.

« 3° L'éloignement des pays affligés, à l'époque du développement du goitre, suffit pour le faire disparaître, de même que le séjour prolongé l'y fait contracter, quelles que soient les conditions des individus.

« 4° La culture des terres a suffi pour chasser l'endémie de plusieurs localités. »

Par ses travaux, par ses écrits, il donna à la propagation de la vaccine une impulsion décisive. Dans une note sur une « épidémie de variole à Rouen, il dit avec justesse « qu'en croyant à une puissance *préservatrice* du vaccin, on s'est éloigné de la pensée première de l'auteur de la découverte, car Jenner n'a jamais prétendu que la vaccine préservât de la variole, et qu'elle agît à la manière des spécifiques et des antidotes.

« Le vaccin ne préserve pas de la variole puisqu'il est la variole lui-même ; seulement il substitue une maladie presque toujours sans gravité, à une maladie ordinairement fâcheuse et trop souvent mortelle. »

Ailleurs il dit très justement, « que tous les médecins sont aujourd'hui d'accord pour reconnaître que le vaccin ne préserve pas sûrement de la petite vériole et que les revaccinations sont nécessaires.

« Quant à la nature du vaccin, l'expérience n'a pas encore démontré, dit il, si le vaccin de génisse avait une puissance préservatrice plus grande que le vaccin humain ». La science n'a fait que confirmer ces judicieuses observations faites il y a plus de quarante ans.

Avec son esprit élevé et bienveillant, avec la générosité que décelaient les sentiments de son cœur « Vingtrinier ne pouvait oublier le travailleur, qui n'a jamais abandonné le sentier du devoir. Appelé souvent au début de sa carrière au chevet de l'ouvrier souffrant, il n'avait pu voir sans être vivement impressionné la maladie dévorer les modiques économies du ménage, amener à sa suite la misère et la ruine, et forcer l'homme de cœur à demander à l'aumône le pain de sa famille ».

Il avait compris que le remède n'était ni dans l'assistance publique qui n'est qu'un palliatif, ni dans la charité qui, « exercée sans limites, loin de diminuer la pauvreté ne fait que l'augmenter », mais bien dans l'assistance mutuelle, sauvegarde de la dignité du travailleur.

Il avait vu là un avantage pour l'État, pour les communes en allégeant le budget des hospices, des bureaux de bienfaisance; et, pour la société tout entière, en créant, par l'association, des foyers de moralisation.

Son étude sur « *la situation des Sociétés de secours mutuels de Rouen en* 1843 *et* 1848 » suivie plus tard d'un autre travail non moins remarquable : « *quelques réflexions sur les Sociétés de secours mutuels* » publié en 1853, témoignent de sa sollicitude pour la classe ouvrière.

Il apporte à l'appui de sa thèse les plus judicieuses remarques : « Je suis loin de critiquer ici les dépenses faites au profit des besoins intellectuels qui font l'honneur de la civilisation et la gloire d'une nation ; mais il faudrait satisfaire aussi tous les besoins matériels ; avant d'élever des monuments, de donner des primes aux théâtres ou aux éleveurs des belles races d'étalons... il faut que l'État veille à faire vivre les hommes et à les aider dans les cas de maladie ou de vieillesse, le *luxe* doit arriver après le *nécessaire* ».

« Les ouvriers qui ont fondé les Sociétés de prévoyance pour se préparer une retraite et se secourir fraternellement méritent tous l'estime publique.

« Pour moi, dit-il, dans l'ardent désir qui m'a toujours animé de voir honorer et protéger cette œuvre, je crois lui rendre un bon service en réclamant pour elle le concours honorable de l'État et des administrations locales. »

En 1853, il disait encore :

« Pour nous, philanthropes calmes et en même temps pressés de voir le sort du peuple s'améliorer par de bonnes institutions, nous dirons des sociétés de secours mutuels que, dans notre entraînement vers elle, nous croyons que bien développées, bien dirigées, elles peuvent éviter d'affreuses misères et de nouveaux malheurs. Nous croyons même que c'est par elles seulement qu'il est possible

de préparer l'avenir des travailleurs, d'amener une heureuse harmonie parmi les citoyens, mais à la condition toutefois que les hommes de toutes les conditions comprennent qu'à un intérêt humanitaire se joint un intérêt de sécurité qui les oblige vraiment à aider la classe ouvrière à s'élever dans l'ordre social. »

« *L'assistance*, disait Dufaure, alors ministre, en 1848, résume désormais le grand devoir de fraternité que la République a mission d'accomplir. L'art. 13 en fixe le sens et révèle l'étendue des obligations qui en résultent. Pour la première fois, le principe chrétien qui a renouvelé la face du monde, il y a dix-huit cents ans, devient la base de tout un code administratif. » Grande et belle parole, que devraient bien méditer nos républicains modernes.

Nous ne craignons pas de faire remarquer que c'est un médecin qui tient un pareil langage. Non, certes, celui qui pensait et écrivait ainsi ne croyait pas que les sociétés de secours mutuels dussent trouver du côté du corps médical certaines oppositions qui pourraient en empêcher l'essor ou en retarder la marche. Non, elles ne nuisent pas aux intérêts du corps médical, en tant qu'il s'agit des *travailleurs* unis dans un but d'assistance mutuelle. Non, nous n'y perdons pas, et nous avons le devoir, eu égard au grand bien moral qu'elles produisent, de les soutenir généreusement. C'est consolider sa fortune que d'assurer à l'ouvrier l'assistance dans le besoin ou la détresse, et c'est l'éloigner aussi des politiques, vrai fléau social. Si l'ouvrier n'a rien, s'il ne sent pas le besoin de maintenir l'ordre pour sauvegarder des institutions qui lui assurent aide et protection, comment voulez-vous qu'il ne prête pas l'oreille à de captieuses promesses ? Qui n'a rien à perdre est toujours prêt à quelque coup de main. Oui, il n'y a pas de meilleure sauvegarde de la paix sociale que de sentir la nécessité de la conserver pour sauvegarder ses propres intérêts. Une fortune médiocre, mais assurée contre toute éventualité du lendemain, n'est-elle pas cent fois préférable à une grosse fortune que demain une révolution anéantira. Je le répète, c'est admirablement comprendre ses propres intérêts que de donner à l'ouvrier des institutions sociales qui le sauvegarderont de la misère. Il n'est pire conseillère que celle-ci. « A un intérêt humanitaire se joint un intérêt de sécurité. »

Est-il étonnant, après cela, que Vingtrinier fût pendant vingt-deux ans le président vénéré de l'*Alliance*. « Je puis vous dire, ajoutait le Dr Nicolle, moi qui suis le médecin de cette Association, que notre collègue n'a laissé nulle part, un vide plus sensible qu'au milieu de ces ouvriers, dont son inépuisable affabilité, ses services inappréciables lui avaient gagné tous les cœurs. »

L'Association des médecins de la Seine-Inférieure, doit, on le sait, son existence à la Société de médecine de Rouen. « C'est le 26 janvier 1857 qu'a été lu par M. J. Bouteiller, le rapport de la commission nommée le 28 juillet 1856, à l'effet d'étudier la proposition faite par M. A. Le Plé, relative à la création, par la Société de médecine de Rouen, d'une association de prévoyance entre les médecins de la Seine-Inférieure et de l'Eure. » Une séance extraordinaire a été tenue le 6 juin 1857, rue Saint-Lô, hôtel des Sociétés savantes, et le secrétaire du bureau, M. Grout, prit la parole pour indiquer à l'assemblée les confrères sur lesquels, eu égard à leurs aptitudes, il sera préférable de porter les choix pour la formation du bureau de l'association ; il a indiqué comme président, M. le Dr Vingtrinier...

« Sur ce, on a procédé aux élections. Elles ont donné, sans aucune exception, un résultat conforme aux vœux de la Société de médecine. » La nomination de Vingtrinier fut confirmée par l'empereur en date du 12 février 1862. Il fut installé solennellement par M. Verdrel, maire de Rouen. Il était à sa mort président de notre association départementale ; il l'a donc été pendant une période de quinze années, de 1857 à 1872.

Une telle vie devait, à son déclin, donner le spectacle consolant d'une belle mort : « Comme tous les cœurs droits et honnêtes, disait sur sa tombe M. Malbranche, M. Vingtrinier avait l'intuition des grands principes, base de toute morale et de toute société, la croyance à l'existence d'un être supérieur et à l'immortalité de l'âme. Depuis quelques semaines déjà, son cœur et ses yeux s'étaient ouverts à la pleine lumière ; il avait reçu de la religion les consolations suprêmes, les seules possibles à l'heure de la mort. »

« Vingtrinier a succombé, gardant, jusqu'au dernier moment,

toute sa présence d'esprit, consolé pendant les six derniers mois qu'a duré sa maladie, par les visites quotidiennes de ses amis et de ses confrères, acceptant la mort avec confiance, ne se plaignant que d'une seule chose, des veilles sans nombre qu'il coûtait à sa femme, laissant échapper quelquefois une larme, quand il parlait de ce dévouement. Quelque chose du bien qu'il se plaisait à faire aux autres lui a donc été rendu. »

Le 13 juillet, une foule immense et douloureusement recueillie, appartenant à toutes les classes de la société accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle du Dr Vingtrinier, chevalier de la Légion d'honneur, médecin en chef des prisons, président de l'association des médecins de la Seine-Inférieure, du conseil d'hygiène, de la société de secours mutuels « l'Alliance », membre de l'Académie de Rouen, etc.

**P.** — 1818. Dissertation sur l'opération de la pupille artificielle; thèse pour le doctorat présentée et soutenue à Paris, le 15 janvier 1818. Paris, Didot jeune, 1818, in-4° de 43 p.

1817. — Histoire d'une épidémie observée, en 1817, dans la maison de détention de Rouen.

1822. — Notice nécrologique sur M. Lamauve, chirurgien en chef de l'Hospice général. Rouen, F. Baudry, 1822, in-8° de 12 p. (Mém. de la Soc. lib. d'émul., 1822.)

1826. — Notices sur les prisons de Rouen. Rouen, E. Baudry, 1826, in-8° de 12 p. (Mém. de la Soc. lib. d'émul. 1826.)

1826. — Notice sur l'action des saignées locales et générales.

1828. — Notice sur la théorie de la vision.

1828. — Réformes des lois pénales (discours de réception à l'Académie des sciences de Rouen).

1837. — De l'épidémie de grippe qui a régné à Rouen, en janv. et fév. 1837 ; Acad. de Rouen, 1839, p. 58-66.

1838. — De la constitution médicale et des maladies épidémiques qui ont été observées en 1838, dans l'arrondissement de Rouen ; Acad. de Rouen 1839, p. 37-54.

1839. — Des pénitenciers des enfants et des sociétés de patronage. Précis de l'Académie.

1840. — Des prisons et des prisonniers de Versailles. Kleffen, in-8° de XVI et 464 p. (Médaille d'or de la Soc. de la morale chrétienne.)

1842. — Communication dans la session de l'Association normande à Rouen, sur les jeunes détenus.

1842. — De l'école manufacture de dentelles de Dieppe, considérée comme établissement industriel et de bienfaisance, etc. Soc. d'émul., 1842.

1842. — De la mendicité. Paris, H. Henry, 1842, in-8° de 31 p.

1843. — Coup d'œil philosophique sur la direction des travaux de la Soc. d'émul., 1843, p. 1-18.

1843. — De l'emploi de l'huile de foie de morue et de raie, idem, p. 75.

1844. — Éloge académique du Dr J.-B. Vigné, memb. de l'Acad. de Rouen, etc. Rouen, Péron, 1844, in-8°, de 22 p. (Précis des travaux de l'Acad. de Rouen, 1844.)

1844. — Opinion sur la question de la prédominance des causes morales ou physiques dans la production de la folie. Rouen, Péron, 1844, in-8°, de 50 p. (Précis de l'Acad., 1844.)

1845. — Rapport sur les causes des épidémies dans certaines contrées du département de la Seine-Inférieure, 1845, in-8°.

1845. — Éloge académique du Dr Houet, méd. adjt de l'hospice de Dieppe, etc. Rouen, Péron, 1845, in-8° de 24 p.

1845. — Statistique spéciale des maisons de répression, ses conséquences. A. Péron, 1845, in-8° de 30 p. (Précis de l'Acad. de Rouen, 1845.)

1846. — Statistique criminelle. Rouen, in-8°, 1846.

1846. — Examen des comptes de l'administration de la justice criminelle, publiés depuis 1825 jusqu'en 1843. Rouen, Péron, 1846, in-8° de 94 p. (Précis de l'Acad. de Rouen 1846.)

1847. — Communication au congrès pénitentiaire de Bruxelles, en septembre 1847. — Publication dans les journaux de cette ville sur le même sujet.

1848. — Sur les colonies pénitentiaires et la déportation. Rouen, Péron, 1848, in-8° de 18 p. (Précis de l'Acad. de Rouen, 1848.)

1848. — Situation sur les sociétés de secours mutuels de Rouen, en 1847 et en 1848. Rouen, Rivoire, 1848, in-8° de 31 p. avec un tableau. (Mém. de la Soc. lib. d'emul., 1848.)

1850. — Discours pour la fondation de la société de secours mutuels l'*Alliance*, fondée à Rouen le 1er janvier 1850. Rouen, Rivoire, 1850, in-8° de 15 p. Ext. du procès-verbal d'installation.

1850. — Des épidémies qui ont régné dans l'arrondissement de Rouen de 1814 à 1850. Rouen, Péron, 1850, in-8° de 66 p., y compris la liste des ouvrages de l'auteur.

1850. — Note sur la statistique criminelle du département de la Seine-Infér. (Soc. lib. d'émul., 1850.)

1850. — Éloge académique du Dr Blanche, méd. en chef de l'hospice général, etc. Rouen, Péron, 1850, gr. in-8° de 28 p. (Revue de Rouen, 1850.)

1851. — Remarquable exemple d'intoxication par venin animal, ou cause de la mort du Dr Quesnel de Rouen. Rouen, Péron 1852, in-8° de 7 p. (Précis de l'Acad., 1851.)

1852. — Utilité de la sévère exécution des lois sur la police des cimetières. Rouen, Péron, in-8° de 4 p. s. d. (Rev. de Rouen, 1852). Réimprimée sous ce titre : Des cimetières, de leur insalubrité et des mesures auxquelles la loi les soumet, etc. (Travaux du conseil central d'hygiène. Annales 1851-55.)

1852. — Des aliénés dans les prisons et devant la justice. Paris, J.-B. Baillière, 1852, in-8° de 88 p. Ext. des Annales d'hyg. publ. et de méd. lég., 1852.

1853. — Réflexions sur les sociétés de secours mutuels et particulièrement sur le règlement de l'*Alliance*, fondée à Rouen, le 1er janvier 1850, etc. Rouen, Lecointe frères, 1852, gr. in-8° de 11 p. (Annuaire Normand 1853.)

1853. — Installation de la crèche de Saint-Maclou dans un nouveau local. Rouen, Rivoire, 1853, in-8° de 8 p. (*Nouvelliste*, 23 mars, 1853.)

1854. — Du goitre endémique dans le dép. de la S.-Inf. et de l'étiologie de cette maladie. Rouen, Péron, 1854, in-8° de 79 p. avec deux planches et un tableau.

1854. — Traditions populaires comparées par Monnier et Vingtrinier. Paris, 1854, Le Chevallier, quai des Grands-Augustins, gros vol. in-8° de 612 p., 10 fr.

1855. — Rapport sur les appareils inventés par M. le Dr Nicolle d'Elbeuf. Rouen, Péron, 1855, in-8° de 11 p. avec une pl.

1855. — Des enfants dans les prisons et devant la justice, ou des réformes à faire dans les lois pénales et disciplinaires qui leur sont appliquées. (Précis de l'Acad. de Rouen, 1855, p. 205-291.)

1858. — Rapport sur l'épidémie de Palluel, adressée au Préfet de la S.-Inf. (Bull. du cons. d'hyg., 1858.)

1860. — Rapport sur les maladies qui ont régné dans l'arrondissement de Rouen pendant l'année 1859, et sur le traitement du goitre. Rouen, Péron, 1860, in-8° de 24 p. (Bull. du Cons. d'hyg. 1860.)

1862. — Communication au conseil d'hyg. sur la charcuterie. Rouen, Boissel, 1862, in-8° de 18 p.

1863. — Sur le goitre endémique des rives de la Seine (Annuaire Normand 1863).

1863. — Sur le goitre et le crétinisme. Rouen, Boissel, in-8° de 7 p.

1866. — Rapport sur l'épidémie de variole qui a sévi dans le département de la S.-Inf., et particulièrement sur sa marche dans la ville de Rouen et de ses environs, depuis mars 1864 jusqu'en septembre 1865, et sur les expériences d'inoculation animale. Rouen, Boissel, 1866, gr. in-12° de 24 p.

1866. — De l'état sanitaire du départ. de la S.-Inf., en 1866, et particulièrement de l'épidémie de choléra. (Bull. des trav. du cons. d'hyg. 1866.)

1869. — De la création d'ateliers libres pour recevoir les libérés sans travail et de la réorganisation des sociétés de patronage (Précis de l'Acad. de Rouen, 1869-70) ; 45 p.

1869. — Rapport sur le prix Dumanoir (Précis de l'Acad. de Rouen, 1869-70). — Examen fait à plusieurs dates des comptes rendus de la justice criminelle et de la statistique des prisons (1846, 1856, 1857, 1864. Précis de l'Acad. de Rouen).

**S.** — F. — O. Vapereau. — Glaiser. Biog. des contemporains. — Précis de l'Acad. de Rouen, passim. — Soc. lib. d'émul. de Rouen, passim. — Bulletin du conseil d'hygiène, passim. — Revue de Rouen. — Malbranche. Discours prononcé sur la tombe de Vingtrinier (Précis de l'Acad., 1872-72). Du même. Notice sur le Dr Vingtrinier (Précis de l'Acad., 1871-72). — Dr Nicolle. Notice nécrologique sur le Dr Vingtrinier (Bulletin de la Soc. lib. d'émul. de Rouen, 1874). — *Union médicale,* t. 2, nº 11, p. 44. — Idem, t. 29, 1866, p. 536.

## COURONNÉ (J.-B.-Pierre).

✱ 1796, 24 juin, Bois-Guillaume.
† 1860, 29 juillet, Rouen.

Plus qu'aucun, Couronné est bien le fils de ses œuvres. Né de parents pauvres, il poursuit avec opiniâtreté des études que le besoin commandait de rendre courtes. En 1812, il avait donc 16 ans, il obtint au concours une place de chirurgien interne à l'Hôtel-Dieu. Son modeste traitement est pour son père et sa mère accablés par l'infortune et la maladie.

En 1815, le typhus exerce des ravages sans précédents. Paris envoie l'excédent de ses malades à Rouen qui arrivent dans un état déplorable. L'Hôtel-Dieu ne suffit plus à contenir les victimes. Les collègues de Couronné sont dirigés sur Saint-Yon ou de grands besoins les appellent. Seul, il reste avec quelques élèves à l'Hôtel-Dieu ; ses jours, ses nuits sont consacrés aux malades. On se souvient de son héroïque conduite, et le lendemain de sa réception au doctorat en 1820, à 23 ans, il trouve aussitôt à Rouen une belle clientèle.

En 1821, l'Administration lui confie le titre de médecin adjoint

et plus tard de médecin en chef de l'Hospice-Général de Rouen, où pendant vingt ans, il ne cessa de donner les marques d'un dévouement sans bornes.

Il fut également professeur de pathologie interne à l'École de médecine de Rouen, et directeur de l'École de médecine de cette ville ; membre du Comité central de vaccine, membre du Conseil d'hygiène du département, membre du Conseil municipal (1852). Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1849.

Ce médecin n'a rien publié.

**S.** — O. — Notice par le docteur Leplé. — *Journal de Rouen*, 1er août 1860. — *Bulletin de l'Assoc. des méd. de la Seine-Inférieure*, 1860-1861.

## BRIERRE DE BOISMONT (Alexandre-Jacques-François) (1).

✳ 1797, 18 octobre, Rouen.
† 1881, 25 décembre à St-Mandé près Paris.

« M. Brierre de Boismont, né à Rouen, prit à Paris son grade de docteur en médecine en 1825. Quoique appartenant à une famille aisée, les premières années de son séjour dans la capitale furent pénibles. Il s'était marié selon son cœur, mais contre le gré de son père, qui jamais ne voulut lui accorder aucun subside. Mais notre confrère avait la jeunesse, le courage, l'énergie, l'amour du travail ; il voulait surtout, poussé par la vive affection de la femme de son choix, procurer à sa compagne les nécessités de l'existence, et il trouva dans les produits d'un labeur quotidien, les ressources suffisantes à une vie modeste.

« Je le vois encore, mon vieil ami, sur les derniers gradins du sale amphithéâtre où Blandin faisait son cours d'anatomie descriptive, où Richard donnait ses leçons de botanique, cours et leçons, sur lesquels il prenait des notes étendues.

« Ces notes se transformèrent en deux ouvrages, l'un *Éléments de botanique*, l'autre un *Traité élémentaire d'anatomie descriptive* qui a eu deux éditions. Vous doutiez-vous d'un Brierre de Boismont botaniste et anatomiste. »

(1) Et non *Brière*, ainsi que l'écrivent plusieurs biographes.

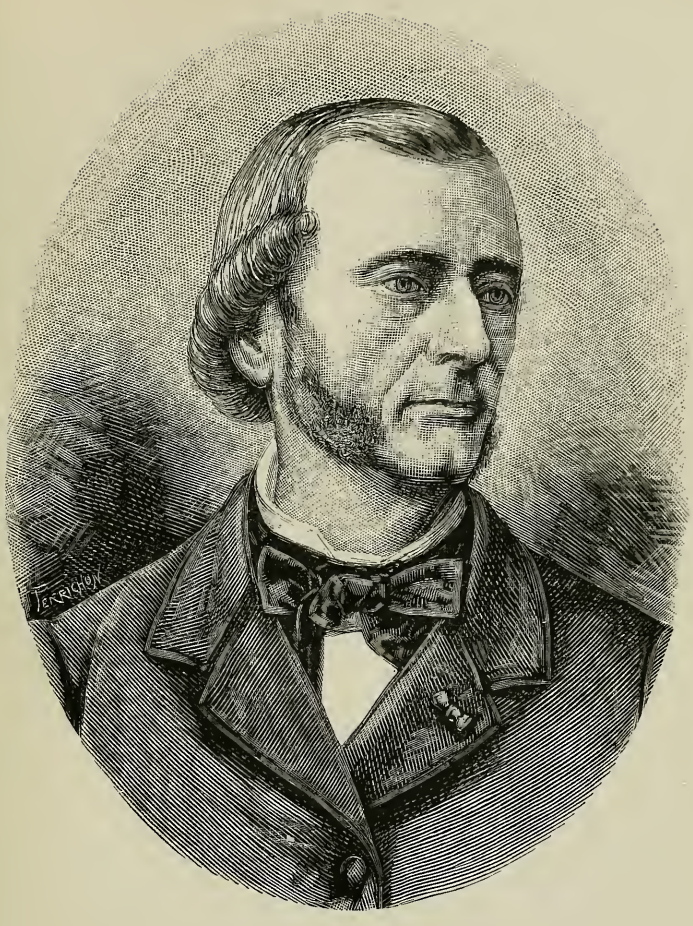


BRIERRE DE BOISMONT (Alexandre-Jacques)

✶ 1797, 18 octobre, Rouen. — † 1881, 25 décembre, Saint-Mandé, près Paris.

Chevalier de la Légion d'honneur (1832)
Officier de l'Ordre militaire du Mérite de Pologne (1832)
Chevalier de l'Ordre de Charles III d'Espagne
Commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique
Membre du conseil général de l'Association des médecins de France, etc.

C'est ainsi que parle Amédée Latour qui annonçait en ces termes au lecteur de l'*Union médicale*, la mort de Brierre de Boismont : « Il m'est bien douloureux, je vous l'assure, de terminer cette année, dont je n'espérais guère voir la fin, en payant mon tribut de regrets et d'affection à un vieil ami que la mort vient de m'enlever... Je perds en lui un ami de plus d'un demi-siècle, ami sûr, sincère, loyal et d'une inépuisable bonté... Je ne résiste pas au plaisir qui est presque pour moi un devoir d'en citer un exemple personnel.

« M. Brierre de Boismont ayant appris les désastres dont les Teutons m'avaient rendu victime à Chatillon, m'adressa le petit billet suivant :

« Cher confrère et ami,

« Je sympathise à votre malheur. Vous pouvez avoir besoin d'argent ; si oui, souvenez-vous que je tiens, illico, à votre disposition quatre billets de mille francs que vous me rendrez quand vous pourrez.

Votre dévoué,

*Signé :* Brierre de Boismont. »

Ces quelques lignes nous révèlent ce qu'a été et ce que fut toujours de Boismont, l'homme de cœur et l'homme d'étude. Il fut un homme « cette rareté exquise ». Sentiments et raison furent chez lui toujours à l'unisson, parce que sa volonté fut guidée par le sentiment chrétien qui ne s'altéra jamais en lui.

Par une union précoce et faite selon son cœur, il fut à l'abri de l'orage des passions, et il s'assura ce bonheur intime du foyer qui, avec l'*aurea mediocritas*, donne à la vie le charme le plus doux qu'aucun homme puisse rêver. Il fut homme de cœur en épousant celle qu'il aimait, et grâce à son énergie et à sa volonté, il eut cette joie intime et profonde d'apporter au foyer par son labeur, le pain quotidien. Grand et noble exemple ! Il emploiera toute sa vie à le continuer.

Pénétrons donc plus avant dans sa vie, et, faisons-en ressortir, malgré notre insuffisance que nous mesurons mieux encore aujourd'hui, tout le mérite, toute la valeur.

De Boismont se révèle à nous par la fermeté de son caractère due à d'inébranlables convictions philosophiques et religieuses, par l'érudition profonde et de bon aloi du savant.

Dans des études où surgissent à chaque pas, les problèmes les plus difficiles, où l'investigation pour être vraie et sûre demande l'esprit le plus droit, le plus pénétrant et le plus ferme, il ne connut jamais une heure de défaillance.

Il sut apporter à la science des maladies mentales des matériaux d'incomparable valeur et rendre féconde l'alliance de la psychologie et de la médecine.

Esquirros avait dit : « Le jour où la philosophie descendra avec son flambeau dans l'étude des affections mentales, elle rencontrera une ample matière à observations nouvelles... Dans les grands ravages de la folie, se retrouve partout sur les ruines de nos facultés, la trace du principe immortel qui les animait. » Brierre de Boismont ajoutait: « Nous croyons que le médecin aliéniste préparé par des études convenables, est peut-être l'homme le plus apte à élucider les questions de philosophie, et, pour notre part, nous déclarons hautement, qu'après le bonheur de soulager des malheureux, ce qui nous a surtout attiré dans cette science, c'est l'attrait des magnifiques problèmes de l'immortalité de l'âme, d'une vie future, d'une foule d'autres questions de métaphysique ; et, loin de reléguer ces sujets dans le sanctuaire sacré, par la raison qu'il sont inaccessibles à nos efforts, nous les regardons comme faisant partie intégrante de la vie intellectuelle, dont ils sont d'ailleurs un besoin irrésistible. »

Nulle part, du reste, cette question de la dualité humaine n'a été mieux posée, plus nettement mise en lumière par de Boismont que lorsqu'il dit: « Existe-il des faits psychologiques, ou doivent-ils être considérés comme une dépendance de la matière? L'homme est-il un et l'organicisme a-t-il raison ; ou le spiritualisme reste-t-il victorieux ? »

De Boismont avait nettement posé la question pour répondre à

un article de M. Moreau sur les troubles de l'intelligence, et il continue par ces belles et éloquentes paroles :

« Au-dessus de notre sagesse, toujours mêlée de notre faiblesse et de nos vertus pleines de défaillance, n'y a-t-il pas une sagesse infaillible, une beauté sans mélange, une sainteté sans tache et sans souillure.

« Moi-même, que suis-je ? Y a-t-il en moi un principe supérieur à la mort, ou bien suis-je destiné à combler à mon tour ce gouffre qui dévore la vie ? Je suis homme et vous me proposez de supprimer le problème de l'être humain. Je pense l'infini, et vous m'en interdisez jusqu'au rêve ! J'ai soif d'immortalité et vous m'en interdisez l'espérance ? Vous m'invitez à étudier, à aimer la nature, mais que m'importe la nature, si Dieu n'y est pas. Cette curiosité sans objet, ce travail sans aiguillon, cette vie sans poésie et sans dignité, n'ont plus rien qui m'intéresse. Rendez-moi, au delà de ma destinée immortelle, le plus faible rayon d'avenir, et sur cette terre dont vous m'offrez les jouissances, je vous cède sans regret toute ma part. »

Quels nobles et purs accents ! Organiciens, où sont les vôtres ; et quels sont les vôtres ?

« Les ouvrages de de Boismont, dit avec justesse Amédée Latour, se font lire à la fois et par l'intérêt du fond et par l'attrait de la forme. C'était un lettré de la bonne école à qui les prosateurs du XVIII^e siècle étaient familiers. De très belles pages ne sont pas rares dans les traités des hallucinations et du suicide. »

C'est comme médecin aliéniste que de Boismont a laissé des travaux qui seront toujours consultés avec fruit, tant ils sont marqués au coin d'une érudition sérieuse. Écrivain facile, talent souple, délié, solide dans l'argumentation, fécond dans les applications générales, il a laissé dans les *Annales médico-psychologiques* de Paris, et dans l'*Union médicale*, des travaux en nombre considérable et d'autres œuvres capitales que nous n'oublierons pas.

Effleurons-en quelques-unes :

Ce fut sur les bancs de l'école qu'il fit son premier ouvrage, les *Éléments de botanique*, en collaboration avec André Potier.

Son *Anthropotomie* ou traité élémentaire d'anatomie fut son

second ouvrage, et parut en 1832. Ce fut aussi à cette date qu'il fit paraître sa *Relation historique et médicale du choléra morbus de Pologne.*

Il était médecin de l'hôpital temporaire des Bons-Hommes, à Paris, quand il fut envoyé en Pologne, en 1831, avec Legallois, à l'époque du choléra et de la fameuse insurrection de ce pays, par le Comité polonais, muni de l'instruction de l'Académie des Sciences rédigée par MM. Serres, Larrey, Magendie.

Attaché à l'hôpital des gardes d'Alexandre, à Varsovie, et nommé officier de l'Ordre militaire du Mérite de Pologne; il fut fait à la même époque, chevalier de la Légion d'honneur (15 janvier 1832).

Il prouva que son courage égalait son dévouement à la science, et qu'il faisait bon marché de sa vie quand il s'agissait d'intérêts d'ordre supérieur. Ce ne furent donc pas les seules qualités du savant et de l'écrivain qui brillèrent en lui.

Ce qu'il avait vu du choléra lui avait fait écrire en Pologne, sur la contagion de cette maladie (*Union médicale*, avril 1849), une lettre d'où je détache ce qui suit: « Les docteurs Jannechen (de Dresde), Fay, Pinclet, Verat (de Paris) se sont courageusement inoculé le sang d'un individu affecté; *ils ont goûté des matières vomies* et cependant personne n'en a été incommodé... Je ne crois pas qu'il existe un médecin qui ne regarde la non-contagion comme la loi, et la contagion comme l'exception. »

C'est le propre des intelligences d'élite, de savoir donner aux moindres choses un cachet propre, si vulgaires soient-elles. Avec elles, rien n'est banal. L'homme d'esprit seul sait manger, disait Brillet-Lavarin; et il eût pu ajouter, seul sait voyager.

Aucun voyage ne fut en effet, pour lui, sans plaisir ou profit. Il les fit toujours le crayon à la main, comme ces lecteurs intelligents qui n'ouvrent pas un livre sans la plume qui consignera le trait saillant, ou utile.

De Boismont nous donne aussi quelque part la raison de ces voyages : « On ne sait pas assez dans le monde l'influence fâcheuse qu'exercent sur l'esprit ces murmures discordants de la pensée qui reviennent chaque jour aux oreilles. Si l'on est d'une organisa-

tion impressionnable, et qu'on y joigne une ardeur de curiosité qui pousse à sonder ces mystères attractifs, mais dont la contemplation donne le vertige ; l'idée fixe, après avoir bourdonné quelque temps, pénètre dans la cervelle, et pour l'en déloger, il faut changer d'air. » Nous lui devons ainsi des communications où se mêlent sans cesse l'agréable à l'utile.

C'est ainsi que nous avons, entre autres, ces « *Remarques sur quelques établissements d'aliénés de la Belgique, de la Hollande et de l'Angleterre* ».

Sans nous arrêter aux détails techniques du régime des aliénés qui subit, en tous pays, dit de Boismont, de grandes améliorations, nous relèverons cette remarque faite par notre auteur, et qui, sans excuser, justifie dans une certaine mesure l'abandon dans lequel se trouvaient autrefois les aliénés. « Il est vrai qu'il y a quelque chose de bien décourageant pour la science, et même pour l'humanité, c'est de voir combien sont incertains les traitements les plus actifs, infidèles les méthodes les plus sages et les plus logiques. On conçoit qu'autrefois, en présence de ces obstacles, on ait presque abandonné les malades à la surveillance brutale de subalternes qui les maltraitaient cruellement, et qu'on ne se soit corrigé d'une telle faute qu'après avoir vu quelques lueurs éclairer les incertitudes d'une aussi difficile pathologie. »

Il avait trouvé les établissements hollandais, en retard sur ceux de la Belgique, qui, dit-il, est elle-même très en arrière des autres pays civilisés, et il ajoute : « Le génie hollandais a quelque chose de gêné et de renfermé qui exclut ce mouvement vital du progrès qu'on trouve en France, en Angleterre et presque partout. Une fois que les habitants de ce pays ont fumé leur pipe, délecté leur bière, et cultivé ces magnifiques fleurs qui constituent leur principale passion, ils sont très calmes sur le compte de l'Univers, de la patrie, et même de la famille. »

L'Angleterre offre au contraire, une activité remarquable, des résultats sérieux et un véritable amour du progrès. De Boismont lui reproche « de ne pas former comme en France des élèves qui font pépinière, et vont gouverner, après de longues études, les asiles fondés dans les départements ».

Dans son travail sur les *folies épidémiques* il fait une esquisse rapide des troubles mentaux dans les divers pays et à diverses époques, il conclut ainsi : « De cet aperçu rapide sur les événements, les catastrophes, les révolutions, les découvertes qui marquent d'un sceau particulier les aberrations de l'esprit humain dans chaque siècle, dans chaque pays, on arrive à cette conclusion que la folie est surtout déterminée par les idées dominantes, ou pour parler plus exactement par les idées fausses qui se trouvent mêlées en si grand nombre aux notions éducatrices et sociales. »

Et comment ces idées fausses se trouvent-elles répandues en si grand nombre ? Dans sa *Revue des travaux sur l'aliénation mentale* pendant l'année 1849, il nous en donnera finalement la réponse : « A notre époque on ne fait pas comme autrefois, on isole les folies individuelles, mais on laisse libres les folies sociales. » Et pour rassurer les autres ou donner le change, on fait, comme dit Montaigne, en ses essais : « De temps en temps on saisit dans la foule un homme qu'on enferme ensuite dans les petites maisons pour rassurer les autres, en leur faisant croire qu'il n'y a que celui-là de toqué. »

Une de ses œuvres les plus intéressantes, est son étude sur « l'Ennui » le *Tædium vitæ*, ou de l'influence de l'ennui sur le suicide.

L'ennui naît de la satiété et de l'oisiveté. Ce fut le mal de la Rome décadente.

Le christianisme modifia profondément les âmes, sans détruire néanmoins, même au fond des cloîtres, le mal de l'ennui.

« Le meilleur moyen de se délivrer de la tristesse, c'est de ne point l'aimer, a dit Saint-Jean-Chrysostome. »

« Est-ce à dire, ajoute de Boismont, qu'il faille répudier la tristesse. Non, créée par Dieu, elle est bonne aussi, il faut seulement savoir l'employer, et la vraie manière de s'en servir est d'être triste, *non quand nous souffrons, mais quand nous faisons mal ;* » mot profond, et qui sauverait à tout jamais du suicide si l'homme pouvait comprendre la sublimité de cette parole.

« Non, la tristesse, pas plus qu'aucune des plaies de l'âme, n'est un mal, si elle porte les hommes à une régularité plus grande dans

leur conduite et à l'amendement de leurs défauts. Elle ne peut le devenir que si elle jette l'âme malade dans le désespoir. »

Quant à la fréquence du suicide engendrée par l'ennui aux dernières époques de l'histoire, de Boismont dit : « Quelques soins que nous ayons mis à parcourir les écrits relatifs à l'ennui, au dégoût de la vie, au suicide, il faut reconnaître que les faits de ce genre, pendant le moyen âge sont peu nombreux, comparés à ceux que nous fournira le XIXe siècle. En vain, répétera-t-on l'éternel refrain que la question est mieux étudiée de nos jours, que la statistique ne fait que de naître ; nous nous contenterons de répondre que les faits moraux ont été bien observés ; et qu'il suffit toujours d'ailleurs, d'avoir un tableau exact des idées dominantes, des lois, des mœurs, des usages d'une époque, pour en refaire le bilan intellectuel et moral. Le sentiment religieux, si longtemps maître de la pensée, leur opposa une digue puissante, et parvint à les contenir dans des limites réservées. »

Parmi les facteurs pathogènes, de Boismont met très justement en avant, la philosophie rationaliste qui engendre le septicisme, la rêverie, la mélancolie, et je ne sais quelle vie tout intérieure qui tue l'âme. « Dieu, dit-il, nous a mis ici-bas pour agir, et non pour rêver. A toutes nos pensées, à tous nos sentiments, il a attaché l'action comme une nécessité ; à la piété, le culte ; à l'amour, le soin de la famille; à l'idée du beau, les arts. Nulle part, Dieu ne s'est contenté de la pensée parce qu'elle s'évanouit bientôt dans la rêverie, et que la rêverie a inspiré de tous temps le dégoût du travail et mené au suicide. »

Dans une esquisse rapide, de Boismont nous montre les rêveurs du XVIIIe siècle, dont Werther fut le type, et il ajoute : « Ce qui manque à Werther, c'est le respect de la volonté de Dieu, ce goût de la règle qui rend la vie facile et douce, parce que fils du XVIIIe siècle, il n'a pas la foi simple et ferme qu'avaient ses pères. »

Après Werther, c'est René, c'est Raphael : « Lisez Raphael, qui comme René a divulgué son nom, vous retrouverez dans les premières pages, la mollesse, l'indécision, le vague, la rêverie, qui sont l'apanage des esprits en qui la foi est morte. »

« Ainsi, continue de Boismont, à dix-huit siècles de distance, on constate la même disposition maladive des âmes, masquée sous des formes différentes, mais produite au fond par les mêmes passions. C'est que dans ces deux civilisations le but d'activité s'est également perdu. L'amour de la patrie chez les anciens, le sentiment religieux chez les modernes n'ont plus de racine dans les cœurs. »

Et si l'on veut ici, dit-il, découvrir le mal, il faut l'étudier beaucoup plus en moraliste qu'en médecin : « Non, dit-il, il n'y a pas de folie dans ces âmes rêveuses... Il n'est nullement besoin d'être fou pour être mordu au cœur, à l'époque actuelle, par l'ennui et le dégoût. Lorsque personne n'est sûr de son lendemain, que la réputation, la propriété, la fortune n'ont rien de stable... qu'en regardant autour de soi on ne découvre que des ruines; pas une institution debout, pas un homme d'avenir, croyez-vous que la tranquillité d'âme dont parle Sénèque soit à l'usage du grand nombre. En voyant les populations s'élancer comme des torrents à la recherche des plaisirs, ne comprend-on pas qu'elles veulent se fuir et détourner leur vue du mal qui est à leurs portes. N'est-ce pas l'image fidèle des Juifs au siège de Samarie, s'écriant : « Buvons et mangeons, car nous mourrons demain. »

C'est avec une grande vérité que de Boismont poursuit l'étiologie de l'ennui : « L'ennui est un phénomène physiologique de notre nature, on l'observe chez l'immense majorité des hommes. Créé par une puissance infinie dont la chute nous a séparés, nous sommes par notre origine sans cesse entraînés vers elle.

« Nos désirs illimités et jamais satisfaits, notre recherche continuelle des plaisirs, nos malaises, nos inquiétudes, nos dégoûts, notre ennui enfin qui est au fond de toutes choses ne sont que les aspirations du fini vers le souverain maître. Faire toujours la même chose ! ce cri désespéré qui s'exhale d'une foule de poitrines n'est que la protestation contre la déchéance. »

Mais de Boismont ne serait qu'un rhéteur éloquent et disert, s'il n'apportait aussi là sa thérapeutique : « Le meilleur moyen de combattre l'ennui, c'est de lui opposer une foi vive, des convic-

tions fortes, un but d'activité sérieux..... Ne pas aimer la tristesse, avoir une famille, exercer une profession. »

Enfin de Boismont termine ce travail que nous avons indiqué dans ses lignes principales, par cette importante remarque: « Le dégoût de la vie est fréquemment une cause de suicide, sans qu'il y ait cependant symptôme de folie... »

« La maladie de l'ennui, avait-il dit ailleurs, même avec la tendance au suicide, ne peut être considérée comme une variété de la folie, à moins qu'elle ne s'accompagne de désordre des sentiments et des facultés intellectuelles. » Affirmation qui, sous la plume de de Boismont, devient un précepte, et permet de se guider dans certains faits de cette nature.

Le *Traité des hallucinations* qui est incontestablement un de ses plus importants ouvrages, et dont la lecture est saisissante par le nombre et la singularité des observations, est tout à la fois œuvre de médecin, de savant, de philosophe et de chrétien.

Il est difficile de mieux écrire, difficile de penser avec plus d'élévation, difficile de raisonner avec plus de justesse.

La préface de ce livre est, que l'on nous permette cette expression, consacrée dans les œuvres musicales, une ouverture qui fait prévoir la valeur de l'œuvre. Vous êtes déjà saisi et vous êtes tout oreille. Donnons-en un court aperçu.

« Il y avait sans doute deux inconvénients à redouter dans ces recherches si délicates ; d'un côté, le scepticisme absolu ; de l'autre, la croyance, sans contrôle. Mais tout en prenant les précautions convenables pour que les faits en apparence extraordinaires présentassent les garanties d'une bonne observation, il nous était difficile de ne pas voir à moins de fermer les yeux à l'évidence, que le domaine physiologique abonde en faits de ce genre bien constatés, et battant en brèche l'incrédulité systématique.....

« Des critiques d'un mérite incontestable nous ont fortement blâmé d'avoir soutenu la doctrine de la coexistence de l'hallucination avec l'intégrité de la raison, et fait intervenir la religion et la philosophie dans ce travail.

« ... Tous ceux qui nous liront avec impartialité reconnaîtront que, si nous nous sommes incliné devant le principe religieux,

nous avons aussi maintenu le droit d'examen, le seul admissible dans les travaux scientifiques.

« Nous croyons être complètement dans le vrai, en soutenant la nécessité de l'alliance de la philosophie et de la médecine, surtout dans les maladies mentales. Les faits psychologiques ne peuvent être mis sur la même ligne que les faits sensibles. *Le cerveau est le siège des opérations intellectuelles, il n'en est pas le créateur. La notion de l'idée préexiste à celle des signes.*

« ... Dès à présent, nous devons faire observer qu'il y a dans cette étude sur l'hallucination, un autre point de vue bien digne des méditations, c'est celui de la toute-puissance de l'idée... Notre intention a été de prouver la persistance de sa spiritualité, alors même qu'elle s'engage dans les régions de l'inconnu. On nous objectera, sans doute, que nous avons poussé le spiritualisme, l'idée, au delà des bornes du possible ; nous répondrons que cette lumière qui éclaire l'homme en ce monde, n'est que la lueur de celle qui, dégagée de ses ombres, brillera d'un éclat immortel dans les splendeurs de l'autre vie. Le spiritualisme de l'idée n'est d'ailleurs que la recherche de l'idéal qui a produit les génies de tous les temps, enfanté les chefs-d'œuvre, qui ne sont que l'ébauche de leur type primitif. »

En ne traitant des hallucinations qu'au point de vue médical, de Boismont, dirons-nous avec le Dr Foissac, eût assurément composé une monographie estimable ; mais, qui oserait le blâmer de s'être élevé plus haut, d'avoir montré les points de contact de sa question avec les dogmes religieux, la morale et l'histoire ; et d'avoir enfin non seulement prouvé par le raisonnement, mais encore par une tentative heureuse, la nécessité de l'alliance de la philosophie et de la médecine.

De Boismont n'a pas cherché à éluder les difficultés, ni à dissimuler ses convictions. Il parle avec la même netteté de ses croyances philosophiques et de ses doctrines médicales. Partisan déclaré de la dualité humaine, on le voit combattre sans relâche la doctrine qui veut expliquer les actes intellectuels et moraux par l'état pathologique des organes. Il a voulu être conséquent avec lui-même en affirmant qu'une ligne de démarcation tranchée doit

être établie entre les apparitions de l'Écriture Sainte et les hallucinations de l'histoire profane. Les unes ne peuvent s'expliquer que par une intervention surnaturelle, tandis que la plupart des autres doivent être rapportées à un état particulier du système nerveux et aux idées dominantes de certaines époques.

Nous retrouverons ailleurs ces sentiments, ces croyances de de Boismont, mais ils sont formulés sous un jour frappant dans une étude intitulée : *De l'étude des grands hommes.*

Après avoir rappelé certains faits historiques concernant Constantin, Geneviève de Paris, Napoléon, etc., il montre combien les hommes célèbres ont cru au surnaturel. La foi qui engendre la confiance en soi engendre des miracles. Ceux qui calculent tout sont de véritables sceptiques. La prudence qui indique avec une précision extrême les périls de la situation reste dans une désespérante immobilité.

« Au point de vue psychologique, cette haute faculté (la foi) c'est l'intuition qui (comme l'a fait observer un philosophe illustre) par sa vertu propre et spontanée découvre directement et sans le secours de la réflexion toutes les vérités essentielles, c'est la lumière qui éclaire le genre humain, c'est le principe de toute inspiration, de l'enthousiasme et de cette foi inébranlable et sûre d'elle-même, qui étonne le raisonnement, réduit à la traiter de folie parce qu'il ne peut s'en rendre compte par ses procédés ordinaires. »

Enfin, comme dernière fleur des croyances de de Boismont, nous détacherons cette lettre charmante (*Union médicale,* 8 octobre, n° 151, p. 85, 1866) :

« Notre-Dame-des-Flots, près Ste-Adresse, ce 8 octobre 1866.

« Mon cher rédacteur en chef et ami,

« Chaque année, je fais un voyage à l'étranger, et je vous adresse un récit de ce qui a excité mon attention. . . . . .

« Je vous écris d'un pavillon qu'a fait construire M. le curé de Ste-Adresse, auprès d'une église nommée Notre-Dame-des-Flots. . . . . .

« Si je vous ai indiqué la qualité du propriétaire du pavillon, c'est que j'avais à vous communiquer quelques réflexions que vous pressentez. La chapelle Notre-Dame-des-Flots, dont notre demeure forme une dépendance, est fameuse par ses pèlerinages. Notre position respective nous permet de tout observer. Voici bientôt cinq jours que nous y sommes installés ; il est incontestable que le concours des visiteurs est énorme, et n'oublions pas que, dans tous les lieux semblables, c'est la même affluence. Le dimanche et le samedi, les visiteurs se comptent par centaines ; en vingt minutes, il en est entré cent. Dans ce nombre il y a bien quelques rares curieux ; l'immense majorité se compose de croyants qui prient avec un profond recueillement.

« Que viennent chercher ces pèlerins ? Ce qu'ils ont cherché de tout temps, des consolations que nulle philosophie humaine ne pourrait leur donner.

« . . . . . Le philosophe *qui croit à sa science, ce qui n'est pas la même chose que de croire à la science des faits bien observés*, pourra regarder les catastrophes sans pâlir, mais il aura peu de sectateurs.

« L'épisode de l'aumônier de la *Sémillante*, raconté par A. Daudet, me paraît encore ce qu'il y a de plus certain en cette matière ; aussi ai-je la conviction que, lorsque ce vénérable ecclésiastique monta sur le pont, revêtu de ses habits sacerdotaux, et dit aux six cents hommes sur le point de mourir : « A genoux, recommandez votre âme à Dieu, je vais vous donner l'absolution ! » il fut bien mieux compris par ces malheureux et les consola bien plus efficacement que le savant qui les eût harangués, pour leur apprendre qu'ils allaient rendre à la nature les matériaux qu'ils en avaient reçus.

« Votre tout dévoué,

« Brierre de Boismont. »

Le croiriez-vous, lecteur, depuis que j'ai lu ces lignes, j'égrène là-bas, sur la falaise, dans le sanctuaire de nos marins, mon rosaire avec plus de ferveur. Oh ! qu'il fait bon de rencontrer sur

sa route d'éminents confrères, croyants éclairés, faisant acte publique de foi chrétienne.

Singulier livre que le *Traité du suicide et de la folie-suicide*, par les détails qu'il renferme ; répertoire lamentable et tragique de documents officiels, contenant en grand nombre les dernières pensées de ces volontaires de la mort, mais aussi livre plein de déductions fécondes.

Avec un grand sens, de Boismont insiste sur la haute importance de la distinction à faire entre l'homme qui, dans le suicide, conserve sa liberté et sa volonté, tandis que l'aliéné, le monomane-suicide, n'est plus maître de soi. C'est cette *différenciation* qu'a fait surtout ressortir de Boismont.

Étudiant ensuite l'étiologie du suicide, il a montré que l'antiquité, par les doctrines philosophiques et religieuses, toutes essentiellement panthéistes, a été très favorable au développement du suicide, tandis que le moyen âge, par l'établissement de la religion chrétienne, par la prédominance du sentiment religieux et de la philosophie spiritualiste, est parvenu à arrêter les progrès du mal ; enfin, que les temps modernes, en propageant le doute, en exaltant l'orgueil, en faisant de l'amour de soi, du scepticisme et de l'indifférence, une sorte de code à l'usage du grand nombre, ont donné une nouvelle impulsion au suicide.

« Lorsque, dit de Boismont, le doute, le scepticisme, l'amour de soi, la préoccupation des intérêts matériels, l'ardeur des biens de ce monde, l'emportent sur les croyances religieuses, le dévouement à la patrie, l'accomplissement des devoirs, la résignation, il est évident que les déceptions et la perte des espérances qui sont, en définitive, le partage du plus grand nombre, font naître dans les âmes des sentiments de découragement, du désespoir et la pensée de la mort. »

Si de Boismont est analyste consciencieux et clairvoyant, il n'est pas moins heureux thérapeute.

La religion, la morale, la pratique des devoirs sont les meilleurs moyens préservatifs du suicide. C'est surtout dans l'âge mûr que le raisonnement, les moyens moraux, la méthode de diversion peuvent être couronnés de succès. Il existe dans la religion, deux

puissants leviers, la confession et le cloître. Dans la vieillesse, éviter l'isolement ; pour les natures impressionnables, la lecture de récits semblables, etc.

Dans l'état de folie, il faut recourir aux agents de la matière médicale.

Nous avons le devoir de citer encore, ne pouvant résumer tous les travaux de cet éminent aliéniste, son mémoire sur *le délire aigu*, observé dans les établissements d'aliénés, mémoire auquel fut décerné par l'Institut (Acad. des sciences), une médaille d'or d'une valeur de 1,500 francs ; ses observations faites en Italie sur la *pellagre* et la *folie pellagreuse* ; son mémoire deux fois édité sur *l'influence de la civilisation sur le développement de la folie.*

Il me tarde de dire quelques mots de la valeur réelle de de Boismont comme médecin. S'il a laissé des travaux qui le mettent au premier rang parmi les médecins aliénistes, il a laissé une œuvre importante qui montre l'étendue de ses connaissances, j'ai nommé les leçons orales de clinique chirurgicale, faites par Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, et rédigées par Marx et Brierre de Boismont.

C'est à Brierre de Boismont que Dupuytren doit d'avoir laissé autre chose qu'une tradition. Ces leçons orales sont à peu près tout ce qui reste de l'enseignement si retentissant de l'illustre chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Aucun doute ne s'est jamais élevé sur la parfaite exactitude de ses leçons ; elle a été confirmée par le maître lui-même, qui en a connu la première édition publiée en 1833. La seconde édition est de 1839 et elle se compose de six forts volumes. C'est dire assez le labeur et la vaste érudition des deux collaborateurs.

Ses remarques sur le choléra, et son mémoire sur la *Menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques*, couronné par l'Académie de médecine en 1842, en sont de nouvelles preuves.

On doit, en outre, à Brierre de Boismont, ainsi qu'on le verra à la bibliographie, un grand nombre de travaux et de mémoires plus ou moins étendus sur des sujets nombreux et divers, et l'on est

étonné de l'abondance de ces publications qui ont donné la mesure d'une activité d'esprit prodigieuse et d'une instruction générale bien rare. Cependant, c'est à ses études et à ses publications sur l'aliénation mentale que de Boismont dut surtout sa grande notoriété. Directeur-propriétaire pendant de longues années de deux grands établissements, il y a trouvé une source abondante de faits et d'observations qui ont enrichi ses ouvrages et la science.

Ce fut au nom de la Société médico-psychologique de Paris, que le docteur Motet prononça sur sa tombe, le 27 décembre 1881, le discours funèbre,

« Brierre de Boismont, disait-il, avait pour notre Société un véritable culte, il avait été l'un des premiers à l'œuvre, le jour où des philosophes et des médecins réalisèrent l'alliance de la psychologie et de la médecine sur un terrain où elles devaient se prêter un mutuel appui.

« Il fut tour à tour le secrétaire, le secrétaire-général, le président de cette Société qu'il avait vue naître, pour laquelle il se dépensait avec une ardeur sans égale. Et dans ces diverses fonctions, ce furent toujours la même activité, le même zèle, si bien qu'ayant à prendre au milieu de tant de noms illustres, celui qui, dans le passé, justifierait le mieux notre compagnie, celui de Brierre de Boismont viendrait au premier rang.

« Saluons, dit Motet, cette vie qui fut longue, elle eut ses triomphes, mais elle eut aussi ses déchirements cruels. Quand Brierre de Boismont perdit la femme dévouée qui avait été de moitié dans tout ce qu'il avait entrepris, celle dans laquelle il avait trouvé autant de cœur que d'intelligence, ces qualités rares dont il ne parlait qu'avec une respectueuse reconnaissance, il semble que quelque chose de lui-même s'en fût allé avec elle. Son activité tomba tout à coup, et nous ne le vîmes plus s'asseoir au milieu de nous. »

Touchante union, rare union dont Dieu et les hommes purent, pendant plus d'un demi-siècle, ne pas détourner leur regard.

« J'ai dit, écrit enfin Amédée Latour, quelle était la bonté, la générosité, la charité de notre ami, je voudrais dire un mot de sa tolérance. Profondément et sincèrement religieux, il ne criait pas

anathème à ceux qui ne partageaient pas ses croyances, il se bornait, me disait-il un jour, à demander leur conversion. » Ces dernières lignes ne valent-elles pas tout un éloge.

Recueillons encore un témoignage dont nul ne contestera la valeur ; c'est Madame Rivet, sa fille, qui parle :

« Qu'il me soit permis de dire en quelques mots que si ses confrères en France comme à l'étranger ont rendu justice à ses écrits, il faut vivre de sa vie pour savoir avec quelle conscience toute étude est entreprise par lui, quels soins minutieux il apporte dans ses recherches, et combien la modestie est grande chez cet homme puisque encore aujourd'hui, alors que la faveur publique a consacré ses travaux, il lit aux siens chaque œuvre à son début et se trouve satisfait si l'opinion même de ses enfants le rassure. A ces qualités, il faut en joindre une plus rare encore, c'est un sentiment de bienveillance et de justice absolue pour tous ses confrères. L'un d'eux vient-il à produire une œuvre remarquable, il en ressent un plaisir si vrai, qu'il semble qu'une partie de la gloire en rayonne sur lui. Ma tendresse filiale m'a peut-être emportée plus loin que je ne le voulais, mais on me pardonnera cet entraînement en faveur de l'intérêt qui se rattache toujours aux détails de la vie intime des hommes de notoriété. » (M^me^ M. Rivet, née de Boismont, *Les aliénés dans la famille et dans la maison de santé*. Paris, Masson, 1875.)

Nul ne s'élèvera pour infirmer la véracité de ce témoignage de piété filiale.

Il mourut chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique, membre du Conseil général de l'Association des médecins de France, dont il faisait partie depuis la fondation de l'œuvre ; également depuis sa création, membre du conseil d'administration de l'*Union médicale*.

**P.** — Éléments de botanique en collaboration avec André Potier, 1825. — De la pellagre et de la folie pellagreuse en Italie, 2e édit., 1830. — L'anthropotomie ou traité élémentaire d'anatomie, 1832. — Relation historique et médicale du choléra morbus de Pologne, honorée d'une médaille d'or de mille francs par l'Institut. Paris, Germer-Baillière, in-8° avec une carte, 1832. — Sur les établissements d'aliénés en Italie,

1832. — Leçons orales et de clinique chirurgicale faites à l'Hôtel-Dieu par Dupuytren, publiées avec la collaboration du Dr Marx, 1833; 2e édition, 1839. — Mémoire pour l'établissement d'un hospice d'aliénés, couronné par l'Académie des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, 1834. — Influence de la civilisation sur le développement de la folie, 1839; 2e édition, 1854 (mémoire communiqué à l'Institut). — De la menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques, ouvrage couronné par l'Académie de médecine en 1842. Paris, Germer-Baillière, 1842, in-8° de 576 p. — Du délire aigu, observé dans les établissements d'aliénés, mémoire auquel aussi il a été décerné par l'Institut (Académie des sciences) une médaille d'or de quinze cents francs, 1845. — Des hallucinations, ou histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du somnambulisme et du magnétisme, 1845; 2e édition, 1852. Paris, Germer-Baillière. — Remarques sur quelques établissements d'aliénés de la Belgique, de la Hollande et de l'Angleterre, *Union Méd.*, 1847, n° 125. — Une amputation de la jambe à la Charité par l'éthérisation et sur un sujet en proie à la terreur de l'opération, *Union Méd.*, 1847, n° 38. — Sur l'emploi des bains prolongés et des irrigations continues dans le traitement des formes aiguës de la folie et en particulier de la manie, *Union Méd.*, 1848, n° 21, p. 83. — De l'influence des derniers événements sur la folie, *Union Méd.*, juillet 1848, n° 85, p. 333. — Quelques mots sur les lésions anatomiques de la paralysie générale des aliénés et sur l'existence de cette paralysie sans altération, *Union Méd.*, décembre 1848, n° 153, p. 612. — Des folies épidémiques, *Union Méd.*, février 1849. — De la contagion dans le choléra, *Union Méd.*, avril 1849. — Quelques remarques sur le délire aigu, *Union Méd.*, nov. 1849. — Revue des travaux sur l'aliénation mentale pendant l'année 1849, *Union Méd.*, 1850. — Diagnostic différentiel des diverses espèces de paralysie générale à l'aide de la galvanisation localisée, *Union Méd.*, avril, 1850.— De l'ennui (*tædium vitæ*) ou de l'influence de l'ennui sur le suicide, *Union Méd.*, octobre 1850. — De l'interdiction des aliénés et de l'état de la jurisprudence en matière de testament dans l'imputation de démence, 1852. — De la dualité humaine, *Union Méd.*, février 1853. — De la folie-suicide considérée comme cause d'homicide, à l'occasion du meurtre de Lyon, *Union Méd.*, 1851. — Analyse des derniers sentiments exprimés par les suicidés dans leurs écrits. (Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, à la séance du 5 avril 1851), *Union Méd.*, 1851.— — Des pressentiments, n° 21. — Observations sur un nouveau mode de nomination des médecins d'asiles d'aliénés, n° 50. — De l'étoile des grands hommes, n° 78, *Union Méd.*, 1852. — De l'admission des aliénés et de ses limites, à l'occasion de l'asile d'Auxerre, n° 100. — Une excursion à l'asile de Quatre-Mares, près Rouen, n° 88, *Union Méd.*, 1853.

— Du suicide et de la folie-suicide, 1854, 2e édition, revue et corrigée, 1865. — De l'asile de Mareville, près Nancy, et de la question du travail, *Union Méd.*, 1854, n° 199. — De la discussion sur le délire au point de vue pathologique et anatomo-pathologique. — De l'identité du rêve et de la folie. — De la thérapeutique des maladies mentales, *Union Méd.*, 1855. — Une visite en Bretagne à l'asile de St-Athanase ; quelques mots sur la vie à l'air libre, *Union Méd.*, 1857. — Épigenèse des névroses. Accès maniaques, mouvements convulsifs, *Union Méd.*, 1858. — Fragment d'une excursion dans le sud de la France, Toulouse et son asile d'aliénés, *Union Méd.*, 1858. — Esquisse d'une étude médico-psychologique du soldat. — Un mot sur les armes de jet. — Le blessé de Crémone, *Union Méd.*, 1859. — Études médico-légales sur la perversion des facultés morales et affectives dans la période prodromique de la paralysie générale. Paris, 1860. — Les rénovalistes, *Union Méd.*, 1860. — De la musique dans les asiles d'aliénés et des concerts de la Senavra et de Quatre-Mares, *Union Méd.*, 1860. — De la colonisation appliquée au traitement des aliénés (note lue à l'Académie des sciences, dans la séance du 13 juillet 1861), *Union Méd.*, 1861. — Préface du traité des hallucinations, *Union Méd.*, 1861. — Une course de taureaux en Espagne, *Union Méd.*, 1861. — Hygiène. Des secours à domicile à propos de l'encombrement des hôpitaux, *Union Méd.*, 1862. — Exposition de Londres, *Union Méd.*, 1862. — Aliénation mentale. — Un coup d'œil sur quelques points en litige de la médecine mentale, n° 37. — De l'influence de la peine de mort sur l'imitation de l'exemple, n° 83. — De la responsabilité légale des aliénés, n° 103 (mémoire lu à l'Académie des sciences), *Union Méd.*, 1863. — Des caractères de l'écriture et de la nature des écrits chez les aliénés, au point de vue du diagnostic et de la médecine légale, n° 19. — D'un des caractères différentiels du suicide des gens raisonnables et de celui des aliénés, tiré des écrits du dernier moment, n° 103. — Morts et blessés par suite des derniers événements de Turin, n° 117, *Union Méd.*, 1864. — Du secret dans les cas d'aliénation mentale, *Union Méd.*, 1865. — Appréciation médico-légale du régime actuel des aliénés en France, à l'occasion de la loi de 1838. Paris, Martinet, 1865, in-8° de 48 pages. — Recherches sur l'unité du genre humain, au point de vue de l'éducation et des croisements pour l'amélioration des races. Paris, 1866. — De l'importance du délire des actes pour le diagnostic médico-légal de la folie raisonnante.(Mémoire lu à l'Académie des sciences, le 15 octobre 1866.) *Union Méd.*, 1866. — Esquisse de médecine mentale. Paris, 1867. — Joseph Guislain, sa vie, ses écrits, avec le portrait de Guislain. Paris, 1867, Germer-Baillière, in-8° de 160 pages. — De la folie dans les drames de Shakespeare (Hamlet, sa mélancolie et sa folie simulée), n° 91. — Une conspiration d'aliénés dans un asile public des États-

Unis, n° 115, *Union Méd.*, 1868. — Les fous criminels de l'Angleterre (mémoire lu à l'Académie de médecine, le 19 janvier 1849), n° 15. — Études médico-psychologiques sur Shakespeare, Hamlet et Lear, n° 38. — Inauguration de la statue de Dupuytren (discours de Brierre de Boismont, délégué de l'Union médicale, n° 125, *Union Méd.*, 1869. — Guillaume Greisinger, 1872. — In *Annales médico-psychologiques:* Tentative d'assassinat et de suicide par un monomane triste, halluciné. T. II, 1843, p. 261 (expertise médico-légale). — Mémoire sur plusieurs cas d'hallucination, etc., par le Dr Patterson (traduit de l'anglais par B. de Boismont). T. III, p. 168. — Quelques observations sur la folie de l'ivresse. T. III, p. 83 (rapport médico-légal). — Rapport sur l'état mental du nommé Soyez, inculpé d'assassinat. T. IV, p. 81. — Affaire Lemaître, aliénation, p. 457, dito. — Lettre à Messieurs les rédacteurs des Annales médico-psychologiques. Réponse à un article de M. Maury sur l'hallucination envisagée au point de vue philosophique et historique. T. V, p. 317. — Examen du rapport de la commission créée par S. M. le roi de Sardaigne, pour étudier le crétinisme. T. II, 1850, p. 205 et 393. — Du diagnostic différentiel des diverses espèces de paralysies générales à l'aide de la galvanisation localisée. T. II, 1850, p. 603. — Rapport médico-légal sur l'état mental de M... T. II, 1850, p. 636. — Retour de la raison à l'approche de la mort. T. II, 1850. p. 531. (Dans un cas, retour de la raison après 52 ans d'aliénation, 3 observations.) — Du suicide dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes. T. III, 1851, p. 1. — Analyse des derniers sentiments exprimés par les suicidés dans leurs écrits. T. III, 1851, p. 353 et T. V, 1853, p. 372. — Des rapports de la folie-suicide avec l'homicide. Dito, p. 676. — Exaltation maniaque, bains prolongés et irrigation ; guérison au bout de huit jours. Dito, p. 510. — Observations sur la perversion des facultés affectives, p. 692. — Notice biographique sur Leuret. Dito, p. 512. — Des hallucinations compatibles avec la raison. — Recherches bibliographiques et cliniques sur la folie puerpérale, précédées d'un aperçu sur les rapports de la menstruation et de l'aliénation mentale, octobre 1851. — De quelques observations nouvelles sur la folie des ivrognes. T. IV, p. 375, 1852. — Une visite à la colonie de Ghéel en 1846. Dito, p. 520. — Exaltation maniaque chronique calmée par le travail ; réflexions critiques sur ce puissant moyen. Dito, p. 321. — De l'état des facultés dans les délires partiels ou monomanies. T. V, 1853, p. 565. — De la folie au Bengale. Dito, p. 654. — Observations de symptômes simulant une maladie organique de l'estomac et du foie, dus à une émotion morale et disparaissant avec la cause qui les avait déterminés. Dito, p. 534. — De la réforme du traitement des aliénés. T. VI, 1854, p. 1. — Notice biographique sur Bouchet. Dito, p. 310. — De l'hallucination physiologique. T. II, 1856. — De l'halluci-

nation historique ou étude médico-psychologique sur les voix et les révélations de Jeanne d'Arc. T. VII, 1861, p. 353 et 509. — Recherches sur l'unité du génie humain au point de vue de l'éducation et du croisement pour l'amélioration des races. Paris, Baillière, 1860. — Des établissements d'aliénés en Italie. T. I, 1863, p. 410. — De la responsabilité générale des aliénés et de leur responsabilité partielle. T. II, 1863, p. 174. — De l'organisation des établissements d'aliénés en Italie. T. III, 1864, p. 349. — Appréciation médico-légale du régime actuel des aliénés en France. T. VI, 1865, p. 50. — De l'utilité de la vie de famille dans le traitement de l'aliénation mentale et plus spécialement de ses formes tristes. T. VII, 1866, p. 40. — Recherches sur les rapports de la pellagre avec l'aliénation mentale. T. VIII, 1868, p. 161. — Consultation médico-légale sur l'état mental du nommé Lucien Incesta y Garcia dit Rogello, accusé d'avoir tué ou blessé onze personnes. T. VIII, 1868, p. 49. — Le suicide et la folie-suicide. — Joseph Guislain, sa vie, ses écrits. — De la folie raisonnante et de l'importance du délire des actes pour le diagnostic et la médecine légale. Paris, Baillière, 1867. — Mittermaier ; la peine de mort ; les aliénés dans les prisons et devant les tribunaux. T. XI, 1868, p. 337. — Étude médico-psychologique sur les hommes célèbres : Shakespeare, 1re étude ; Hamlet, sa mélancolie et sa folie simulée, T. XII, 1868, p. 329 ; 2e étude, Lear, folie maniaque. T. I, 1861, p. 1. — De l'importance des phénomènes négatifs dans le diagnostic des psychopathies. T. V-VI, 1871. — Examen médico-légal de l'affaire Sandou, pour servir à l'histoire de la folie raisonnante au XIXe siècle. T. IX-X, 1873, p. 73. — De l'influence de l'esprit sur le corps dans l'état de santé et de maladie. T. XI, XII, 1874. — Des annales d'hygiène et de médecine légale : De la nécessité de créer un établissement spécial pour les aliénés vagabonds et criminels. T. XXXV, p. 396, 1846.

**S.** — O. — F. — N. B. G. — Vapereau. — The journal of mental science, April 1882. — *Union Médicale* (passim). — *Annales médico-psychologiques* (passim). — *Annales d'hygiène* (passim). — Glaeser, Biog. nat. des contemporains. — Mme Rivet, née de Boismont. Les aliénés dans la famille et la maison de santé. Paris, Masson, 1875, in-8° de 308 p. — Notice biogr. sur..., Paris, 1851. Ann. méd. psych.

## CARAULT (Émile).

✱ 1797, 28 novembre, Rouen.
† 1843, 21 mai, Rouen.

Ce médecin qui mourut prématurément fut un homme studieux et instruit. Il a laissé des travaux estimables, en divers genres, et le souvenir d'un homme au cœur généreux.

Il fut le premier à Rouen qui essaya d'acclimater le système médical homœopathique. Il en était un des adeptes les plus ardents. Arrêtons-nous quelques instants à sa réponse à M. Vernois sur l'homœopathie. Nous ne soulèverons point de questions de doctrines, nous nous contenterons de quelques remarques.

« Les miasmes, dit Carault, qui occasionnent les maladies contagieuses et épidémiques qui frappent de terreur les populations sur lesquelles elles viennent sévir inopinément, sont-ils quelque chose de plus saisissable que les doses homœopathiques. » Donc, dirons-nous, et c'est la conclusion de Carault, puisqu'il faut un rien de miasme pour produire une maladie, il faut un rien de médicament pour la guérir.

Il n'y a ici qu'un très léger malheur, c'est qu'il y a entre un miasme, entre un virus et un ferment, entre « le sperme de la grenouille qui a pu être divisé sans rien perdre de sa vertu fécondante », et une goutte d'un médicament chimique quelconque une différence absolue. Le millionième d'un virus d'un miasme suffira pour déterminer une maladie mortelle, parce qu'il a en lui une vie propre, intensive, si je puis dire, parce que ce millionième qui est un ferment suffira à la reproduction d'êtres analogues à lui-même, tandis que la goutte au millionième de dilution d'un médicament fera un certain effet infinitésimal, mais ne pourra faire davantage, parce qu'elle n'a pas en elle de vie propre. Elle n'a ni les qualités ni les propriétés des virus, des miasmes ; elle n'a point ce *nescio quid* qui lui donne sa force ; goutte elle est, goutte elle restera, goutte elle agira. En un mot, le microbe entre dans l'organisme, bouillonne et fait au besoin éclater la machine en repullulant à l'infini sur un terrain approprié, il renaît vraiment de ses cendres. La goutte médicamenteuse produit un effet passager, immédiat, elle se perd dans la foule, elle ne s'en distingue pas, et lorsqu'elle a produit son effet infinitésimal, il ne reste plus rien après : une goutte qui ne contient ni ferment, ni virus, ni miasme, n'engendre pas d'autre effet que celui d'une autre goutte (un morceau de sucre dans l'Océan). Je le répète, vouloir établir une parité entre miasme, virus, ferment, microbe et le millionième d'une dilution pharmaceutique est une aberration systématique.

Cette autre assertion de Carault ne se soutient donc pas : « S'est-il rencontré, dit-il, un physicien assez ingénieux pour nous doter d'un instrument qui nous indiquât combien il en doit pénétrer dans l'organisme pour y causer les désordres qui constituent la grave maladie qu'ils occasionnent ? » L'étude des ferments a victorieusement résolu cette question.

Carault pourrait avoir plus de raison lorsqu'il dit : « Qui pourrait nous dire quelle quantité de mercure est nécessaire à la guérison d'un enfant dont la nourrice avale quelques cuillerées de la solution de Van Swieten, ou même est traitée par les frictions. »

Oui, dirons-nous, en généralisant, quelle est la quantité de médicaments nécessaire à la guérison d'une maladie ?

Pour résoudre ce problème, il faudrait faire entrer en ligne de compte, des facteurs nombreux, sous peine d'infirmer, et à bon droit, la réponse.

Sans doute un enfant atteint de syphilis guérit en buvant pendant trois mois le lait d'une chèvre soumise aux frictions mercurielles, l'homœopathie semble triompher en disant qui donc en peut mesurer la dose. Mais faut-il, malgré les déductions que l'on peut tirer de ce fait et qui prêteraient certes à de nombreux commentaires, rejeter l'action efficace, salutaire, nécessaire, dans un nombre infini de cas, des doses massives médicamenteuses et dans lesquelles l'homœopathie est impuissante. Vous préconisez des méthodes qui demandent de longs mois pour aboutir au succès, mais toutes les maladies nous laissent-elles ainsi le temps d'agir ?

Et si certes, je n'ai jamais cru à la jugulation des maladies, suivant une autre doctrine qui ne s'illusionne pas moins, je crois à l'action efficace des actions médicamenteuses appréciables, je crois à l'action physiologique des médicaments quand ils sont donnés à des doses qui sont capables de produire des effets physiologiques que prouvent à la fois et l'expérimentation et la clinique.

Prenons garde, il y a, dans ces doctrines homœopathiques un côté grave. Il ne faut pas de longues années de pratique pour que le scepticisme médical vous pénètre, et à dose très allopathique.

Dirai-je que le succès des homœopathes est le triomphe des sceptiques, et que la médecine à l'eau claire est encore la thérapeutique

la plus sage, sinon la meilleure. Je m'en voudrais de l'affirmer, mais quand on a un peu vieilli sous le harnais, on est bien forcé d'affirmer qui si les maladies cycliques se rient de nos efforts, et ne nous demandent que de les laisser, dans le calme, parcourir leur carrière, on pourrait en scrutant bien trouver qu'il y a en pathologie interne plus de malades cycliques que l'on ne pense, et que devant elles l'allopathie et l'homœopathie ne sont que serviteurs inutiles, parfois gênant et pouvant mettre à leur acquis, avec chacune leur mode de traitement succès et revers. Qui osera se lever pour dire qui a tort ou raison ?

Que de points de contact entre la médecine expectante et l'homœopathie. Elles semblent agir différemment, mais au fond, y a-t il entre elles une grande différence ?

Dans ses recherches sur le goût considéré dans les productions de la nature et de l'art, nous retrouvons cette variété d'aptitude qui caractérise le médecin. Le goût, dit Carault, c'est le sentiment des connaissances dans tous les arts, dans toutes les productions du génie de l'homme, et conséquemment de celles de la nature dont les autres ne sont jamais que l'image plus ou moins fidèle. Carault en poursuit l'étude dans la littérature, les beaux arts, dans nos facultés intellectuelles, dans nos sensations physiques, dans les fêtes publiques, populaires, au théâtre, dans la langue. Il en suit la mobilité, suivant les temps, les lieux, les circonstances politiques, sociales, révolutions des peuples, chute des empires, avénement de nouvelles dynasties, ses alternatives de grandeur et de décadence, etc.

Dans les faits écoulés, et dans les événements qui se déroulent ou se préparent, Carault voit là des « causes puissantes et nombreuses du rajeunissement de la littérature, causes qui nous assurent de nouveaux chefs-d'œuvre et nous laissent penser que nous sommes encore éloignés de cette époque inévitable où la sève littéraire épuisée dans sa source, se trouvera réduite à la stérile admiration des brillants modèles qu'on ne peut plus imiter ».

Il fit partie de la Société libre d'émulation de Rouen, de 1825 à 1836, et fit, en séance publique, d'intéressantes communications.

**P.** — Essai sur les ulcères de la peau, 1819, in-4°. — Du goût envi-

sagé dans les productions de la nature et de l'art. Soc. d'émulat., 1825, p. 25 à 46. — Quelques vues générales sur le choléra morbus, 1832. — Réponse à quelques mots adressés par M. Maxime Vernier, aux gens du monde sur l'homœopathie, Soc. d'émulat., 1835, p. 195. — Le Guide des mères qui veulent nourrir, ou préceptes sur l'éducation de la première enfance, Paris, J.-B. Baillière, 1828, in-18 de XXVI et 236 p. — Notice sur M. Marquis, professeur de botanique à Rouen, F. Baudry, 1829, in-8° de 32 p. (Ext. des mém. de la Société d'émulation, 1829. — Notice sur M. Alavoine, architecte de la flèche de la cathédrale de Rouen. Mém. de la Soc. d'émul., 1835, p. 215, avec un portrait gravé par Langlois.

On trouve encore du même médecin, plusieurs dissertations imprimées dans les comptes rendus de nombreuses sociétés savantes dont il était membre correspondant.

**S.** — F. — L. — O.

## GIFFARD (Rémy-Nicolas).

✱ 1797 ? Blosseville-en-Caux.
† 1866, 15 avril, Blosseville-en-Caux.

Très courtes sont les quelques lignes laissées sur ce médecin. Elles se résument en cette appréciation : « Caractère bizarre, mais qui fut néanmoins justement estimé. » Les titres de ses ouvrages qui dorment leur dernier sommeil, sans espoir de résurrection, corroborent une fois de plus ce que nous avons dit de l'aptitude singulière des médecins à traiter de *omni re*.

**P.** — Chasse et pêche des gros animaux, principalement des baleines et autres cétacés, au moyen de l'acide prussique. Dieppe, 1838, in-8°. — Alphabet de la boussole et des marées. Saint-Valery-en-Caux, 1851, petit in-12°. — Découverte et prise de l'équateur et du premier méridien de la boussole, juste au point milieu entre les isthmes de Suez et de Panama. Saint-Valery-en-Caux, 1852, in-12.

**S.** — O. — Note par Pillore (*Union Méd. de la Seine-Inférieure*), 1866, p. 220. — *Journal de Rouen*, 20 avril 1866.

## DESBOIS (Alphonse).

✱ 1798, 26 décembre, Rouen.
† 1864, 15 juin, Rouen.

Desbois fit ses humanités dans sa ville natale, ainsi que ses premières études médicales. Il fut reçu docteur à Paris, en 1824.

Il exerça ensuite pendant deux ans à Paris, et ne revint à Rouen, sur les instances de sa famille, qu'en 1826. Il fut aussitôt nommé médecin du bureau de bienfaisance de la paroisse St-Patrice, et garda ce poste de dévouement absolu, puisqu'aucune rétribution n'y était attachée, pendant trente-cinq ans.

En 1827, il entrait à la Société de médecine, et y lut divers mémoires de médecine pratique et de médecine légale. Il en fut le président dans les années d'exercice 1832-33 ; 1848-49 ; 1858-59, et vice-président : 1831-32 ; 1847-48.

Deux ans après, il fut nommé médecin-adjoint des prisons. Il y trouva l'occasion d'étudier diverses questions de médecine légale et il se forma là au rôle si difficile d'expert. Il ne tarda pas à acquérir une légitime notoriété, due à des connaissances approfondies en cette branche des sciences médicales aussi pleine d'intérêt que délicate.

Il se trouva ainsi amené à s'occuper du service des noyés. Il fit de nombreuses et dangereuses recherches cadavériques dans un but à la fois social et scientifique.

Il montra également un zèle soutenu dans ses fonctions de membre du comité central de vaccine de la Seine-Inférieure. Il voyait dans cette institution un moyen puissant d'agir sur les populations, de diminuer la mortalité, de prévenir les difformités, les infirmités, compagnes trop souvent inséparables de la variole. Il fut successivement secrétaire d'arrondissement, secrétaire du département et président de ce comité.

Médecin convaincu, il combattit avec énergie et opiniâtreté les objections élevées contre la vaccine. Il a exposé ses idées dans un Manuel de la vaccine, en un volume de plus de 100 pages ; il y conseille les revaccinations dont il fut le zélé propagateur. En reconnaissance de ses heureux efforts, l'Académie lui a décerné une médaille d'or.

Par élection, il fut, en 1833, nommé chirurgien des sapeurs-pompiers de Rouen. Desbois fut le premier médecin des sapeurs-pompiers qui ait reçu de cette compagnie et de la municipalité de Rouen une médaille en or, témoignage honorable d'estime et d'affection.

Dans ses fonctions de médecin de la santé publique, il fit preuve du même zèle pour l'utilité générale. Il fut également un des fondateurs de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, et fit partie de la commission administrative de cette société.

Desbois était très studieux, très érudit, plein de sagacité, d'originalité ; les années l'avaient maintenu dans une ligne de scepticisme et d'éclectisme médical, qu'il s'était tracée dès ses débuts professionnels. Malgré les résistances académiques, il s'est toujours montré le champion convaincu du magnétisme, source trop négligée de succès thérapeutiques ; il avait collectionné tous les livres qui ont paru sur ce sujet, et les notes marginales dont il les avait couverts étaient le résultat d'une étude sérieuse.

Sa loyauté était grande, mais sa franchise était souvent trop peu ménagère de la forme. C'était plutôt l'esprit que le cœur qui avait dicté des paroles dont il demandait volontiers l'oubli.

Desbois avait fait paraître une brochure qui attira vivement l'attention. Elle était consacrée à la réhabilitation de deux malheureuses victimes, selon lui, d'une erreur judiciaire. Il avait saisi cette occasion de combattre les fausses appréciations qui peuvent dans bien des circonstances, entraîner le juge, et que l'expérience du médecin pourrait quelquefois redresser. On peut dire qu'il les a combattues avec l'éloquence du cœur.

Homme de sciences avant tout par profession, mais cultivant les lettres dans ses moments de loisir, Desbois était aussi un ami fervent des arts, c'était un véritable artiste. Il avait la justesse d'appréciation et les nobles goûts des artistes ; il en avait aussi le cœur généreux ; il n'était guère de publication artistique à laquelle il n'eût souscrit, surtout quand elle était d'un Rouennais ou d'un Normand ; pas une loterie d'objet d'art à laquelle il ne prît part, surtout quand elle avait la bienfaisance pour but ; pas une action pour laquelle sa coopération fût refusée, pour laquelle sa bourse ne fût largement ouverte. Il eut toujours à un degré élevé l'amour du bien et le sentiment du devoir.

Desbois a légué à la ville de Rouen une bibliothèque composée d'ouvrages sur le magnétisme et sur les sciences occultes. C'est une des plus curieuses collections de ce genre en France.

**P.** — Manuel de vaccine pour le département de la Seine-Inférieure. Rouen, 1836, in-8°. — Cure magnétique. Rouen, 1840. — Quelques mots sur les revaccinations. Rouen, 1851, in-8°. — De la nécessité d'appeler deux médecins dans les affaires criminelles qui peuvent entraîner la peine capitale. — Mémoires de médecine pratique et de médecine légale, *in* Soc. méd. de Rouen (passim).

**S.** — O. — Union médicale de la Seine-Inférieure, 1853. — Union médicale de la Seine-Inférieure, 1864, 15 juillet. — Journaux de Rouen.

## POUCHET (Félix-Archimède).

✱ 1800, 26 août, Rouen.
† 1872, 6 décembre, Rouen.

Pouchet était issu d'une famille protestante, qui s'occupait de négoce, et à laquelle la Normandie doit l'une de ses principales industries. Son père, Ézéchias Pouchet, importa chez nous, avant Richard et Lenoir, les machines à filer le coton. Pour perpétuer son souvenir, la municipalité rouennaise a donné son nom à l'une des rues de cette cité.

Pouchet entraîné par son goût pour les sciences voulut se faire médecin. Il étudia à l'Hôtel-Dieu de Rouen, sous Flaubert, puis vint à Paris où il suivit les cours de de Blainville (voir ce nom), et fut reçu docteur en médecine, en 1827.

Presque aussitôt après son retour dans sa ville natale, il fut nommé professeur d'histoire naturelle au Muséum qui venait d'être fondé, et qui, sous sa direction, prit une importance considérable. Il eut bientôt un auditoire d'élite qu'il sut captiver et conserver pendant trente ans d'enseignement.

On peut dire qu'il créa de toutes pièces le Muséum à force de patience et de labeur. A sa mort, il n'y avait pas une pièce de squelette et jusqu'au plus petit coquillage qui ne fût l'œuvre de Pouchet. Il était au reste connu du monde entier et Michelet en a parlé dans son livre intitulé *l'Oiseau*. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire lui écrivait en 1858 : « A Rouen, vous avez développé le goût des sciences naturelles et créé un admirable musée. »

Bien que l'enseignement absorbât tous ses instants, il voulut faire partie de la Société de médecine de Rouen. A l'appui de sa candidature, il présenta un travail intitulé : *Histoire naturelle et*

*médicale de la famille des Solanées.* A l'unanimité, il fut proclamé membre résidant le 22 décembre 1829.

Ce fut seulement le 3 mars que le Dr Pouchet fit son entrée à la Société de médecine de Rouen. Après avoir pris place au bureau, il a donné lecture de son discours de réception.

Après quelques mots de remerciements, il retrace les progrès des différentes branches de la médecine, et tout en rendant un juste hommage aux travaux immortels du père de la médecine, il salue les prodigieux perfectionnements faits dans la suite des siècles dans l'art médical.

« Les novateurs, dit-il, ont souvent trop vanté leur doctrine et sont tombés dans l'absolutisme, mais ce que ces doctrines présentent de véritablement parfait, ce qui se trouve fondé sur une observation rigoureuse attestera pour jamais la prééminence de leur génie et leur assurera l'immortalité.

« Aucune nation européenne, dit-il, en terminant, ne peut revendiquer à la France la gloire d'avoir donné le jour aux Bichat, aux Pinel. etc., etc. ; l'Angleterre, l'Italie peuvent rivaliser avec elle pour la chirurgie, mais le monde entier doit lui décerner le sceptre médical. »

Il fut admis à l'Académie de Rouen, en 1830, et fit un discours qui n'a point été imprimé sur la marche de l'histoire naturelle depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Nous ne pouvons, dans ce travail, passer en revue l'œuvre immense de Pouchet ; mais, nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs, pour couper court à toute fausse interprétation, quelques passages qui attestent combien Pouchet était éloigné des doctrines matérialistes. Jamais on ne verra d'intelligence transcendante y souscrire. On sait combien Pasteur les répudie.

Dans son chapitre I de l'Univers, le microscope, il dit : « Les phénomènes de la création nous frappent de stupeur, soit que nos regards, en s'élevant, scrutent le mécanisme des cieux, soit qu'ils s'abaissent vers les plus infimes créatures d'ici-bas. L'immensité est partout. »

Puis s'arrêtant un instant sur les fictions inventées par les hommes pour expliquer l'inexplicable, il ajoute : « Pour nous, accoutumé à

POUCHET (Félix-Archimède)

✶ 1800, 26 août, Rouen. — † 1872, 6 décembre, Rouen.

Membre correspondant de l'Institut
Directeur du Jardin botanique et du Muséum d'histoire naturelle de Rouen
Professeur à l'École supérieure des sciences et des lettres
Professeur à l'École de médecine, à l'École départementale d'agriculture
Membre de l'Académie de Rouen
Chevalier de la Légion d'honneur (1843)
Officier de la Légion d'honneur (1868), etc., etc.

nous incliner devant la toute-puissance créatrice, de semblables images paraissent bien puériles : au lieu de ces vieillards laborieusement occupés à marteler le globe, nous ne voyons partout que l'invisible main de Dieu. Là, d'une incompréhensible délicatesse, elle anime l'insecte d'un souffle de vie ; ailleurs, en s'étendant largement, elle étreint les mondes dispersés dans l'espace, elle les ébranle, ou les anéantit. C'est alors qu'au milieu de ses convulsions, notre sphère fend ses montagnes, entr'ouvre ses abîmes, et sur chacun de ses gigantesques débris, comme sur chaque grain de poussière, le philosophe trouve écrite une belle page de la théologie naturelle.

« En effet, chaque pic qui s'écroule étale à nos yeux les restes des générations ensevelies par les cataclysmes. Leur nombre, leur taille et leurs formes inconnues nous étonnent. Cependant, le doute devient impossible, car ces débris inanimés, dont la terre conserve fidèlement l'empreinte semblent autant de médailles frappées par le Créateur, et respectées par la main du temps, pour nous en révéler l'histoire accidentelle ! »

Et pour confirmer encore cette assertion, le lecteur me saura gré de faire la citation suivante dont l'intérêt justifiera la longueur : « Je ne vois jamais l'une de ces gigantesques éponges sans m'incliner devant la sagesse providentielle. Cette vraie production monumentale n'est érigée que par des myriades de polypes, frêles animaux ratatinés dans leurs trous, et n'en sortant à demi que pour plonger leurs imperceptibles bras dans les flots. Mais ces polypes étant séparés les uns des autres, et même souvent placés à un mètre de distance, qui donc dirige et conduit leurs mains invisibles, pour donner à leur construction une si harmonieuse symétrie ? quand le pied étroit est terminé, qui annonce à l'immense population que désormais on va devoir l'élargir ? qui lui annonce quand le moment de creuser le vase est arrivé ? Quand il faut en amincir les bords ou orner l'intérieur d'élégantes côtes ? quelle inspiration suprême indique à tous ces ouvriers, si éloignés, et tous enchaînés dans leur cellule, qu'il faut cependant mouler la coupe dans ses proportions artistiques !

« Je conçois l'abeille fabriquant son alvéole ; je conçois sa pré-

voyance et l'ordonnance générale d'un travail dont tous les artisans peuvent se voir, se communiquer et s'entendre ; mais j'avoue que tout me semble incompréhensible dans l'œuvre architecturique de la coupe de Neptune. Mon esprit s'abîme et se confond. Cette magnifique construction est le plus beau défi que l'on puisse jeter à l'école du matérialisme. Les sciences physico-chimiques expliquent-elles comment ces divers animaux se correspondent pour l'achèvement de leur habitation commune, car il faut absolument que tous soient régis par une idée dominante ? Nullement : tout est impuissance dans ces orgueilleuses théories dont aujourd'hui l'audace fait seule la fortune..... » *L'Univers, les infiniment grands et les infiniment petits*, p. 42.

Dans l'un de ses ouvrages, œuvre capitale dans la littérature scientifique, *Histoire des sciences naturelles au Moyen âge*, Pouchet donne un tableau fidèle du mouvement intellectuel qui s'est accompli dans le monde pendant cette période qu'on appelle le Moyen âge, et dont l'auteur fixe les limites entre le V^e^ et le XVI^e^ siècle. L'idée fondamentale et dominante de cet ouvrage est de réhabiliter la mémoire d'Albert-le-Grand, ce savant érudit du XIII^e^ siècle et d'en faire le fondateur de la méthode expérimentale.

« Peut-être est-il arrivé à Pouchet ce qui arrive à beaucoup d'autres, c'est de se prendre d'une admiration trop passionnée pour son étude, et de manquer de justice pour le temps qui a suivi...

« Le désir de personnifier le XIII^e^ siècle dans un type unique, a entraîné Pouchet au delà de la vérité et donné à son appréciation d'Albert-le-Grand, quelque chose de trop absolu et de systématique. »

Cette appréciation nous paraît sévère, et tendrait, s'il était possible, à diminuer la gloire du moine dominicain ; mais, en tout cas, elle ne pourra qu'accroître celle de Pouchet qui, là, a fait preuve d'une érudition de bonne marque.

Cet ouvrage a eu deux éditions, a été traduit en italien et en anglais, et la deuxième édition date de 1868. Pouchet mourait en 1872.

Pouchet a publié 83 ouvrages, dont quelques-uns sont des in-8

de 1,600 pages, ou des in-4° de 400 pages avec atlas et figures.

On sait le bruit que firent plusieurs d'entre eux ; car, si quelques-uns eurent la bonne fortune, si rare, d'être aussitôt accueillis tels que la *Théorie positive de l'ovulation spontanée*, qui lui valut en 1845, le grand prix de physiologie expérimentale de 10,000 francs, d'autres, au contraire, soulevèrent des tempêtes, tels que l'*Hétérogénie* ou *Traité de la génération spontanée*, en 1859, et les *Nouvelles expériences de génération spontanée*, en 1864.

Pouchet n'aimait ni recherchait la polémique ; mais, ce qu'il avait une fois observé et vu, il le déclarait avec loyauté, avec intrépidité. En passant et comme incidemment il entassait les documents : micrographie de l'air, résistances vitales, théorie de la respiration chez les tortues ; au besoin il créait des appareils, et la science a conservé le nom de l'aéroscope Pouchet.

Cœur noble et droit, il donna un exemple qu'on ne saurait trop louer : il fut fidèle à son pays et ne voulut jamais quitter Rouen. Le savant aussi illustre que modeste préféra le séjour de sa ville natale à celui de Paris, où l'appelaient toutes les sollicitations d'une réputation croissante et méritée.

Une telle vie devait avoir un beau soir. Dès les premières atteintes de la maladie dont il devait mourir, il avait envisagé avec fermeté l'éventualité du funeste dénouement. Quelque temps avant une opération qui fut inefficace, on le voyait dans son cabinet remettre en ordre ses manuscrits, et avec une grande simplicité qui naît de la confiance en Dieu, il disait : « On ne sait pas ce qui peut arriver, il est sage de faire ses préparatifs ».

Avec son âme énergique et forte, Pouchet lutta contre le mal autant qu'il put, et on voyait encore souvent cet homme, au visage amaigri, toujours mis avec élégance, et qui cherchait à dissimuler les difficultés de sa marche.

Pouchet était membre correspondant de l'Institut (Académie des sciences), directeur du jardin botanique et du Muséum d'histoire naturelle de Rouen, professeur à l'École supérieure des sciences et lettres, à l'École de médecine de Rouen, et de plusieurs sociétés françaises et étrangères ; chevalier de la Légion d'honneur, 1843, officier, 1868, etc.

**P.** — Traité de botanique, 2 vol. 1825. — Notice historique et zoologique sur les éléphants. — Histoire naturelle et médicale de la famille des Solanées. Rouen, F. Baudry, 1829, in-8° de VIII et 187 p. — Zoologie classique, ou histoire naturelle du règne animal, 1re édit., 1831 ; 2e édit. 1841, 2 vol. in-8°, avec atlas. — Considérations sur le jardin botanique de Rouen. Rouen, F. Baudry, 1832, in-4° de 12 p. avec un plan. — Nouvelles considérations scientifiques et économiques sur le jardin botanique de Rouen, *ibid.*, 1832, in-4° de 16 p. — Recherches zoologiques sur la taupe, 1834. — Flore ou statistique botanique de la Seine-Inférieure, contenant la description, les propriétés médicales et économiques et l'histoire abrégée de ce département (Tome I, livre 1er, flore différentielle). Rouen, F. Baudry, 1834, in-12 de XVI et 84 p. — Ouvrage annoncé en 2 vol. ou 7 livres, mais dont il n'a paru que le 1er livre, le t. II devait comprendre la flore descriptive. — Traité élémentaire de zoologie ou d'histoire naturelle du règne animal. Rouen, Legrand, 1832, in-8° de 643 p. avec 8 pl. (Ouvrage basé sur la méthode de de Blainville.) — Traité élémentaire de botanique appliquée, contenant la description de toutes les familles végétales et celle des genres cultivées ou offrant des plantes remarquables par leurs propriétés ou leur histoire. Rouen, Legrand, 1835-36, 2 vol. in-8°. — Rapport sur le service des noyés et asphyxiés. dans le département de la S.-Inférieure, adressé au préfet de Rouen, 1837. — Table de secours pour les noyés, imprimé en entier. Acad. de Rouen, 1839, p. 55. — Recherches sur l'anatomie et la physiologie des mollusques, Paris, 1842, in-4° avec fig. — Théorie positive de la fécondation des mammifères basée sur l'observation de toute la série animale. Paris, Roret, 1842, in-8° de VIII et 161 p., plus la table. — Théorie positive de l'ovulation spontanée et de la fécondation dans l'espèce humaine et les mammifères, basée sur l'observation de toute la série animale. (Cet ouvrage a obtenu en 1845, le grand prix de physiologie à l'Institut de France.) Paris, J.-B. Baillière, 1847, in-8° de 600 p. avec atlas colorié, in-4° de 20 pl. — Monographie du genre Nérite présenté à l'Institut, en 1847. Un vol. in-4° de 400 p. avec atlas. — La Rainette verte, *hila veridis*, Académie de Rouen, 1848. — Mémoire sur les organes de la circulation et de la digestion des animaux infusoires ou microzoaires, avec une planche coloriée. Acad. de Rouen, 1849, p. 61, 8 pages. « Mes recherches furent longues et difficiles, et ce ne fut qu'après de nombreuses tentatives que je les vis couronnées de succès ; mais elles ne me laissèrent alors aucun doute. Erhenberg avait prouvé l'existence d'un appareil digestif, en gorgeant les infusoires d'aliments colorés ; j'ai confirmé et étendu ses observations et, en outre, découvrant la vésicule contractile dans l'œuf, j'ai démontré que celle-ci n'était et ne pouvait être qu'un véritable centre circulatoire, ou cœur.

Enfin, j'ai aussi reconnu qu'outre ces deux appareils, il en existait encore un troisième qui me paraît affecté à la respiration. » — Histoire naturelle et agricole du hanneton et de sa larve, Rouen, 1853. — Histoire des sciences naturelles au moyen âge, ou Albert-le-Grand et son époque considérée comme point de départ de l'école expérimentale. Paris, J.-B. Baillière, 1853, in-8° de V et 656 p. — Rapport sur les établissements de pisciculture d'Huningen et de Walfsbrunnen, 1856. — Lettre sur les bancs d'argile de la Seine-Inférieure. — Histoire naturelle et agricole du mouton, 1858. — Analyse microscopique de l'air atmosphérique, 1860. — Nouvelles expériences sur la génération spontanée, 1864. — Expériences sur la congélation des animaux, 1866. — Hétérogénie ou traité de la génération spontanée. Paris, 1859. — Recherches et expériences sur les animaux ressuscitants faites au Muséum d'hist. natur. de Rouen. Paris, 1859, in-8°. — Nouvelles expériences sur la génération spontanée et la résistance vitale. Paris, 1864, in-8° avec fig. — L'Univers, les infiniment grands et les infiniment petits. Paris, Hachette, in-8°, 1865, 2 éditions, 1868, gr. in-8°, trad. en italien et en anglais, de III et de 407 pages. Il put mettre la dernière main à un magnifique ouvrage sur les oiseaux qu'il illustra lui-même des plus jolis dessins.

**S.** — O. — F. — Notice biogr. par Jacq. Gautier, 1857. — Otto Lorenz. — G. Pennetier. Pouchet et son œuvre. — Revue de la philosophie positive, 1876.—Vapereau, 1880. — *Journaux de Rouen*, 1872. — Société de médecine de Rouen, 1829-1830. — *Journal de Rouen,* 7 et 10 déc. 1872.

## NICOLE (Eugène).

✱ 1800, 23 mai, Rouen.
† 1886, 10 mars, Elbeuf-sur-Seine.

Fils d'un petit marchand de la rue du Grand-Pont, ainsi qu'il le raconte lui-même dans une notice auto-biographique (1), il fut obligé de gagner sa vie, dès l'âge de 14 ans, employé d'abord dans une fabrique de draps de Louviers, puis garçon de café à Rouen. Il alla bientôt rejoindre à Paris, son frère utérin Havet (voir ce nom), qui achevait ses études médicales, et qui, remarquant son intelligence, lui fit commencer ses études classiques. Nicole suivit Havet à Madagascar, et revint en France après le décès de son frère.

Il commença alors ses études médicales et fut reçu docteur en 1840, il avait donc quarante ans. Nommé chirurgien de l'hospice

(1) L'*Industriel Elbeuvien*, 18 mars 1888.

d'Elbeuf, en 1850, il prit sa retraite en 1876, et en raison des services qu'il avait rendus le conseil municipal d'Elbeuf lui vota une pension annuelle de 500 francs.

Le docteur Nicole était petit de taille, d'une constitution frêle, d'un caractère timide, et lorsqu'on réfléchit aux difficultés qu'il rencontra au début de ses études, à la place importante qu'il sut plus tard se créer à Elbeuf, on ne peut s'empêcher d'admirer le courage, l'intelligence et l'activité qui ont été nécessaires à Nicole pour surmonter tant d'obstacles et se créer une situation médicale indépendante.

Nicole montre une fois de plus combien la variété de l'intelligence, dans les questions médicales, engendre de merveilleux résultats.

« Chacun ici-bas, dit Vingtrinier, a reçu du ciel quelque faculté spéciale pour créer certaines productions utiles à l'humanité ; à M. Nicole est échu un don qu'on peut appeler le *sens* mécanique, et *l'improvisation* mécanique. » En thérapeutique, comme en mécanique d'ailleurs, si l'improvisation n'est pas le génie, c'est au moins un don précieux et rare.

Donnons quelques exemples, non seulement intéressants parce qu'ils montrent le talent de l'improvisateur, mais aussi parce que l'on sent que ce talent prenait sa source dans le cœur généreux du médecin. Son âme sensible, émue en présence de la douleur devenait tout à coup ingénieuse pour soulager et guérir.

Un jour, Nicole est à la campagne, on l'appelle à la hâte chez une pauvre femme qui est prise des douleurs de l'enfantement ; rien n'est prêt.

L'accoucheur avise sous le larmier de la chambre, la brouette du jardinier, mari de la patiente ; aussitôt un lit est improvisé ; une simple botte de paille sert de matelas et d'oreiller, les planches de côté servent de soutien aux deux bras, un manche de balai, attaché aux deux poignées, sert aux pieds de solide point d'appui.

L'accouchement fait, le médecin roule la malade jusqu'à son pauvre lit ainsi ménagé.

Un autre jour, Nicole est appelé à la campagne, chez un pauvre homme qui s'était fracturé la cuisse ; dans ces cas, le plus difficile n'est pas de placer les deux fragments divisés en face l'un de l'autre,

c'est de les maintenir assez de temps pour que « la bonne nature puisse y apporter sa miraculeuse soudure ».

Que faire ici ; sans appareil, sans menuisier, sans outils, sans aide. En regardant autour de lui, il trouve trois planchettes. Voilà la gouttière, pour immobiliser le membre. Mais, comment faire l'extension ?

Une cravate est nouée autour du cou-de-pied et du talon et, ses bouts seront bientôt attachés à un treuil placé à l'extrémité de la gouttière improvisée ; il reste à fixer ce treuil ; notre improvisateur avait vu au foyer du pauvre homme, un vieux et lourd chenet en fer rouillé. Il enroule les bouts de la cravate sur la branche horizontale du chenet, et la branche verticale, par son seul poids, fera l'allongement continu des muscles de la jambe et de la cuisse.

Si Nicole savait improviser, il arrivait aussi par l'étude aux plus heureux et plus féconds résultats : l'étrier protecteur du cavalier tombé, le bridon strangulateur du cheval emporté, la béquille à ankylose, la balançoire gymnastique, les lits mobiles, etc., ont donné la preuve de son talent.

Ces lits mobiles ont fixé l'attention des mécaniciens. Il les avait sans cesse perfectionnés. Le plus complet de ces lits a été reconnu par des hommes compétents, pour une invention de grande valeur, et appartenant tout entière à Nicole.

Une commission composée des noms les plus célèbres, MM. Moreau, Amussat et Cullerier, disait à l'Académie de médecine le 3 mars 1857 :

« Votre commission peut vous affirmer qu'aucun des autres lits dont elle a pris connaissance ne peut entrer en parallèle avec celui du docteur Nicole, soit par la simplicité de la construction et de la manœuvre, soit par le nombre et la variété des effets, soit par l'économie, ce qui n'est pas un petit mérite. »

Nicole le médecin des pauvres, bien connu dans Elbeuf et son canton, dit Vingtrinier, reçut, en 1856, de la Société d'émulation de Rouen, pour prix de ses labeurs, une médaille d'or de 500 francs. La Société industrielle d'Elbeuf avait déjà décerné à leur inventeur, en 1866, sa plus haute récompense.

**S.** — O. — *Bulletin de l'Association des médecins de la Seine-Infé-*

*rieure*, 26 juin 1886. — Société d'émulation de Rouen, 1855-1856. Rapport sur les appareils inventés par le docteur Nicole, par VINGTRINIER.

## GUERSANT (Paul-Louis-Benoist).

✱ 1800, 18 mars, Rouen.
† 1869, 1er octobre, Paris.

Son père, Guersant, Louis-Benoist, né à Dreux (Eure-et-Loir) le 29 avril 1777, et mort à Paris le 23 mai 1848, d'une pneumonie du sommet du poumon droit, occupait, lors de la naissance de son fils, à l'École centrale de Rouen, la chaire d'histoire naturelle et de botanique (de 1798 à 1808). Marié avant vingt ans avec une cousine du même âge que lui, sœur de Picard, le spirituel auteur de la *Petite ville*, Guersant père vivait modestement de sa place de professeur. Il n'avait pas encore vingt-cinq ans lorsque naquit Guersant, Paul-Louis-Benoist : « C'est dans ce milieu charmant, où la jeunesse, la science et l'esprit faisaient le meilleur ménage que Guersant passa les premières années de sa vie. »

Les modestes appointements du professeur ne suffisaient pas aux besoins des quatre enfants, et Guersant père vint à Paris, appelé par l'un de ses meilleurs amis, l'illustre Duméril.

Guersant fit ses humanités à Louis-le-Grand, et aussitôt après il commença ses études médicales sous la direction de son père; c'était en 1819.

Paul Guersant sévèrement élevé, sérieusement dirigé, put devenir interne en 1822. Trois années avec Dupuytren, une année avec son père à l'hôpital des Enfants, tel fut l'emploi de ses quatre années d'internat, pendant lesquelles il obtenait une médaille d'argent qui lui valait le titre de lauréat des hôpitaux.

Déjà docteur en médecine, Guersant voulut avoir le titre de docteur en chirurgie; pour l'obtenir il soutenait, en 1828, une thèse sur les avantages et les inconvénients de la taille comparés à ceux de la lithotritie, sujet controversé et que Guersant par sa grande pratique devait éclairer en plusieurs parties. Il était à l'époque de la soutenance de cette thèse, chef de clinique chirurgicale à l'hospice de l'École de perfectionnement où il avait succédé à Velpeau, il remplit ces fonctions jusqu'en 1829.

Lors des événements de 1830, Guersant ouvrit, de son mouvement, à l'hospice de l'école alors inoccupé, une ambulance où il put donner des soins à bon nombre de blessés. Guersant ne s'était pas contenté de remplir avec zèle ses fonctions de chef de clinique ; et dès 1827, il commençait des cours d'anatomie, de chirurgie et de médecine opératoire, qu'il continua jusqu'en 1837. C'était l'époque où l'enseignement libre brillait de tout son éclat, où les jeunes se préparaient à la lutte pour les grands concours du professorat, remplacés aujourd'hui par la présentation sur titre, et donnés finalement au plus docile serviteur de César. Les hommes d'élite se verront effacer, et la jeunesse y perdra le plus noble des exemples, le succès dû au seul mérite.

Guersant concourut pour l'agrégation ; mais il était surtout ambitieux du titre de chirurgien des hôpitaux. Il l'obtint en 1833, après plusieurs concours. « Dans les épreuves qu'il eut à subir pour arriver à cette position si justement enviée, Guersant fit non seulement preuve de l'instruction et des qualités chirurgicales dont il devait faire l'heureuse application dans les services qui lui furent confiés, mais encore il apprit à aimer, à respecter ce concours. Bienveillant et accessible à ses amis et à ses élèves, plein de déférence pour ses collègues, il devenait, lorsqu'il était juge d'un concours, plus que réservé vis-à-vis de ceux dont les intérêts étaient directement ou indirectement en jeu ; il n'admettait par les recommandations, ne comprenant pas qu'une considération autre que celle des épreuves pût influencer un jugement, et rendait le sien avec une inflexible rigidité de conscience. En 1837 il devint titulaire du service de Bicêtre, et dès 1839, il était nommé chirurgien de l'hôpital des Enfants-Malades.

Quelle satisfaction dut-il alors éprouver ? Il retrouvait son père, médecin de l'hôpital, et il eut l'heureux privilège, de l'y voir exercer durant huit années. En 1845, M. Blache, son beau-frère, venait d'y entrer à son tour, et y demeura jusqu'en 1865, Guersant et Blache, noms inoubliables à l'hôpital des Enfants. A ces deux noms illustres et vénérés, doit se joindre celui du professeur Henri Roger dont l'enseignement a fait tant de judicieux praticiens, et l'élévation du cœur, le président vénéré de l'Association des médecins de France.

Ancien externe de l'hôpital des Enfants-Malades, la reconnaissance me fait un devoir d'ajouter à ces noms mémorables celui de Giraldès qui a fait écho aux enseignements de Guersant, et dont je reçus pendant un an les marques d'une dilection particulière.

Guersant fit pour l'étude des maladies chirurgicales ce que son père avait fait avec tant de succès pour les affections médicales. Ce fut en 1840 qu'il inaugura ses cliniques, il les continua jusqu'en 1860, et cela tous les jeudis. Il conserva l'habitude de pratiquer ce jour-là ses principales opérations qui étaient toujours précédées d'une leçon. Avec un soin particulier, il s'attachait à tout ce qui avait trait au traitement. Il insistait sur les difficultés du diagnostic chez l'enfant dont les réponses sont si souvent incomplètes ou infidèles, et sur ce fait qu'à l'hôpital on est privé « de l'observation attentive des parents. Patient malgré sa vivacité naturelle ; habile à détourner l'attention des petits malades, adroit et prompt dans ses explorations, Guersant résolvait heureusement ces difficiles problèmes. Il opérait avec une habileté véritable. Il aimait à montrer sa rare dextérité dans l'exécution de certaines opérations, telles que l'ablation des amygdales ; la taille était encore une de ses opérations les plus brillantes et les plus rapidement exécutées...

« Guersant devait son habileté chirurgicale à une réelle dextérité et à une pratique exceptionnellement étendue. Il ne se passait pas d'années qu'il ne fît l'excision des amygdales quatre-vingts à quatre-vingt-dix fois à l'hôpital, et quinze à vingt-cinq fois en ville ; le nombre de ses opérations de trachéotomies s'élève à plus de trois cents, celui des opérations de taille à cent. »

Malgré de nombreux insuccès, il sut être persévérant. Si ces 32 premiers opérés ne lui donnèrent que deux guérisons, il arriva en définitive à une moyenne d'un succès sur cinq opérés. Guersant a efficacement contribué à cette thérapeutique du croup inaugurée par Trousseau et Bretonneau.

Son enseignement fut très recherché, et les jeudis de l'hôpital de la rue de Sèvres, étaient suivis par une foule d'élite. La chirurgie des enfants n'avait pas encore fait l'objet d'un enseignement particulier. L'amphithéâtre de l'hôpital des Enfants-Malades de

Paris est la première tribune qui lui ait été élevée dans le premier asile spécialement destiné à l'enfance, et Guersant son premier professeur.

Membre fondateur de la Société de chirurgie, à la présidence de laquelle il fut appelé, en 1852, Guersant a été l'un des chirurgiens qui ont le plus assidûment pris part aux travaux de cette Société. Rappelons quelques faits importants : ces curieuses observations rapportées dans le t. III des *Mémoires de la Société de chirurgie*, concernant deux enfants deux fois atteints du croup et deux fois opérés avec succès ; les opérations nécessaires à la cure du bec-de-lièvre, le moment où il convient de les pratiquer ; le traitement des calculs par la taille ou par la lithotritie, etc. Enfin, sous le titre modeste de *Notice sur la chirurgie des enfants*, il a donné les résultats de son expérience et le fruit de son enseignement. Ce livre est un guide dans les circonstances délicates, il n'a pas la prétention de représenter l'étude complète des maladies chirurgicales de l'enfance. Au reste, lorsque Guersant commença cette publication, « il avait été déjà soumis à la terrible atteinte d'une affection contagieuse, accidentellement contractée en opérant un malade syphilitique. L'inoculation avait eu le doigt indicateur de la main droite pour point de départ ; elle produisait bientôt une iritis, puis une hémiplégie passagère qui guérit sous l'influence d'un traitement approprié... Ces blessures reçues pendant les combats livrés à la maladie, sont glorieuses à l'égal de celles auxquelles s'expose l'homme qui remplit un devoir. »

Guersant resté seul avec sa mère ne songea pas à se marier, et lorsqu'il la perdit, il se trouva d'un âge trop mûr pour entrer en ménage.

« Il avait, d'ailleurs, pris l'habitude de goûter les joies de la famille dans ces bonnes réunions du dimanche qui assemblaient tous ses membres grands et petits. Le vieux célibataire n'avait garde d'abandonner sa place, et, bien que le petit-fils de Picard, devenu médecin de l'Opéra-Comique et du Théâtre-Français, prétendît qu'il ne savait pas passer un jour sans aller faire un tour au théâtre ou au cercle, on voyait plus d'une fois l'oncle Paul

demeurer la soirée bien entière au milieu de ses neveux et nièces.

« Il sentait depuis ce grave accident que nous rappelions tout à l'heure, que ses forces trahissaient souvent son activité, et n'avait pas voulu se laisser surprendre par la mort. Aussi lorsqu'en septembre 1869, il fut atteint d'une albuminurie qui précéda de quelques jours seulement la congestion cérébrale à laquelle il succomba après une vingtaine de jours, sans avoir repris connaissance, ses dispositions pour bien mourir étaient prises, et ses dernières volontés exprimées dans son testament. »

**P.** — Notice sur la chirurgie des enfants, Paris, 1864-67, in-8, publ. en 8 fascicules. — V. Mémoires de la Société de chirurgie (passim).

**S.** — O. — *Union méd.*, 1873, nos 9 et 10; Éloge par F. Guyon, prononcé le 8 janvier 1873, à la Société de chirurgie. — Otto Lorentz.

## FRÉBOURG (Robert-Achille).

✱ 1801, 10 avril, Havre.
† ? ? ?

On lui alloua seize inscriptions gratuites pour ses services maritimes. Il fut reçu docteur en médecine à Paris, le 6 août 1830, et fut chirurgien-major sur le brick l'*Antilope*.

Il publia, en 1837, ses « Poésies diverses », in-8° de 329 pages. Ne chicanons pas ce médecin sur ses œuvres, dit A. Chereau. La pensée qui les a inspirées est une de celles devant lesquelles la critique se tait, arrêtée par l'émotion et la sympathie. On pleure avec lui la perte d'une jeune femme adorée, enlevée à l'amour de son mari, à la tendresse de son père et de sa mère. Charmante Clotilde ! Peu de femmes ont mérité cette épigraphe :

La femme que je perds ne peut se remplacer,
Et rien de mon esprit ne saurait l'effacer.

« O toi que j'ai chantée sous le nom de Lucile, dit A. Frébourg, toi dont le souvenir ne sortira jamais de ma mémoire, être angélique, j'accomplis la promesse que je te fis de t'offrir, réunis, tous les témoignages que je t'ai donnés de mon vivant et de ceux que j'ai réunis du tien..... je me faisais une fête de te faire ce pré-

sent le jour de l'anniversaire de ta naissance !... Hélas ! Il ne sera plus pour toi d'anniversaire... que celui de la mort ! ! ! »

Je ne te verrai plus !

. . . . . .

. . . . . .

Ta douce voix, hélas ! est pour jamais éteinte !
Et ce regard si tendre où ton âme était peinte,
Ta vertu, ta beauté, tes précoces talents,
Ne verront pas briller leur seizième printemps,
Si jeune ! quoi déjà ravie à ma tendresse !
Ah ! tu vis dans mon cœur, tu l'occupes sans cesse.
De tristesse accablé, c'est ton cher souvenir,
Dans un si grand malheur, qui peut me soutenir,
Je vis pour te pleurer, je vis dans les alarmes ;
Je ne suis soulagé qu'en répandant des larmes.
Pour te chanter ma muse avait monté sa lyre,
Et c'est encor ton ombre aujourd'hui qui l'inspire ;
Elle élevait pour toi ses plus tendres accents.
Tu n'es plus ! ces adieux... seront mes derniers chants.

20 septembre 1831.

**BAUTIER (Alexandre).**

✱ 1801, 24 mai, à Rouen.
† ? ? ?

En 1821, il fut associé à un établissement industriel de Louviers. Là, il perdit une partie de son patrimoine, et vint à Paris, étudier la médecine. Il contracta dans les amphithéâtres de dissection une affection grave qui le força à se rendre en Italie pour rétablir sa santé.

Il fut reçu docteur en 1830, et vint s'établir à Rouen pour y exercer la médecine. Il y resta peu de temps et alla se fixer à Dieppe où il fut élu conseiller municipal. Après la révolution de Février, il fut nommé maire provisoire, et représentant de la Seine-Inférieure, le quinzième sur dix-neuf par 104,950 suffrages. Membre du comité de l'instruction publique, il resta ordinairement avec la fraction modérée du parti républicain, et ne fut pas réélu à la législative.

**P.** — Tableau analytique de la flore parisienne. Paris, Labbé, 1857.

— Guide du botaniste pour les herborisations aux environs de Paris, Labbé, 1857, in-16 de 50 p.

S. — F. — Vapereau.

## HORTELOUP (Benjamin-Jean-Fulgence).

✱ 1801, 1er janvier, Dieppe.
† 1872, 18 septembre, Paris.

Il est des hommes qui ne doivent leur succès qu'à leurs qualités transcendantes, ils sont rares : pour un grand nombre les qualités secondaires sont un facteur essentiel.

Cette remarque que l'expérience de chaque jour vérifie, s'applique un peu à Horteloup. Il posséda sans doute des connaissances approfondies, et ses succès au concours l'attestent, mais il dut pour une part sa notoriété à ce que j'appellerai les qualités secondaires.

Admirablement doué, stature élevée (5 pieds 7 pouces), port noble, physionomie expansive, sympathique, teint vermeil, tête vigoureusement portée, recouverte d'une abondante chevelure blond châtain, aménité du caractère, esprit bienveillant et conciliant, esprit très cultivé, voilà, je crois, un ensemble de qualités secondaires qui n'ont rien de commun avec le savoir médical, mais contribuent singulièrement à le faire valoir.

Son père était conducteur des ponts et chaussées, et non point armateur, comme le dit Caffe. Il arriva à Paris en 1815, et fit de brillantes humanités au collège Henri IV. Il y fut le camarade de Casimir Delavigne, son compatriote.

Interne des hôpitaux de Paris, en 1822, il fut attaché au service de Dupuytren et ensuite à celui de Récamier. Reçu docteur en 1828, il fut nommé à son deuxième concours, en 1831, médecin du bureau central des hôpitaux. L'année suivante, 1832, il était nommé médecin du roi Louis-Philippe.

Il fut appelé à Bicêtre, en 1837, à Ste-Périne, en 1843, enfin à l'Hôtel-Dieu en 1853. Il y resta jusqu'au 1er janvier 1866, où il prit sa retraite.

Il fut membre du conseil de surveillance de l'administration générale de l'Assistance publique (1850-1860) ; membre du conseil

général de l'Association des médecins de France, président de la Société centrale à l'Association des médecins de France, enfin médecin des ambulances de la Presse pendant le siège de Paris, 1870-1871. Partout on le trouve toujours serviable, complaisant, exact — il ne manqua jamais une seule séance de la Société centrale des médecins de France, — d'un commerce sûr, son amitié ne portait jamais à faux, il ne l'accordait qu'à bon escient. D'un de ses maîtres, Dupuytren, il avait gardé les habitudes matinales (comme ce dernier, il se levait dès l'aube), et, aussi, l'exactitude à son service ; il ne prit jamais de vacances jusqu'à sa retraite à 65 ans.

En 1843, Horteloup proposa au Conseil général d'importantes réformes. Pour l'en remercier, on suspendit le courageux médecin. Mais celui-ci menaça les bureaucrates de publier de nombreux et scandaleux abus dont ils vivaient, et la sentence fut cassée.

Membre du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, il fit voir l'abus qui faisait tous les cinq ans réélire les médecins des hôpitaux. Ce fut lui qui fit établir la limite d'âge, 65 ans pour les médecins et 62 ans pour les chirurgiens. Il obtint que la durée du service nosocomial ne dépasserait pas 12 ans.

Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1833 et officier en 1865. Cette nomination et cette promotion ont été motivées par la belle conduite d'Horteloup pendant les épidémies du choléra de 1832 et de 1865.

Il avait dû subir une amputation d'un orteil du pied droit pour une affection articulaire gagnée dans les fatigues du siège de Paris. Elle fut faite par Dolbeau, et réussit admirablement. Il vint se fixer ensuite à Bellevue pour hâter sa convalescence. La veille de sa mort, il se promenait le soir dans son jardin. Vers cinq heures du matin une violente suffocation survint et il mourut presque aussitôt.

Le 18 septembre 1872, son fils, le docteur Horteloup écrivait à la rédaction de l'*Union médicale :*

« Très excellent confrère,

« Nous venons d'être frappés par un affreux malheur qui, j'en suis sûr, vous touchera vivement. Mon père qui allait fort bien et

qui allait partir pour Arcachon, a succombé ce matin subitement.

« Après une excellente journée et une bonne nuit, il s'est réveillé à onze heures avec une violente palpitation, et une demi-heure après il avait cessé de vivre.

« Mille respectueuses amitiés.

« Horteloup. »

Horteloup ne voulut jamais rien publier; il n'a laissé que sa thèse et deux notes sans importance sérieuse.

Amédée Latour et le docteur Piogey prononcèrent sur sa tombe les discours d'adieu.

**P.** — Thèse sur le croup chez les adultes. — Du retour de la sensibilité après la section des cordons nerveux. — Des modifications dans la marche de la vaccine,

**S.** — O. *Journal des connaissances médicales pratiques,* 30 juin 1873. Éloge par Caffe, p. 189. — *Union médicale,* 27 septembre 1872, p. 471. — *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, 1834-1835.

## COUSTURE (Marie-Pierre-Auguste).

✱ 1800, 31 mai, Cany.
† 1868, 22 mai, Le Havre.

J'ai désiré dans ce travail évoquer le souvenir des confrères qui méritent l'attention au point de vue historique, ont laissé d'importants travaux, ou ont eu une réelle notoriété. Grand et très grand est le nombre de ceux qui ont vécu, bienfaisant, sans éclat comme sans bruit, et, pour lesquels l'histoire est muette. *Multi vocati, pauci electi.* Mais cette vie silencieuse et remplie, ignorée le plus souvent, a aussi ses héros. Des hommes heureusement inspirés en écrivent parfois les faits et gestes. En narrant la vie de *Cousture, Marie-Pierre-Auguste*, nous allons les imiter.

La vie exceptionnellement dévouée de Cousture nous y engage; mais encore, le dirai-je, la volonté exprimée par lui de n'avoir sur sa tombe aucun éloge funèbre.

Ah ! sans doute, la science est belle et bonne tout à la fois, et elle est trop délaissée dans les gros bataillons confraternels, pour ne pas donner, et ce n'est que justice, une place à part dans l'his-

toire à ceux qui l'ont cultivée ; mais, il y a quelque chose de plus beau que la science, c'est la beauté morale, la grandeur du caractère, qualités propres de notre confrère.

Combien grands, combien bienfaisants ces hommes qui ont vécu leur vie sans bruit et sans éclat, mais donnant à chaque heure, à chaque moment de leur existence, l'exemple de la probité, l'exemple de l'intégrité, l'exemple d'un dévouement et d'une abnégation qui se montrent ici sans faiblir pendant quarante années.

Combien noble, combien élevé l'esprit de ces hommes, qui, mesurant les paroles des hommes pour le peu qu'elles valent poussent l'exemple du renoncement jusqu'au bout, et veulent que sur la tombe tout soit morne et silencieux comme elle, et qu'on n'entende, là, pour dernier écho que celui de la prière, se souvenant eux aussi de cette parole : « La gloire des bons est dans leur conscience et non dans la bouche des hommes. » Enfin à l'heure où les hommes vous louangent ainsi, quel a été le jugement de Dieu ? ?

Puis encore, à notre époque de lutte pour la vie, lutte acharnée où la fin est tout et les moyens chose secondaire, lutte qui naît d'une soif immodérée de plaisirs, n'est-il pas utile, n'est-il pas nécessaire de remettre sous les yeux des gens honnêtes qui, comme malgré eux, se laissent parfois entraîner par le torrent, ces vies faites d'abnégation.

Autant que d'autres, au moins, les médecins en ont besoin. Ils ne se sont pas gardés, ils ne se sont pas toujours assez gardés de ces influences malsaines. On pourrait craindre de les voir oublier qu'ils exercent un sacerdoce, et non un métier, et qu'ils reçoivent toujours *honos* et non *merces*.

Mais cet oubli peut leur être pardonnable. Ne doivent-ils pas donner quittance timbrée et payer patente, tout comme les marchands d'épices. Le niveau révolutionnaire a passé par là et a fait son œuvre. Au reste, déjà, avant la Révolution, les marchands jaloux réclamaient contre le privilège des médecins exonérés de la patente, ou charges équivalentes.

Aussi qu'est devenue cette grande considération dont jouissaient autrefois les médecins. Laissons Molière, satire n'est point raison. Pénétrons dans l'histoire intime, vraie de notre vieille société

française, et là, nous apprendrons que si le médecin était alors entouré d'une grande considération c'est qu'il savait en faire les frais.

Ah ! Cousture, laisse nous lire dans ta vie qui puise tout son mérite dans sa simplicité même, dans la beauté sans tache de ton caractère, et viens nous donner de salutaires leçons.

Tu étais vraiment un homme de progrès, car tu montrais aux hommes le chemin de la vertu. Nous ne sommes aujourd'hui que des décadents. Nous n'avons qu'un but : apprendre aux hommes le grand art pour arriver à satisfaire leurs convoitises et leur égoïsme.

Que ce modeste écrit, hommage de ma vénération, en rappelant tes gestes, mette au cœur de tous la plus noble émulation.

Sur le chemin de la vie, rencontrez-vous un homme d'élite, cherchez l'éducateur. Les saines et salutaires traditions étaient encore au foyer des Cousture, et dans le pays la considération dont ils étaient entourés était universelle. Ce fut dans ce milieu que l'âme de Cousture reçut ces premières impressions qui ne s'effacent jamais, et qui se développèrent au printemps de la vie de notre confrère.

Il était bien du pays de sapience, et la raison eut toujours chez lui le pas sur le sentiment. Cette tendance de son caractère se dessina dès ses humanités, ainsi, « réussissait-il mieux dans le thème latin, genre d'exercice où on l'offrait pour modèle, que dans la versification latine, où l'imagination opère plus que le jugement ».

Le docteur Cousture fit ses études au collège royal de Rouen, où il eut pour condisciple le cardinal de Bonnechose. Par son application soutenue il annonçait déjà son esprit de persévérance et ce qu'il devait être plus tard comme médecin. En sortant du collège il commença ses études médicales à Rouen, sous le docteur Laurence. « Ce fut à son bon jugement, disait-il, que je formai le mien, si tant est que j'en aie eu », ajoutait-il avec la modestie qui le caractérisait.

En 1821, il se rendit à Paris, entra à l'École pratique, et fut successivement externe et interne. A l'Hôtel-Dieu, dans le service de Dupuytren ; à la Salpêtrière, sous Esquirol ; à l'hôpital des

Enfants avec Guersant. Il fut partout l'élève modèle, le piocheur dont condisciples et maîtres aimaient le concours. « Les chefs de service recherchaient, en effet, à cause de leur exactitude fidèle et scrupuleuse, les observations recueillies par lui, et, dans les *Leçons de clinique chirurgicale faites à l'Hôtel-Dieu par Dupuytren*, on trouve plusieurs observations de Cousture dignement appréciées par l'illustre chirurgien. »

Où est Cousture, demandait Guersant, en arrivant à son service de l'hôpital des Enfants-Malades ? Et celui-ci d'arriver avec un énorme cahier de notes sous le bras, rendant un compte exact de ce qui s'était passé depuis la veille, dans le service : c'est aidé de ces notes rédigées par Cousture que Guersant fit ces belles leçons de clinique qui eurent alors un retentissement considérable.

Un fait prouve mieux encore l'estime et la confiance dont il jouissait. En 1826, le docteur Guersant fit une maladie grave qui le retint plus de deux mois éloigné du service. L'administration de l'hôpital qui avait su apprécier les soins vigilants et éclairés de l'interne, laissa à Cousture la charge du service pendant tout ce temps.

Le Dr Lecadre qui connut Cousture et l'eut en grande estime, raconte ce trait : « Lorsque le professeur Guersant fut remis de sa longue et cruelle maladie, il voulut fêter sa convalescence dans un dîner qu'il donna à plusieurs confrères, ses amis et ses internes, parmi lesquels était son élève privilégié. Après le dîner, on voulut installer un quadrille. Mais dans une réunion aussi grave, on ne put trouver que trois danseurs de bonne volonté. Cherchant partout, Guersant découvrit Cousture qui se cachait dans un coin. Il l'amena de force devant une danseuse. Grand est son embarras, mais il est sauvé, un camarade entre, beaucoup plus praticien que lui dans ce genre d'exercice. Il court à sa rencontre, le prend par le bras, le met à sa place ; et lui, de déguerpir au plus vite pour ne plus reparaître de la soirée. »

Le 4 février 1829, il subit une thèse très brillante sur les varioles compliquées, les varioles modifiées et la vaccine. C'était le résultat d'études sérieuses faites pendant son internat à l'hôpital des Enfants-Malades, sous les auspices de Guersant.

Par ses hautes capacités, par la réputation même qu'il s'était faite auprès des internes et de nombre de médecins, Cousture eût pu rester à Paris et arriver à une brillante situation. « Cette carrière, qui se présentait devoir être agitée tantôt par l'espérance, tantôt par la déception, n'était ni dans ses goûts, ni dans son caractère. Il résolut donc de venir exercer la médecine en province. » D'une santé délicate, il éloigna l'idée de se fixer à Cany, car là, il fallait être à cheval toute la journée et il n'eût pu résister à d'aussi dures fatigues. Il choisit le Havre, attiré par des relations d'amitié et par le petit nombre de médecins alors en exercice. C'était en l'année 1829. Que les temps sont changés !

« Il était maigre et grand de taille, nous dit un de ses biographes. La physionomie sèche et anguleuse, son air froid, presque glacial même, ne semblaient pas indiquer « qu'une âme aussi haute et qu'un dévouement aussi grand pussent être contenus dans une pareille enveloppe... La lèvre pincée pouvait paraître moqueuse, sarcastique même ; mais dans les vertes semonces qu'il donnait à son client rebelle, il y avait tout autre chose qu'une doctrinale réprimande ou une scientifique censure. Le bon docteur grondait parce qu'il aimait beaucoup ».

Assurément, oui, il aimait beaucoup son malade, mais il aimait beaucoup aussi *la maladie*. Il voulait avoir sur elle la victoire, et si l'on se dérobait à ses prescriptions, c'était des atouts de moins dans le jeu, et Cousture les voulait tous garder pour triompher du mal, au grand bien de ses clients.

Cousture était un véritable artiste en matière médicale. Il avait le goût, l'intelligence du beau. L'artiste vise toujours à l'art, il dédaigne le métier. Le beau le séduit, l'enthousiasme, le met hors de lui. Mais le beau ne se rencontre pas que dans les arts, il est dans la médecine, et ce beau qui fait horreur à tous séduit le médecin vraiment digne de ce nom. A l'école on dit un *beau cas*, comme ailleurs une belle œuvre, et qui sait avoir un peu de feu sacré de l'art court les hôpitaux pour voir un *beau cas*.

Et quel triomphe quand le diagnostic est juste, et la thérapeutique heureuse et quels invectives au patient s'il néglige les prescriptions ou s'en écarte. Pour cela l'humanité ne perd pas ses

droits, mais pour un instant le médecin ne voit que son sujet, et il est prêt à toutes les colères s'il n'est pas écouté. Si au fond c'est son triomphe, c'est en dernier ressort, la santé rendue au patient et du grand art découle le plus grand des bienfaits.

Oui, Cousture était de cette trempe. « Il lui fallait une maladie, nous dit le Dr Lecadre. » Celui qui le sollicitait atteint d'une affection légère ou disposé à exagérer ses souffrances n'était point ce qu'il recherchait. Il lui fallait ce patient paralysé sur son lit par une souffrance quelconque. Il trouvait là un sujet sur lequel il pouvait exercer toute sa science, qui lui donnait occasion de fouiller dans ses souvenirs, afin de fixer son jugement. Celui-là il le voyait huit, dix fois par jour, demeurât-il au cinquième, peu importe. A minuit, plus tard même, sans qu'on le lui demandât, il était encore auprès de son lit, ne craignant pas d'y rester une heure, et même davantage, s'efforçant d'épier l'arrivée d'un nouveau symptôme ou de surprendre au début l'effet de son traitement.

Cousture exerçait la médecine en artiste, et l'artiste veut être surtout libre. Or, c'est à l'hôpital, c'est dans l'exercice de la médecine populaire que l'on jouit de cette liberté. Là, le médecin est son maître, ou il est plus écouté. « Si Cousture moins discuté, n'eût obéi qu'à ses penchants, il eût peut-être mieux aimé rester avec ceux qui avaient fait sa première réputation. Il était plus à l'aise avec eux ; il pouvait à leur égard agir sans contrôle, se livrer, sans avoir besoin d'assistance, à tous ces soins dévoués qui jamais ne le rebutaient, gronder s'il le fallait lorsqu'on le comprenait mal, ou bien quand le malade avait souffert de la négligence de ceux qui l'entouraient, ou de l'inobservation de ce qu'il avait prescrit. » Ce n'est pas qu'il n'agissait ainsi avec les puissants ou les opulents, car l'indépendance était le fond de son caractère, mais ces allures autoritaires et un peu brusques choquaient parfois dans ces milieux plus délicats où le savoir-faire prime aisément le savoir.

Un médecin en qui l'art et la science se fusionnaient ainsi devait acquérir une légitime notoriété. « Pendant trente-cinq ans de pratique active, il sut suffire à tout, aussi bien aux exigences d'une

clientèle énorme, qu'à une pratique obstétricale immense, ce qui ne l'empêchait pas d'être toujours au courant de la science, de prendre des notes sur ce qu'il remarquait de nouveau et sur tout ce qui pouvait assurer son diagnostic. »

Sa réputation était le fruit légitime d'efforts persévérants, unis à un réel savoir, mais ces qualités se rencontrent encore et restent parfois insuffisantes pour apporter le succès. Que manque-t-il donc alors ? le dévouement sans bornes, la charité unie à une intelligente philanthropie, l'abnégation.

Toutes ces qualités rares et très rares distinguèrent Cousture. « Pour de pauvres familles, dit le Dr Lecadre, c'était un nouveau Saint Vincent de Paul. » Homme de science et homme de cœur, voilà ce que fut toute sa vie notre confrère.

Nous avons dit sa science, nous avons dit comment il comprenait la médecine, voyons maintenant le médecin et l'homme dans la vie privée.

Pour lui aucuns détails n'étaient insignifiants, tout était prévu. Et quelle meilleure preuve que ce fait : « Qui ne se souvient de Cousture ayant dans le fond de son chapeau, avec sa trousse et ses journaux de médecine, un écritoire, des plumes et du papier, afin d'être toujours prêt, sans avoir besoin d'en appeler à quiconque ? Cette appréhension faisait qu'il avait aussi dans sa poche un *rat de cave* et des allumettes. Dans ses pèlerinages de la nuit qui se renouvelaient fréquemment, il allumait sa bougie au pied de l'escalier et le voilà gagnant la porte de son malade sans avoir recours à l'assistance étrangère » ; que de pertes de temps ainsi évitées, temps consacré à d'autres qui l'attendaient. Par les plus petits côtés l'homme se révèle.

Faut-il rappeler sa probité, son désintéressement. Sa probité : « Qui ne sait que son père, surpris dans sa confiance, avait laissé en mourant des engagements que son honorable fils a tous remplis, et on peut le dire sans crainte d'être démenti, à la sueur de son front ».

Son désintéressement : « Mon oncle, écrit de Beauvais l'un de ses neveux, cachait ses bonnes actions à sa famille comme aux autres, autant qu'il le pouvait. Toute allusion généreuse d'un tiers à

ce sujet, en sa présence ou en notre présence, était toujours vivement réprimée ou combattue.

« ..... Mon oncle était d'une charité inépuisable et d'une abnégation absolue. Il n'a gardé que son patrimoine intact : il le trouvait très suffisant pour vivre à cause de ses goûts modestes et de son austérité bien connue. Tout ce que sa profession a pu lui rapporter a été dépensé en bonnes œuvres. L'argent qui lui venait de ses clients opulents s'en allait chez le pauvre et ne passait pour ainsi dire pas dans sa bourse. Les sommes que mon oncle a gagnées et dépensées de la sorte étaient assez considérables pour constituer une belle fortune. »

Si l'or ne venait dans ses mains que pour faire le bien, les honneurs n'étaient pour lui l'objet d'aucune convoitise. Les services rendus par lui étaient d'une telle notoriété que quelques amis avaient résolu de faire courir une pétition afin de solliciter pour lui la décoration de la Légion d'honneur.

Il apprit ces démarches, s'y opposa formellement, et ne fut heureux que lorsqu'il apprit qu'elles avaient cessé. Quelques années auparavant, il avait également refusé de se laisser porter aux élections du conseil municipal.

Deux anecdotes nous montreront la générosité de Cousture dans la vie intime.

Une pauvre servante, qu'il avait traitée et guérie, se présente à lui :

Monsieur Cousture, je suis un peu gênée ; j'ai quelques dettes assez lourdes ; mais je tiens néanmoins à vous payer, dès que cela me sera possible.

— Soyez tranquille, mon enfant ; du reste, nous sommes en plein hiver, et je crois que j'ai laissé votre note dans le fond de la poche de mon pantalon d'été. Vous repasserez en juillet.

Juillet arrive, et notre honnête servante de revenir pour acquitter sa dette.

— Ma note, ma note, répondit-il, mais, en vérité, je ne sais où je l'ai placée.

— Elle doit être, monsieur, dans votre pantalon d'été, vous me l'avez dit cet hiver.

— Pas possible, mon enfant, mon pantalon d'été ; mais j'ignore absolument si j'en possède encore un seul. Je n'ai qu'un pantalon, toujours le même, jusqu'à ce qu'il soit usé.

— Mais enfin, monsieur Cousture, je veux vous payer.

— Paix, chut ! par ordonnance du médecin, je vous défends de vous faire de la bile à ce sujet. Surtout, bonne santé.

Une jeune fille du peuple vint pour lui solder ses honoraires.

— Tu ne veux donc pas te marier, toi, lui dit-il un peu brusquement ; tu n'aimes pas les moutards.

Et malgré l'air embarrassé de cette jeunesse, il continue :

— Tu ne veux pas te marier, puisque tu m'apportes l'argent qui pourrait servir à ton trousseau, et tu n'aimes pas tes futurs moutards, puisque tu ne mets rien de côté pour leur acheter des culottes. Garde ton argent, marie-toi et donne beaucoup d'enfants à ton pays.

— Mais. . .

— Suffit, ta note est acquittée.

L'humeur de Cousture se décèle ici dans tout son jour ; là, douce, ici un peu nature, un peu rude. On disait même qu'il était parfois assez bourru ; et l'épithète de bourru bienfaisant avait peut-être quelque raison.

Il ne pouvait admettre qu'on se permît de raconter ses traits de philanthropie. Il faillit un jour oublier toute sa serviabilité, refusant de se rendre près d'une dame, en mal d'enfant, qu'il croyait être la femme du journaliste qui avait rendu publique la première anecdote.

Cousture fut des premiers à applaudir à la création de l'Association générale des médecins de France. Il ne craignit pas alors de paraître au premier rang. Il fut aussi des premiers inscrits à la Société de médecine du Havre, dont il fut le premier président. Quel sera le nouveau Cousture qui la fera sortir du tombeau ?

Quoique d'une santé qui, de prime abord, paraissait délicate, Cousture supportait la veille et les fatigues de tous les jours ; et jamais, soit de jour, soit de nuit, sa porte ne restait fermée à personne ; mais les années, avec les fatigues d'une vie si remplie, devaient se faire prématurément sentir. Cousture s'en aperçut et alla

prendre un peu de tranquillité dans un ermitage, loin du centre de la ville, pour s'affranchir d'un excès de clientèle. Là il donna encore des consultations gratuites et continua ses études médicales qui avaient occupé toute sa vie. Il s'en reposait en cultivant les roses dans son petit jardin de la rue de Sainte-Adresse, n° 44. Il s'intéressa même à l'étude de l'astronomie, et pour cela, il fit édifier sur le comble de sa maison un petit belvédère. La science et l'humanité furent jusqu'aux dernières heures les excitants de cet esprit élevé et généreux.

Le lundi, 4 mai 1868, malgré son extrême faiblesse, il restait durant trois heures suspendu à la parole chaleureuse et convaincue de Gustave Lambert, parlant en faveur de l'expédition du pôle Nord, et le lendemain il apportait une large offrande pour la réussite de ce projet. Dix-huit jours après, le 22 mai, Cousture rendait son âme à Dieu. Le lendemain, la note suivante paraissait dans le *Journal du Havre :*

« Hier est décédé, dans sa soixante-huitième année, un des hommes qui ont le plus honoré le corps médical par son savoir éminent et par son désintéressement poussé jusqu'à l'extrême, M. le Dr Cousture, né à Cany, et qui, nombre d'années, a exercé son sacerdoce dans notre ville. Nous nous arrêtons là par respect pour la mémoire du très vénéré et très regretté défunt, qui, par ses dernières volontés, a demandé expressément que la voix de ses confrères et celle de la presse fussent muettes sur sa tombe. Mais l'histoire ne perd pas ses droits, et le jour de la réparation viendra. » Si nous avons été inférieur à la tâche, ce n'est pas que notre admiration n'ait été bien sincère.

Pour perpétuer son souvenir, un modeste monument a été élevé sur la place Saint-Vincent-de-Paul. Au centre d'une vasque s'élève une colonne de forme prismatique sur laquelle on a placé une plaque de marbre blanc portant ces mots : « A la mémoire du docteur Cousture ». Une rue sise en face cette place porte son nom.

« Cousture appartient par ses vertus à cette catégorie d'hommes dont la mémoire doit être particulièrement honorée.

« En dehors du christianisme, on ne trouve nulle part ces dévouements, et c'est à l'idée chrétienne qu'il convient de les ratta-

cher, comme l'on rattache le fruit à l'arbre, et le pur froment à l'épi généreux. »

Le récit suivant ne permet aucun doute :

« Cousture avait une affection profonde pour sa respectable mère. Lorsque celle-ci fut ravie à sa vive tendresse, chaque mois il se rendait à l'église Notre-Dame pour faire dire par l'abbé Herval une messe à l'intention de celle qu'il pleurait. Je garantis l'authenticité de ce détail » (Ed. Alex. La vie du Dr Cousture).

**P.** — Les varioles compliquées, les varioles modifiées et la vaccine (thèse de doctorat).

**S.** — *Union médicale*, 1er sept. 1868. — Le Dr Cousture (du Havre), par le Dr Ad. Lecadre. — La vie du Dr Cousture, le médecin des pauvres, par Ed. Alexandre. Havre, A. Mignot, 1877.

## HAVET (Stanislas-Victor-Amédée).

✱ 1802, 15 février, Rouen.
† 1845, 30 mai, Dieppe.

Issu d'une famille peu aisée, Havet sut triompher des premières difficultés de l'instruction, soutenu par un ardent désir d'apprendre, manifesté dès ses jeunes années. Ses études terminées au collège de Dieppe, il fit preuve dans les hôpitaux, de cette persévérance au travail, de cette ardeur qui devait être la caractéristique de sa vie.

Il suivait alors les cours de l'école de Rouen, Vingtrinier sortait de l'école, et il préludait à ses nombreux travaux, en initiant quelques jeunes étudiants aux premières difficultés des études médicales. Havet sut profiter de telles leçons, et bientôt, il put se faire recevoir officier de santé. Ce fut en 1822. Il alla se fixer dans un village des environs de Dieppe, à Saint-Nicolas-d'Aliermont.

A force de labeur et d'économies, l'officier de santé put, après huit années d'exercice à la campagne, quitter sa clientèle pour aller se replacer courageusement sur les bancs de l'école de Paris, et, en 1830, il fut reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris.

Les années de pratique médicale ne furent pas sans fruit. Havet avait réuni un grand nombre de faits pratiques, constatés et ré-

digés avec soin, qui devaient servir pour former les matériaux d'un ouvrage qu'il méditait.

La suette miliaire qui règne dans ces contrées à l'état d'endémie, et qui, quelquefois épidémique, fut parfois très meurtrière, fut étudiée par lui avec un grand esprit d'observation.

Il formula cette opinion que la miliaire agit plutôt sur les humeurs que sur les tissus organiques.

En conséquence, il conseilla, dès le début, et malgré la présence de symptômes inflammatoires, en apparence contre-indiquants, des médicaments toniques, principalement le quinquina rouge à haute dose, et surtout en lavement. Il préférait aussi le quinquina rouge à tout autre et à la quinine. La saignée était, selon lui, toujours funeste.

Il fut lui-même victime de cette maladie, à une époque où il soignait beaucoup de personnes qui en étaient atteintes, et il échappa à la mort, contre toute attente. Mais cette maladie affaiblit sa constitution, et contribua à rendre sa santé extrêmement délicate.

Havet, en 1832, donna la mesure de l'énergie de son caractère. Le choléra décimait Paris, et le fléau dévastateur répandait l'effroi. Dieppe n'était pas encore atteint, mais il voulait apporter son concours d'effort, suivre, étudier la conduite des maîtres, pour revenir lutter à son tour au profit des siens.

« Triste déception ! Il faut bien le dire, le jeune médecin n'apprit rien, et, lorsque l'épidémie parut à Dieppe, il dut agir, comme tous ses confrères, suivant les inspirations du moment, il fit alors ce qu'il put. Comme tous les membres du corps médical, il se dévoua, malgré sa désespérante persuasion de la faiblesse des théories et de l'impuissance des médications.

« Toutefois plusieurs épreuves fâcheuses étaient réservées alors au Dr Havet. Le voyage qu'il avait fait onéreusement à Paris le fit suspecter plus qu'un autre, par quelques gens du peuple, d'avoir importé l'épidémie à Dieppe, ou plutôt d'avoir facilité des empoisonnements commandés, et il eut à souffrir des scènes pénibles là où il aurait dû recevoir des bénédictions. »

Peu après, il fut atteint lui-même du choléra et sa santé, encore chancelante, s'en ressentit longtemps.

Nous venons de voir, ce médecin poussant le dévouement jusqu'à l'héroïsme, bien qu'il n'en recueillit que le soupçon ou l'ingratitude, et nous pourrions être étonné d'une pareille conduite, si dans son éloge à son ami le Dr Cocu, il ne nous avait livré lui-même le secret du mobile de ses actions.

« La principale vertu du médecin, dit-il, consiste à secourir le pauvre à son lit de maladie ; et l'humanité nous appelle auprès de tout être souffrant, elle nous appelle d'abord auprès de l'être indigent que la souffrance atteint ; le riche trouve aisément des soins empressés ; le pauvre, au contraire, gémit souvent abandonné. La dignité du corps auquel nous appartenons, exige que notre profession soit exercée avec philanthropie et désintéressement, car la médecine n'est point un métier, mais un sacerdoce. Tout homme qui méconnaîtrait cette vérité serait indigne d'appartenir à notre corps ! »

Telle fut la conduite, tels furent les actes de Havet, et n'eût-il fait que persévérer, sa vie eût été des plus dignes, des mieux remplies, alors qu'elle n'eût qu'un caractère privé ; mais il voulut faire davantage, et montra dans des actes publics toute sa valeur.

Il avait été témoin de maints sinistres maritimes, et avait été frappé des malheurs occasionnés par l'absence d'un service de secours bien organisé.

Ce fut au conseil de salubrité, dont il était membre que Havet communiqua ses premières idées. Il fut chargé de faire un rapport qui serait adressé à l'autorité locale.

La ville de Dieppe tout entière, pleine de sympathie pour une œuvre aussi utile applaudit à ce projet. Ainsi fut fondée la *Société humaine*, destinée à veiller au maintien de la bonne organisation du nouveau service de sauvetage pour les noyés. Il doit donc en être considéré comme le véritable fondateur.

A la page 7 de sa brochure, il dit : « L'établissement d'un service de secours pour les noyés devra se composer :

« 1° De moyens préventifs ;

« 2° D'un bateau et des appareils de sauvetage ;

« 3° De plusieurs lieux, ou pavillons de secours, où se trouveront

tous les appareils, toutes les dispositions nécessaires pour rappeler l'asphyxié à la vie, et servir au logement des secouristes ;

« 4° D'une morgue et de tous ses accessoires ;

« 5° De l'organisation d'un personnel qui puisse faire convenablement fonctionner l'établissement ;

« 6° De l'institution d'une *Société humaine* qui aidera au perfectionnement comme au maintien de l'établissement.

Il termine ainsi son travail très étudié, très consciencieux : « Si nos efforts ne sont pas entièrement vains, avec quelle profonde émotion ne verrons-nous pas placer la dernière pierre de l'édifice ! Quel beau jour ce sera pour nous que celui où l'on pourra dire que, dans Dieppe, enfin, un malheureux noyé a été rappelé à la vie. Oh ! Messieurs, nous l'avouons, peut-être alors les battements de notre cœur trahiraient les effets de notre amour-propre. »

Le succès a suivi de bien près la publication du projet ; car, à la fin de la même année 1838, la *Société humaine*, proposée par Havet, a été fondée et son règlement publié.

Cette seule institution due à l'initiative de Havet, suffirait pour lui créer un droit légitime à la reconnaissance, mais cette intelligence d'élite, ce cœur généreux étaient toujours en quête de nouveaux bienfaits.

Homme de bon goût, artiste par instant, Havet avait, par ses relations fréquentes avec les ivoiriers de Dieppe fait des remarques nombreuses et justes sur les productions en *ivoirerie*, une des plus anciennes et productives ressources de Dieppe.

La sculpture lui parut trop rarement marquée au cachet du génie ou de la perfection montrée par les modèles de l'art, il fut frappé du nombre de productions grossières et ridicules, où le goût était autant outragé que les formes.

Il eut la conception hardie de relever l'art et les artistes par une bonne direction de leurs études.

C'est mû par ces pensées qu'il conçut le plan d'un cours d'anatomie. Il en commença la démonstration publique le 7 janvier 1845.

« Son premier essai fut un coup de maître, et, en effet, dès la première leçon, il sut mettre tant d'attrait dans l'exposition de ce plan, il employa tant de science, d'élégance, de simplicité et de

preuves pour démontrer l'utilité de l'anatomie, que ce fut pour les auditeurs et pour le professeur un succès d'enthousiasme. On vit alors le nombre des auditeurs s'augmenter à chaque leçon, et pendant les dernières, il s'élevait à 300. »

Œuvre très remarquable par la force et l'élévation des pensées, l'élégance du style et l'érudition qui y est déployée, son discours du cours d'ouverture d'anatomie a pour titre : « *De l'utilité de l'anatomie pour l'homme religieux, pour l'homme du monde et pour l'artiste.* »

« L'anatomie, dit-il, donne au philosophe la faculté de faire passer sous ses yeux ce qu'il y a de plus admirable dans l'œuvre de la création..... Aidé du microscope, du scalpel ou des appareils de la chimie, l'œil attentif de l'observateur se porte, en parcourant l'échelle de la nature animée, du point où commence la molécule élémentaire jusqu'aux pieds du sublime auteur de l'univers. »

« Je m'attacherai, dit-il un peu plus loin, à exposer cette science sans prétention ; bien convaincu que cet exposé suffira pour donner à l'artiste, le goût du vrai et du beau, à l'homme du monde, une idée nette de la structure humaine, de laquelle il tirera d'utiles déductions ; au penseur, au philosophe, à l'homme religieux et moral, cette connaissance supérieure de la divinité et de soi-même, que Bossuet a tant recommandée ; ils prouveront, enfin, à tous que l'anatomie ne peut être, comme on l'a dit injustement, la science de l'athéisme, puisque son premier mot, comme son dernier précepte, confirme l'exactitude de cette définition sublime d'un philosophe moderne « que l'homme est une intelligence servie par des organes ». (Suit le programme du cours. Nous pensons intéresser le lecteur en le reproduisant.)

## PROGRAMME DU COURS

### PREMIÈRE PARTIE

*Anatomie descriptive.*

1° Notions préliminaires.
2° Des os et de leurs articulations.
3° Des muscles et de leurs mouvements.
4° Du cerveau, du cervelet, de la moelle épinière, des nerfs.
5° Des organes des sensations.

6° Des organes de la voix.
7° — de la digestion.
8° — de la respiration.
9° — de la circulation.
10° — de l'absorption.
11° — des sécrétions.
12° Du tissu cellulaire et du tissu graisseux.
13° Des organes de la reproduction chez l'homme.
14° — — chez la femme.
15° De l'œuf humain.

DEUXIÈME PARTIE

*Anatomie appliquée aux beaux-arts.*

1° Des proportions artistiques du corps humain.
2° Étude des formes en particulier.
3° Étude comparative des formes de l'homme et de la femme.
4° Étude des formes de l'homme aux différents âges.
5° Des principaux caractères physiques des races humaines.
6° Des modifications apportées à l'organisation humaine par les tempéraments, les professions, les mouvements, le sommeil, quelques maladies, l'agonie, la mort.
7° Étude comparative des formes de l'homme et de quelques animaux.
8° Étude de quelques anomalies et variétés de conformation dans l'espèce humaine.

TROISIÈME PARTIE

*Déductions anatomiques, artistiques et critiques.*

1° De la physionomie.
2° Des expressions.
3° Des passions.
4° De la laideur.
5° De la beauté.
6° Du vrai dans l'art.
7° Du beau dans l'art.
8° De l'idéal dans l'art.
9° Études anatomiques et critiques des formes sur l'hercule Farnèse, l'Apollon pythien, la Diane à la Biche, le Gladiateur combattant, le Laocoon, le Silène dit le Fauve à l'enfant ; le Jason dit le Cincinnatus ; le Germanicus, le Tibre, le Centaure, le Léonidas de David, les Sabines de David.

D'autres maîtres assurément font aux artistes des cours très élevés, on ne peut s'empêcher d'admirer un plan aussi bien conçu chez un confrère que l'on qualifiait aussi de praticien.

Enfin il voulut compléter son œuvre en créant un musée artistique destiné à renfermer une collection d'objets d'art propres à l'étude de la sculpture.

Il a laissé un assez grand nombre de manuscrits traitant de sciences médicales (pathologie, hygiène, etc.).

On doit à M. Vié, sculpteur en ivoire, une élégie touchante sur la mort du docteur Havet (sept strophes).

**P.** — Le tempérament de la femme. Thèse, 1830, in-4°. — Mémoire sur les secours à donner aux noyés et asphyxiés. Dieppe, 1839, in-8, de 50 p. — Discours sur l'utilité de l'anatomie pour l'homme religieux, pour l'homme du monde, et pour l'artiste. Dieppe, Delevoye, 1845, in-8 de 32 p. — Éloge du Dr Cocu. — Cours public et gratuit d'anatomie à Dieppe. Dieppe, 1845, in-8. — Essai de topographie médicale et statistique de Dieppe et de son arrondissement, Ms. — Flore de l'arrondissement ; Ms.

**S.** — Éloge par Vingtrinier, 1845. — La *Vigie de Dieppe,* 3 juin 1845.

## MAIRE (Isidore-Hyacinthe).

✱ 1802, 22 février, Le Havre
† 1883, 6 mars, Le Havre.

Il est des hommes qui ont le rare privilège de posséder une activité prodigieuse sans qu'aucun de leurs devoirs ne souffrent de ce surcroît d'action. Ils se donnent au dehors sans mesure ; et, ils gardent leur esprit assez libre pour poursuivre les silencieuses études du cabinet.

Maire a été l'un de ceux-là.

Nous allons le prouver en résumant sa vie, et en analysant ses œuvres. Nous n'avons pas craint ici de faire de longs résumés ou de donner d'assez longs extraits. Ces publications certes ne sont pas d'égale valeur ; mais toutes viennent affirmer chez Maire cette qualité qui, chaque jour, se fait plus rare, l'amour de l'étude, le goût délicat de la culture intellectuelle. Maire sut réaliser cette parole du sage : « Que votre affaire durant cette vie, quand Dieu vous a donné de l'esprit soit d'étudier et de vous appliquer à connaître les merveilles de la nature les plus cachées ». Les travaux de Maire peuvent prendre pour épigraphe cette belle pensée.

Écrivain fécond et facile, savant digne de ce nom, homme d'énergie, bon par essence, distingué par nature, Maire sut garder cette qualité maîtresse qui domine toute sa vie, tous ses écrits, j'ai dit une foi profonde. Laissant de côté toute dispute d'écoles

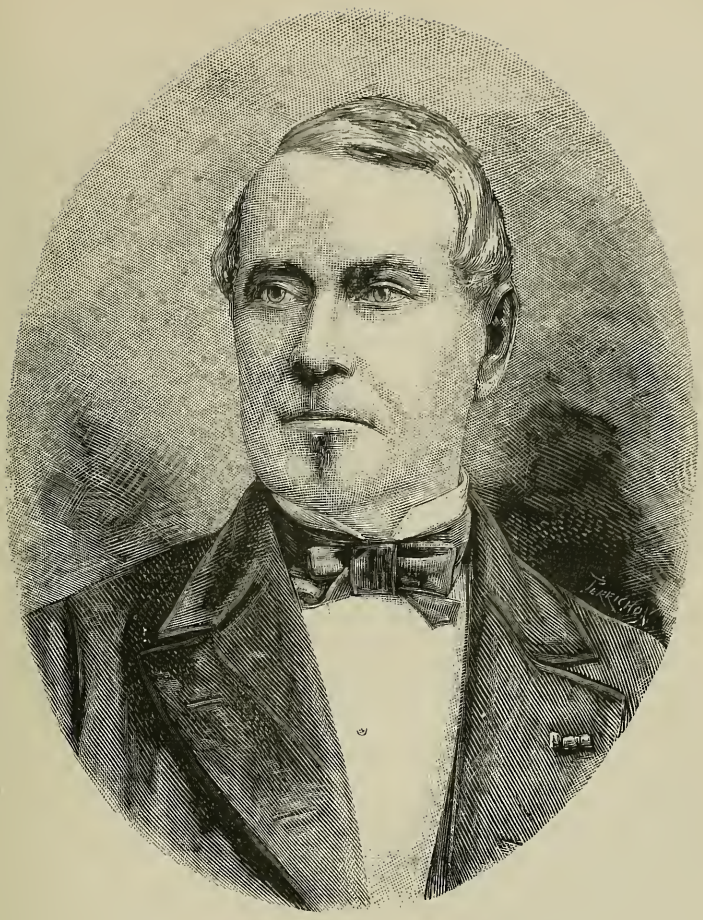

MAIRE (Isidore-Hyacinthe)

✶ 1802, 22 février, Le Havre. — † 1883, 6 mars, Le Havre.

Chirurgien de première classe de la marine (1835)
Maire du Havre (1853)
Président de la Société havraise d'Études diverses (1857-1859; 1863-1865; 1875-1877)
Vice-président de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure (1873)
Président d'honneur de ladite Association (1881)
Chevalier de la Légion d'honneur (1833)
Officier de la Légion d'honneur (1870)
Chevalier de l'Ordre du Christ du Portugal, etc.

ou de systèmes, et nous arrêtant à la pratique de la vie, nous affirmons sans crainte que l'homme, qui reste soumis à cette mystérieuse puissance, laissera après lui d'autres souvenirs, d'autres actes que ceux qui n'auront eu qu'une pensée : l'effacer du cœur humain.

Doué d'une merveilleuse aptitude, Maire dont les occupations furent considérables, sut faire marcher de front les exigences de l'administration, celles d'une vaste clientèle et l'amour passionné de la science. Il est vrai qu'on a toujours du loisir quand on veut s'occuper, et qu'en général ce sont les gens qui ne font rien qui manquent de temps pour tout. « Qui ne perd pas de temps en a beaucoup. »

Par une raison personnelle, nous nous sommes volontiers attardé à cette biographie. Nous avons été honoré de l'amitié de Maire, notre main a pressé la sienne, nous avons écouté et recueilli ses sages conseils, et les années n'ont point effacé nos souvenirs, n'ont pas éteint notre reconnaissance, notre sympathie.

Nous aimons encore à réveiller dans notre mémoire le souvenir de ce grand et beau vieillard, au regard bienveillant, à l'accueil toujours plein de cordiale franchise. Qui oubliera son aménité confraternelle, qui s'était développée, fortifiée dans cette arme si distinguée de la marine ; sa prudence, résultat d'une longue expérience, de sérieuses connaissances ; le tact, l'urbanité, la distinction réelle avec lesquels il présida de longues années la Société d'Études diverses, et nos réunions médicales ; mais il est temps de cesser les louanges et de dire la vie et les œuvres de *Maire*, *Isidore-Hyacinthe*, né au Havre, le 22 février 1802, et décédé dans sa ville natale le 6 mars 1883.

Dans ses veines coulait le sang de la Lorraine, par son père qui occupa, près de cinquante ans, au Havre, une position honorable dans l'administration des ponts et chaussées.

Ce fut sous la conduite d'un vieux prêtre que Maire commença ses premières études. Il eut le bonheur, par vocation, de diriger ses efforts vers la carrière médicale. Dès l'âge de treize ans, il aimait à se rendre à l'hôpital du Havre. Il partit peu après pour Caen où il devait compléter ses humanités, sans perdre de vue ses études médicales.

En 1820, il fut envoyé à Brest, et deux ans après, il entrait dans la marine en qualité de chirurgien entretenu de troisième classe.

« En 1824, il était nommé après un brillant concours, chirurgien entretenu de deuxième classe.

« Les chances de la navigation le conduisirent, en 1825, sur les côtes d'Espagne, où il assista au bombardement de Cadix.

« En 1824, 1825 et 1826, il stationna aux Antilles, et il sut se faire remarquer pendant ces cruelles épidémies.

« Chirurgien major du brick le *Rusé*, son navire dut hiverner au Fort-Royal.

« Bientôt le fléau, qui n'avait atteint que quelques marins de l'escadrille, sévit avec vigueur, et lui enleva assez d'hommes pour que les communications devinssent presque impossibles avec la terre.

« Resté seul médecin valide, Maire se multiplia à bord des navires voisins, et dans la crainte d'y voir l'épidémie se propager, il fit transporter tous les malades aux trois îlots, où il créa une ambulance sous des tentes.

« Ce fut sur l'avis de Maire que le commandant Luneau se décida à aller croiser pendant quelques jours au vent de l'île.

« Sur sa demande également, le gouverneur consentit à ce que le brick-goélette, la *Gazelle* (commandant Troudes), qui avait été le plus maltraité pendant l'épidémie, et qui se trouvait infesté d'une immense quantité d'insectes (cancrelats), fut submergé, et que le reste de son équipage fut transféré sur les hauteurs de l'île.

« A la fin de 1826, Maire rentrait en France, proposé pour la croix de la Légion d'honneur, en récompense, ainsi que l'attestent des pièces déposées au ministère de la marine, *de la conduite et du dévouement de ce jeune officier*.

« Maire passa les années 1827 à 1829 en station à Cadix, au Sénégal et à Cayenne. Ce fut avec le grade de médecin de première classe qu'il fit partie de la superbe flotte qui, en 1830, sous les ordres de l'amiral Duperré, opérait cette admirable descente de nos troupes sur les côtes d'Alger, et dont Maire aimait à faire le sujet de ses entretiens. Il débarquait l'un des premiers à Sidi-Feruch.

« En 1832, il était encore dans la Méditerranée. En 1834 et 1835 il

faisait, avec l'amiral de Mackau, la campagne de Saint-Domingue ; enfin en 1835 et 1836, il était le chirurgien major du brick le *Nisus* en station dans le Tage. »

Pendant seize années d'un service si actif, il sut encore trouver le temps de se faire recevoir bachelier ès lettres, et d'obtenir le grade de docteur en médecine. Le 16 mars 1827, il passa sa thèse à Paris, dédiée au docteur Huet, du Havre. Elle avait pour titre : *Quelques mots sur le diagnostic et le traitement de la fièvre jaune*, c'était le résultat de ses observations. Il fut reçu avec éloges. Enfin en 1835, il concourut pour une place de chirurgien de première classe, et fut nommé à l'unanimité des suffrages.

Une place de professeur de matière médicale était vacante au port de Brest, un seul candidat se présentait ; Maire se mit sur les rangs, mais il fallait deux années de grade, et il venait d'être promu à la première classe. Fait très flatteur pour Maire, le conseil de santé en écrivit toutefois au conseil de l'amirauté, mais celui-ci ne répondit pas.

Affecté de cet échec, fatigué par une navigation incessante, Maire sollicita et obtint sa mise en non activité pour infirmités temporaires.

Pendant ces seize années, Maire eut à son acquis des faits que l'histoire doit rappeler. Nous avons dit son attitude énergique et résolue, en 1826, en présence de la fièvre jaune ; et nous avons à rappeler celle qu'il tint en 1832, lors de l'apparition du choléra à Brest : « Seul et constamment, dit un des administrateurs de l'hospice civil, M. Maire a habité pendant trois années l'hospice, y a soigné les nombreux malades qui y étaient admis, et, pour récompense des services rendus à la ville dans ces tristes circonstances, il n'a accepté d'autre rémunération que les témoignages de reconnaissance que l'administration s'était fait un devoir d'inscrire sur ses registres ».

La ville de Brest lui vota une épée d'honneur, seul témoignage de reconnaissance que notre jeune confrère voulût accepter.

En 1836, Maire en station à Lisbonne s'était signalé dans l'incendie qui dévora la maison du trésor. Son commandant tint à rappeler « le dévouement de cet officier qui était au service de toutes les in-

fortunes » ; et il disait en terminant : « M. Maire se voit forcé d'abandonner une arme où il laissera de vifs regrets, et si quelque chose peut nous consoler de ce que nous regardons comme une perte pour la marine, c'est de savoir ses services légitimes récompensés, etc. »

A l'occasion de ce sinistre, Maire reçut l'ordre du Christ.

Ce fut à cette époque que le jeune chirurgien de marine, profitant de quelques loisirs que lui laissait une paisible station dans le Tage, écrivit son *Organogénie naturelle*. Il avait pris pour épigraphe ces belles paroles de Bacon : *Peu de philosophie conduit à l'athéisme, beaucoup de philosophie ramène à la divinité.*

Dans ce travail Maire se posait cette question : Quelles sont les formes diverses de la matière ? Quelles sont les lois qui les régissent ? Maire admet trois formes primitives : la forme inorganisable, la forme organisable et la forme organisée. Les corps intermédiaires entre les deux divisions classiques semblent une heureuse liaison qui rattache la chaîne non interrompue des corps naturels entre eux.

Maire avait 30 ans à peine quand il conçut ce mémoire qui décèle toute la maturité d'esprit de son auteur.

Adressé à l'Académie des sciences de Lisbonne, ce mémoire obtint l'honneur d'être inséré aux frais de l'Académie, parmi les travaux des savants étrangers et valut à notre jeune confrère le titre de correspondant.

Les honorables relations que s'était faites Maire, pendant sa station dans le Tage, l'engagèrent à céder aux sollicitations qui lui furent adressées ; et sorti de la marine, il séjourna à Lisbonne pendant quinze mois en qualité de médecin attaché à la légation française. La guerre civile qui désolait le Portugal rendait la situation des étrangers très difficile ; Maire revint en France vers la fin de 1838, et se fixa dans sa ville natale.

Une nouvelle période allait s'ouvrir dans la vie de Maire. Elle ne fut ni moins féconde, ni moins remarquable.

Rappelons-en les actes, et nous terminerons par l'exposé de ses publications.

Il arriva, on peut le dire, armé de toutes pièces ; courage, énergie,

prudence, savoir, expérience, toutes qualités requises dans notre art et qui, pendant près de vingt ans, s'étaient fortifiées, développées. Si l'on trouve quelque part, loyauté, franchise, saine camaraderie, c'est assurément dans l'armée ; et plus encore, dirons-nous sans crainte, dans l'arme spéciale de la marine. L'isolement vous rapproche davantage, l'isolement vous préserve, et nulle part ailleurs on ne trouve plus de distinction.

Avec un esprit naturellement droit et élevé, on comprend aisément que Maire arriva promptement à une haute situation. Est-il rien de plus vrai que les lignes suivantes de l'un de ses biographes, et qui s'étonnerait après cela du succès : « Maire comprit que soulager l'être qui souffre est le plus noble privilège de l'homme instruit ; il n'oublia surtout jamais que le médecin au chevet du malade, a devant les yeux, non un simple corps inutile qui ne recèle dans son sein qu'une flamme subtile, émanation plus ou moins merveilleuse d'une lampe parfaite, mais un être qui sent et qui souffre, tabernacle visible d'une substance invisible, spirituelle et partant immortelle, et que cette âme, rayon de la divinité, a peut-être encore une mission à remplir sur cette terre avant de remonter vers son créateur.

« M. Maire a le courage du praticien et le cœur de l'homme sensible, actif, infatigable, officieux ; sa porte est constamment ouverte pour le besoin qui le réclame, et sa philanthropie est à l'épreuve de toute circonstance comme de tout événement. Toujours nous l'avons vu placer la considération du devoir avant celle de la fortune.... Il puise pour le pauvre dans sa bourse non moins que dans sa science, et travaille à son bien-être autant qu'à sa santé. Que de malheureux venus chez lui avec un peu d'argent, pour payer ses soins assidus, ont eu pour réponse : *Vous ne me devez rien ou presque rien.* Eux, au contraire, pouvaient légitimement répondre : « Nous vous devons tout. » Et pourtant sa condition était modeste.

« Et, continue ce biographe, il était de ces hommes, qui conservent une haute idée de la mission du médecin, — ils la voient en philosophe et en chrétien ; ils l'honorent par le dévouement et la sanctifient par la charité. » N'est-ce pas là le secret des actes de sa vie.

C'est grâce aux démarches de Maire, que le Havre s'est vu doter d'un asile pour les femmes enceintes. On sait quelle est aujourd'hui l'importance de cette Maison de maternité.

Membre médaillé de la Société des Sauveteurs de France, pour avoir sauvé plusieurs personnes au péril de sa vie, il fut nommé vice-président de la section du Havre. Par son utile intervention on établit un pavillon de secours parfaitement disposé pour cet important service, on améliora ainsi les moyens de sauvetage et de secours aux noyés alors très insuffisants.

Il fonda une Société de médecine, qu'il présida pendant plusieurs années pour grouper le corps médical havrais et entretenir le goût de l'étude.

Conseiller municipal, dès 1848, adjoint au maire en 1849, maire en 1853, puis premier adjoint jusqu'en 1865, il mérita la confiance de ses concitoyens, pendant dix-sept années consécutives et fit partie du Conseil d'administration de la cité.

C'est pendant cette période que le Havre prit ce développement rapide qui en fait aujourd'hui la New-York française (suppression des fortifications, création du boulevard François-Ier, du boulevard Impérial, construction de la sous-préfecture, de la prison, du Lycée, de l'Hôtel de Ville, travaux de défense, nouveaux bassins creusés, etc., etc.). Le Havre était arrivé à une de ces époques exceptionnelles dans les siècles, où une administration doit être fière, à bon droit, d'attacher son nom à des souvenirs impérissables. Maire a eu l'honneur d'y participer et ce n'est pas son moindre titre de gloire.

S'il n'eut pas le bonheur d'être un des fondateurs de la Société d'études diverses, il en fut l'âme pendant plus de trente ans. « Je le vois, dit M. Borély, déployer sur une table le plan de l'Hôtel de Ville et nous montrer du doigt l'emplacement qu'il nous avait fait réserver dans cette nouvelle construction. »

Disons de suite qu'il en fut le président de 1857 à 1859, de 1863 à 1865 ; de 1875 à 1877 ; soit donc pendant neuf années ; et vice-président un nombre de fois plus considérable encore. A sa mort, il en était président d'honneur.

Tous les services rendus dans sa profession, ou comme officier

de l'état civil lui méritèrent d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. L'empereur du Brésil le décora d'un de ses ordres. Il fut élevé plus tard, comme vice-président de la Société de secours aux blessés, pendant la guerre néfaste de 1870, au rang d'officier de la Légion d'honneur.

« Il fit, dit Borély, partie de la commission où, dès 1849, nous commençâmes à élaborer ce plan d'enseignement commercial qui devait contribuer à la prospérité du collège du Havre, et beaucoup plus tard, tourner au profit de la Société d'études elle-même.

« C'était pendant les vacances de 1864. On s'occupait beaucoup de créer un enseignement qui répondît aux besoins du commerce et de l'industrie. Je proposai à M. Maire de nous présenter au nouveau ministre, M. Duruy, qui était descendu à l'hôtel Frascati, et, en nous appuyant du service rendu à l'enseignement commercial par la Société, de solliciter pour elle l'honneur d'être déclarée d'établissement public.

« M. Gustave Cazavan voulut bien s'adjoindre à nous, et tous trois nous fîmes cette démarche dans laquelle M. Maire fut assez heureux pour obtenir l'acquiescement du Ministre au vœu qu'il lui exprimait et dont la réalisation ne se fit pas longtemps attendre » (Borély, *Notice sur le Havre*).

Élu vice-président de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, il eut la satisfaction, aux dernières années de sa vie, de voir ses confrères heureux de l'acclamer leur président d'honneur : « Touchant hommage rendu par le corps médical de tout un département au vénérable confrère dont la vie entière honora la profession » ; hommage non moins significatif que celui de cette belle médaille qui lui fut offerte par ses collègues du Havre, qui arriva trop tard. Il n'eut pas le bonheur de la voir ; elle n'a orné que son cercueil.

Rappelons enfin qu'au banquet de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, le 10 juin 1862, le docteur Maire avait émis l'idée de réunir à Rouen, un congrès médico-chirurgical de tous les médecins du département. Cette proposition eut son plein effet, et le congrès médico-chirurgical dû à l'initiative intelligente et éclairée de Maire eut lieu à Rouen du 30 septembre au 3 octobre

1863. Giraldès en fut nommé le président, et Maire, l'un des vice-président, en compagnie du professeur Verneuil.

Décédé le 6 mars 1883, en son domicile rue de Berry, 33, ses obsèques eurent lieu le jeudi 8 mars. Sur la tombe, le Dr Lecadre terminait ses derniers adieux par ces paroles qui trouvèrent écho certes « ... Adieu, cher confrère, excellent collègue, cordial ami, ou plutôt à bientôt... L'intimité qui nous unissait ne peut finir ainsi. La pelletée de terre qui nous sépare peut la faire taire durant quelque temps encore, mais elle renaîtra plus forte que jamais et pour toujours. C'était ta foi, ta croyance... il m'est doux de m'y associer ». Il nous est doux aussi de nous y associer.

Les deux confrères qui furent l'un et l'autre des illustrations havraises, les deux amis sont à jamais unis. Le 19 novembre de la même année, le Dr Lecadre (1) voyait renaître pour toujours cette intimité que, pendant près d'un demi-siècle, rien n'avait pu altérer.

Ils ne sont plus, et, avec eux, ont disparu deux représentants autorisés d'une forte génération qui avait su ne jamais séparer la tradition du progrès.

— Il est rare que la préface d'un livre ne reflète pas l'esprit de l'auteur, sa méthode, ses tendances, son caractère.

Si cet énoncé est vrai, en général, il l'est ici, sans conteste ; et dans les quelques lignes qui servent d'introduction au « *Nouveau guide des mères de famille* » Maire nous apparaît tout entier. Ce fut sa première œuvre, ce fut la plus importante, nous ne craignons pas d'ajouter une des meilleures.

Dès les premières lignes, il se révèle : « Je vous ai vu trembler au plus léger cri que poussait votre enfant, dit-il aux mères ; j'ai voulu veiller avec vous près de son berceau » ; quel charmant exorde.

Médecin hippocratique, fidèle à la tradition, Maire prenait surtout pour guide l'observation : « Bien des auteurs, dit-il, se sont occupés de traité d'éducation, mais ils sont très souvent allés au delà, où ils sont restés en deçà du but. Des systèmes séduisants

(1) Le Dr Lecadre est né à Nantes, le 15 mai 1803.

en théorie, mais inapplicables en pratique, la méditation du cabinet mise à la place de l'observation près du berceau ; les phrases bien fleuries, bien sonores, les recherches savantes en opposition ouverte avec la simplicité de la nature m'ont toujours paru la pierre d'achoppement de leurs travaux. Cet écueil bien connu, j'ai dû chercher à l'éviter, j'ai donc constamment travaillé à rendre mon langage simple, précis et surtout intelligible à tous. Je me suis fait l'interprète de la nature ; j'ai dû chercher à l'imiter dans l'expression naïve de ses besoins, de ses sentiments, de ses sensations ; je me suis effacé tant que je l'ai pu, pour laisser parler le grand maître que j'ai pris pour modèle. »

Mais l'homme, dit-il, est un être double, il est formé de deux éléments opposés, l'un physique, l'autre métaphysique ; n'admettre que l'un c'est tomber dans le matérialisme, et donner à l'autre toute prééminence, ce serait s'exposer à se voir appliquer ce mot de Pascal : « Quand l'homme veut faire l'ange, il fait la bête. »

En donnant à chacun, la part qui lui est due, Maire évite ces deux écueils et fait un livre complet.

L'ouvrage est divisé en trois parties : de la naissance à huit mois ; de cette époque à deux ans et demi ; enfin de cet âge à sept ans.

La première époque est spécialement et presque exclusivement consacrée à l'éducation physique ; la deuxième comprend les éléments de l'éducation morale ; la troisième s'occupe de l'instruction.

J'ai été bien sobre de remèdes, dit-il quelque part ; c'est que je ne connais qu'une médecine simple et difficile tout à la fois, pour le très jeune enfant. D'autre part, il faut « peu de médicaments à d'aussi frêles organisations ».

Santé, vertu, science, tel est le but de l'ouvrage, tel est le triple résultat vers lequel converge le médecin, le moraliste et le savant.

Un court avant-propos se termine par ces mots : « Je m'en réfère entièrement à vous, non à vous, jeune femme, qui cédez chaque jour aux hommages si empressés et si décevants dont vous

êtes environnée dans le monde; mais à vous, qui, tout en sacrifiant aux obligations sociales, savez écouter quelquefois cette voix intérieure qui vous rappelle sans cesse que vous êtes mère et qu'une naïve caresse de votre enfant vaut mille fois les fourbes caresses du monde. »

Dans cet ouvrage où la quantité (494 pages) n'est qu'un corollaire de la qualité, Maire a fait œuvre d'hygiéniste. Or, celui-ci peut répéter avec vérité le *Nihil humani*... Notre auteur ne se contente pas en effet de traiter *de anima vili*, mais il a grand souci du cœur, de l'intelligence, de l'âme de l'enfant.

« Après avoir parcouru, dit-il, tous les effets produits par le jeu organique de la machine humaine, considérée chez l'enfant, nous voici arrivés à l'immatérialité la plus pure, au principe divin qui nous anime.

« ...Vous n'attendez pas de moi, sans doute, que je vous apporte des preuves de l'existence de ce dernier principe, l'âme ne se prouve pas plus que Dieu lui-même, d'où elle émane. S'il est un homme assez malheureux pour n'avoir pas senti, dans le cours de sa vie, qu'il possédait en lui quelque chose de divin, je le plains, car c'est un être imparfait.

« Suprême régulateur du corps qu'elle tient sous sa dépendance, l'âme se manifeste par trois attributs spéciaux qui indiquent ses relations avec le corps auquel elle appartient, avec les autres ou avec Dieu.....

« L'âme semble réagir intimement sur les trois facultés primordiales de notre intelligence, que nous avons vues être, le sentir, le connaître et le vouloir. »

Avec une telle méthode, avec de tels principes, comment ne pas faire un excellent livre.

Beaucoup d'auteurs ont depuis l'œuvre de Maire traité cette importante question de l'hygiène de la première enfance, nul d'entre eux ne l'a fait avec plus de clarté, de science et de précision.

— Médecin philosophe, Maire l'était à un degré éminent. Il se complait dans des études en apparence spéculatives, mais qui sont un flambeau dans la vie pour l'homme simple et droit. Beau-

coup de ses travaux en sont un témoin irrécusable, et son étude de *Philosophie naturelle* en est un sûr garant.

Un fluide immatériel, l'électricité, est appliqué à un corps, et par cette addition la matière acquiert de nouvelles propriétés, elle présente de nouvelles combinaisons impossibles antérieurement.

Un fluide immatériel, nommé magnétisme, est appliqué à la matière organisée vivante, à l'homme, et, aussitôt, apparaissent des propriétés nouvelles de cette matière, des phénomènes nouveaux chez l'homme, impossibles antérieurement.

Une impression morale profonde s'empare de tout notre être, nous ne sentons plus la douleur, et la guérison peut lui être due. La pilule *Mica panis* a ses conquêtes thérapeutiques.

« A quoi sont dus tous ces effets, dit Maire ? car, évidemment ils ont une cause, et cette cause leur semble commune. Nous sommes bien contraints d'admettre un agent de vie, impalpable, incoercible, mais appréciable dans ses effets seulement. »

L'étude approfondie de la nature, ajoute-t-il, amène la conviction que, le sublime architecte, en créant les mondes, avait puisé à deux sources différentes, dont il avait tiré la matière et l'esprit ou les lois qui gouvernent la matière ; ainsi matière physique, agent métaphysique ; l'union des deux constitue l'Univers. Donc « tous les êtres, en raison de leur commune origine, ont entre eux des relations intimes qui, pour avoir été longtemps méconnues, n'en sont pas moins réelles et susceptibles d'analyse. Le vitalisme ne peut être en hostilité qu'avec les inductions téméraires et dénuées de preuve que quelques esprits aventureux veulent tirer de la science et de l'expérimentation. » De nouveaux faits permettent à Maire d'être encore plus affirmatif.

Une cure magnétique obtenue par le Dr Desbois (v. ce nom) et qui avait ébranlé l'incrédulité de Maire, touchant le magnétisme, avait amené celui-ci à dire qu'il ne fallait voir dans le magnétisme qu'une des preuves de l'existence « d'une essence *immatérielle* dans le milieu matériel ».

« L'univers, dit-il, se compose de l'incréé et du créé, soit de Dieu et de la matière. Dans celle-ci, il y a des êtres inorganisa-

bles, tels que les minéraux, et des êtres organisés, parmi lesquels sont les animaux, mais les êtres organisés sont composés de fragments de l'essence immatérielle, et de la substance matérielle. Ces deux principes existent surtout collectivement dans l'homme, lequel présente poids, espace, etc., comme toute matière, et affection, instinct, intelligence, qualités immatérielles. L'âme, création divine, met l'homme en relation psychologique avec Dieu, par le sentiment religieux ; avec soi par le *sentir*, le *vouloir* et le *connaître;* avec les autres, par des sympathies provoquées ou non provoquées. Le magnétisme moderne dont l'attention fixe la volonté ferme de celui qui agit, fait la base principale, selon Maire, de cet attribut de notre âme ; il est la transfusion des facultés d'une âme dans l'autre. Cette fusion produit la prédominance du sens intellectuel sur la partie matérielle dans le magnétisé, et de là naissent les lumineuses révélations dont nous ne serions pas capables dans notre état ordinaire..... Ce que le développement d'une volonté forte peut enfanter, est produit avec plus d'énergie avec l'auxiliaire de la volonté émanant d'un autre individu. »

Maire combat même l'axiome : *Mens agitat molem*, et prétend que les *passes*, ainsi que tout ce qui est physique dans les procédés des magnétiseurs, sont étrangères aux effets obtenus, et que « des actes matériels ne sauraient avoir de puissance sur l'élément immatériel ».

— C'était au lendemain de 1848, les hommes entendaient encore les derniers échos de la voix des travailleurs qui appelaient de leurs vœux une législation sociale sur le travail, et le souvenir des questions soulevées à cette époque agitait encore les esprits. Des hommes à l'intelligence élevée, au cœur généreux comme Maire, n'avaient pu être les témoins de ces discussions passionnées sans y arrêter leur esprit. Dans un mémoire sur « *le travail et l'assistance* », il apportera de précieuses et pratiques réflexions.

« Le travail doit être regardé, dit Maire, comme un besoin, comme une inspiration organique, comme une satisfaction instinctive. »

« Le travail, ajoute-t-il, cesse d'être un besoin et un plaisir quand il est détourné de sa vocation. » Affirmation hardie ; ce qui

suit ne justifie-t-il pas notre remarque : « On a vu des artistes, des hommes de lettres obligés d'abandonner la plume ou le pinceau pour la pioche. Croyez-vous que si leur travail a été alors si improductif, si nul, il faut le dire, croyez-vous que cela tient uniquement à leur défaut d'habitude à manier ces grossiers instruments ? J'ai pour ma part la conviction que, s'ils ont si mal réussi dans leur pénible travail, c'est qu'ils y étaient contraints, c'est qu'ils n'avaient pas pour lui la moindre vocation. »

Le travail est-il vraiment un besoin, comme le dit Maire, et n'est-ce pas là une définition toute nouvelle inventée par le matérialisme.

D'après le christianisme (la Bible et l'Évangile sont d'accord sur ce point), d'après les philosophes spiritualistes et d'après l'école historique, le travail ne doit être regardé que comme une peine et un devoir. Cette doctrine fondamentale avait été la base de toutes les sociétés jusqu'à ce jour, les communistes seuls ont adopté la définition et la doctrine opposée.

C'était, au reste, chez le Dr Maire, une erreur doctrinale qui n'altérait point en lui toutes les déductions qui naissent de la loi du travail.

Oui, le travail est avant tout une peine et un devoir, mais il est en même temps un besoin de notre nature et une source de plaisir, il est aussi un frein et il sanctifie l'homme qui obéit à la loi de son Créateur : Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front.

Comme conséquence de ces considérations d'économie sociale, Maire dit qu'à l'homme valide il faut donner du travail, quelque sacrifice qu'il en coûte, et que l'assistance devrait être seule réservée à l'ouvrier invalide. Dans une société bien organisée, il ne devrait y avoir de pauvres que ceux qui sont dans l'incapacité de travailler.

Au reste, Maire ne cherche pas, comme l'école communiste, à supprimer une formule pour la remplacer par une autre, il parle surtout en physiologiste, il veut par des arguments de raison et d'ordre naturel prouver que le travail est un besoin pour l'homme, aussi bien pour soutenir la vie matérielle dans son corps que pour alimenter les facultés de son âme.

— *La mode* ! plaire ! ! N'est-ce pas là son but ; n'est-ce pas là son dernier mot ? Joug que l'on déteste, mais esclavage que l'on subit avec passion. Pensez donc, n'être pas à la mode. Toutes les tortures plutôt que celle-là.

Qui donc inventa la mode ? une femme contrefaite, un gommeux mal bâti ! Car enfin « le vrai beau n'a-t-il pas son type là où la nature se développe en toute liberté ». Serait-ce pour cacher ce qui est beau que l'artifice entrerait en scène, et n'est-ce pas pour approcher du vrai beau que l'on s'accoutre avec une puissance d'imagination qui fait reculer les penseurs ?

Si, encore, on s'arrêtait à temps ; mais, à la mode l'on doit des désordres graves, parfois irréparables.

Maire prend l'enfant au berceau, arrive jusqu'à l'âge viril et signale les dangers et les accidents dus à la mode. Il signale particulièrement les maladies engendrées par l'usage abusif du corset. « Mais que voulez-vous, docteur, c'est la mode ! »

« — Mais c'est la mort, Madame !

« — Peut-être. . . . . mais c'est la mode. »

Qu'espérer et que répondre ?

— Ancien médecin de la marine, Maire avait qualité pour parler de l'hygiène du bord. Il n'ignorait pas toute la valeur du *mens sana*. Si le marin doit compter avec la fatigue inhérente au milieu dans lequel il vit, il doit aussi avoir un souci étroit de l'état des esprits.

Mais comment à bord procurer de saines et salutaires distractions qui rendront à un équipage tout son entrain, toute sa vigueur, toute sa pleine santé, sans nuire à la discipline.

Un ancien officier de marine, M. Gallet, avait traité cette question dans un mémoire intitulé : *De l'influence de la musique sur le moral et la santé des équipages*. Dans un rapport sur ce mémoire, rapport qui lui-même est un véritable mémoire, Maire insiste sur la nécessité d'instituer à bord la danse et le chant.

« L'influence utile de la danse ne saurait être contestée pour maintenir la santé des équipages surtout dans les voyages longs et périlleux. Il faut savoir donner libre cours aux instincts quand on le peut sans danger pour la morale ou la santé. »

La musique, auxiliaire de la danse, a sur sa sœur l'immense avantage de nous offrir des cordes vibrantes à l'unisson de tous nos sentiments. Elle exaltera le courage, rappellera le souvenir de la patrie absente, elle dissipe la haine, elle adoucit les natures les plus rebelles. Quel puissant levier à bord entre des mains habiles. Aussi, comme son collègue, Maire désirerait qu'une école de chant fût créée, ou, que tout au moins la musique fût instituée à bord de chaque navire.

— Dans une étude sur *la mortalité des enfants*, Maire pose cette grave question : « Qu'a-t-on fait jusqu'à ce jour pour le perfectionnement physique et moral de la race humaine ? » et il répond hardiment « rien ou trop peu de chose ».

« Voyez, en effet, les soins que l'on prend lorsqu'il s'agit de l'espèce animale et comparez.

« Aussi voyez les résultats, les statistiques, les mortalités effrayantes, les dégénérescences constitutionnelles ; et, il faut remonter le cours des siècles jusqu'à l'enfance de la civilisation pour retrouver des hommes ».

Arrêtez-vous à l'examen du côté moral ; « visitez les dépôts de mendicité, les maisons centrales, interrogez les annales du crime, lisez l'histoire sanglante de notre pauvre patrie, cherchez une raison plausible à ces révolutions politiques incessantes... » et ne craignez pas de répéter cette question : « Qu'a-t-on fait de sérieux pour le perfectionnement physique et moral de l'homme ? Force m'est de répondre par ces trois mots bien connus, rien ! rien ! rien ! »

« Mon pessimisme m'égare, dit-il, et il faut citer les Vincent de Paul, les de la Rochefoucauld, les Marbeau, mais ce ne sont, hélas ! que des exceptions.

« C'est plus le législateur, que l'individu que le fléau frappe, qu'il faut accuser. Sa faiblesse ou son impuissance ne vient-elle pas de ce qu'il est homme lui-même, et si les lois sont incorrectes, insuffisantes, c'est que vous n'avez pas su ou voulu vous affranchir des faiblesses de l'humanité, c'est que dans la confection des lois, l'homme qui connaît le mieux l'humanité matériellement, socialement et métaphysiquement y reste le plus souvent étranger.

Le médecin est le collaborateur obligé du jurisconsulte » ; et nous ajouterons, sans crainte, le prêtre.

Puis Maire insiste sur la nature des soins à donner à l'enfant dès sa venue au monde. Il insiste sur l'excellence de l'allaitement maternel : « On n'a pas apporté une attention suffisante à ce fait du lait circulant dans les canaux galactophores et doué lui-même d'une vie intrinsèque, d'une puissance organique, lait qui est reçu par les organes digestifs de l'enfant, *sans avoir subi le contact de l'air* et le lait de cet animal auquel on espère rendre un semblant de vie, en le réchauffant comme si la vie était le calorique ! » Très judicieuse remarque.

Après avoir établi, avec la statistique, combien la mortalité des enfants est due au vice d'alimentation, il étudie les maladies qu'il engendre, diarrhée séreuse, entérite, ramollissement des muqueuses, altération des sécrétions, etc., etc.

D'excellentes conclusions pratiques terminent ce mémoire, que suit immédiatement le « *Guide des nourrices* ».

— Dans son « *Second jour de l'homme sur la terre* », Maire, en quelques pages, donne le plan d'un véritable poème, c'est un véritable chant « où l'homme étonné, séduit, charmé, s'arrête à chaque pas émerveillé et craintif, c'est la création qui se déroule à ses yeux, après la première vue ; c'est la pleine jouissance de la vie, c'est la prise consciente de la possession de la terre puisque l'aurore a succédé déjà au crépuscule, et que les ombres de la nuit ne l'ont point anéanti. C'est la constatation de sa faiblesse naturelle vis-à-vis des fauves qui l'entourent, mais aussi la constatation de sa ruse que redoutent déjà les animaux inquiets à sa vue, et l'homme s'endort une seconde fois, rassuré et surtout enorgueilli par cette pensée encore bien imparfaite d'une souveraine puissance ».

— « La vie de l'homme est-elle comprise fatalement et à jamais entre la naissance et la mort ! Le néant du berceau et celui de la tombe, sont-ce donc les termes absolus de toute existence humaine ? N'y a-t-il rien en deçà ? N'y a-t-il rien au delà ?... Le génie de l'homme qui a dompté la terre, les mers, doit-il périr sans retour ?

« Pourquoi user sa vie, enfin, si ce doit être en prévision de ce seul avenir, un nom à ses enfants, un souvenir à son pays, une

gloire au monde. Un nom ! Un souvenir ! Une gloire ! valeur de convention, seul but de tant de veilles, de tant de fatigues.

« Pourquoi tant de labeur si tout doit périr, tant pour si peu. Dieu ne l'a pas voulu, Dieu n'a pu le vouloir. »

Telles étaient les pensées, telles étaient les « *Rêveries* » qui subjuguaient l'âme de Maire par une belle nuit d'été « assis sur un roc solitaire au sommet de la montagne ».

Non, répond-il hardiment, la vie terrestre n'est qu'un passage, qu'une transition d'un monde infime à un monde plus élevé.

« La preuve ? Les œuvres de la nature répondent, dit-il. De la pierre à la plante, de la plante à l'animal, de l'animal à l'homme, et osons le dire de l'homme à Dieu, tout se lie, tout s'enchaîne, tout prouve la perfectibilité, tout s'élève. »

Ce n'est qu'au sixième jour, à la sixième époque que l'homme a été créé. De cette ascension, de cette perfectibilité que constatent le naturaliste et le physiologiste, Maire conclut à une vie future, achèvement sans limites et sans retour de la perfectibilité.

Il s'arrête un instant dans ses « *Rêveries* » en face des faits physiques et sociologiques qui commandent l'attention : refroidissement de la terre, affaiblissement de l'espèce humaine, accroissement de la race humaine.

Un jour viendra où les marais seront desséchés, les bois, les savanes et les déserts seront explorés, habités, et la terre n'augmentera pas et la population s'accroîtra toujours ! Il y a donc un terme calculable à cette tache d'huile qui n'occupe en ce moment que le tiers de ce papier et qui doit un jour le couvrir en entier. Comment rétablir l'équilibre ? Seront-ce les épidémies, les guerres, les fléaux de toutes sortes qui abrégeront la vie, sera-ce ce refroidissement physique terrestre qui la rendra inhabitable, et sera lui-même cause de mort, sera-ce un nouveau cataclysme qui, en détruisant les corps organisés, leur rendra une nouvelle vie, car la vie ne vient-elle pas de la mort ?

Mais qu'est-ce donc que la vie ? Qu'est-ce donc que la mort ? se demande Maire.

La vie, dit-il, c'est la pénétration de la matière organisée ou organisable par un principe divin.

La mort, « le départ, le changement de demeure de ce principe ».

« Dieu, l'infini est un soleil qui éclaire la terre et dont chacun s'approprie plus ou moins de rayons, en raison de sa capacité pour la lumière. »

« Sainte Thérèse, complètement étrangère à la terre, jouissait de la vue de Dieu et s'unissait à lui. »

« Nous, nous sommes trop habitués, dit-il un peu plus loin, à ne rêver que par les yeux du corps, ce n'est que par une concentration vive, une abstraction de la matière que nous parvenons à nous immatérialiser assez pour lire dans ce monde de merveilles qu'il est bien commode, mais non logique d'appeler le pays des chimères. »

L'infini, l'immatériel, Dieu est la source intarissable et immuable du beau, du vrai, du juste ; la matière au contraire est mobile, périssable, variable, trompeuse. Aussi, Maire ajoute avec un grand sens : « La vérité, croyez-le bien, est là où votre débilité d'esprit a placé le mensonge, celui-ci est là où vous avez placé la vérité ».

Voilà quelques glanes de ces *Rêveries* où le philosophe spiritualiste affirme en bon style d'éminentes vérités.

— Concilier ce qui paraît l'inconciliable ; faire entrer en lice la physique et la métaphysique ; accepter les faits indéniables qui relèvent de la matière pour ne pas rester dans le domaine des abstractions pures ; et, étudier l'âme comme il convient : telle est la pensée qui a dicté ce long et consciencieux travail de Maire, intitulé : *Psychologie physiologique.*

Le physiologiste et le philosophe spiritualiste combattent vaillamment sur un terrain où les questions sont, il faut en convenir, difficiles à résoudre et cette pensée de Pascal nous revient en mémoire :

— « L'homme, est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature, car il ne peut concevoir ce que c'est que corps, et encore moins ce que c'est qu'esprit, et moins qu'aucune chose comment un corps peut être uni avec un esprit. C'est là le comble de ses difficultés, et cependant c'est son propre être. »

Quels sont, dit Maire, les actes de la sensibilité que je désigne sous les noms de facultés instinctives, affectives, intellectuelles et morales ?

A quel degré existent-elles chez l'homme et chez les animaux ?

Dans un premier chapitre, *Facultés instinctives*, Maire étudie l'instinct de la conservation de la vie, l'instinct de la conservation de l'espèce et enfin les instincts de relation et il se résume ainsi :

Les facultés instinctives existent à des degrés divers chez tous les animaux et à l'état rudimentaire chez les plantes ; elles sont à leur maximum chez les articulés. Cette faculté est chez eux omnisciente et inéducable.

Dans la série des êtres l'instinct et l'intelligence sont en raison inverse.

L'homme qui jouit d'une faculté supérieure à l'animal, laquelle lui enseigne les devoirs qu'il a à accomplir envers lui-même, envers ses semblables et envers Dieu, peut annihiler l'inspiration de la brute quand elle n'est pas d'accord avec le jugement de sa conscience.

L'instinct non modifiable chez l'insecte peut être modifié chez les animaux qui ont des centres nerveux.

« Nous ne lui avons assigné *aucun siège précis*, parce qu'il n'est entré dans nos intentions que d'étudier son langage. »

Les *facultés affectives*, étudiées dans une deuxième partie, ont été considérées à tort, dit Maire, comme émanant de l'âme. « L'âme proprement dite n'est pour rien dans leur développement, car il faudrait admettre que celle-ci qui est un principe spirituel, immuable par conséquent, puisse changer et se modifier, qu'elle soit susceptible de croître, grandir et vieillir.

« L'âme peut modifier la passion, elle ne la suscite pas ; elle est la digue que la divinité a opposée au débordement du mal chez l'homme. »

Suivant un même plan il étudie les affections provenant de l'instinct de conservation de l'individu ; les affections dépendantes de l'instinct de relation et de l'instinct de conservation de l'espèce. Enfin il se résume ainsi :

« Toutes nos affections s'offrent à nous avec deux caractères

opposés : l'*amour* ou la *haine* qui n'est que l'exagération de celui-là. »

L'amour de soi a pour dérivé l'amour du moi physique, l'amour de l'approbation, de la louange, du pouvoir, de la possession et les affections qui en dérivent directement.

La contre-partie de cet amour, c'est la haine et toutes les mauvaises passions qui en découlent.

Ici encore c'est l'amour des autres poussé jusqu'à la faiblesse ; là, l'oubli de soi poussé jusqu'à l'abnégation ; enfin l'amour du sexe et l'amour du sang, et sa contre-partie obligée, la haine de soi.

Au chapitre des *facultés intellectuelles*, Maire dit : « Faisons abstraction pour la pensée, et pour un moment seulement de l'âme humaine, pour n'étudier que les facultés proprement dites, c'est-à-dire celles qui dépendent de l'action organique du cerveau.

« Je désirerais, en effet, que l'on fût bien pénétré de cette pensée trop souvent incomprise, *c'est que les facultés de l'intelligence ne sont pas les facultés de l'âme ;* les unes et les autres ont été bien souvent confondues ; mais, à mon sens, elles sont distinctes. »

Sous forme de résumé de ce chapitre il dit :

« Les facultés intellectuelles sont engendrées par l'action directe de l'encéphale ; et nous laissons de côté pour un moment l'influence que l'âme exerce sur elles. Nous venons de voir l'homme par une de ses faces, celle qui regarde l'animal, nous le verrons bientôt par l'autre, celle qui regarde son créateur.

« Son intelligence ou plutôt ses facultés cérébrales se composent de facultés de sentir, de connaître, de vouloir, et comme complément direct, des facultés d'exprimer et d'agir. »

Comme corollaire, Maire établit « que les facultés du cerveau peuvent s'exercer normalement, qu'elles peuvent dépasser le rythme normal, ou qu'enfin, elles peuvent fonctionner d'une manière désordonnée. »

Pour la faculté de sentir, l'excès produit l'excitabilité physique et morale, son défaut, l'apathie, la paresse ; pour la faculté de connaître l'excès engendre l'imagination, son défaut, l'imbécillité,

l'ennui désordonné, le délire, la folie ; pour la faculté de vouloir, l'excès, la fermeté, l'opiniâtreté ; le défaut, l'indécision, la soumission, le caprice, s'il n'est pas réglé.

« C'est avec bonheur, dit Maire, dans sa quatrième partie, *Facultés de l'âme*, que j'arrive au terme de mes études psychologiques..... surtout parce qu'il m'est permis enfin de me justifier de cette tendance matérialiste que l'on a cru rencontrer dans mon travail et qui est plus apparente que réelle. »

Mais ce reproche peut être un éloge, Dieu n'a-t-il pas dit, poursuit Maire, par la bouche des apôtres : *Pulvis est et in pulverem reverteris*. Ce n'a été qu'après l'avoir créé qu'il l'a animé du feu sacré dont il est l'éternel foyer.

N'étudiant que la machine, la matière en exercice, ne devais-je pas être matérialiste :

« L'homme est une intelligence servie par des organes, mais cette intelligence, avons-nous ajouté, est à son tour commandée par l'âme. »

Étudions donc l'âme, le plus pur, le plus immatériel des éléments immatériels. Mais ici ce n'est plus la matière en exercice qui le crée : « Cet élément nouveau, l'âme, est surajouté à l'organisme, l'homme le reçoit de Dieu lui-même, qui se dépouille en quelque sorte, en faveur de sa créature la plus privilégiée. Dieu a fait l'homme à son image, c'est-à-dire qu'il l'a doué de l'amour du bien, du beau, du vrai, du juste, attributs inhérents à cette divine essence. »

Mais qu'est-ce que l'âme ?

« L'âme ne se voit pas plus que nous ne voyons le doigt de Dieu qui dirige les mondes ; elle ne se voit pas plus que nous ne voyons le fluide qui transmet la pensée plus promptement que l'éclair ;... mais, si l'âme ne se voit pas, nous n'en sommes pas réduits à ne saisir que ses effets, nous faisons plus, nous la sentons, nous avons la conscience qu'elle existe, nous avons, en un mot, l'*intuition* de sa présence. »

« Intuition ! n'est-ce pas grâce à elle que l'âme perçoit l'infini, comme elle se perçoit elle-même, comme elle perçoit Dieu. Bien fous sont ceux qui avec de grossiers instruments voudraient analyser le principe des principes.

« Il est, nous le savons et nous croyons l'avoir dit, des hommes assez malheureusement organisés pour n'avoir pas cette perception intuitive qui nous dit quelques-unes des merveilles des cieux. Ce sont des êtres auxquels il manque un sens, si leur négation est sincère, ou ce sont des gens qui mentent à leur conscience. Pour nous, l'âme est immortelle, comme elle est autonome, omnisciente. L'homme à son tour deviendrait omnipotent, si elle pouvait laisser percevoir au corps ce qu'elle est ; mais l'âme incarnée recevra toujours les réactions de la matière qui tendent à ternir son éclat. A la mort seule, l'âme recouvre toute sa puissance, toute sa sagesse, toute sa liberté originelle », et Maire rappelle en passant cette parole de Pascal : « Le corps est un obstacle pour la connaissance de la vérité ».

Après une rapide esquisse des théories matérialistes, il ajoute : il ne faut pas en appeler au raisonnement pour un sujet qui ne comporte pas ce mode d'investigation. « On ne saurait raisonner sur l'âme, car ce principe étant le plus élevé de l'organisme voudrait, pour être compris, être soumis à quelque chose qui lui fût supérieur, ce qui n'existe pas... *La matière est connue parce qu'elle est soumise à l'esprit, l'intelligence n'est appréciée que parce qu'elle est soumise à l'âme, mais celle-ci n'étant soumise qu'à Dieu, lui seul peut la connaître.* »

Et qu'en résulte-t-il ? c'est que suivant un mot célèbre : nous savons que nous ne savons rien, et que nous ne pouvons rien savoir « parce qu'il nous manquera toujours un contrôle pour les actes plus élevés de notre organisation ». Dieu seul peut connaître notre âme comme Dieu seul peut la juger.

Maire étudie ensuite l'âme de l'homme dans ses rapports avec le corps auquel elle appartient, dans ses rapports avec les autres âmes auxquelles elle était unie en Dieu, et dans ses rapports avec Dieu lui-même dont elle émane.

Il termine ce long, sérieux et intéressant travail par cette conclusion :

« Les propositions fondamentales des quatre mémoires que j'ai eu l'honneur de vous lire, sont celles-ci :

« La physiologie est la seule source où doit puiser la psychologie.

« Les facultés connues sous les noms d'instinct, de sentiment et d'intelligence, sont le résultat plus ou moins direct du jeu organique des fonctions. Les facultés morales proprement dites, ont pour cause un élément surajouté à l'organisme humain. »

Nous n'avons pas craint de présenter par de longs extraits la substance de ce remarquable travail. Nulle étude n'est plus attractive, nulle n'est plus digne de captiver l'intelligence.

— *La circulation nerveuse*, tel fut le titre d'un long mémoire présenté par Maire au congrès médico-chirurgical de Rouen.

Après des considérations anatomiques et physiologiques qui forment deux chapitres étendus, l'auteur aborde ensuite les déductions physiologiques, et passe en revue toutes les théories anciennes et modernes.

« Sa théorie si neuve et si belle du fluide nerveux, disait le rapporteur (Soc. hav. d'ét. div., 1857-1858, p. 35), qui du centre se rend aux extrémités pour revenir au centre et porter partout le sentiment, la volonté et la vie, est digne d'être véritable. »

— Sous un titre modeste, *Philosophie médicale* (causeries), nous voyons Maire poursuivre ses études philosophiques.

« Cause, phénomène, résultat, sont les trois termes, dit-il, d'une proposition autour de laquelle gravit tout ce qui est et tout ce qui peut être. »

Mais, poursuit-il, qu'est-ce qu'une cause. De déduction en déduction nous remonterons jusqu'à la cause première, mais finalement, nous serons sans réponse, car celle-ci restera toujours pour nous dans le domaine des choses invisibles ; mais si « celui qui a créé le monde a pu dire à la mer, tu n'iras pas au delà, il n'est pas entré dans sa souveraine pensée, d'imposer des bornes à l'esprit de l'homme qu'il créait à son image, pour qu'il pût un jour se rapprocher de son modèle. Si Dieu avait voulu que nous restassions dans l'ignorance, il ne nous eût pas faits perfectibles, » et nous demeurons convaincu que « rien dans ce monde n'est laissé à l'arbitraire. Que chaque chose, chaque individu est soumis à des lois tracées à l'avance de la main du Créateur, et que ce que nous nommons hasard n'est le plus souvent que l'exécution d'un décret providentiel dont l'infirmité de notre nature n'a pu lire le texte ».

Mais si la cause, principe premier, échappe à notre examen il n'en est plus de même du phénomène et de ses conséquences qu'il étudie dans les faits d'ordre physique, physiologique et pathologique.

Sous forme de déductions thérapeutiques, Maire termine cet intéressant travail par des considérations nombreuses sur les divers procédés thérapeutiques.

— L'originalité ne manque point à « *l'homme de la nature et l'homme de la civilisation* » et non moins les aperçus élevés.

Comme exorde, notre auteur aborde quelques questions touchant l'origine de l'homme. Provient-il d'une souche unique, ou descend-il de plusieurs races originelles distinctes ? *adhuc sub judice lis est.* Il poursuit par quelques considérations sur les grandes catastrophes géologiques qui ont précédé l'homme et sur celles qui l'attendent dans l'avenir.

« Il y a aujourd'hui, dit-il, 4,203 ans et 2 *mois* (?) qu'eut lieu le déluge de Noé, un nouveau bouleversement nous menace dans 6,300 ans !! »

Nous ne nous attarderons pas à ce travail où l'on sent le paradoxe dont Maire ne se défendait pas toujours suffisamment. Citons au hasard cette phrase : « La nature veut que nous ayons des cheveux et des ongles, la civilisation ne le veut pas ; c'est-à-dire que nous substituons sans façon nos caprices aux desseins de la Providence, et que nous préférons un esclavage volontaire à la liberté qu'elle nous avait octroyée. » Nos missionnaires trouvent encore de ces hommes nature, leur premier soin, lorsqu'ils ont gagné leur confiance, est de leur apprendre cette tenue décente qui appelle le rasoir ou les ciseaux. Le type de l'homme des bois ne sera jamais donné pour modèle.

La chaumière aussi vaut mieux que le palais. Mais encore, demanderions-nous une chaumière bien comprise et abritant ses hôtes. Que de peuplades disparues pour avoir été condamnées à vivre dans ces rocs très nature, mais singulièrement opposés à toute santé virile. Oui la vie au grand air est préférable à une atmosphère confinée, mais encore faut-il certaines conditions où l'hygiène trouve satisfaction.

Ailleurs, il dit « la nuit moins sombre découvre le manteau de brume de la vallée ; puis une lueur pâle, incertaine d'abord, puis mieux accusée, éclaire l'un des points de l'horizon et projette vers le zénith quelques rayons précurseurs de l'aurore... Ici, c'était l'heure où le pêcheur revenait au rivage, où le laboureur regagnait sa chaumière ; là, celle où le berger conduit le troupeau vers la montagne... » Et pendant ce temps que fait l'homme de la civilisation. Il s'éveille au moment où la nature va s'endormir, et se met au repos au moment où le gai passereau salue le retour du jour. « Il se crée sous d'épais rideaux, une nuit artificielle, le jour ne commencera pour lui que lorsque le soleil aura atteint le milieu de sa course... La nuit, il s'évertue à inventer le soleil, le jour à inventer la nuit. » Mais est-ce vraiment là l'homme de la civilisation ; n'en est-il pas plutôt la parodie, le bouffon.

Maire termine ce travail par quelques considérations sur l'instinct de la propriété, sur l'organisation sociale primitive, sur les motifs qui séparent l'homme de l'animal, connaissance de Dieu, de la mort, intelligence perfectible, notions de temps, d'espace, d'infini, notions innées du bien, du mal, du juste, de l'injuste, possession d'une liberté absolue, pensée intuitive de Dieu et croyance d'un autre monde au delà de ce monde.

— Un plaidoyer, *pro domo sua* est toujours délicat ; et, pour tant si le médecin ne défend sa cause, qui la défendra pour lui.

« Quelles sont, dit Maire, les obligations que notre état social impose au médecin et quelles sont celles que celui-ci contracte envers lui. »

Et Maire passe rapidement en revue, les études longues, difficiles, pénibles, auquel il faut tout d'abord se livrer, prélude et emblème de ses luttes futures.

En effet, il aura à combattre contre le charlatanisme éhonté « parfois privilégié, petit conflit qui s'élève entre l'homme de la science et l'ignorant » et que l'on ne voit pas d'un œil indifférent ; contre ce jugement redoutable qui s'élève sans pitié contre lui pour une seule faute : « Qu'il lui arrive de commettre une erreur de diagnostic, c'est un crime, car il est le seul homme parmi les hommes qui ne puisse se tromper. On plaint le juge qui

a condamné un innocent, on ne pardonne pas au médecin. »

« Paria de la société, il n'est pour lui ni paix ni trêve, toujours toujours aux autres, jamais à lui ! Il se doit à l'humanité avant tout ; il faut que ses faiblesses se taisent devant les faiblesses des autres ; que son front soit toujours calme et serein au milieu des angoisses d'autrui ; que sa main soit constamment assurée en présence des convulsions de la douleur ; que son intelligence soit nette et précise alors que tout est en délire autour de lui. »

Il faudra lutter, pour devenir lui-même un homme, c'est-à-dire atteindre cette énergie virile qui nous permet d'être « le guide, le conseil des familles, le gardien de leur repos, parfois de leur honneur ; le consolateur de tous, le soutien de l'indigent, son trésorier quelquefois ».

Il faudra lutter pour apprendre à regarder de sang-froid la mort sur le champ de bataille, ou enfermé dans les flancs obscurs d'un vaisseau, ou lorsqu'une population est décimée par une épidémie meurtrière, et sans autres témoins que « la conscience, sans autre récompense à attendre que l'oubli ».

« Si je devais, dit Maire, peindre le médecin en trois mots, je dirais que c'est l'homme qui doit tout apprendre, tout savoir et tout sacrifier ! Par quelle étrange anomalie n'est-il donc pas appelé aux premiers rangs de la hiérarchie sociale ?

« C'est à nous, médecins, qu'il incombe, pour faire allusion à une parole célèbre, de replacer la pyramide sur sa base. »

Maire appelle de ses vœux un ministère spécial. Un tel département, dit-il, ne manquerait pas d'occupations. « Il pourrait comprendre, en effet, l'assistance publique, les facultés et les écoles secondaires ; les hôpitaux, dispensaires, maisons de santé ; l'hygiène publique et ses nombreuses attributions ; l'académie de médecine, les congrès, les sociétés scientifiques, la presse médicale, les écoles d'anatomie, de physiologie, de médecine comparée ; les médecins civils et militaires des armées de terre et de mer, les pharmaciens, herboristes, droguistes, les sages-femmes, les dentistes, oculistes, etc. ; puis les eaux minérales, les gymnases, la vaccine, etc. »

*Et, nunc erudimini qui gubernatis Galliam.*

— Avec ce titre, *la médecine naturelle et la médecine scientifique,* on s'attend à rencontrer une définition. Maire tourne la difficulté et dit :

« Il y a cette différence, entre la médecine que j'appelle naturelle et celle que je nomme scientifique, que la première sacrifie volontiers les données de la science au langage de la nature, et que la seconde, au contraire, fait bon marché des inspirations de la nature au profit de la science. »

Maire, au reste, reviendra sur cet énoncé.

Ce travail suite de l'étude sur « l'*homme de la nature et l'homme de la civilisation* » est précédé de prolégomènes dont voici un court aperçu.

« Dieu a fait le bien et n'a pu faire le mal qui afflige notre espèce. » Cette phrase sert de transition entre les deux œuvres, et il développe ici cette thèse.

« Dieu a créé l'homme bon, beau, juste et vrai ; il a fait plus, il a doté l'humanité de l'immortalité dont il jouit lui-même. » Mais en l'ennoblissant jusqu'à lui céder une part de ses attributs, il lui a laissé la faculté de faire ou de ne pas faire, c'est-à-dire qu'il l'a créé libre. » Et pour se guider dans la pratique de cette liberté absolue il a la conscience, guide nécessaire pour cet esprit, pour cette âme dont le corps a des appétits devenus, par leur prépondérance, la source des maux qui affligent l'humanité. »

Dieu donc nous a doué des appétits dont nous pouvons abuser, dont nous abusons et c'est nous seuls qu'il faut accuser du mal commis. Dieu n'en est pas l'auteur. Le mal est donc relatif « il est dans l'abus, dans l'usage sciemment mal exercé du bien... il n'existe pas de soi, il n'est rien par lui-même ».

« En créant le premier homme, Dieu le doua de toutes les perfections, et il resta parfait jusqu'au moment de sa désobéissance, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de la naissance des instincts du corps, dont le langage énergique fit taire la conscience. »

Quelle fut la limite de temps qui sépara le bien du mal?

« Plusieurs événements, dit Maire, sont venus s'intercaler entre la création et la faute. Il est écrit en effet dans la Genèse : « Dieu amena devant Adam tous les animaux terrestres et tous les

oiseaux du ciel, afin qu'il vît comment il les appellerait ». Vous conviendrez qu'un pareil dénombrement ne put se faire en un jour, à moins que ce ne fût un jour de la Bible. »

O jours fortunés, combien avez-vous duré ?

« Mais il est un autre mal que le mal moral, c'est le mal physique, c'est la douleur, c'est la maladie, c'est la mort. » Sans chercher à approfondir ces questions, Maire constate avec raison que « la diminution de la vie coïncide avec l'état de domesticité chez l'animal, avec l'état de civilisation chez l'homme... L'homme primitif a été comme l'animal sauvage, il a vécu un ou plusieurs siècles. » Enfin, ajoute Maire, on peut affirmer que « les infirmités qui nous accablent du berceau à la tombe, sont acquises et non originelles, et que la civilisation peut en revendiquer la plus large part ».

Le sauvage à peine nourri, à peine abrité, est-il souvent malade ? « Et vous, bien chauffé, bien vêtu, bien nourri, le moindre courant d'air nous donne un rhume ou quelque chose de pis. »

La civilisation, dit très justement Maire, n'a voulu voir que l'intelligence de l'homme, à elle seule elle a donné tous ses soins ; elle n'a vu qu'un côté de la question.

C'est donc vraiment le progrès qui nous a apporté souvent le mal avec lui ; mais, si la volonté a près d'elle la conscience qui lui parle au nom de Dieu, le corps a aussi près de lui la voix de l'instinct de conservation, qui lui parle au nom de sa propre vie. « Lorsque celle-ci est compromise par la maladie, son langage devient plus accentué, les médecins le désignent sous le nom de nature médicatrice. *Vis medicatrix.* »

Hippocrate est le chef vénéré de cette école, qui professe que dans les maladies, le médecin doit accepter le rôle secondaire de ministre de la nature, « c'est cette médecine hippocratique, dit Maire, que je vous demande la permission d'appeler la médecine naturelle ».

Mais la civilisation s'est emparée de « cet art de guérir », et comme « elle a dénaturé » l'homme, ainsi elle a dénaturé cette médecine naturelle.

Maire ne méconnaît point les services rendus par la science et

la valeur des découvertes modernes, mais en faisant quelquefois un humble retour vers le passé, il nous arrive de courber la tête devant la simplicité des moyens thérapeutiques de la nature.

En tous cas, Maire voudrait « établir deux grandes catégories de maladies : celles qui tiennent à notre fragilité naturelle, maladies naturelles, et celles dont la cause est dans le progrès lui-même, maladies de la civilisation ; à celles-là la médecine naturelle, à celles-ci la médecine scientifique ».

A première vue cette dichotomie séduit assez. Il est regrettable que son auteur n'en ait pas dressé les cadres. Où commencent les unes ? ou finissent les autres.

Si le médecin se cantonnait dans la médecine naturelle, il se condamnerait à l'immobilité. Le progrès ouvre la porte aux abus, c'est indéniable. Est-ce une raison pour rejeter le progrès, l'enrayer. Le progrès a eu en médecine comme échec les systèmes, et les systèmes ont conduit à une thérapeutique dont « la richesse annonce la misère », mais lorsqu'on pèse ce que le progrès a valu, organisation mieux connue, interprétation physiologique de nos fonctions plus rationnelle, ressources thérapeutiques accrues et mieux appréciées, etc., etc., ne doit-on pas acclamer la médecine scientifique à qui nous devons tous ces bienfaits. Ce qu'il faut ici ne jamais oublier, ce qu'il faut enseigner toujours, c'est qu'il est quelque chose de plus fort que les systèmes, de plus sûr que toutes les théories, c'est la rigoureuse observation des faits. *Ars tota in observationibus.*

J'aime peu, je l'avoue, cette distinction que fait Maire entre « le médecin de la science et le médecin de la nature ». Pour moi le médecin de la nature est celui qui sait bien observer, qui a le don de l'esprit d'observation, et, soit dit en passant, cela n'est pas aussi commun qu'on pourrait le croire, et le médecin de la science est celui qui cherche à interpréter les faits que la nature déroule sous ses yeux, s'aidant parfois de systèmes, sujets je le veux à critique, mais c'est une transformation d'un certain genre nécessaire pour passer un jour à une plus grande vérité. Médecin de la nature et médecin de la science, voilà ce qu'il faut être pour être un médecin complet. L'homme de génie est celui qui réunit en lui ces

deux grandes qualités qui se trouvent chez les uns et les autres à des degrés si divers. Ici en effet vous aurez un esprit d'observation judicieux, mais qui n'ira pas au delà, ailleurs un esprit scientifique bourré de connaissances, mais qui s'égarera dans les systèmes.

Notre médecine française se distingue par l'esprit d'observation, et c'est encore pour cela que nous gardons une incontestable suprématie. Ailleurs on spécule, on systématise, gardons-nous de telles méthodes et de ces gens-là comme de nos pires ennemis.

— « Quelle est la portée de la *doctrine du transformisme*, dit Maire, quel est son point de départ, et où s'arrêtera-t-elle ?

« ... Des savants, dit-il, ne craignent pas, dans leur transformisme unitaire, monogénique, de faire remonter, ou plutôt descendre, l'homme jusqu'à la monade, jusqu'au protozoaire, jusqu'à la cellule élémentaire..... Mais la monade, le protozoaire, la cellule primitive, d'où vient-elle ? Par génération spontanée (Pouchet) ; par génération hétérogène (Pasteur), et, nous n'en sommes pas plus avancés que les incrédules qui s'en vont répétant leur axiome, *ex nihilo, nihil.* »

« L'homme vole souvent dans son sommeil, il est oiseau volontiers, jamais poisson. Pourquoi cette prédilection, j'allais dire, cette prévision ? »

« Pour l'école transformiste, le progrès est sans limites et le temps aidant un cheval peut devenir un homme. »

« Un dernier mot, dit-il, sur le verbe créer. Créer veut dire : faire quelque chose de rien ; mais, répètent les sceptiques, *ex nihilo nihil ;* sans doute, pour vous, pour la créature, mais pour le créateur, *omniscient*, *omnipotent*, il a bien fallu que, par sa souveraine volonté, il enfantât d'abord ces éléments cosmiques qu'on a appelés la poussière des mondes.

« Mais il était tout aussi facile à Dieu de faire plusieurs créations successives que d'en faire une seule, et comme il n'entrait pas dans ses vues qu'elles atteignissent d'un premier jet la perfection à laquelle il les destinait, il les a rendues perfectibles par un progrès incessant ; c'est ici qu'il faut bien distinguer le *progrès du transformisme*, car de même qu'il a dit à la mer : tu n'iras

pas plus au delà ; de même, il a dit à la bête, tu t'avanceras vers l'humanité, tu ne franchiras jamais les limites que j'ai tracées à l'homme ; et, à celui-ci, il a dit : tu progresseras vers moi pendant ta vie, je communierai avec toi sur la terre, mais à la mort seule tu te confondras avec moi dans le sein de l'éternité.

« C'est là la vraie formule du progrès ; amélioration successive et continue, incessante de la chose créée vers la perfection idéale, c'est-à-dire vers le créateur, sans qu'il lui soit possible toutefois de franchir les limites assignées à chaque création. »

Avons-nous besoin d'opposer l'excellence d'une telle doctrine à celle que voudrait imposer l'école matérialiste.

— Si le titre d'un ouvrage peut contribuer au succès, le docteur Maire eut l'idée heureuse en donnant au sien celui-ci : « *Un secret pour vivre cent ans.* » Et le lecteur de tourner les feuillets, avide de le connaître.

« Pourquoi, dit Maire, ne vous ferais-je pas vivre cent ans ? Les patriarches n'ont-ils pas vécu bien au delà ? Qu'y aurait-il d'étonnant que j'eusse retrouvé leur secret. »

Voulez-vous vivre cent ans, dit notre auteur, voilà ce qu'il faut faire de 1 jour à 15 ans ; de 15 à 25 ans ; de 25 à 75 ans ; et de 75 ans à cent ans.

Et suit une série de chapitres, de préceptes, de recommandations très classiques, très hygiéniques.

C'est parler d'or. Mais que de choses étranges ici. Tel ne connaîtra dans sa vie que misère, fatigue, privations, travail pénible, excès même, et parcourra une longue carrière (médecin d'un asile de vieillards, j'en ai sous les yeux de nombreux exemples) ; alors que tel autre qui aura, à la lettre, suivi les préceptes de notre confrère n'aura que des jours courts ici-bas.

De quoi vraiment dépend la longévité de l'existence ? Bien hardi qui oserait répondre. A existence absolument égale que de différence !

De quoi encore ? Lorsque Maire nous dit : « Qu'y aurait-il d'étonnant à ce que j'eusse retrouvé leur secret », il promettait beaucoup. A-t-il tenu sa promesse ? Nous a-t-il vraiment montré « *le secret* » qui permit « aux patriarches de vivre bien au delà ».

Il nous a montré la vie hygiénique que l'on doit mener, et il en a conclu que c'était « le secret des patriarches ».

Mais pourquoi et comment les patriarches menèrent-ils cette existence hygiénique qui leur assura de longs jours. C'est qu'ils vivaient selon l'esprit de Dieu.

Dieu avait dit aux hommes corrompus par le péché : « Mon esprit ne demeurera pas toujours avec l'homme parce qu'il n'est que chair, et le temps de l'homme ne sera plus que de six vingt ans. »

Et la vie de l'homme n'a plus été que de six vingt ans, et la longévité des patriarches n'a plus été que de l'histoire ; or, comme de nos jours, plus que jamais, « l'homme n'est plus que chair », la vie humaine est tombée de six vingt ans à deux vingt ans en moyenne.

Quel est donc le secret pour vivre cent ans ? Vivre selon l'esprit de Dieu, puisque la vie de l'homme n'a été abrégée que quand l'esprit de Dieu s'est retiré de lui.

Oui, il faut l'esprit de Dieu pour soutenir notre nature déchue, pour vivre hygiéniquement ; s'il fait défaut, en vain, remplira-t-on les livres de préceptes. L'homme ne sera que chair si l'esprit de Dieu ne le fortifie.

— Les pensées suivantes ne peuvent, ce nous semble, mieux terminer cet exposé quintessentiel des œuvres de Maire :

« Dieu n'est-il pas l'éternel foyer de toute justice, de toute beauté, de toute bonté, de toute vérité ? »

« D'un autre côté, Dieu n'est-il pas incorporel ? A quelle image et ressemblance aurait-il donc formé cette créature privilégiée, si ce n'est à celle dont il est lui-même le parfait modèle ? La ressemblance ne saurait donc s'appliquer qu'aux qualités, c'est-à-dire aux vertus, et non aux formes, attendu qu'il ne saurait jamais exister d'*analogie* entre la matière et l'esprit.

« Dieu a donc créé l'homme bon, beau, juste et vrai : il y a plus, c'est qu'il a doté l'espèce humaine de l'immortalité dont il jouit lui-même. »

Et plus loin : « Quand Dieu créa le premier homme, il le doua de toutes les perfections, et il resta parfait, jusqu'au moment de sa désobéissance, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de la naissance des instincts du corps, dont le langage énergique fit taire la cons-

cience... Oui, dit-il, les infirmités qui nous accablent du berceau à la tombe, sont acquises et non originelles. » Comme la vérité sait donner de l'énergie, de la force, de la clarté au langage !

Enfin, à son heure, Maire hantait le Parnasse ; il est vrai qu'il ne fallait rien moins qu'une réunion confraternelle pour échauffer sa muse et tenter l'aventure. Il a écrit que son esprit était naturellement « humouristique », et son toast médical en est un garant :

UN TOAST MÉDICAL

Souriant à sa double ivresse,
Un amant, boit à sa maîtresse ;
Un bon père à ses enfants,
Un bon fils à ses parents.
Le marin boit à son navire
Jusqu'à ce que l'un deux chavire ;
Mais c'est rarement le bateau.
Le soldat boit à son drapeau
Et dans la noble ardeur dont le vin bleu l'enflamme,
Son verre pourra choir, mais non pas l'oriflamme.
Jusque sous la table un Anglais
Porte un toast à la tempérance,
Le banquier, boit à la finance,
Comme l'avocat aux procès.
Le marchand boit à son commerce,
Le philanthrope au genre humain.
Et pour chaque espoir qui nous berce,
Nous avons tous plus soif que faim ;
A fêter son métier, quand chacun s'étudie,
Pourquoi ne pas trinquer, nous, à la maladie.
Ne sommes-nous pas patentés,
Commerçants en pathologie ?
Et comme les petits pâtés
Le cancer paie à la régie ;
Je bois donc, afin que longtemps,
La fièvre tienne aux bons payants ;
Qu'elle leur soit douce et bénigne,
Car je ne veux pas boire à la fièvre maligne,
Qui peut nous ravir nos clients ;
Mais je bois volontiers à la fièvre muqueuse
Qui peut aller jusqu'à deux mois.
Je porte encore un toast, à la fièvre nerveuse

Qui peut bien en mitonner trois.
Mais rien pour cette entérite,
Qui fait la besogne trop vite
Pour le pauvre malade et pour le médecin ;
Qu'elle retourne au Gange et s'y noie en son sein.
Pas de toast non plus à cette apoplexie
Qui ne vous laisse pas le temps de respirer ;
Rien non plus pour l'asphyxie
Qui n'a qu'à se faire enterrer ;
En revanche, buvons aux lésions chroniques,
A la goutte, au farcin, même au vieilles coliques,
C'est notre vie à nous, et je crois fermement
Pouvoir répondre ici de votre assentiment ;
C'est mon désir des plus sincères.
Je me résume enfin : à vous mes chers confrères,
Ainsi qu'aux nôtres, la santé ;
Mais aux clients, en vérité,
Formuler ce souhait, serait un vrai suicide,
Et je ne puis porter un toast à l'homicide.

**P**. — Nouveau guide des mères de famille, ou éducation physique, morale et intellectuelle de l'enfance basée sur l'organisation, et comprenant depuis la naissance jusqu'à la septième année exclusivement. Au Havre, chez Hue, imprimeur, éditeur, 1841. — De la mortalité chez les jeunes enfants, des moyens de la diminuer. Société havraise d'études diverses, 1853, pages 175 à 192. — Guide des nourrices. Lepelletier, rue Caroline, 6. — Philosophie naturelle. Soc. havraise d'ét. div., 1842, p. 13. — La réclusion considérée au point de vue physiologique. Soc. hav. d'ét. div., 1846. — Emploi de l'huile de foie de morue ou de raie dans la médecine. *Ibidem*, 1848. — Quelques réflexions sur le travail et l'assistance. *Ibidem*, 1851. — Nouvelles réflexions sur le travail. *Ibid.* — De l'influence de la mode sur la santé des femmes en particulier. *Ibid.* — Rapport sur le mémoire du Dr Lecadre (Histoire du choléra épidémique dans l'arrondissement du Havre). *Ibid.* — Rapport sur le mémoire de M. Gallet (De l'influence de la musique sur le moral et la santé des équipages). *Ibid.* — De la mortalité chez les jeunes enfants et des moyens de la diminuer. *Ibid.*, 1853. — Le second jour de l'homme sur la terre. *Ibid.* — Rêveries. *Ibid.* — Guide des nourrices. *Ibid.* — Rapport sur le mémoire du Dr Lecadre (Colique épidémique au Havre en 1817 et 1818). *Ibid.* — Asphyxie des nouveau-nés. *Ibid.*, 1855. — Môle hydatique présentée à la Société d'ét. div., 1855. — Psychologie physiologique. *Ibid.*, 1857, p. 69 à 221. — Catalogue raisonné des œuvres des membres de la Société havraise d'études di-

verses, depuis sa fondation, en 1833, jusqu'à la fin de l'année 1858, t. VII, 1859, p. 363 à 399. — L'homme de la nature et l'homme de la civilisation, t. VIII, 1860-1861 (187 à 224). — La médecine naturelle et la médecine scientifique, 1862, p. 217-241. — Anomalies sociales, le médecin, 1863, p. 309-317. — Discours prononcé à la séance du 10 juillet 1864. — Causeries : A quoi bon ! — Du mensonge, 1866. — Un secret pour vivre cent ans. Société d'ét. div., 1867. Rouen, Le Brument; Caen, Alliot et Crevet. — Zigzags philosophiques. — Analogies entre la machine à vapeur et le corps animal, la télégraphie électrique et le fonctionnement du système nerveux, etc. Société hav. d'ét. div., 1867.— Quelques mots sur les secours à donner aux blessés des armées de terre et de mer. Soc. hav. d'ét. div., p. 153-159, 1868. — De l'éducation, *Ibid.*, p. 201-214. — Note sur le transformisme. Soc d'ét. div., 1870-71, p. 81-96. — Organogénie. Société d'ét. div., 1873, p. 285-308.

**S.** — Société havraise d'études diverses, *passim*. — Revue générale historique, biographique, nécrologique, etc. (Notice extraite de la Revue, 2e année de la 2e série, 1856). — Esquisse biographique par L.-P. Léon Daudré. Auxerre, C. Gallot, 1857. — Société havraise d'ét. div., 1883, notice biographique sur le Dr Maire, par Borély, p. 489. — Bulletin de l'Ass. des méd. de la Seine-Infér., 16 juin 1883, discours du Dr Lecadre.

## AVENEL (Pierre-Auguste).

✱ 1803, 25 février, Rouen.
† 1866, 9 octobre, Rouen.

Avenel, écrivain distingué, poète remarquable, fut président de la Société d'émulation de Rouen, de l'Académie de Rouen et de la Société de médecine de cette ville. Il fut secrétaire du conseil central d'hygiène et de salubrité publique, médecin adjoint des épidémies, chirurgien en chef du dispensaire. En 1836, il fit un cours gratuit sur les soins à donner aux noyés et asphyxiés.

Avec ses poésies, l'œuvre la plus importante d'Avenel est son « *Collège des médecins de Rouen* », page intime de notre histoire professionnelle.

C'est le récit, par le menu, des faits et gestes de nos aïeux en médecine pendant une période de près de deux cents ans (1605-1792). Il est plein d'intérêt, plein de souvenirs précieux. Ce travail se compose de deux parties. Dans la première se trouve résumée l'histoire du Collège des médecins de Rouen ; dans la seconde,

(p. 55 à 350), pièces justificatives se trouvent les actes du Collège des médecins de Rouen de 1669 à 1792, sorte de procès-verbaux des séances du docte Collège.

Mais qu'était-ce donc que le Collège des médecins de Rouen ?

Une association de médecins légalement reconnue et fondée pour remédier aux abus qui s'étaient glissés dans la réception des médecins.

Le 23 août 1605, le Parlement enregistrait les statuts du Collège des médecins de Rouen. Il ordonnait déjà, le 19 février 1605, « *qu'il serait fait et dressé ung livre et registre, lequel serait intitulé : Registre et Matricule du Collège des Médecins de Rouen.* Le Collège à la date du 23 août 1605, se composait de 16 médecins.

Au reste le Parlement ne fit que donner une vie légale à une institution qui remontait, au moins, au dernier quart du XVI^e siècle. Laissons maintenant la parole à Avenel. La longueur des citations aura pour excuse leur intérêt. Je sors, sans doute, un peu ici de mon cadre, mais ces pages intimes, très intéressantes, sont trop peu connues :

« Tout docteur en médecine, reçu dans une faculté en France, ne pouvait exercer à Rouen ni dans l'étendue de la juridiction du Collège, sans demander l'agrégation au Collège des médecins. Les limites de cette juridiction étaient : la ville, les faubourgs, la banlieue et le bailliage de Rouen ; mais en 1752, l'autorité du médecin du Roi s'étendait à la province tout entière.

« Voici les formalités auxquelles était assujetti le postulant : il adressait une demande à laquelle étaient jointes les pièces suivantes, aux termes des statuts : une autorisation royale, un certificat constatant le nombre d'années d'études dans la faculté où le candidat avait pris ses grades (et cette faculté ne pouvait être que celle de Paris, de Caen ou de Montpellier), un certificat de philosophie, les diplômes de bachelier ès lettres, de licencié, de docteur, un certificat de religion (pour justifier que le candidat n'appartenait pas à la religion réformée), un certificat d'exercice de la médecine pendant deux années au moins, ailleurs qu'à Rouen ; et, si l'une de ces pièces venait à manquer, il était défendu au candidat, bien qu'il fût légalement pourvu du titre de docteur, d'exercer

même provisoirement, la médecine à Rouen, ni dans l'étendue de la juridiction du Collège, sous peine de poursuites exercées en son nom et de 1,000 livres d'amende, poursuites auxquelles les tribunaux donnaient leur sanction souvent avec rigueur. Pour l'obtention des grades dans les universités, il devait y avoir, entre chaque grade, des intervalles requis et nécessaires. Quelques candidats obtenaient souvent par faveur le droit de les rapprocher; dans ce cas, le Collège refusait positivement son suffrage à ces degrés obtenus *per saltum*, et adressait aux universités coupables de les avoir accordés des remontrances à ce sujet (1). Une commission était nommée pour faire connaître au collège les titres du candidat. S'il était reconnu qu'il y eût le moindre doute, il était impitoyablement refusé, et maintes fois, ces refus entraînèrent pour le Collège des procès qu'aggravait l'amour-propre blessé des candidats. Tous ces actes n'étaient pas le résultat d'une basse jalousie, mais étaient suscités par la nécessité de remédier aux abus des réceptions. Les lettres patentes étaient expresses à cet égard. Les candidats devaient faire preuve de *suffisance*, *capacité* et *expérience*.

« Si, au contraire, la commission concluait à l'admission, le Collège se réunissait pour faire choix d'une question désignée sous le nom de point de *Thèse*, que le candidat devait traiter par écrit, et soumettre au Collège après trois mois, aux termes des statuts.

(1) Procès-verbal du 21 mars 1695 : « Le collège des médecins de Rouen, assemblé, ayant lu et examiné les lettres de docteur du sieur Delavigne dit Delahogue, qui ont été mises ès-mains de M. Lhonoré, conseiller et médecin du Roi, par le ministère de Hingray, huissier, en la chancellerie, le..... de ce mois, après les avoir examinées, les a trouvées défectueuses et inadmissibles, en ce qu'elles ne sont point accompagnées des lettres ès-arts, ni d'aucune attestation de quatre années d'études en médecine, non plus que des thèses par lui soutenues publiquement pour obtenir les degrés de bachelier et de licencié dont les jours ni les dates n'étaient spécifiés, c'est une preuve qu'il les a obtenues *Per saltum*, et sans aucun intervalle, ce qui est contraire aux Universités du Royaume. C'est pourquoi le collège a tout d'une voix arrêté de donner mission au dit sieur Lhonoré, afin de poursuivre l'instance par lui commencée contre ledit sieur Delahogue, pour faire dire que, faute par lui de satisfaire aux conditions ci-dessus, ainsi qu'aux articles des statuts concernant l'agrégation, dont il lui sera baillé copie, défenses lui seront faites de pratiquer ni exercer la médecine dans la ville de Rouen, ni dans l'étendue du dit collège, à peine de mille livres d'amende, de tous dépens dommages et intérêts ».

« Lorsque le collège avait donné son approbation à la thèse, elle était livrée à l'impression, et d'après les statuts, le candidat devait porter lui-même un exemplaire chez chacun des membres, *in habitu decenti*, c'est-à-dire en robe.

« Le Collège se réunissait alors pour désigner les *deux jours*, où le candidat devait se présenter pour soutenir sa thèse. Ces jours dont le premier était destiné à l'exposition, et, le lendemain, à l'argumentation, à laquelle prennent part *tous* les membres du Collège, ces jours, dis-je, étaient indiqués une semaine à l'avance, par des affiches placardées à tous les carrefours de la ville.

« Le premier président du Parlement, accompagné de trois présidents de chambre, et de quelques conseillers les plus importants, rehaussaient par leur présence, la solennité de cette réception. On y voyait aussi, de nombreux personnages distingués, de tous les ordres, et quelquefois jusqu'à trois cents personnes.

« Avant l'exposition de la thèse, on faisait expliquer sans préparation au candidat des aphorismes d'Hippocrate.

« Le lendemain, après l'argumentation de la thèse, on tirait au sort une question de pratique qui devait être largement traitée et sans préparation.

« Le conseil se réunissait ensuite pour prononcer aussitôt sur le rejet ou l'admission du récipiendaire. Les exemples de rejet étaient rares.

« La décision définitive avait lieu au scrutin secret; on remettait à chacun des membres trois billets imprimés ; sur le premier était écrit : je le reçois pour l'agrégation; sur le deuxième : je le refuse pour l'agrégation ; sur le troisième : renvoyé à étudier pendant un an. Ces billets étaient immédiatement brûlés après le scrutin, et en présence de tous les membres. »

On comprend que de tels obstacles, apportés aux réceptions aient éloigné bien des candidats ; et on s'explique comment une ville aussi importante que Rouen n'ait eu, pendant si longtemps qu'un Collège composé de huit ou dix médecins.

A ces difficultés d'ordre intellectuel, s'ajoutaient d'autres obstacles. Il fut interdit, en effet, de recevoir plus de deux membres de la religion réformée; et par un arrêt du Parlement, en date du

2 juillet 1674, défense même fut faite d'en recevoir un seul. Enfin, chaque nouveau membre était astreint, avant son agrégation à déposer une somme, sous le nom de dépôt de l'*honoraire*. Elle fut fixée d'abord à 60 livres ; plus tard, elle s'éleva à 400 livres.

A ces causes, il faut ajouter le mauvais vouloir des chirurgiens qui, beaucoup plus nombreux, par des moyens licites ou frauduleux, prétendaient affranchir leur corporation, du droit exorbitant que s'arrogeait le collège en exigeant un véritable impôt par leur présence aux examens des chirurgiens.

Une remarque nous paraît s'imposer. On ne peut nier qu'une telle procédure n'ait eu pour conséquence une sélection qui dotait ainsi la ville de Rouen de médecins d'une haute capacité. C'était en outre un moyen fort habile d'empêcher l'envahissement de cette cité par un trop grand nombre de médecins ; et ceux qui exerçaient en tiraient un profit immédiat. Ce ne fut assurément point l'unique considération qui présidât à l'établissement du Collège, mais ces mesures qui sauvegardaient l'honorabilité, qui assuraient à la ville des médecins plus capables, étaient judicieusement appliquées pour empêcher l'avilissement professionnel, but, je le répète, de la fondation de cette association, reconnue et protégée par l'État.

Ajoutons que, comme ces demandes d'admission se renouvelaient assez fréquemment, elles obligeaient le Collège des médecins à se tenir lui-même en haleine pour être capable de juger et surtout d'argumenter les autres.

Il s'établissait ainsi un lien très étroit entre les médecins d'une même localité ; et pour accentuer davantage leur égalité de savoir professionnel, ils avaient pris une mesure qui fut en vigueur jusqu'à la Révolution, et que voici : Chaque membre du Collège faisait, à son tour, chaque mois, le service de médecin des hôpitaux. L'administration voulut un moment se soustraire à cette servitude, et déléguer *ad multos annos*, un des médecins du Collège. Il s'en trouva un, Gosseaume, le dernier survivant du Collège, décédé en 1827, qui accepta. On lui fit comprendre qu'il violait ainsi ouvertement les statuts du Collège, et l'état ancien fut rétabli (Avenel, p. 49).

Il y avait un argument assez piquant donné de ce *modus*

*faciendi* : c'était, disait-on, pour ne pas soumettre indéfiniment les malades au même traitement ; le *tot homines, tot sensus* paraissant aussi vrai en médecine qu'ailleurs.

Avec les mesures prises pour n'admettre à Rouen que des médecins d'une réelle valeur, et eu égard au petit nombre de praticiens, un tel mode était sans inconvénient et n'avait que des avantages. Si dans les cités très populeuses, un tel système serait difficile ; il pourrait être appliqué dans des localités moyennes. Il donnerait à tous le moyen de s'instruire, et il établirait une parité confraternelle qui ne pourrait qu'accroître la solidarité professionnelle.

Les privilèges ou prérogatives des médecins méritent d'être rappelés. Ils avaient « l'exemption absolue de la garde des portes, du guet, contribution et logement des gens de guerre » ; et la patente leur était inconnue. Il est vrai de reconnaître que ce qu'on appelle aujourd'hui, service de l'Assistance publique, était fait gratuitement par eux. Ces services publics sont aujourd'hui rétribués, nous payons patente, c'est logique. Nous homologuons la médecine au commerce, on nous le rend c'est encore justice, mais c'est une atteinte portée à notre considération.

Les prérogatives des médecins étaient alors considérables. Ils avaient sous leur dépendance, chirurgiens, barbiers, apothicaires, herboristes, sages-femmes : nul ne pouvait faire des cours qu'avec leur autorisation, ou sous leur présidence. Ils rappelèrent, à l'ordre, l'illustre Le Cat (né à Blérécourt, Aisne) qui avait eu l'*audace incroyable* de faire un cours public d'anatomie sans leur autorisation.

La première édition des statuts du Collège des médecins de Rouen nous est parvenue. Elle se compose de 9 articles que donne Avenel mais qui ne renferment aucune clause ayant un intérêt particulier.

Nous avons cru intéressant de reproduire ici le sceau du Collège des médecins de Rouen, tel que le donne Avenel. Le personnage qui est au centre de l'ovale est, prétend-il, N.-S. Ne serait-ce pas plutôt saint Luc, patron des médecins, honoré chaque année le 18 octobre ; comme il est maintes fois rappelé aux procès-verbaux ?

Un groupe nombreux de médecins chrétiens, ont, on le sait, rétabli, en France, la fête de saint Luc (18 octobre) ; c'est l'un des buts de

la Société médicale St-Luc, St-Cosme et St-Damien, dont le docteur Ferrand, médecin de l'hôpital Laënnec, à Paris, est le président.

Nous ne croyons mieux faire pour terminer ce court aperçu historique, substance de l'ouvrage d'Avenel, que de citer le passage suivant :

« Louis XVI avait fait appel à chaque ordre de l'État pour qu'il pût présenter ses doléances avec sûreté et liberté. La ville de Rouen, en grand émoi, avait engagé toutes les corporations à unir leur vœu au vœu général sur la Constitution.

Le Collège des médecins ne manqua pas à son devoir, et dut réunir son mémoire de doléances à celui du barreau. Mais, étant arrivé trop tard, il fut obligé de l'adresser à MM. de Necker et de Villedeuil, avec la lettre suivante, remarquable à plus d'un titre :

« Le Collège des médecins de Rouen m'a chargé de faire parvenir au trône son vœu et ses humbles supplications sur la Constitution qu'il lui paraît convenable de donner à l'Assemblée des États généraux et à celle des États particuliers de la province de Normandie.

« Nous ne nous sommes pas laissés entraîner en aveugles au tor-

rent de l'opinion publique ; nous avons pensé que si la raison désavouait un attachement servile pour les anciens usages, il n'était pas permis non plus d'en solliciter l'abrogation sans une utilité évidente. Persuadés que cet objet de la plus grande importance, exigeait l'examen le plus profond, la délibération la plus mûre, et profitant des relations qui existent entre notre corps et celui des jurisconsultes, nous avons conféré avec leurs commissaires. Cette communication de lumières et de réflexions a produit dans les deux collèges, la même résolution déterminée par les mêmes motifs, etc. »

Le 21 mars 1789, Milhel et Hardy étaient députés par le Collège à l'Assemblée du Tiers-État.

Le 15 octobre 1791, le Collège des médecins de Rouen avait cessé d'exister, balayé par la tourmente révolutionnaire.

Ces dernières remarques, si pleines de sens, de modération font voir une fois de plus comment les ordres comprenaient les réformes. Ne peut-on pas justement dire, avec de Maîstre, que c'est vraiment l'esprit satanique qui a passé là.

— Étrange « révélation médicale » que celle faite par Avenel dans *son drame contemporain* » ; mais, aussi, comme notre auteur met d'habileté dans la trame de son récit : quelle netteté, quelle précision dans la description ! chaque page est un tableau. Un fratricide, quel abominable crime.

Mais quel héroïsme dans ce frère qui parvient à tromper la justice, et rend à la liberté ce frère qui voulait attenter à ses jours.

Il fait plus, et pour détourner ce nouveau Caïn de ses abominables pensées, il lui donne 100,000 francs, et l'associe à une importante maison de commerce d'Espagne.

« Frédéric partit pour l'Espagne.

« Aujourd'hui, marié, riche, heureux ! il habite une des villes importantes de la Péninsule, et jouit d'une considération à laquelle rien ne manque, si ce n'est sans doute, la paix de l'âme.

« Ernest, ruiné par la faillite d'une maison de banque dépositaire d'une grande partie de sa fortune, réduit par des changements politiques à la condition d'employé dans une succursale de l'administration qu'il dirigeait autrefois, a succombé tout récemment au

désespoir et à la misère. Cet événement explique la publicité que nous croyons pouvoir donner aujourd'hui à la plus belle page de sa vie.»

Que diront ceux qui nient toute vie et toute patrie *post mortem* et qui répètent que lorsqu'on est mort, tout est mort : le criminel meurt heureux, et le juste dans la misère ; et il n'y aurait pas de vie future ! !

(C'est par erreur que Chereau a classé ce mélodrame parmi les œuvres poétiques d'Avenel. Il est écrit en prose.)

— Envisagé au double point de vue médico-légal et pathogénique, le mémoire d'Avenel sur les *Envies des femmes enceintes* se termine par des considérations que le temps n'a fait que confirmer. Il conclut en effet, que l'aberration mentale passagère, conséquence de la grossesse, peut déterminer le vol, et que les vices ou taches originelles « ne résultent pas d'un désir non satisfait, mais bien d'un trouble vital dont les conditions sont restées jusqu'à présent inconnues ; et que les désirs irrésistibles observés chez certaines femmes enceintes, ne peuvent avoir aucun rapport avec ces productions anormales qu'on leur attribue comme conséquence inévitable » (Revue de Rouen, t. XII, p. 91).

Nous avons dit le talent poétique de notre confrère ; et, nous n'avons rien exagéré puisqu'il fut lauréat de trente-huit concours de poésie.

Les sujets les plus simples lui étaient bons. Il veut proposer à l'Académie d'envoyer périodiquement aux journaux, le compte rendu des séances hebdomadaires ; il prend la forme de l'épître badine, en vers, et sous ce titre : Simple causerie à propos du règlement, sa muse caustique a lancé plus d'une épigramme comme assaisonnement d'un judicieux conseil.

Pour sa boutade sur le *Progrès*, sa plume est trempée de même encre. Il est sarcastique et frondeur ; sa boutade sur le *Progrès*, dit un critique, cadre élastique, tableau mobile, dont il change au gré de sa raillerie les fantasques aspects, semble un foyer rayonnant d'épigrammes d'où toute science aux foyers caducs, toute invention aux trompeuses promesses doit s'attendre à recevoir son trait.

Satire pure et spirituelle contre l'homœopathie, le magnétisme, l'hydrothérapie, les tables tournantes, les concours de bestiaux, les

engrais, les chemins de fer, etc. Le poète, après avoir confessé que

Depuis trente ans retiré dans sa tente,
Il a laissé Pégase au râtelier,

houspille de la belle manière les Hahnemaniens :

Modernes Bilboquets qui parcourez la vie
Sur le chemin doré de l'homœopathie,
Un mot à vous, d'abord. — A tout seigneur, honneur !
Vous, toujours à l'abri du nom d'empoisonneur ;
Vous qui, livrant combat à la santé normale,
Ne vivez que de gloire infinitésimale ;
Lévites trop heureux, qui savourez l'encens
Dont vos admirateurs asphyxient vos sens !
Vous qui savez loger une officine entière
En un coin reculé de votre tabatière...

**P.** — Considérations anatomiques et physiologiques sur la mort sénile. Bullet. de l'Ass. norm., 1830. — Rapport sur les conseils de salubrité. Soc. d'émul. de Rouen, 1830, p. 149-175. A la suite de ce rapport, une commission composée de MM. Pimont, Avenel, Lebret, H. Leguillon et Vingtrinier fut nommée « pour solliciter respectueusement de l'autorité compétente l'établissement d'un conseil de salubrité pour Rouen et le département tout entier ». — Deuxième rapport sur l'établissement d'un conseil de salubrité publique à Rouen et dans le département de la Seine-Inférieure. Soc. d'émul. de Rouen, 1813, p. 174-186. — Rapport général sur les travaux du conseil de salubrité de la Seine-Inférieure, 1830-1837. V. Conseil central. — Notes statistiques de police médicale et d'hygiène. (Résultat d'observations faites dans la ville de Rouen depuis le 1er janvier 1832 jusqu'au 31 décembre 1837.) Rouen, Nicolas Periaux, 1838, in-8° de 44 p. (Extrait des mémoires de l'Acad. de Rouen, 9 mai 1838). — Des combustions spontanées. Soc. lib. d'émul. de Rouen, 1836, p. 171 ; observation d'une rétroversion de l'utérus dans son état de vacuité. *Ibid.*, 1836, p. 181.— Nouveau procédé pour combattre le phimosis et le paraphimosis (préfère le procédé employé par Lisfranc à tous les autres). — Note sur le traitement des brûlures par le coton cardé ; observation sur un hermaphrodisme apparent, résultat d'une gangrène des voies urinaires. Soc. d'émul. de Rouen, 1837. — Un drame contemporain, t. II ; Des envies des femmes enceintes, t. XII. *In* Revue de Rouen, 1838. — Notice sur la vie et les travaux de Guill. Dubuc, chimiste à Rouen. Mém. de l'Acad. de Rouen, 1838, p. 171-199. — Quelques réflexions sur la rage. Soc. d'émul. de Rouen, 1838, p. 127. — Discours d'ouverture par Avenel, président, *ibid.*, p. 214-216. — Note sur le lit mécanique du Dr Nicolle, d'Elbeuf, avec planche et explication des figures,

*ibid.*, p. 202-213. — Des sangsues considérées sous le rapport de leur action thérapeutique. Soc. d'émul. de Rouen, 1839. — Discours de réception à l'Acad. de Rouen. Rouen, Baudry, 1839, in-8° de 20 p. — Observation sur une plaie pénétrante de l'abdomen intéressant l'utérus. Précis de l'Acad., 1839, imprimé en entier, p. 60. — Sur les empoisonnements causés par les atignolles. Précis de l'Acad. de Rouen, 1839, p. 26. — Le Collège des médecins de Rouen, ou documents pour servir à l'histoire des institutions médicales de Normandie. Rouen, A. Péron, 1847, avec le sceau du Collège des médecins rouennais (nous l'avons reproduit). — Principales œuvres poétiques d'Avenel : Album littéraire, 1854, in-8°. — Boutade à propos du progrès. Rouen, in-8° de 35 p. — Poésies (Ruche normande, 1855). — Or .·. de Rouen. — De la parfaite église. — Fête de Saint-Jean au solstice d'été, 1857. — Toast au major Dronguet, in-8° de 3 p., sept couplets. — Recueil de poésies, 1857, in-4° de 370 p. — Mélanges, 3 vol. in-8°.

**S.** — F. — O. — Précis de l'Académie de Rouen. — Soc. d'émul. de Rouen, *passim*, — *Journal de Rouen*, 10 octobre 1866. — Union médicale de la Seine-Inférieure, 1866. — Le Parnasse médical français, par A. Chereau, Delahaye, 1874.

## BOUTEVILLE (Lucien de)

✳ 1804, 17 janvier, Rouen.
† 1881, 2 juin, Rouen.

Ancien directeur de l'Asile des aliénés de St-Yon, botaniste et horticulteur distingué, le docteur de Bouteville a été longtemps membre de la commission administrative et du comité des finances de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure.

Ses goûts et des raisons de santé le portèrent à fuir les responsabilités et les fatigues de la carrière médicale. Il sut néanmoins sur un champ plus limité mais non moins important, faire une utile application de sa science médicale ; et dans les asiles d'aliénés où le médecin doit être doublé d'un administrateur, il donna la mesure de sa réelle valeur.

Les études médicales développèrent chez de Bouteville le goût des études naturelles. Il le porta assez loin pour devenir un représentant autorisé de l'art de l'horticulteur.

Ces études, en développant l'esprit d'observation et en faisant pénétrer les mystères de la physique et de la chimie vivantes donnent, en effet, un puissant attrait aux études d'histoire naturelle,

et ouvrent souvent de précieux horizons d'application pratique. C'est ainsi que de Bouteville ne se contenta pas d'envisager dans la culture des plantes le côté artistique, mais put en tirer des conséquences positives au profit de l'intérêt public.

**P.** — Not. statistique sur l'asile départ. des aliénés établi à Rouen pendant les dix premières années de son existence, de 1824 à 1834-35, in-8° de 35 p. avec 26 tableaux. — Not. statistique sur l'asile des aliénés de la S.-Infér. (Maison de St-Yon de Rouen), de 1825 à 1843 (avec le Dr Parchappe), 1845, in-8°, avec plan et tableaux. — Rapport sur la visite des asiles d'aliénés de la Grande-Bretagne (avec le Dr Mérielle), 1853, in-8°. — Rech. sur les causes des maladies actuelles du ver à soie, indication des moyens préservatifs. Grenoble, in-8° de 27 p. — Le cidre (avec Hauchecorne), 1875, in-8°, 2e édit., 1876, in-12. — Revue de Rouen, Des hospices d'enfants trouvés, 1836, 1er sem. — Sur la loi relative au travail des enfants dans les manufactures, 1841, 1er sem. — Bull. de la Soc. libre d'émul. de Rouen, 1843-44. Des Sociétés de prévoyance ou de secours mutuels. — Bull. de la Soc. cent. d'hort. de la S.-Infér. De l'influence des substances végétales étendues à la surface des terrains sablonneux, t. IV. — De la culture des pommiers dans l'île de Jersey, t. VII. — Le verger norm., t. VII. — De l'existence limitée et de l'extinction des végétaux propagés par division, t. IX. — Not. nécrol. sur M. Damour, t. XIII, 1869. — Not. sur les semis de fruits à cidre. — Bull. de la Soc. des amis des sciences nat. Note sur l'inoculation de la pébrine chez les chenilles, 1875. — Lettres et rapports.

**S.** — F. — O. — Otto Lorenz, etc. — Note par M. de Girardin. — *Journal de Rouen*, 16 novembre 1860. — Bulletin de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, 18 juin 1881.

## BOUIS (Adolphe de).

✱ 1804, 25 octobre, Rouen.
† 1878, 2 novembre, Anceaumeville.

Nous n'avons recueilli sur ce médecin aucunes données biographiques. Ses œuvres sont celles d'un lettré et d'un érudit. La réimpression faite par lui du voyage de l'abbé Bertin est d'une très heureuse pensée, vu son réel intérêt. Il était, dit Mme Oursel, docteur en médecine à Paris.

Nous avons trouvé dans la Revue de Normandie, pour l'année 1869, t. IX, p. 504, une poésie qui ne manque pas d'allure, et, qui décèle incontestablement les sentiments religieux de son auteur.

## DOULEUR

Mourir n'est pas le plus grand des malheurs.
(Deshoulières.)

O mer ! j'entends gronder tes sourds gémissements ;
Pour qui sait lire en toi, sans fin tes voix plaintives,
En venant expirer sur tes mobiles rives,
Du sort de l'univers exhalent les tourments.

De ton sein oppressé, le flot amer déborde,
Tout à l'heure orgueilleux, maintenant prosterné,
Demandant un repos qui n'est jamais donné,
Sur la plage il s'étend, criant : Miséricorde !

Tel un cœur ulcéré de douleur abattu,
Peut gémir à la fois et frémir de colère,
Blasphémer contre Dieu, puis l'appeler son père,
Et soudain s'inclinant, retrouver sa vertu.

Des sentiments humains l'océan infini
Vainement chercherait un lit sûr et paisible.
Dieu seul est notre port ; l'arrêt est inflexible.
Au ciel est le repos du cœur qu'il a béni.

De Bouis.

**P.** — La chasse du loup, poème par Habert. Paris, 1856, in-4°.— Les constitutions, le roi de France, lesquels l'on doit garder en la maison de Dieu de Vernon, broch. in-8 (d'après un Ms. du XIIIe siècle). — Traité et abrégé de la chasse du lièvre et du chevreuil. Paris, in-8 (d'après des Mss. de la Biblioth. nationale et de la biblioth. Ste-Geneviève). — Voyage archéologique et liturgique, par l'abbé Bertin (Revue de la Norm., 1863 et 1869). — Poésie, l'assemblée des notables, tenue à Rouen en 1617. Rouen, 1867, in-8.— Instruction sur le renouvellement de vie, par Dom Juan Mabillon, religieux de la congrégation de St-Maur. Rouen, 1874, in-8, etc., etc.

**S.** — O. — Otto Lorenz.

## BARATTE (Louis-Henri).

∗ 1804, 20 avril, Criquetot-l'Esneval.
† ? ?

Ce médecin a attaché son nom à une collection de portraits de Normands célèbres, formée avec patience durant de longues années. Elle se compose de 2,000 portraits au moins, tous gravés

en taille douce. Cette précieuse collection a été achetée en 1847 par la bibliothèque de Rouen. Elle forme 10 portefeuilles in-fol.

C'est sous sa direction qu'a été publié un ouvrage intéressant, malheureusement inachevé : les « *Poètes normands* », avec portraits gravés d'après les originaux les plus authentiques, par Devrits.

Ce volume renferme 32 notices ; chacune d'elles a une pagination particulière. Celles dont M. Baratte est l'auteur sont consacrées à Georges de Scudéry, M^lle de Scudéry, Sonnet de Courval, médecin, M^me du Boccage, cardinal du Perron, l'abbé du Resnel et au général Ruffin. L'ouvrage est précédé d'une dédicace à M. de Garcias, député, son oncle, et à M. Jules Janin, auteur de la Normandie.

S. — F. — O.

## DAJON (Eugène).

✱ 1806, 24 novembre, Rouen.
† 1886, 15 avril, Blangy.

*Pertransiit benefaciendo.* Qui mieux que Dajon mérita cet éloge. 56 ans de dévouement professionnel, justifié par les nombreuses fonctions que lui mérita son infatigable activité. Celles-là, à défaut d'œuvres écrites, sont d'irrécusables témoins.

Dajon fut reçu officier de santé le 24 août 1829. Il fut le premier interne des hospices de Rouen. Il obtint alors une médaille d'argent et un prix de botanique.

Élu médecin à Blangy, en 1830, de l'hôpital et des enfants assistés, il le fut donc pendant 56 ans. Comme médecin, vaccinateur spécial : méd. d'argent, 1835; méd. de vermeil, 1846 ; méd. du ministre de l'agriculture, 1848 ; rappel de méd. et mise hors concours, 1850 ; diplômes d'honneur, 1880-81-82 ; membre de la Société protectrice de l'enfance de la Seine et de la Seine-Inférieure, 1865 ; méd. inspect., 1874 ; méd. de bronze, 1877 ; méd. d'argent, 1880 ; rappel 1884 ; méd. de vermeil, 1886 ; méd. inspect. des écoles communales du canton, membre du conseil municipal et du bureau de bienfaisance de Blangy ; depuis 1852, directeur dela caisse d'épargne.

Toujours à l'œuvre, toujours à ses devoirs, Dajon a travaillé pour les autres beaucoup plus que pour lui-même pendant plus d'un demi-siècle. Il serait difficile « d'imaginer une vie plus remplie et consacrée à plus d'œuvres généreuses ». Il entra un des premiers dans l'Association des médecins de la Seine-Inférieure.

**S.** — O. — *Nouvel. de Rouen*, 24 avril 1886. — Bulletin de l'Ass. des méd. de la S.-Inf., 26 juin 1886.

## BOTTENTUIT (Pierre-Armand-Narcisse).

✱ 1806, 14 septembre, Rouen.
† 1879, 12 décembre, Rouen.

Issu d'une vieille famille normande de chirurgiens honorés qui remontent jusqu'au milieu du siècle dernier, Bottentuit ne tarda pas à connaître les difficultés. Laissé sans fortune par son père décédé, il dut entrer comme élève en pharmacie.

Reçu docteur en 1831, il se dévoua avec éloges mérités, aux cholériques, en 1832, à Darnetal. Actif, laborieux, d'une grande érudition, d'un jugement sûr avant tout, Bottentuit conquit bientôt une des premières situations médicales à Rouen. Il n'avait qu'à suivre le courant, mais esprit curieux, attentif, voulant le bien, mais cherchant toujours le mieux, il voulut plus faire encore. Combattre le mal physique pour atteindre le mal moral était l'objet de ses constantes préoccupations. C'est ainsi qu'il arriva à se convaincre du rôle important que peuvent avoir les applications méthodiques d'eau froide pour la conservation ou la restauration de la santé et qu'il fut amené à fonder à Rouen, en 1854, le deuxième établissement hydrothérapique qui ait été établi en France.

Ses succès ne se firent pas attendre, et firent rendre loyalement les armes à ses opposants. Quatre ans à peine après ses débuts à Rouen, il voyait la ville de Dieppe lui confier la direction de son établissement hydrothérapique.

Son « *Hygiène et thérapeutique* », au point de vue de l'hydrothérapie, paru en 1866, révèle une érudition de bon aloi, et dénote un esprit aussi élevé que judicieux. Son dernier ouvrage, « *les Mariages du Dr Ferrand* » était celui d'un homme de cœur

et d'un patriote. Il voulait par lui contribuer au relèvement de la France, à la suite de nos désastres de l'année terrible. « Dans un style correct, plein de finesse et d'humeur, il expose avec une grande logique et une finesse d'observation remarquable son plan de régénération de la patrie par l'éducation et le mariage. »

Qui douterait de la bonté de son cœur, en lisant ces lignes : « La mère, celle qu'après Dieu l'homme doit le plus aimer et respecter ; la mère, le mot le plus doux à l'oreille de l'homme ; un frère, une mère, une fille, une sœur, seront toujours les premières et les plus sûres amitiés de la vie, les joies les plus constantes et les plus vives ! »

**P.** — La mer au bois de Vincennes et au bois de Boulogne. Rouen, 1862, in-8. — Hygiène et thérapeutique. Paris, 1868. — Les mariages du docteur Ferrand, leur famille et leur éducation. Rouen et Paris, 1875, in-12.

**S.** — O. — Bulletin de l'Ass. des méd. de la Seine-Inf., nº 59, 1880, Éloge par Jude Hue.

## LE BRUMENT (Hyacinthe-Édouard).

✱ 1806, 31 mai, Rouen.
† 1883, 18 janvier, Rouen.

Interne à St-Yon, en 1832, sous de Foville père, il fut reçu docteur en 1835.

Décédé à l'âge de 76 ans, il prodiguait de jour et de nuit, huit jours avant sa mort, ses soins intelligents et dévoués à ses nombreux clients. « Persuadé que quarante-cinq ans de pratique médicale dans un centre aussi important que la ville de Rouen, que de longs et indéniables services entièrement gratuits dans les bureaux de bienfaisance, les salles d'asile et les écoles primaires, comme secrétaire du comité départemental de vaccine et chirurgien de la compagnie des sapeurs-pompiers, qu'il accompagna à Paris pendant les incendies de la Commune, méritaient d'être récompensés, le corps médical rouennais tout entier demanda, en 1879, pour Bottentuit la croix de la Légion d'honneur. »

Cette demande ne fut pas couronnée de succès ; mais il avait assez vécu pour n'en être point étonné, et pour savoir ce que le méde-

cin peut attendre après une vie d'abnégation et de sacrifices. La démarche unanime de ses confrères fut pour lui la plus douce des récompenses.

**P.** — Sur les causes propres à favoriser l'invasion et le développement des épidémies et du choléra en particulier. Rouen, Mégard, 1849, in-8° de 23 p. — De la nutrition comme source unique de la santé et de la maladie ; ou seuls principes desquels puissent être déduits la nature des maladies, leur traitement et les moyens de les prévenir. Rouen, 1858, in-12 de LXVII et 460 p.

**S.** — F. — O. — Bull. de l'Assoc. des méd. de la Seine-Infér., 16 juin 1883. — *Nouv. de Rouen*, 19 janvier 1883.

## PILLORE (Henri).

✱ 1771, 2 octobre, Rouen.
† 1842, 10 juin, Rouen.

Fils de J.-B. Pillore (1), né le 6 juin 1724, à Verfeuil (Haute-Garonne), et décédé à Rouen, le 15 fructidor an XII (septembre 1804), sa mémoire s'est perpétuée, grâce à la générosité de sa veuve qui fit don à la ville de Rouen d'une somme de 20,000 francs à la charge de fonder un prix annuel à l'École de médecine de cette ville, et à la condition que le prix porterait le nom de son mari.

## PILLORE (Jean-Marie-Henri).

✱ 1807, 14 septembre, Rouen.
† 1855, 25 février, Rouen.

« Combien est court et borné l'espace de la plus longue vie, disait Hecquet ». Mais que faut-il donc dire, lorsqu'au plein de sa vie, l'homme se voit frappé par l'inexorable. Avoir jeté à pleines mains, voir la moisson se lever drue, serrée, et ne plus avoir le laboureur pour la recueillir ! Courte et bonne, oui elle le fut, mais dans tout ce que la louange peut comporter de plus noble, de plus vrai.

(1) Son éloge a été prononcé par Vitalis. On le trouvera dans le Précis de l'Académie de Rouen, année 1804-1805. Il est plein d'intérêt. J.-B. Pillore y est porté dans ce volume au nombre des membres résidants, demeurant rue de la Prison, et qualifié du titre d'officier de santé. Vitalis le dit docteur en chirurgie.

Pillore avait eu cette bonne fortune qui, hélas! n'est plus, ou n'est plus assez, d'être le petit-fils et le fils de médecins qui avaient laissé honoré par les bienfaits, considéré par le savoir, un nom que Rouen n'oubliera jamais. Oui, qu'elles sont belles, mais aussi comme elles sont rares ces familles où les générations se suivent et se ressemblent, où de père en fils l'on se transmet le magnifique patrimoine professionnel, fortune magnifique, fortune solide et devant lequel disparaît toute mesquine jalousie.

Pillore eut donc cette rare et bonne fortune, il sut en profiter. Dès ses premières années, il montre ses vertus héréditaires. Après de bonnes et solides études à Rouen, Pillore obtint le 1er août 1825, le grade de bachelier ès lettres. L'année suivante, il prenait sa première inscription à la faculté de médecine de Paris.

Il comprit l'importance, pour un médecin, du baccalauréat ès sciences, et, bien qu'il ne fût pas exigé, il en subit l'épreuve avec succès le 23 juillet 1828.

En 1829, il est, au concours, nommé externe des hôpitaux, et entre dans le service de Dupuytren. Quelques mois après, il obtenait un nouveau succès au concours pour l'admission à l'École pratique, où il eut pour maître son compatriote, Paul Guersant. En 1830, il est nommé interne provisoire; en 1831, il obtient, avec éloge, le titre d'interne titulaire. Qui ne sait que de tels succès ne s'acquièrent point sans un opiniâtre labeur. Que de fois aussi ne dut-il pas être soutenu par le souvenir des efforts persévérants de son grand-père, dont il fut une véritable incarnation, et dont parle ainsi Vitalis: « Le nouvel étudiant ne tarda pas à se distinguer parmi ses condisciples autant par ses heureuses dispositions que par sa constance et son assiduité au travail. Non content de donner tout le jour au travail, il y consacrait encore une partie des nuits. Combien de fois, disait-il lui-même, m'est-il arrivé de me lever au milieu de la nuit, et de disséquer à la lueur d'une faible lampe, un cadavre infect qui était caché sous mon lit.

« Ce n'était pas assez pour lui d'enrichir son esprit de connaissances utiles, il entreprit encore d'aplanir les difficultés du travail à des élèves moins intelligents ou moins avancés que lui, en partageant gracieusement avec eux le fruit de ses méditations et

de ses veilles. C'est par ces premières leçons données avec autant de zèle que de désintéressement, que J.-B. Pillore acquit cette facilité dans le grand art de l'enseignement, cette élocution claire et précise qui le rendirent par la suite un des plus habiles démonstrateurs. » Nous verrons ici combien Pillore fut encore un digne descendant de son grand-père.

En 1832, lors de l'invasion du choléra, Pillore était interne à Bicêtre. Le fléau avait jusqu'alors épargné cet établissement. Pillore demanda et obtint d'aller porter ses secours aux nombreux cholériques admis dans les greniers d'abondance. Sa conduite fut admirable de dévouement et d'abnégation. L'autorité voulut le récompenser ainsi que ses camarades ; trois d'entre eux avaient succombé, et ils prièrent le ministre de nommer les victimes membres de la Légion d'honneur, et d'adresser à leur famille les croix et les diplômes.

Vers la fin de l'épidémie, il fut atteint d'une pneumonie assez grave, à laquelle vinrent se joindre quelques symptômes cholériques, mais sa robuste constitution triompha de cette maladie.

L'originalité de son esprit se révèle ainsi que sa valeur personnelle dans la thèse qu'il soutint le 28 juin 1834. Au lieu de se borner à traiter dans sa thèse un point unique, il développa cinquante propositions sur les maladies des vieillards et des nouveau-nés. Il ne craignit pas d'élargir ainsi le champ de la discussion, et par quelques idées personnelles il sut provoquer la contradiction de ses juges.

Cédant aux sollicitations de ses parents, il vint se fixer à Rouen et dès le 2 janvier 1836, l'administration des hôpitaux le nomma chirurgien adjoint à l'Hospice général. C'était l'ère des succès que la mort seule devait interrompre.

Et que l'on nous permette encore ici un rapprochement : « En 1742, Le Cat (1), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, s'adressa aux professeurs de l'école de chirurgie de Paris pour leur demander un homme qui pût le remplacer dans ses fonctions

(1) Le Cat est né à Bléricourt (Aisne), et fidèle à notre plan, nous n'avons pu le faire entrer dans ce travail, bien que la ville de Rouen ait légitimement honoré son nom.

d'opérateur et de démonstrateur, J.-B. Pillore réunit tous les suffrages. »

Le petit-fils allait les réunir aussi, et lorsque le 5 octobre 1837, les écoles secondaires de médecine furent réorganisées, les suffrages l'appelèrent au poste de professeur adjoint, chargé spécialement du cours d'anatomie. Et dans la même ville, à un siècle de distance (1742-1837), le petit-fils semblait n'être qu'un écho de la voix de son aïeul.

Et Vitalis ajoute : « A peine J.-B. Pillore fut-il chargé du pénible mais honorable ministère qu'il avait été jugé digne de remplir, on le vit redoubler de zèle et mettre tout en œuvre pour justifier le choix de ses maîtres ».

A peine aussi Pillore fut-il chargé de ces importantes fonctions, qu'il y fit preuve d'un zèle infatigable. Le 27 mai 1840, l'administration des hôpitaux le nommait premier adjoint, attaché aux deux services de l'Hôpital général, et, six ans plus tard, lui conférait le titre de médecin en chef de la gésine, à l'Hôtel-Dieu.

Le 20 octobre 1848, il était nommé professeur titulaire d'anatomie et de physiologie ; enfin, le 27 avril 1853, il fut, sur sa demande, déchargé de la gésine, et nommé médecin en chef de la deuxième division médicale de l'Hôtel-Dieu.

Il fut nommé, par le préfet, au conseil d'hygiène et de salubrité, puis, quelque temps après, membre suppléant du jury médical et enfin, chirurgien de la garde nationale de Rouen.

Son goût pour l'enseignement se décela de bonne heure. Dès 1830, interne provisoire, il donnait déjà des répétitions à ses camarades ; et dès sa nomination comme chirurgien adjoint, il ouvrit pour ses élèves des cours d'anatomie chirurgicale et de médecine opératoire.

« Quand il fut appelé à la chaire d'anatomie, Pillore se montra d'une exactitude rare. De plus, son enseignement brillait par la clarté, la précision de l'exposition, la vérité des descriptions, et surtout par une certaine originalité dans les points de comparaison qu'il utilisait pour se mettre à la portée de son auditoire ; l'image paraissait souvent étrange, elle excitait quelquefois l'hilarité générale ; mais, par sa singularité même, elle se fixait à jamais dans la

mémoire, et, avec elle, le fait à retenir. Son enseignement était essentiellement pratique, plein d'intéressantes applications physiologiques et thérapeutiques. »

A l'hôpital, son dévouement était sans bornes. Une épidémie, si fréquente autrefois dans les gésines, survenait-elle, on le voyait venir deux, trois fois par jour, attentif à tout et aussi soucieux de la santé de ses malades que de l'instruction de ses élèves qu'il dirigeait si bien et qu'il aidait souvent de sa bourse.

Ce que disait Vitalis de son grand-père, ne s'applique-t-il pas vraiment à lui : « Les malades ne pouvaient assez louer sa douceur, sa bonté compatissante, sa patience inaltérable, ses soins généreux et assidus ; les élèves ne savaient lequel ils devaient admirer ou de l'opérateur habile ou de l'anatomiste profond qui leur servait de guide ».

Malgré son ardent amour pour l'étude, son savoir étendu et la facilité de son travail, Pillore n'a rien produit. La Société de médecine de Rouen a seule recueilli quelques faits intéressants, et l'a compté au nombre de ses membres les plus dévoués, les plus assidus. Toutes les discussions le trouvaient attentif et il apportait souvent le poids de son expérience et de sa parole autorisée. Il en fut le président, en l'exercice 1846-47.

On trouve dans le recueil de cette Société, une observation d'opération césarienne, nécessitée par la présence d'une tumeur fibreuse irréductible, et à propos de laquelle il conçut l'idée de pratiquer la suture utéro-abdominale. Il montrait les causes des insuccès trop fréquents à la suite de l'opération césarienne. Plusieurs journaux de médecine ne dédaignèrent pas de rendre compte de ce travail et de la conception nouvelle qui lui imprimait un caractère d'originalité.

Devancé par d'autres, il avait écarté l'idée de composer un manuel d'anatomie descriptive, avec planches intercalées dans le texte, mais il se proposait de publier le résultat de ses observations pendant les neuf années qu'il dirigea la gésine, lorsque la mort le surprit. Une fièvre typhoïde, à marche rapide, se termina fatalement le 25 janvier 1855. Il avait 48 ans ! Ce fut un deuil général, et cette fin prématurée souleva d'unanimes et trop légitimes regrets. Son

aïeul était mort à 80 ans révolus, seule différence vraiment entre eux, car nous retrouvons encore sans la plume de Vitalis ces belles paroles qui s'appliquent sans réserves au petit-fils : « Son caractère était un heureux mélange de douceur et de fermeté, de franchise et de prudence. Il était avec ses amis d'un commerce sûr, facile et agréable ».

Il a été inhumé au cimetière monumental, au milieu d'un nombreux cortège. Le Dr Grout, secrétaire du bureau de la Société de médecine, prononça sur la tombe les paroles d'adieu, et le 15 novembre 1855, le Dr Melays, à la séance solennelle de rentrée des écoles d'enseignement supérieur, prononça son éloge. Le Dr Bouteiller a résumé l'un et l'autre dans une notice nécrologique. Son portrait a été lithographié par Renouard, peintre à Rouen.

S'inspirant des vues philanthropiques de son mari, Mme Pillore a légué, aux hospices de Rouen, une somme de 200,000 francs pour la création d'une Maternité.

**P.** — Statistique du choléra observé à Rouen en 1849. Soc. méd. — Imperforation du rectum, établissement d'un anus contre nature, autopsie. Union médicale de la Seine-Inférieure, 1853, p. 70. — Tumeur fibreuse énorme de l'utérus compliquant la grossesse. *Ibid.*, p. 91. — Opération césarienne nécessitée par la présence d'une tumeur fibreuse irréductible, etc. *Ibid.*, p. 100. — Observation d'un fragment d'os avalé et extrait cinq jours après avec le panier de Graefe. Union méd. de la Seine-Inférieure, 1857, p. 78.

**S.** — L. — F. — O. — Quatrième bulletin des travaux de la Société de médecine de Rouen. Rouen, Péron, 1857. — Notice nécrologique sur le Dr Henri Pillore, par Bouteiller fils, p. 113-121. — Journaux de Rouen du 1er mars 1855.

## LEGAL (Jean-Eugène).

✱ 1810, 6 juillet, Harfleur.
† 1874, 14 mars, Montivilliers.

Dans son « Essai sur les fièvres intermittentes de la basse Seine, l'auteur, dit le Dr Paul Levasseur, prend la matière corps à corps et l'étudie dans ses conditions telluriques et cosmiques. Il a démontré d'une manière plus précise les circonstances dans lesquelles se développe et se transmet le germe paludéen, et pour

justifier ses explications, il s'est soumis lui-même à l'action délétère des principes des fièvres intermittentes en se baignant pendant quelques jours à la même heure dans les eaux dont il étudiait la funeste influence, et il n'a pas tardé à éprouver tous les symptômes et la périodicité de la fièvre intermittente.

« Ce membre de notre compagnie, notre nouveau correspondant n'a pu jouir longtemps de ce titre envié. Quelques semaines après, la mort l'enlevait à ses études, à la science dont il promettait d'être un des plus zélés auxiliaires. »

**P.** — Essai sur les fièvres intermittentes, spécialement sur les fièvres endémiques de la basse Seine, 1846, 2e édition, Havre, 1871, in-8o. — Procédé de réduction des fractures de la cuisse par l'extension continue qui permet de supprimer le lacs contre-extenseur ischio-inguinal. Havre, 1868, in-8o.

**S.** — O. — *Journal de Rouen*, 19 mars 1871. — Précis de l'Acad. de Rouen, 1873-1874.

## MÉRIELLE (Pierre-Hector).

✱ 1810, 24 août, Mauny.
† 1856, 30 avril, Rouen.

Fils d'honnêtes cultivateurs, Mérielle, après ses humanités faites à Rouen, se livra à l'étude de la médecine à l'école préparatoire de cette ville. Après avoir passé quatre années, en qualité d'interne à l'asile des aliénés de Saint-Yon, il quitta Rouen, en 1836, et fut reçu docteur en médecine à Paris.

Il revint à Rouen, et par arrêté ministériel en date du 25 mars 1847, il fut nommé médecin-adjoint de Saint-Yon.

Lors de la nomination du Dr Parchappe au titre d'inspecteur général du service des aliénés, il fut placé le 27 mars 1848, quoique bien jeune encore, mais fort de ses services passés, à la tête d'un des plus beaux hôpitaux de France.

Il ne faillit pas à sa lourde tâche, et entre ses mains le service médical de Saint-Yon fut maintenu à la hauteur où l'avaient porté ses prédécesseurs, de Foville et Parchappe.

Mérielle dut, à peine installé, faire face au terrible fléau qui, pour la seconde fois, frappait l'asile. Dans un mémoire sur l'inva-

sion et la marche du choléra à St-Yon, présenté à l'Académie de Rouen vers la fin de l'année 1849, Mérielle signalait avec insistance, l'irrégularité, la marche capricieuse du fléau.

« Le 2 mars, dit-il, le choléra fait subitement irruption dans une division n'ayant aucune communication avec l'extérieur. Rien n'a été plus bizarre que la propagation du choléra dans cet hospice. On le voit, pour ainsi dire, sauter d'une cour dans l'autre, aux deux extrémités de la maison sans qu'on pût expliquer son départ et son arrivée. »

Élu membre résidant de l'Académie de Rouen, en 1853, il traita dans son discours de réception des « *Hallucinations* » envisagées surtout au point de vue de la médication.

Mérielle a professé ce principe rationnel : que dans cette affection, plus encore que dans toute autre maladie, il n'y a pas de règles absolues. « C'est, dit-il, dans son intelligence, dans son expérience, et aussi dans son cœur, que le médecin aliéniste doit puiser les ressources de sa thérapeutique. » Il insiste sur le traitement moral ; et pour lui, le premier soin du médecin, « c'est de faire naître chez ces pauvres malades, que l'esprit de Dieu a momentanément abandonnés, la confiance et l'affection ».

Mérielle a très peu écrit, le temps lui a manqué. Observateur consciencieux et patient, il amassait avec discernement les matériaux d'un ouvrage sur les maladies mentales.

Une fièvre typhoïde, aggravée sans doute par un excès de fatigue dans l'exercice de sa profession, l'enleva prématurément à ses études, à son service hospitalier, à sa chaire de l'école de médecine, et à l'affection d'une clientèle aussi nombreuse que choisie. « Nul n'oubliera l'homme de cœur, aux formes convenables et polies qui attirait la confiance et le respect, qui portait avec lui comme un parfum d'honnêteté, de franchise et de distinction. »

**P.** — L'invasion et la marche du choléra dans l'intérieur de l'asile des aliénés de St-Yon. Acad. de Rouen, 1849.

**S.** — O. — Précis de l'Académie de Rouen, 1849, 1853, 1873-1874. — Ann. Normand, 1857. — Journaux de Rouen.

**LEGAL (Joseph-Vincent).**

✱ 1811, 27 mai, Dieppe.
† 1865, 19 mars, Dieppe.

Nous n'avons trouvé aucune donnée biographique sur ce médecin, dont le nom n'est sauvé de l'oubli que par des travaux qui nous sont également restés inconnus, tous extra-médicaux.

**P.** — Le port de Dieppe, 1861, in-8°. — Document sur les pêches côtières. Dieppe, 1869, in-8°.
**S.** — O. — Bouteiller, Hist. de Dieppe.

**DALMENESCHE (Pierre-Alphonse).**

✱ 1811, 20 juillet Rouen.
† 1860, ? Rouen.

Le nom de Dalmenesche doit être particulièrement cher aux médecins qui ont l'honneur d'appartenir à l'Association des médecins de la Seine-Inférieure. Ce fut lui, en effet, qui eut l'heureux privilège de présider le 6 juin 1857, la première assemblée de cette association. Son discours est à la fois d'un homme de cœur et de raison. Il sut avec une rare habileté réfuter les objections qu'on élevait contre une telle institution, et faire valoir avec bonheur les motifs sérieux qui militaient en faveur de son organisation. Il sut gagner sa cause. Le temps a confirmé ses judicieuses observations, le succès a couronné les efforts des premiers fondateurs dont on ne peut méconnaître l'incontestable désintéressement, puisque tous, on peut le dire, ne pouvaient espérer par leur âge voir leurs efforts récompensés. Il fut à cette séance nommé vice-président. L'état de sa santé l'obligea à se démettre de ces fonctions.

Il fit partie de la Société d'émulation qui reçut de lui plusieurs communications

Il avait donné la mesure de sa réelle capacité par la part qu'il prit au mouvement scientifique, à l'occasion de l'exposition universelle de 1855. « La Société de médecine, dit Bouteiller fils, a consacré plusieurs séances à l'audition d'un rapport dont un de ses membres, M. le docteur Dalmenesche, s'est chargé spontanément.

« Ce travail d'une haute valeur est trop étendu pour qu'il soit pos-

sible de l'insérer ici, il a été déposé très honorablement dans nos archives. »

**P.** — Herbier des plantes médicinales indigènes, avec texte. Rouen, Legrand, 1836-40, in-fol. (Ouvrage publié en 20 liv. présentant en nature des plantes des environs de Rouen. — Observations sur les causes de la colique de plomb chez les tisserands à la Jacquart et moyen d'y remédier. Rouen, Lefevre, 1840, in-8° de 15 p. (Extr. des Mém. de la Soc. d'émulat., 1840, p. 26 à 38).

**S.** — O. — Quatrième Bulletin des travaux de la Société de médecine de Rouen, 1857. – Bulletin de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, 1859-60.

## FLAUBERT (Achille).

✱ 1813, 12 février, Rouen.
† 1882, 12 janvier, Nice.

C'est une lourde charge que d'hériter d'un nom, c'est une bonne mais périlleuse fortune. Flaubert ne redouta pas l'une, et accepta l'autre sans crainte. Par toutes ses qualités il fut digne de son père (1), qui, pendant 32 ans, fut chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et compte avec raison parmi les illustrations les plus nobles et les plus pures de Rouen. Son buste en marbre a été placé dans l'une des salles de l'Hôtel-Dieu.

Si la valeur d'un homme peut se mesurer à ses travaux, à ses écrits, Flaubert ne peut être jugé ainsi ; mais, lorsqu'elle a pour elle le témoignage de ses pairs, la considération lui est acquise ; c'était elle qu'est venue attester la croix de la Légion d'honneur qui lui fut accordée.

Plutôt homme d'action que de parole, Flaubert enseignait par son exemple, et ses contemporains son venus attester ses précieuses et rares qualités de savant et d'opérateur habile, dans les quatre discours prononcés par le Dr Leudet, directeur de l'école de médecine dont Flaubert était un des professeurs (clinique externe) ; par le Dr Jude Hue, au nom de la Société de médecine ; par le Dr Delabost, au nom de ses anciens élèves ; par le Dr Nicolle,

(1) Flaubert (Achille-Cleophas), naquit à Mézières (Aube), le 15 novembre 1784 et mourut à Rouen, le 15 janvier 1846.

secrétaire général de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure.

Flaubert demeura toute sa vie l'élève de son père, le défenseur de ses doctrines, de celles de l'Académie de chirurgie, de Desault.

Le 23 février 1842, il était nommé professeur suppléant de chirurgie, et chirurgien adjoint au service de son père.

Flaubert père meurt, Leudet père lui succède, mais une place de chirurgien-adjoint est créée et confiée à Flaubert Achille. Le 30 novembre 1864, il est nommé professeur titulaire de clinique chirurgicale en place de Leudet père qui sollicita sa retraite de chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

En dehors de sa thèse, Flaubert n'a rien écrit. Il opérait beaucoup, très bien et avec grand art ; on lui doit l'introduction d'une des plus importantes opérations des temps modernes, la résection du maxillaire supérieur.

Il était à la réunion première du 6 juin 1857, lors de la fondation de notre association départementale, et pendant quinze ans, il en fut le vice-président, apportant à l'œuvre le concours de ses lumières et de son dévouement. Lorsque frappant pour la première fois à la tête de l'association, la mort vint, en 1873, enlever le Dr Vingtrinier à l'estime et à l'affection de ses confrères, Flaubert se trouva tout désigné pour lui succéder.

Là, comme à l'hôpital, il fut opérateur habile, et plutôt homme d'action que de parole. Aussi, lorsqu'en 1879, on apprit le départ de Flaubert pour Nice, afin d'aller chercher une guérison qu'il ne devait pas trouver, les regrets furent unanimes. Il envoya bientôt sa démission. « Elle fut reçue, disait justement le Dr Vy, avec une véritable peine, avec le plus grand regret... Conservons, ajoutait-il, son nom avec tout le prestige qu'il mérite, car il est de ceux qui sont l'honneur de notre association, de notre profession, de notre pays. Acclamons-le comme notre président d'honneur. »

**P.** — Quelques considérations sur le moment de l'opération de la hernie étranglée. Thèse de Paris, Rignoux, 1839, gr. in-8° de 46 p.

**S.** — F. — O. — Bulletin de l'Ass. des méd. de la Seine-Inférieure (10 juin 1882). — Union médicale de la Seine-Inférieure.

## GUÉROULT (Ernest-Hyacinthe).

✳ 1820, 5 février, Elbeuf-sur-Seine.
† 1882, 24 décembre, Caudebec-en-Caux.

Issu d'une famille qui portait : *De gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois fermaux du même, 2 et 1* (son aïeule maternelle, née de Bercq de la Croisille, portait : de sable, aux trois croisettes, recroisetées d'or, 2 et 1), Guéroult par la noblesse de son caractère et par la distinction de son intelligence a prouvé qu'il était digne de ses aïeux.

Peu de temps après sa naissance, son père, pharmacien distingué, se fixa à Saint-Laurent-en-Caux, où Ernest Guéroult passa son enfance. Il commença ses études médicales à Rouen, alla les finir à Paris où il reçut le diplôme de docteur en médecine.

En 1849, il vint s'établir à Caudebec-en-Caux, où il se créa rapidement une nombreuse clientèle et devint successivement médecin du bureau de bienfaisance, médecin en chef de l'hospice, médecin de la douane, des ouvriers tanneurs qui lui conservèrent une religieuse affection, enfin des chantiers de la Basse-Seine, pour lesquels il rédigea une *instruction sur les soins à donner, en attendant la visite du médecin, aux ouvriers malades et blessés*. Il fut appelé presque en même temps à faire partie du Conseil d'hygiène. Peu de temps avant sa mort, il avait été nommé inspecteur de l'Association normande.

C'est surtout comme antiquaire que le Dr Guéroult s'est particulièrement distingué.

Dans ses courses médicales, à travers le canton de Caudebec, il aimait à *bibelotter*, et se forma ainsi un cabinet d'antiquités fort connu au point de vue local, et qu'il avait organisé d'une façon fort artistique. Ce fut également lui qui transforma la chambre des archives de l'église de Caudebec, en une sorte de petit musée archéologique dont il fut quelque temps le conservateur. Enfin il a laissé une collection qui forme aujourd'hui la majeure partie et la plus intéressante du musée cantonal de la mairie de Caudebec.

Le premier travail archéologique du Dr Guéroult remonte à 1864.

C'est une *Notice sur quelques pierres tombales de l'abbaye de Jumièges*, dans laquelle il signalait l'existence de trois dalles du XIIIe siècle, sciées en vingt morceaux, qui formaient les marches d'un escalier portant le n° 27 de la route de Caudebec à Yvetot.

En 1867, apparurent ses *Notes sur quelques antiquités des environs de Caudebec*. Il y revendique pour le Mont Calidu, à Caudebec même, l'attribution des médailles gauloises à la légende CALEDV, et, comme conséquence, l'assiette de la capitale des anciens Calètes.

Ces deux notes lues aux réunions des sociétés savantes, à la Sorbonne, figurent dans les comptes rendus imprimés sous les auspices du gouvernement.

La découverte d'une nouvelle série de pierres tombales provenant de Jumièges, fut signalée par Guéroult, dans une notice qui parut d'abord dans la *Revue de la Normandie* (juin 1869), et, fut plus tard, réimprimée avec des additions et l'adjonction d'une lithographie de la pierre tombale de l'abbé Jean du Tot.

En 1871, il était admis comme membre correspondant de la Société havraise d'études diverses, et lui envoie deux mémoires importants, accompagnés de cartes et de planches, intitulés, l'un, *Notes sur les antiquités gauloises de Caudebec-en-Caux*, en 1875 ; l'autre, *Calédu fief*, 1877.

Grâce à ses persévérants efforts, on a reconnu que la capitale des Calètes n'était autre que le Calédu, dont le nom antique a persisté jusqu'à nous.

Après cette bataille gagnée, il se livra tout entier à son grand travail sur l'abbaye de Jumièges. Il fit paraître dans le Recueil de la Société havraise d'études diverses, l'*Analyse sommaire de quatre manuscrits concernant l'abbaye de Jumièges* (1874).

Il avait réuni tous les matériaux d'un cartulaire et d'une histoire de la célèbre abbaye ; son manuscrit était entièrement terminé pour l'impression, quand la mort vint le frapper, mais non le surprendre, car il était depuis longtemps atteint de diabète. Il a

laissé une quantité considérable de documents, par malheur peu utilisables parce que l'absence d'études premières spéciales en archéologie lui fut très préjudiciable.

Le plus grand nombre de ses publications ont paru dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, *le Bulletin monumental*, *la Revue de la Normandie*, *l'Annuaire Normand*, *le Bulletin des amis des Sciences naturelles de Rouen*, et surtout dans le *Bulletin de la commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*. Il fut introduit dans cette dernière Société, le 14 mars 1868, par un arrêté du préfet, rendu sur la proposition de l'inspecteur des monuments historiques, M. l'abbé Cochet, qui fut son maître et son ami.

Il avait aussi composé une étude sur le peintre Adrien Sacquespée ; il laisse en portefeuille *des légendes* normandes.

Travailleur très actif, Guéroult ne se contenta pas de ses travaux archéologiques ; et sur ses vieux jours il s'essaya dans l'art poétique. De temps en temps, il envoyait à ses amis des petites feuilles volantes sur lesquelles était imprimé une poésie quelconque, stances, sonnets, etc. Nous avons pu en recueillir six écrites de 1875 à 1880. Voici leur titre : *Soleil*, mars 1875, trois strophes, 12 vers ; *Extase*, août 1876, quatre strophes, 20 vers ; *Printemps*, idylle, quatre strophes, 24 vers ; extrait de l'*Abeille Cauchoise*, 1876 ; *Contemplation*, mars 1878, 32 vers ; *la barre de la Seine*, 24 vers ; *Halte-là*, 1880, cinq strophes, 20 vers. Nous les livrons comme souvenir au lecteur, sans commentaires.

SOLEIL !

Le destin de la vie est, pour moi, chose amère,
Dans un ennui profond je vois mes jours passer ;
Mais, tout pourrait changer, bel astre de lumière,
Tout deviendrait bonheur... si tu voulais briller !...

Tes bienfaisants rayons font féconder la terre,
Fleurir les végétaux et mûrir les épis :
Foyer du malheureux, viens tarir sa misère,
Soleil, sois-moi propice, aux parents, aux amis...

Lorsque frimas et brume auront quitté nos rives,
Ton disque radieux, dorant nos horizons,
Resplendirait... *espoir*... non, plus de voix plaintives,
C'est *la santé !*... Soleil, nous te célébrerons ! !

1875. — Mars.

## EXTASE !

« Panditur interea Domus Omnipotentis Olympia. »
(Virgile. Eneide. Lib. Carmen I.)

*L'homme, qui veut monter au trône du Seigneur,*
*Doit, pour s'en rendre digne, accepter le labeur...*
*Prier, souffrir, aimer... car de Dieu la clémence*
*A celui qui le sert promet sa récompense ;*
— *Qu'il convient d'y songer !*

Par magnifique nuit d'étoiles parsemée,
Aux candides reflets, à la brise embaumée ;
Lorsque l'âme palpite, en *extase,* admirant
L'*œuvre* du Créateur, l'*immense Firmament...*
— Qu'il est beau de veiller.

Lorsque l'oiseau gazouille, à l'heure où tout s'éveille,
Alors que la Nature étale sa *merveille ;*
Quand le soleil se lève, en dorant de ses feux
Et les monts et les champs et les mers et les cieux ;
— Qu'il est bon de prier.

Du céleste séjour la voûte diaprée
Réserve à ses *élus* la place préparée,
Le bonheur immortel, d'inaltérables jours,
Au sein de l'*Éternel*, d'ineffables amours !!
— Qu'il est doux d'espérer...

Aout 1876.

## PRINTEMPS

IDYLLE

Solvitur acris hiems grâta vice
Veris et Favoni
(Horace. Lib. I, Carm. IV.)

Après un long sommeil la nature éveillée
D'une fraîche verdure apparaît émaillée,
Présage l'abondance et la félicité ;
Place au brillant soleil ! arrière épais nuages !

Le rossignol joyeux, par ses nouveaux ramages,
Bénit du Créateur l'ineffable bonté.

A la cime des bois la feuille épanouie,
Se balance au regards : notre âme est réjouie.
Déjà sur les coteaux scintillent les couleurs
Et de la primevère à la jaune corolle,
Et de la pâquerette à la blanche auréole.
Qu'ils sont beaux les blés verts et les pommiers en fleurs !

De suaves parfums la brise est pénétrée ;
Les agneaux bondissants bêlent sous la hêtrée.
Les oiseaux font leurs nids : chanter à qui mieux mieux,
Puis sillonner le ciel, choisir le brin de mousse
Qui doit à leurs petits assurer l'aire douce,
Voilà leurs seuls soucis... combien ils sont heureux !

Les troupeaux d'alentour font tinter leurs clochettes,
Des rustiques cornets, des vives chansonnettes
Entendez-vous au loin se mêler les accents ?
Bonheur soit au foyer, aux champs, à la prairie :
C'est le plus beau des mois, c'est le mois de Marie ?
Honneur, ô Vierge, à vous !! Salut à toi printemps.

1876.

## CONTEMPLATION

« .....Procul negotiis
.....
.....
Solutus omni fœnore. »
(HORACE. Deliciæ ruris.
— Epode II, carmina I, 4.)

Sous ce berceau de fleurs, dont la rose vermeille,
Jasmin et chèvrefeuille ont tressé la corbeille,
Combien j'aime à m'asseoir, à l'abri des autans,
Loin du bruit, des soucis, par un ciel de printemps.
— J'aperçois. à mes pieds, le grand fleuve de Seine,
Comme un filon d'argent serpentant dans la plaine ;
*Vatteville,* son temple aux piliers ioniens ;
Le castel délabré des rois mérovingiens,
Dont les murs mantelés du lierre séculaire
Ont abrité, jadis, la race de Clotaire ;
La Forêt de *Brotonne*, aux horizons lointains,
Les bleuâtres contours de ses mille sapins.
— A l'Occident, voyez, c'est de *La Martinière*

Les verdoyants coteaux, la demeure princière ;
La vieille *Maison-Blanche,* ensuite *Villequier,*
Son magnifique parc, son élégant moustier ;
— Au Levant; Barre-y-Va, le modeste ermitage
D'un culte vénéré pieux pèlerinage ;
Délicieux bosquets, pittoresques chemins
Par ondulants sillons gagnant *Les Capucins ;*
*Le camp de Calidu,* qui domine l'Hospice ;
*Caudebec,* son église, admirable édifice,
Œuvre de Le Tellier, splendide monument
De tout notre rayon le superbe ornement ;
*Rétival* et *Le Trait ; l'Asile Gemmétique*
Si riche en souvenirs, par sa légende antique ;
Célèbre monastère aux gigantesques tours,
Silencieux témoins de royales amours !...
— Oh ! vous qui chérissez la majesté des sites,
Poètes, écrivains, peintres, ardents touristes,
Qui chercheriez, en vain, panorama plus beau,
Venez vous inspirer sous mon charmant berceau ! !

1878, Mars.

## LA BARRE DE LA SEINE

« Les flots contre les flots
Font un remue-ménage »
Le Dépit amoureux.
(Molière.)

Des ombres de la nuit le soleil radieux
A dissipé la trace, illumine les cieux,
Argente l'horizon, splendide se reflète
Dans le fleuve tranquille, alors que le poète
Assis sous un vieux saule, à l'aube du matin,
Se recueille et médite... — A l'occident lointain,
Un bruit sourd a surgi, s'accroît, approche, gronde :
De calme qu'elle était, tout à coup furibonde
La Seine, en mugissant, retourne sur ses pas,
Houleuse se grossit et roule avec fracas.
La vague se hérisse, elle ondule irisée,
Magnifique se masse, avance courroucée,
Et vient battre la berge en choc impétueux,
Déborde le chenal ; d'un cours vertigineux,
Culbute tout arrêt, commande en souveraine,
*Barre* et fait rebrousser la Seine par la Seine !

— Bientôt, de Caudebec elle envahit le port,
Tourbillonne, rugit, se convulse et se tord,
Prend son élan, bondit frémissante de rage,
De son écume blanche inonde le rivage...
— Le fleuve triomphant épand sa majesté ;
Dans un robuste essor se redresse indompté,
Grandiose jaillit et déferle terrible,
Laissant sur son passage un désastre indicible !!

Caudebec-en-Caux. — 1878.

## HALTE-LA !

### LÉGENDE

Attila, roi des Huns, je fais trembler la terre ;
Partout victorieux, une simple bergère
Me disant : *halte-là*, détournerait mes pas ?
Attila, par Pluton, je ne fléchirai pas.

Sous mon pied triomphant j'écraserai Lutèce :
Déjà, de mes guerriers les hourras d'allégresse
Présagent le succès au combat de demain
Sans trève, sans merci, pour nous sang et butin.

De la grande cité je ne laisserai trace,
Sur ses débris fumants j'implanterai ma race...
Rien ne peut te sauver ni prières ni pleurs,
Ville, il faut te courber sous le joug des vainqueurs.

Ainsi parlait le chef, dans son altière audace,
Mais l'orgueilleux tyran doit incliner la face
Devant l'ordre divin : l'arrêt est prononcé,
Tu n'iras point plus loin, fier sicaire dompté.

De tes iniquités la mesure est remplie :
*Mane, Thecel, Phares !* plus de forfanterie,
Geneviève la sainte ordonne, *halte*, obéis,
*Dieu le veut*, Attila, fléchis, quitte Paris...

Caudebec-en-Caux. 1880.

Bon médecin et excellent homme, il a rendu de dévoués et loyaux services sans négliger ses intérêts ; retraité de bonne heure, atteint de diabète assez grave, il sut judicieusement occuper ses loisirs.

Il mérite assurément des éloges pour son amour professionnel et du travail libre.

Pendant de longues années, il courut après la croix de la Légion d'honneur qui lui avait été promise et qu'il eût mieux portée que beaucoup d'autres. S'il ne l'obtint pas à temps, du moins eut-il le bonheur de rencontrer la vraie croix, et, dans ses dernières années de vivre en bon chrétien, comme il avait toujours vécu en honnête homme ; comme le disait sur sa tombe, M. Brianchon, si « la palme lui a manqué, lui n'a point manqué à la palme. Ne l'en plaignons pas. Une autre récompense, bien supérieure à toutes les récompenses terrestres, l'attendait là-haut. Notre ami est mort comme il avait vécu, en chrétien. Dieu a voulu le faire entrer, comme exemple et comme espérance, dans cette patrie des tabernacles éternels réservée à ceux qui, comme vous, mon cher docteur, et toujours trop vite, hélas ! traversent la terre en faisant le bien » .

Des discours prononcés sur sa tombe par M. Bailleul, maire de Caudebec, par le Dr Donon au nom des médecins de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, par M. Brianchon, membre de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure, rendirent un juste hommage aux qualités de Guéroult qui se résument en deux mots qu'on lit sur ses *ex libris*, et dont il avait fait sa devise : *Fides*, *Labor*.

**P.** — Notice sur quelques pierres tombales de l'abbaye de Jumièges, 1864. — Notice sur quelques antiquités des environs de Caudebec, 1867. — Notice sur les antiquités gauloises de Caudebec-en-Caux, 1875. — Calidu-fief, 1877. — Note sur le rétable de Saint-Aubin-de-Cretot. (Annuaire normand, 1883, p. 162.)

**S.** — O. — Société havraise d'études diverses, 1875 et 1877. — Ann. normand, 1883. — Notice nécrologique sur le Dr Guéroult, de Caudebec-en-Caux, par M. Biochet, p. 508. — *Nouv. de Rouen*, 28 décembre 1882. — Bulletin de l'Ass. des méd. de la Seine-Inférieure, 16 juin 1883. — Le Dr Guéroult, par MM. Biochet et Brianchon, in-8° de 30 pages, avec un portrait. Bretteville, Yvetot, 1885. (Cette notice contient les discours prononcés sur sa tombe, l'art. de Biochet et le sommaire de la collection d'antiquités recueillie par le Dr Guéroult.)

**BEAUREGARD (François-Victor).**

✱ 1821, 9 mars, Fécamp.
† 1877, 16 septembre, Le Havre.

Beauregard fit à Paris de fortes études qu'attestent ses titres universitaires. Il fut, en effet, reçu licencié ès sciences naturelles et en pharmacie, interne des hôpitaux civils de Paris. Ce fut en 1845, que Beauregard vint se fixer à Graville-Sainte-Honorine, alors commune suburbaine. Il fut presque aussitôt nommé médecin du bureau de bienfaisance, puis conseiller municipal, et plus tard, médecin de l'hospice du Havre. Il a su donner la mesure de son dévouement lors de l'épidémie cholérique de 1849, et longtemps après, en 1870, lorsque la variole sévit avec une rigueur sans précédents. Je puis l'attester en évoquant un souvenir personnel. J'étais, à cette époque, à la caserne Kléber, chargé d'un service exclusivement composé de varioleux, et j'avais plus de cent lits.

Il fut aussi nommé membre et secrétaire du conseil d'hygiène, et en remplit avec zèle les fonctions pendant plus de trente ans ; il était également secrétaire du comité de vaccine.

L'activité de Beauregard ne se limita pas au devoir professionnel, et il chercha à se rendre utile, en étendant le champ de ses connaissances. Il fut admis à la Société havraise d'études diverses, en 1849, et fit diverses communications.

Il lut un long mémoire intitulé : *Travaux utiles à exécuter en France dans les moments de crises industrielles ou politiques.*

Il y a, dit Beauregard, 20,245,850 arpents de terre qui n'attendent que des bras pour être fécondés. Enlever ces terres mortes à leur infertilité, voilà le moyen proposé par notre auteur. On lui objecta judicieusement qu'il avait omis d'indiquer où il prendrait ses ressources pour solder de tels travaux. Si ces entreprises sont bonnes en elles-mêmes elles sont très difficiles à organiser en temps de crise par l'initiative individuelle, et les ateliers nationaux sont un péril social. Au reste, il le dit lui-même : « l'organisation du travail par l'État est une chimère irréalisable, qui, par son application, blesserait et froisserait la dignité de l'ouvrier, en même temps qu'elle anéantirait la liberté individuelle ». Beauregard est tellement ennemi des travaux entrepris par l'État, qu'il voudrait

« une loi qui supprimât *le ministère des travaux publics*. Les affaires qui s'y rattachent seraient simplifiées assez pour ne former qu'une seule division du ministère de l'intérieur. » Il ne voulait pas au reste plus de l'État fabricant que de l'État instituteur. Les terribles événements de 1848, cause de l'horrible catastrophe de juin, étaient encore présents à la pensée de Beauregard. Que dirait-il aujourd'hui s'il voyait cette prépondérance sans cesse croissante de l'omnipotence de l'État, qui paralyse l'initiative individuelle, enchaîne la liberté et étiole finalement les intelligences.

Les Corneille, les Pascal, les Bossuet, les Montesquieu, n'avaient point eu besoin de l'Université pour naître ; au contraire. Depuis un siècle que celle-ci existe, depuis un siècle que nous avons l'État instituteur, où sont nos hommes, quelle est leur valeur ? qui donc, parmi eux, oserait se mesurer avec ceux que je viens de nommer. Ce monopole est l'œuvre d'un César qui ne voulait pas d'un peuple libre, et de son génie perspicace est sorti deux choses : le code Napoléon et le monopole universitaire, fruit direct de la Révolution. Au premier, nous devons le morcellement de la famille, l'amoindrissement de l'autorité paternelle, etc., etc. ; au second, le scepticisme, l'incrédulité, l'impiété contemporaine. L'on a fait ainsi un peuple bon pour la servitude ; il peut porter le joug de César. Il est prêt aussi à toutes les anarchies.

Les *Causeries villageoises sur les dangers moraux, physiques et sociaux qui résultent de l'abus des liqueurs fortes* se présentent à nous comme le chef-d'œuvre de Beauregard. Cet ouvrage, jugé utile aux mœurs, a été honoré d'une médaille d'or et d'une médaille d'argent par la Société libre d'émulation de Rouen (concours de 1850 et 1851).

Ce travail qui forme une brochure de 116 pages se distingue par l'honnêteté, la finesse, le tact. Elle a deux traits qui la distinguent : la forme dialoguée, la crudité du langage. C'est une lecture pour le peuple, plus encore pour les ivrognes ; or, ce ne sont pas gens de salons et de manière. Si vous voulez qu'ils vous comprennent, mettez votre langage à leur portée. Si vous usez de périphrase ou de métaphore, ils se méfieront ou ne vous comprendront plus.

La forme dialoguée est une qualité de ce travail. Il y faut un tour vif, incisif, c'est la répartie qui vous ôte toute retraite bien mieux que de longs considérants. Quelle puissance déjà dans les noms des personnages.

Trinquefort, Boit-Toujours, Père Bon-Sens, Sac-à-vin, Voisclair, Soifard, Tonneau-l'enflé, docteur Bon-Conseil. Chaque mot porte ; quelle charmante comédie pour qui aurait une plume alerte et mordante.

Une première fois Beauregard avait envoyé à la Société d'émulation de Rouen, un travail avec ce titre : *Entretiens de village sur les liqueurs fortes et sur le tabac.* La commission des prix de 1850 lui décerna une *médaille d'argent.*

Il reprit son mémoire avec le titre indiqué plus haut, le compléta, « traitant la question beaucoup plus à fond et sous toutes faces », dit le rapporteur de la Commission ; « et la Société voulant reconnaître un mérite réel décerne à son auteur, M. le Dr Beauregard, de Graville, la médaille d'or, 1851 ». Rapporteur, M. E. Burel.

La Société havraise d'études diverses eut la primeur de cette lecture, et les rapporteurs ne lui ménagèrent pas les plus mérités éloges. M. Poulain défendit l'auteur contre les reproches ou remarques qui lui furent adressés. Beauregard, dit-il, ne s'adressait pas à des académiciens, mais au peuple qui ne connaît rien à l'intrigue et comprend un langage qui ne craint pas d'appeler les choses par leur nom. Un tel livre serait, hélas, plus que jamais nécessaire, mais l'ivrognerie, disons-le, diminuerait bien vite si le fisc n'était là montrant sans cesse ses caisses vides.

On pourra trouver un ivrogne qui jurera de ne plus boire, et qui tiendra son serment, le jour où l'État mettra de sérieuses entraves à la liberté du cabaret, mais alors qu'en dirait le fisc.

Nos hygiénistes et nos modernes législateurs sont de vrais comédiens. Ils seraient tentés de s'écrier, l'alcoolisme, c'est l'ennemi ; et ils n'ont pas de plus grand souci que faciliter l'ouverture des débits et cabarets. Leur loi contre l'ivresse, si le sujet n'était pas si grave, nous mettrait, en vérité, en douce ivresse. Quelle mauvaise plaisanterie !

La police des mœurs interdit à certaines personnes de se promener partout, croyez-vous que le cabaret n'est pas plus dangereux qu'une prostituée. Quand on voudra franchement combattre l'alcoolisme, on commencera par diminuer le nombre des cabarets. Ce n'est pas le seul remède contre ce fléau, mais c'est le premier à appliquer.

Beauregard entretint encore la Société d'études diverses de questions qui indiquent les nobles sentiments de notre confrère. Vivant au milieu de cette importante population ouvrière de Graville, médecin durant de longues années de la filature Courant, il avait pu trop facilement voir les maux qui l'affligeaient, et c'est pour la préserver de plus grands maux qu'il écrivit ces « *quelques conseils aux ouvriers sur ce qu'a de funeste l'habitude du libertinage et du concubinage* ».

L'auteur indique les causes du libertinage : mélange des sexes dans les usines, abus de l'autorité par le contre-maître qui font du déshonneur d'une pauvre fille la condition de son admission ou de la faveur dont elle ou ses parents jouiront dans l'établissement, la funeste habitude de passer son temps au cabaret ou à la danse, etc.

Il fait un tableau exact des conséquences du vice, et dit : « Et pourtant un tiers du peuple de Paris vit dans le libertinage et le concubinage ; un tiers des enfants sont bâtards ; un tiers expirent à l'hôpital ou sur un misérable grabat ; un huitième sont abandonnés dès la naissance ».

A de tels maux, quel remède ? l'éducation morale et religieuse, l'observance des dimanches et fêtes, la séparation des sexes dans les usines, le travail en famille, enfin le mariage.

Toutes ces œuvres dénotent un esprit judicieux, et un médecin éclairé. Chez Beauregard, derrière le savant, le philosophe, il y avait le chrétien, et les questions ouvrières prennent aussitôt une plus large envergure, Beauregard l'a prouvé dans ses écrits. Nous nous rappelons encore ce médecin actif et zélé, vaquant au devoir professionnel, dans un tilbury que souvent il conduisait lui-même dans le quartier de Ste-Marie où il était justement considéré.

**P.** — État hygiénique de Graville-l'Eure, Havre, 1849, in-8. — Cau-

series villageoises sur les dangers moraux, physiques et sociaux qui résultent de l'abus des liqueurs fortes. Havre, Carpentier, Graville-Havre, Prudhomme, 1853.— Travaux utiles à exécuter en France dans les moments de crises industrielles ou politiques; quelques conseils aux ouvriers sur ce qu'a de funeste l'habitude du libertinage et du concubinage; sur les abus auxquels se livrent les briquetiers; notice sur la fabrique des produits chimiques de Graville; rapport sur un mémoire du docteur Lecadre. Soc. havraise d'ét. div., t. III, 1848-1852. — Recherches sur la nature et sur le traitement du choléra épidémique, 1848-49-54. Havre, Carpentier et Cie, 1854, in-8 de 55 p.

**S**. -- F. — O. — Soc. havr. d'ét. div., 1848-52. — *Nouv. de Rouen,* 18 sept. 1877. — *Courrier du Havre,* 16-17 sept. 1877. — Union médicale, 1854, n° 93, p. 382.

## BOUTEILLER (Jules-Édouard).

✱ 1822, 22 avril, Rouen.
† 1878, 13 novembre, Rouen.

Ancien interne de Roux et de Piorry, dont il devint l'ami et le collaborateur assidu, et pour le nom duquel il garda toute sa vie un véritable culte, ce qui décelait déjà l'originalité de son caractère, il avait acquis à l'école de ses maîtres une source de connaissances variées qui, jointe à une ardeur peu commune au travail, firent promptement de lui un jeune savant.

C'est avec ces brillantes prémices et sous l'auspice d'aussi puissantes recommandations que Bouteiller revenait à Rouen en 1849.

Il ne tarda pas à recueillir des succès justement mérités, que facilitait encore le nom d'une famille justement considérée ; mais les déceptions ne se firent pas attendre.

Sa nature ouverte, son caractère indépendant, son esprit affranchi et souvent frondeur ne purent toujours se plier à des exigences parfois trop impérieuses et l'empêchèrent à certains moments de trouver dans sa carrière, toutes les satisfactions auxquelles il pouvait prétendre.

Toute sa vie, il remplit à la Société de médecine un rôle actif et incessant; mémoires originaux, recherches inédites, collationnement de pièces intéressantes, il menait tout de front, discutait sur tout, suffisait à tout.

Nommé vice-président, dès 1853, il a occupé trois fois le fauteuil de la vice-présidence, et il était réélu pour la quatrième fois vice-président, quand la mort est venue le surprendre. Entre sa première et sa seconde présidence, de 1855 à 1867, il remplit les fonctions de secrétaire de correspondance. Ce fut pendant cette période de douze années que son infatigable activité et son zèle à toute épreuve, contribuèrent le plus à assurer la vie de la Société de médecine, par la publication des actes de cette dernière sous forme d'un journal périodique, dont il fut un des initiateurs et le seul rédacteur. (Union médicale de la Seine-Inférieure, journal de la Société de médecine de Rouen.)

En 1855, il obtenait une médaille d'or pour son zèle à propager la vaccine.

Si l'honneur revient au Dr Maire d'avoir eu le premier l'idée de réunir à Rouen un congrès médico-chirurgical de tous les médecins du département, on doit à Bouteiller l'organisation de cette œuvre si difficile et si complexe.

Homme de cœur, esprit fin, jaloux de respect et de déférence, mais aussi sachant très largement reconnaître le mérite de chacun, oubliant volontiers l'opposition de ceux-là mêmes qui l'avaient combattu, et toujours le premier à relever, à consoler les confrères malheureux, il voulut par un pieux souvenir, perpétuer en lettres ineffaçables sur les murs de la Société de médecine de Rouen, l'image des confrères disparus. Grâce à lui et par ses soins, on a pu réunir et exposer le portrait des anciens maîtres qui assistent encore et semblent présider aux discussions scientifiques de cette société. Mais à la suite de dissentiments regrettables survenus entre plusieurs membres de la société, il crut devoir, après dix ans d'exercice, se démettre de ses fonctions de secrétaire.

Il fut aussi l'un des fondateurs de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, et par ses démarches, ses rapports et son ardente activité il prit une large part à cette œuvre. Si, dès le début, elle prit tant d'essor, c'est à sa courageuse persévérance, à la noblesse de ses sentiments et à l'élévation de son esprit que l'on doit un si heureux résultat. A sa mort, il en était le secrétaire général. Il en fut le premier rapporteur lors de la fondation.

Nature profondément artistique, il savait encore à ses heures cultiver les lettres, les arts, la musique, la poésie même.

Bouteiller est auteur d'un très important et très curieux ouvrage, *Histoire des théâtres de Rouen*, en trois volumes de plus de cinq cents pages chacun. Par quelle raison l'auteur a-t-il voulu garder l'incognito, puisque ledit ouvrage ne porte que cette mention : *Histoire complète et méthodique des théâtres de Rouen, par J. E. B. (de Rouen)*, je n'ai pas de réponse, mais assurément on s'attendrait assez peu à trouver tracée par un médecin une telle page d'histoire, et par un médecin qui l'a été dans toute l'acception du mot.

Cet ouvrage est trop spécial pour que nous puissions nous y arrêter, mais il nous a paru bien fait. Il est assurément plein d'intérêt, non seulement au point de vue de l'histoire locale, mais au point de vue de l'histoire générale du théâtre. Il abonde en relations heureusement choisies, en anecdotes pleines d'un piquant intérêt, concernant parfois des personnages qui eurent un nom à l'époque. Il représente une somme de travail considérable.

Il fit avec Henri Duclos un traité d'hygiène populaire qui valut à leurs auteurs une médaille d'or de 200 francs décernée en 1852, par l'Académie de Rouen. Une telle récompense donnée par l'Académie de Rouen est le meilleur des éloges.

Enfin, nous devons une mention particulière pour un travail qui bien que présentant en lui-même une certaine aridité est un document d'une haute valeur pour la Société de médecine de Rouen, j'ai nommé l'Histoire de ladite société.

C'est un relevé des procès-verbaux de cette société depuis l'année de sa fondation, 24 mars 1821, jusqu'en 1878. La liste est longue des travaux soumis à la discussion pendant cette période de 57 ans, si l'on tient compte des interruptions trop fréquentes, dues le plus souvent à l'apathie des membres. Mais quel profit pour les médecins d'une même localité de s'entretenir ainsi des cas curieux, difficiles que chacun peut rencontrer au cours de sa pratique. Combien profitable pour tous de telles discussions ! que d'occasions de connaître le vrai mérite des uns et des autres, et d'accorder créance à qui de droit.

**P.** — Traité d'hygiène populaire, par Henri Duclos et Jules Bouteiller. Rouen, 1852. — Histoire complète et méthodique des théâtres de Rouen, par J.-E.-B. (de Rouen). Rouen, Giroux et Renaux, 1860, 1er vol.; 1863, 2e vol.; 1866, 3e vol. — Histoire des théâtres de société. Rouen, 1877.— Rapport sur les épidémies qui ont régné dans l'arrond. de Rouen, en 1861 (Conseil central d'hyg. publique, 1861). — De l'asphyxie et des soins à donner aux asphyxiés. Rouen, 1864, in-8. — Histoire de la Société de médecine de Rouen. (Extrait de l'Union médicale de la Seine-Inf., journal de la Société de médecine de Rouen, années 1876-77-78.) Rouen, Léon Deshays, 1878. — Hymne à Boïeldieu.

**S.** — O. — Bulletin de l'Association des médecins de la Seine-Inf., 14 juin 1879. — *Journal de Rouen,* 17 juin 1878 et 16 novembre 1878. — Union médicale de la Seine-Inf., nº 55, 1er fascicule, 1879.

## FOLLIN (François-Anthime-Eugène).

✱ 1823, ? Harfleur.
† 1867, 23 mai, Paris.

Élevé par les soins d'une mère qui, restée veuve très jeune, lui consacra sa vie entière ; son éducation fut suivie et surveillée avec cette sollicitude de tous les instants, que seul peut apporter un cœur vraiment maternel. Lorsque plus tard il vint à Paris pour étudier la médecine, sa mère ne balança pas, elle quitta la ville où elle avait passé une grande partie de sa vie, pour venir à Paris, afin de n'être jamais séparé de son fils, de le suivre constamment, de l'encourager dans ses études. Avec cet ardent penchant pour le travail qui ne se ralentit jamais et une telle sollicitude, Follin obtint dès le début de ses études des succès remarquables. Les progrès ne cessèrent jamais d'être éclatants et rapides.

Devenu avec Lasègue, propriétaire des *Archives générales de médecine*, il ne craignit pas d'étudier les langues allemande et anglaise pour augmenter le crédit de ce périodique important. Il venait d'être fait chevalier de la Légion d'honneur.

Après avoir été longtemps secrétaire de la Société impériale de chirurgie, cette société le nomma son président. L'Académie impériale l'appelait à elle (hélas ! il n'y devait jamais siéger). Sa route était toute tracée, il n'avait plus qu'à la suivre. Mais ce n'est pas en vain que l'homme, par ses méditations abstraites et sans trève ni

merci, impose à l'intelligence une tension sans arrêt. Follin devint une nouvelle victime de l'étude et d'un excès de travail.

« Lorsque Dieu mit un terme à sa carrière, Follin touchait à sa 44e année.....

« Follin avait toutes les vertus de l'intelligence et du cœur qui créent les attachements solides. Plus on vivait avec lui, plus on se prenait à l'aimer ; on ne l'approchait pas sans être attiré vers lui par sa physionomie pleine de franchise et de simplicité ; on ne l'écoutait pas sans être captivé par l'abandon de sa causerie, on ne l'interrogeait pas sans être pénétré de l'honnêteté et de la droiture de son conseil.

« A mesure qu'on pénétrait au plus profond de cette nature sympathique, chacune des qualités qui nous avaient d'abord séduits, prenait des proportions viriles ; sa bienveillance s'appelait de l'abnégation et du dévouement, sa franchise s'élevait à la hauteur d'un amour passionné de la vérité ; sa simplicité était la modestie convaincue de l'homme qui se déclare de lui-même qu'il n'a jamais assez bien fait. Parlant comme il écoutait, sollicitant un contrôle et n'imposant pas ses idées, il ne demandait à instruire les autres que dans la mesure où il s'efforçait de s'instruire lui-même.

« La noblesse du caractère a le privilège de commander sans réserve à l'existence toute entière ; l'homme public profite des vertus de l'homme privé, et il n'y a pas, comme pour les plus hautes qualités de l'intelligence, d'ombres au tableau.

« Follin était un esprit solide, étranger aux petites passions, résolu sans obstination, conciliant sans faiblesse, convaincu sans orgueil. Mêlé comme tous ceux qui n'ont reculé devant aucune des fatigues ou des déceptions des concours à des luttes ardentes, il n'avait jamais senti l'aiguillon de l'envie, et n'avait pas eu même à s'en défendre.

« S'il n'avait pas les puissants entraînements de l'éloquence, il possédait une qualité plus persuasive : la foi qui se communique. Il était le maître plus encore que le professeur..... Son érudition était à la fois si profonde et si modeste, qu'elle eût semblé presque un don de nature, et qu'on oubliait avec lui les longs efforts qu'elle lui avait coûté.....

« Aucun des moyens d'investigation, si peu usités qu'ils fussent encore, aucune des ressources que la science met au service de l'art ne lui étaient demeurés étrangers. Il s'était familiarisé jusqu'à la perfection, avec les découvertes de notre temps ; mais quelque zèle qu'il dépensât au travail du cabinet, il avait gardé pieusement le culte de l'observation clinique.....

« Quand il eut voué à l'ophtalmologie le travail persévérant que l'on sait, quand la notoriété eut outrepassé ses désirs, il n'avait qu'à obéir au courant pour être mené au plein de la fortune. Au lieu de céder il opposa une résistance invincible, aimant mieux abandonner l'enseignement dont il avait pris charge que de subir la domination d'une spécialité exclusive.

« ..... Il croyait que le médecin absorbé dans une étude étroite, oublieux de l'ensemble, finissait par succomber sous le fardeau du détail, incapable de profiter des enseignements qu'eût fournis un champ plus large d'observations. »

Ces belles et fortes paroles sont un vrai et éloquent panégyrique ; il est signé d'un de nos maîtres les plus aimés et les plus justement estimés, Lasègue. En souvenir de ce maître regretté, j'ai tenu à transcrire ses propres paroles.

Jamais homme ne fut aussi sincèrement regretté ! Jamais douleur ne fut plus vraie, plus simplement exprimée. Trois discours furent prononcés sur sa tombe. « Pour être plus fidèle, nous devrions dire qu'ils ont été pleurés. » « Si quelque chose pouvait augmenter les regrets unanimes qu'inspire la fin si prématurée, si malheureuse de ce jeune maître qui avait tant fait déjà pour la science, et qui promettait plus encore, c'était le spectacle de la douleur profonde, désespérée, dont le cœur de ses amis est comme déchiré. »

Les discours de Broca, de Verneuil, de Lefort ne furent que l'expression affaiblie du chagrin des survivants. Vingt ans de luttes et de rivalité pour atteindre le même but, vingt ans d'ardente compétition qui laissent les concurrents aussi fermement unis qu'au départ, prouvent qu'aucun d'eux n'a donné prise au moindre reproche, et que la plus légère faiblesse n'est jamais venue ternir l'estime réciproque en laquelle ils se tenaient. Quel plus bel éloge et quel plus rare exemple !

Il était digne assurément de tels regrets, et l'on va voir combien fut brillante sa carrière :

CONCOURS ET NOMINATIONS

Externe et interne des hôpitaux, 1845-1851.
Lauréat des hôpitaux, médaille d'argent, 1847.
— — — d'or, 1848.
Aide d'anatomie, 1847.
Prosecteur de la Faculté, 1851.
Chirurgien du bureau central de la Salpêtrière, du Midi, de Cochin, 1853-1865.
Chargé de l'enseignement de la clinique ophtalmologique à la Faculté, 1862-65.
Président de la Société impériale de chirurgie, 1867.
Membre de l'Académie impériale de médecine, 1867.

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

1. — Anévrysme de la crosse de l'aorte avec oblitération des troncs aboutissant à la veine cave supérieure et d'une portion de cette veine (Bulletin de la Soc. anat., 1847, t. XXIII, p. 365).

2. — Notes sur la pénétration des matières colorantes dans les ganglions lymphatiques des individus tatoués, communiquées à l'Acad. de méd. (Gaz. méd., 1849, p. 471).

3. — Études sur les végétations des cicatrices et des ulcères (Gaz. des hôp., 1849).

4. — Tumeur fibreuse du calcanéum (Société de biologie, t. Ier, p. 3, 1849.

5. — Productions morbides observées sur la muqueuse d'une femme syphilitique (Société de biol., 1849, p. 81).

6. — Note anatomique sur une exostose de la face supérieure de la dernière phalange du gros orteil (Société de biol., 1849, p. 178).

7. — Diastasis de l'articulation fémoro-tibiale, examen anatomique (Bulletin de la Soc. anat., t. XXIV, p. 222, 1849).

8. — Examen microscopique du sang et des matières vomies ou rendues par les selles chez les cholériques (Société biol., 1849, t. Ier, p. 48).

9. — Observation d'une communication entre l'artère brachiale et les veines profondes du pli du coude (Société de chirurgie, t. II, p. 52).

10. — Sur un cas d'ectopie du cœur (Acad. de méd., 1850. Arch. de méd., 4e série, t. XXIV, p. 101).

11. — Note sur les hématozoaires (Société biol., 1850, p. 52).

12. — Examen d'un œil opéré de la cataracte par extraction, quinze ans avant la mort du malade (Société biol., t. II, 1850, p. 175).

13. — Étude sur le corps de Wolf (Thèse inaugurale, 1850).

14. — Description de kystes épithéliaux chez le bœuf (Société de biol., 1850, t. II, p. 84).

15. — Examen anatomique des organes génitaux d'un sujet adulte chez lequel le testicule gauche ne s'est pas développé (Société anat., t. XXV, p. 205, 1850).

16. — Examen anatomique d'une production osseuse de la grande faulx du cerveau (Soc. anat., 1850, p. 226).

17. — Examen anatomique d'une main bote palmaire (Soc. anat., 1850, p. 98).

18. — Études anatomiques et pathologiques sur les anomalies de position et les atrophies du testicule (Arch. de méd., 1851).

19. — Sur une anomalie de position de l'épididyme du testicule (Soc. biol., 1851, p. 138).

20. — Exposé de plusieurs pièces servant à démontrer les modifications que subissent l'épididyme, le canal déférent et le testicule quand la glande séminale est retenue à l'anneau (Soc. anat., 1851, p. 191).

21. — De la cryptorchidie chez l'homme et les principaux animaux domestiques (Soc. biol., 1855).

22. — Du traitement des anévrysmes par la compression (Arch. génér. de méd., 1851).

23. — Sur une nouvelle variété d'hermaphrodisme avec quelques remarques sur la détermination précise du sexe ; 5 figures sur bois (Gaz. des hôp., 4 déc. 1851).

24. — Rapport sur une monstruosité par défaut des extrémités abdominales et de l'avant-bras gauche, communiquée à la Société de biologie par le Dr Lecadre (Soc. de biol., 1852, p. 8).

25. — De l'uréthrotomie de dehors en dedans, par le procédé de Syme (Arch. de méd., 1852, t. XXIX).

26. — Note sur deux chancres indurés à trois ans d'intervalle chez le même individu (Moniteur des hôp., 20 déc. 1852) ; Union médicale, 1853, t. VII, nº 155, p. 617.

27. — Quelques remarques sur la mort par le chloroforme, à propos d'un rapport et d'un travail de A. John Snow (Arch. de méd., août 1853).

28. — Des rétrécissements de l'œsophage (Thèse de concours pour l'agrégation, 1853).

29. — Discussion sur la classification des tumeurs malignes (Soc. de chir., t. III, p. 327).

30. — Traitement des varices par des injections de perchlorure de fer (Soc. de chirurgie, t. IV, p. 170) ; et Union médicale, 1853, t. VII, nº 136, p. 512.

31. — Extraction d'un corps étranger de l'articulation du coude par incision directe (Société de chir., t. VI, p. 203).

32. — Rapport sur un travail de M. Coste, de Marseille, relatif à l'extirpation d'une tumeur volumineuse de l'aisselle avec excision et ligature de la veine axillaire (Soc. de chir., t. VI, p. 213).

33. — Sur l'opération du varicocèle par une ligature à chaîne enchevillée (Soc. de chir. T. VI, p. 239).

34. — De l'exploration de la rétine et du cristallin à l'aide d'un instrument d'optique (Soc. de chir., t. III, p. 377).

35. — Ophtalmoscopie (Arch., t. IV, p. 722, 1854).

36. — Thérapeutique du cancer; d'un certain mode d'application des caustiques; de la congélation (Arch. de méd., 1855).

37. — De l'examen de l'œil par l'ophtalmoscope (Arch., 1856, t. VIII, p. 349).

38. — Du cancer, du cancroïde épithétial et du tissu fibro-plastique au point de vue de la clinique et de la micrographie pathologique (Arch. méd., 1854, t. IV, p. 729).

39. — Histoire de la chirurgie (Arch. de méd., 1855, août, 5e série, t. VI, p. 210).

40. — Aperçu doctrinal sur la pathologie utérine en Angleterre (Arch. de méd., janvier 1857).

41. — De l'anesthésie locale par le gaz acide carbonique (Arch., 1856, t. VIII, p. 608).

42. — De l'emploi du perchlorure de fer dans le traitement de la kératite panniforme (Arch., avril 1856).

43. — Note sur la ligature de l'œsophage (Arch., 1856, t. VIII, p. 488; Union méd., 1856, t. X, n° 106, p. 415.

44. — Sur l'éruption papulo-ulcéreuse qu'on observe chez les ouvriers maniant le vert de Schweinfurt (Arch., déc. 1857).

45. — Examen de quelques travaux récents sur la syphilis (Arch. méd., janvier 1856).

46. — De quelques doctrines modernes sur la syphilis et la syphilisation (Arch. méd., 1858).

47. — De la résection du genou (Arch. de méd., t. X, 1857).

48. — Sur la compression indirecte dans le traitement des anévrysmes, et en particulier de la compression digitale (Arch. de méd., 1858, t. XI, p. 725).

49. — Cancer de l'utérus et hydropisie rénale (Soc. biol., 1859, p. 46).

50. — Maladie du coït chez les chevaux et syphilis (Arch. méd., 1857, t. XIII, p. 332).

51. — Leçons sur l'application de l'ophtalmoscope au diagnostic des maladies de l'œil (Arch., 1859).

52. — Observation d'un cas de tétanos, traité par des injections de curare (Soc. chir., t. X, p. 210).

53. — Examen critique de quelques nouveaux procédés opératoires dans le traitement des fistules vésico-vaginales (Arch. méd., 1860).

54. — Des nouvelles recherches sur le glaucome et son traitement (Arch. méd., septembre 1860).

55. — Mercurialisme et syphilis (Arch. méd., 1861).

56. — Considérations physiologiques sur l'éclairage et applications à l'examen ophtalmoscopique (Arch. méd., juillet 1861).

57. — Du pouvoir d'accommodation de l'œil au point de vue de la physiologie et de la pathologie (Arch. méd., 1862, t. XX).

58. — Traité élémentaire de pathologie externe, t. Ier et t. II, 1re partie.

59. — Des hémorrhagies rétiniennes chez des sujets atteints de cachexie cancéreuse (Soc. biol., 1862, p. 78).

60. — Épispadias complet (Soc. de chir., t. III, p. 310).

61. — Leçons sur l'exploration de l'œil, in-8, Paris, 1863.

62. -- Discussion sur l'iridectomie dans le traitement du glaucome (Soc. de chir., 24 août 1864).

63. — Du traitement actuel des maladies des voies lacrymales (Arch. méd., septembre 1864).

64. — Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales (Art. Plaies de l'abdomen et amaurose).

65. — Conférence sur Guy de Chauliac, faite à la Faculté de médecine, le 22 mai 1865. — Examen biographique et critique du grand chirurgien du XIIIe siècle. In Revue des cours scientifiques, 1865.

66. — Exposé d'un cas de polypes multiples du larynx traités et guéris par la laryngotomie crico-thyroïdienne (Arch. de méd., 1867, t. IX, p. 129).

*Union médicale*, 1854, t. VII, n° 1, p. 4. Réclamation : Lettre adressée à A. Latour, le 29 déc. 1853, touchant une polémique engagée avec Ricord, au sujet de la récidive possible du chancre induré ; réponse de Ricord. — 1856, t. X, n° 157, p. 626. Moyen d'administrer le gaz acide carbonique comme anesthésique local dans les affections douloureuses de l'utérus. — 1860, t. V, n° 11, p. 157. — Extrophie de la vessie. — 1861, t. X, n° 58, p. 301. Cancroïde glandulaire de la grande lèvre. — 1867, t. II, n° 63, p. 343. Obsèques de Follin.

**S.** — *Archives générales de médecine*, juin 1867. -- Société de chirurgie, 1867. — Ann. Normand, 1868. — Notice nécrologique par le Dr A. Legadre, p. 581. — Verneuil, Éloge prononcé à la Société de chirurgie, par ····. Paris, 1868, in-8 (*Gazette hebdomadaire de Paris*).

**DEFODON (Jean-François-Lucien).**

✱ 1823, 8 septembre, Rouen.
† 1860 ou 61. ? ?

Médecin au service sanitaire des Messageries de Marseille à Constantinople.

**P.** — Benedetta. Essai littéraire (*poème*). Fécamp, 1859, in-8.
**S.** — O.

**DUCLOS (Louis-Nicolas-Henri).**

✱ 1824, 17 septembre, Rouen.
† 1870, 4 mars, Rouen.

Duclos fut au lycée de Rouen un élève distingué, aimé de ses maîtres et de ses camarades. Préparé par de fortes études, il acquit sans peine ses grades en médecine. Interne des hôpitaux de Paris, il vint se fixer à Rouen. Une pratique exacte, sérieuse, dévouée, et d'honorables patronages lui procurèrent bientôt une clientèle nombreuse. Il fut nommé médecin adjoint du service des prisons et du service des épidémies. Son amour pour l'étude le désignait au choix des Sociétés savantes, il en fut un des membres distingués : secrétaire du conseil central d'hygiène et de salubrité de la Seine-Inférieure, secrétaire du comité de vaccine, président, puis secrétaire perpétuel pour la classe des sciences de l'Académie. Dans ces postes nombreux et importants, il suffit à la tâche multiple qu'il avait acceptée. Son exactitude, son dévouement, son caractère conciliant, lui avaient gagné l'estime et l'amitié de ses collègues. Il recueillait partout des marques d'estime dues à son talent incontestable, et à son esprit droit et honnête.

Duclos a peu écrit, on pourrait dire trop peu écrit. Le peu qu'il a laissé dénote en Duclos un homme chez lequel s'alliait le savoir et le jugement. Dans son discours académique (Précis, 1853-54), il s'était proposé d'exposer les préceptes que donne la médecine pour la conservation de la santé et des forces intellectuelles de tous ceux qui se livrent aux carrières libérales.

Après quelques considérations générales sur l'admirable organisation qui fait de l'homme un animal supérieur, obéissant à la

double action du cerveau et de l'âme, après avoir établi la ressemblance d'action des fonctions organiques et des facultés immatérielles, de la matière vivante et de l'esprit, le récipiendaire recherche quelles sont les conditions les plus favorables au maintien de la santé, à l'intégrité des fonctions intellectuelles pour l'homme voué aux travaux de la pensée.

Il les trouve surtout dans un juste équilibre entre l'activité du cerveau et l'exercice modéré des fonctions organiques. Il faut savoir s'arrêter à temps dans les travaux de l'esprit comme dans tous les autres.

Passant ensuite aux soins purement relatifs à l'âme pour la conservation des forces intellectuelles, Duclos signale le choix et la variété des occupations de l'esprit.

Duclos avait des scrupules rares; dans la crainte de paraître négliger certaines opinions exprimées ou trop abréger l'exposé d'un travail dont toutes les parties n'ont pas la même importance, il s'exagérait son devoir, et donnait quelquefois à ses procès-verbaux une extension trop considérable.

En 1852, il fit en collaboration avec le Dr Jules Bouteiller, son camarade et son ami, un petit *Traité d'hygiène populaire*, qui fut couronné par l'Académie à la suite d'un concours, et qui, deux ans après, en 1874, obtint à l'Académie de médecine de Paris, une première mention honorable au concours du prix Nadaud.

C'est une œuvre méthodique, consciencieuse à laquelle on peut seulement reprocher un peu de sécheresse, et quelques questions traitées trop superficiellement.

Il prit une part considérable à la création de la maison des jeunes détenus avec l'abbé Podevin et la sœur Ernestine : « On est heureux par ces temps d'agitation, d'aspirations insensées, où hommes et choses sont emportés dans une course vertigineuse, de s'arrêter en face d'une figure sérieuse d'un caractère élevé; l'étude et le travail, les nobles aspirations peuvent seules conduire au progrès, à la découverte du vrai et du beau. »

**P.** — Traité d'hygiène populaire. Rouen, 1852, in-12; en collab. avec Bouteiller (méd. d'or à l'Acad. de Rouen, 1852; mention honorable à l'Acad. de méd. de Paris. Prix Nadaud, 1854). — Nombreux rapports

comme secrétaire perpétuel de l'Acad. de Rouen. — Conseil central d'hygiène, 1861-62.

S. — O. Notice par Malbranche (Acad. de Rouen, 1869-70, p. 101). — Bulletin de l'Association des méd. de la S.-Inf., 1869-70. — *Journal de méd. de Rouen*, 6 mars 1870. — Éloge par Levasseur, Précis de l'Académie, 1871-72.

## LEUDET (Théodore-Émile).

✱ 1825, 14 mars, Rouen.
† 1887, 5 mars, Rouen.

Nous saluons avec un sentiment de légitime fierté le nom de cet illustre confrère. Il a prouvé par ses travaux qu'il est possible en province aussi bien qu'à Paris de donner à la science médicale un renom, qui avec Leudet a franchi les frontières. Il est peu de savants de province qui aient eu une notoriété aussi répandue, aussi légitime. Avec Pouchet, il fut l'un des savants rouennais les plus appréciés à l'étranger. A Londres, à Vienne, à St-Pétersbourg, à Berlin, son nom était connu. Jusque dans les moindres détails de la vie, il trahissait l'énergie de sa volonté. Marcheur infatigable on le rencontrait dans les rues, allant à grands pas, plongé dans une méditation continue qui avait la science pour objet. D'aspect austère au dehors, il s'animait auprès d'un malade, et son esprit avait d'inépuisables ressources.

Dans l'intimité il faisait preuve d'un esprit cultivé, et montrait dans une causerie alerte les richesses incroyables de son esprit et de son savoir; néanmoins ses travaux ont porté exclusivement sur les sciences médicales.

Son père, professeur et clinicien distingué, longtemps directeur de l'école, l'avait assez avancé dans ses études pour qu'il pût l'envoyer entre sa quatrième et sa rhétorique une année en Angleterre et deux années en Allemagne.

Nous avons par ses titres et ses travaux l'irrécusable preuve de ses capacités, vraiment hors ligne. Un fait s'ajoute et prouve combien était profond en lui le sentiment du devoir; durant un tiers de siècle, il ne manqua son cours que deux fois.

Nous eussions aimé à étendre davantage ses détails biogra-

LEUDET (Théodore-Émile)

✶ 1825, 14 mars, Rouen. — † 1887, 5 mars, Rouen.

Professeur de clinique interne (1854)
Médecin de l'Hôtel-Dieu (1855)
Directeur de l'École de Rouen (1864)
Chevalier de la Légion d'honneur (1867)
Associé national de l'Académie de médecine (1883)
Membre correspondant de l'Institut (1887), etc.

phiques pleins d'intérêt, d'enseignement. Le Dr Leudet qui nous a très obligeamment donné de précieuses indications nous écrivait : « Les détails intimes, permettez à son fils de les garder pour les mettre en tête de ses œuvres ». Ce dernier se propose en effet de réunir les œuvres de son père, sous ce titre : *Études de pathologie et de clinique médicales*. Elles sont sous presse et doivent paraître prochainement. Tirées à un petit nombre d'exemplaires, elles sont comme un monument élevé à la mémoire de Leudet.

TITRES UNIVERSITAIRES ET AUTRES

Externe des hôpitaux de Paris, 1845.
Interne » » 1847.
(Ricord, Louis, Gendrin, Rayer.)
Accessit des prix d'internat, 1849.
Médaille d'or des hôpitaux, 1850.
Docteur en médecine, 1851.
Prix Corvisart.
Prix Montyon.
1er prix de l'École pratique.
Lauréat de l'Académie (prix de l'Académie).
Professeur de clinique interne à l'école de médecine de Rouen, 1854.
Médecin de l'Hôtel-Dieu, 1855.
Correspondant de l'Académie de médecine, 1861.
Directeur de l'école de Rouen, 1864.
Chevalier de la Légion d'honneur, 1867.
Officier de l'instruction publique.
Associé national de l'Académie de médecine, 1883.
Correspondant de l'Institut, 14 février 1887.
Membre du conseil d'hygiène de la Seine-Inférieure, 1878; vice-président à partir de 1881 jusqu'à sa mort.
Membre et ancien vice-président de la Société anatomique de Paris.
Membre de la Société des hôpitaux de Paris.
» » d'hygiène publ. et de médecine professionnelle.
» » de biologie.
» » d'anthropologie.
» » pathologique de Londres.
Correspondant des académies de médecine de Bruxelles, de Stockholm, des sociétés de médecine de Cherbourg, Lyon, etc.

**P.** — Alcoolisme :
1. — Pseudo-pellagre des alcoolisés.
2. — Ulcères de l'estomac par abus alcooliques.

3. — Étude sur l'ictère, déterminé par l'abus des boissons alcooliques.
4. — État mental des alcoolisés.
5. — Symptômes et marche de l'alcoolisme dans la classe aisée.
6. — Lésions du péritoine chez les alcoolisés.
7. — Traitement du délirium tremens.
8. — Formes de la gastro-entérite alcoolique dans les diverses classes de la société.
9. — Étude clinique de la forme hyperesthésique de l'alcoolisme chronique et de sa relation *avec les maladies de la moelle.*
10. — De l'otite terminée par suppuration. — De son influence sur la production de l'infection purulente.
11. — Contribution à la séméiologie du rétrécissement des artères du membre supérieur.
12. — Curabilité de l'arthrite syphilitique.
13. — De la bronchite pseudo-membraneuse.
14. — Recherches sur les troubles des nerfs périphériques et surtout des nerfs vaso moteurs consécutifs à l'asphyxie par la vapeur du charbon.
15. — Sur quelques accidents particuliers dans l'intoxication par la vapeur de charbon.
16. — Influence réelle des causes morales et mécaniques dans la production des maladies organiques du cœur, signaler les autres causes de ces maladies (Th. agrég., 1853).
17. — Sur l'hypertrophie du cœur, avec ou sans lésions des valvules.
18. — Étude sur l'épidémie de choléra observée à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1849 (Prix Montyon).
19. — Sur la valeur pronostique du ralentissement du pouls dans le choléra.
20. — Sur les chorées sans complications, terminées par la mort.
21. — De la névrite cubitale provoquée par les contusions et compressions répétées résultant de l'exercice de quelques professions.
22. — Recherches cliniques sur l'influence des maladies cérébrales sur la production du diabète sucré.
23. — Contribution à l'histoire des accidents de cessation d'activité cérébrale consécutifs aux irritations de la plèvre à la suite de l'opération de l'empyème.
24. — Fréquence relative des diverses espèces d'entozoaires observées chez l'homme, à Rouen.
25. — Observation d'éphidrose unilatérale de la face.
26. — De l'inflammation et de la perforation de la vésicule biliaire consécutive à la fièvre thyphoïde.
27. — Recherches sur l'ulcération et la perforation du gros intestin consécutive à la fièvre typhoïde.

28. — Sur les paralysies essentielles consécutives à la fièvre typhoïde.

29. — Recherches anatomiques et cliniques sur les hydropisies consécutives à la fièvre typhoïde.

30. — Étiologie, curabilité, traitement de la syphilis hépatique.

31. — Fréquence et formes des hydropisies observées à Rouen.

32. — Hydropisies consécutives à la fièvre typhoïde.

33. — De la tuberculose pulmonaire chez les hystériques.

34. — Recherches anatomo-pathologiques et cliniques sur l'ulcération et la perforation de l'appendice iléo-cæcal.

35. — Recherches cliniques sur la curabilité des accidents paralytiques consécutifs au mal vertébral de Pott.

36. — Recherches statistiques sur l'état normal de la menstruation chez les femmes de la classe ouvrière de la ville de Rouen.

37. — Recherches cliniques sur la congestion de la moelle épinière survenant à la suite de chutes ou d'efforts violents.

38. — Étude clinique des troubles nerveux périphériques vasomoteurs survenant dans les cours des maladies chroniques.

39. — Recherches sur les lésions de l'œsophage causées par les anévrysmes de l'aorte.

40. — Étude des bruits objectifs qui se produisent dans les oreilles.

41. — Paralysies consécutives à la fièvre typhoïde.

42. — Recherches anatomo-pathologiques et cliniques sur les péricardites secondaires.

43. — Du phagédénisme dans les ulcérations syphilitiques.

44. — Recherches sur la phéblite de la veine porte.

45. — Étude clinique des épanchements abondants de la plèvre dans la tuberculisation pulmonaire.

46. — Rétrécissement syphilitique du rectum.

47. — Sur la néphrite albumineuse consécutive à l'albuminurie des femmes grosses.

48. — Étude historique de la médecine et des médecins de Rouen aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

49. — Maladies éteintes et maladies régnantes à Rouen.

50. — Altération du sang, consistant en une augmentation des globules blancs.

51. — De la leucémie.

52. — Étude des lésions viscérales de la leucémie.

53. — De la tuberculose pulmonaire consécutive à l'empoisonnement par le plomb.

54. — Recherches sur les accidents causés par l'empoisonnemont saturnin chronique.

55. — L'utilité de la physiologie pathologique démontrée par l'étude de la névralgie sciatique.

56. — Recherches sur les syphilides.
57. — Recherches cliniques pour servir à l'histoire des lésions viscérales de la syphilis.
58. — Étude des effets thérapeutiques du tartre stibié à haute dose (Prix de l'Académie de médecine).
59. — De la phtisie aiguë chez l'adulte (Th. doct., 1851).
60. — De l'hydropéritonite et de l'ascite aux diverses périodes de la tuberculose.
61. — De l'influence du séjour à l'hôpital sur la propagation de la tuberculose.
62. — La tuberculose pulmonaire dans les familles.
63. — Le zona et les troubles des nerfs périphériques dans la tuberculose pulmonaire.
64. — De l'hypertrophie de la mamelle chez les hommes atteints de tuberculose pulmonaire.
65. — Étude sur la mortalité par tuberculose pulmonaire à Rouen.
66. — Contribution à l'étude des accidents de la convalescence de la variole.
67. — Le zona chronique.
68. — Étude clinique des accidents de la convalescence de la variole pendant l'épidémie observée à Rouen en 1880.

**S.** — O. — Journaux de Rouen. — Éloge de Leudet (Bulletin de la Soc. anat. de Paris, XXV, 462).

## BULARD (Jules-Amédée).

✱ 1828, 24 juillet, Rouen.
† 1876, 27 janvier, Bordeaux.

Ex-interne à St-Yon, Bulard se forma de bonne heure à l'étude de la médecine mentale dont il fit sa carrière. Ses hautes capacités lui méritèrent de diriger successivement les établissements de Rouen, de Lille et de Bordeaux. Il fut à Rouen, président de la Société de médecine (1861-62).

**P.** — De la folie hystérique (Thèse inaugurale). — Mémoire sur la médecine légale.

**S.** — O. — Bulletin de la Société de médecine de Rouen, 1861-62. — *Nouvelliste de Rouen*, 19 janvier 1876.

## FOVILLE (Achille de).

✱ 1831, 25 mars, Rouen.
† 1887, 15 décembre, Paris.

Héritier d'un nom célèbre dans la médecine mentale, de Foville fit, au lycée Louis-le-Grand, de fortes et brillantes études.

Quand vint l'heure de choisir une carrière, il n'hésita pas, il adopta, exemple trop rare aujourd'hui, la profession qu'avait tant honorée son père (1).

Interne des hôpitaux de Paris, lauréat de l'Assistance publique, et reçu docteur en médecine en 1857, Foville fut successivement de 1859 à 1877, médecin adjoint de l'asile des aliénés de Quatre-Mares, près Rouen ; médecin en chef de l'asile de Maréville, médecin directeur à Doles, puis à Châlons-sur-Marne ; médecin adjoint à Charenton, directeur de l'asile de Quatre-Mares, enfin inspecteur général des établissements de bienfaisance.

Dans toutes ses fonctions, de Foville se montre observateur sagace, médecin hygiéniste distingué, versé dans la connaissance du droit et de la législation, directeur expérimenté.

Chargé d'éclairer la justice dans plusieurs affaires délicates, de Foville se montra à la hauteur du rôle social du médecin légiste,

(1) La courte notice suivante est extraite du Précis de l'Académie de Rouen, 1877-78.

*Foville* (Achille-Louis de), père de *Foville* (Achille de), était né à Pontoise le 6 août 1799 d'une famille rouennaise.

Il se distingua dans ses études, par des recherches originales sur l'aliénation mentale et sur l'anatomie, tant normale que pathologique du système nerveux. En 1825, sur la recommandation d'Esquirol, il fut nommé médecin en chef de l'asile Saint-Yon, que l'on créait à cette époque à Rouen, et un peu plus tard, professeur de physiologie à l'École de médecine. Sa sauté l'obligea à rechercher le climat du Midi ; puis, il accompagna, comme naturaliste, le prince de Joinville, en 1837-38, dans son expédition en Afrique et aux États-Unis. A son retour, il succéda à son maître Esquirol comme médecin en chef de Charenton. Destitué en 1848, il se consacra uniquement à sa famille et à sa clientèle et se retira à Toulouse, où il est mort le 22 juillet dernier, entouré des secours de la religion aux pratiques de laquelle il fut toujours fidèle. Ses principaux travaux, inspirés par un spiritualisme élevé, sont relatifs aux maladies mentales, à la physiologie et à la pathologie du système nerveux cérébro-spinal.

M. de Foville fut nommé membre résident de l'Académie en 1830, et correspondant en 1835 (voir également *Union Médicale*, 1878, t. XXVI, p. 154).

rôle à la fois délicat et difficile. Les rapports médico-légaux de de Foville montrent comment peuvent se concilier les véritables enseignements de la science moderne avec le respect des éternels principes de la morale et du droit.

Si une mort prématurée ne lui permit pas de siéger un jour à l'Académie de médecine, où l'appelaient ses titres scientifiques, il eut l'honneur, périlleux sans doute, car il succédait à Amédée Latour, d'être nommé secrétaire général de l'Association générale des médecins de France. Élu en 1882, il fit preuve d'une rare habileté à manier la plume où à porter la parole. Esprit conciliant, toujours ingénieux pour maintenir l'union entre tous, il aida par son tact, par son affabilité à la solution de questions épineuses ou difficiles.

Depuis plusieurs mois de Foville était malade, mortellement atteint, il le savait. C'est sur la brèche, en pleine inspection générale, que les derniers coups du mal lui furent portés ; mais à le voir remplir ses devoirs avec le même zèle, qui eût pu soupçonner qu'il le savait ?

Revenu en hâte à Paris, il ne se releva plus ; mais alors apparut toute l'énergie de cette âme virile. « Quel courage ! avec d'autres, il faudrait dire : quelle philosophie devant la souffrance et devant la mort ! Avec de Foville, c'est la foi, c'est la soumission qu'il nous faut admirer. Sa mort est exemplaire jusque dans les dernières épreuves. C'est à la religion qu'il demande les consolations suprêmes, pendant que ses proches, une épouse désolée, un frère bien-aimé, le Dr Henri Roger, président général de l'Association des médecins de France, l'assistent à ses derniers moments. »

Dieu devait à ce fils si digne en tous points de son pieux et illustre père une fin aussi touchante et douce ; il s'endormit du dernier sommeil plein d'espoir en la miséricorde divine.

Jetons un rapide coup d'œil sur quelques-unes de ses œuvres. L'Académie de médecine pour ses travaux lui décerna le prix Civrieux.

Il est de ces savants, dit M. Levasseur, qui, sans nier la valeur des faits, ni les mérites de ces chercheurs infatigables qui ont poussé l'analyse à ses dernières limites, ne s'arrêtent pas aux

phénomènes sensibles et, les soumettant au contact de l'intelligence, remontent à leur origine et formulent dans une synthèse féconde la loi qui les régit.

La thèse du docteur de Foville pour le doctorat, intitulée : *Considérations physiologiques sur l'accès d'épilepsie*, est le premier travail français qui ait développé les idées de Marshall Hall, de Brown Séquard, dont les théories sur les accès épileptiques sont aujourd'hui généralement adoptées. De plus, ce travail renferme des idées complètement neuves sur le rôle de l'asphyxie dans les phénomènes épileptiques.

Dans un mémoire sur la *Paralysie générale*, l'auteur a groupé tous les éléments relatifs à son étiologie et à son diagnostic.

L'administrateur et le savant se révèlent également dans un ouvrage, *Sur la législation et l'assistance aux aliénés*, où il fait voir la sage économie de la loi de 1838, et donne les meilleurs conseils sur le régime intérieur des asiles.

Dans son discours de réception à l'Académie de Rouen (*St-Yon, Quatre-Mares et les médecins aliénistes de la Seine-Inférieure*), de Foville montre lui-même ses lettres de naturalisation. « Rappelé par ma profession, depuis quelques mois seulement à Rouen, où je suis né.... »

Dans ce travail plein d'intérêt, au point de vue de l'histoire locale, de Foville donne un résumé historique sur chacun de ces établissements, leur origine première, et les transformations que les événements leur firent subir.

« C'est la gloire de la France, d'avoir vu naître Pinel, c'est aussi l'honneur des administrateurs de la Seine-Inférieure de s'être placés par leur sollicitude éclairée, au premier rang pour ce qui peut concerner le service des aliénés. »

Cette supériorité n'est pas seulement dans la bonne organisation matérielle des établissements, « elle s'est également affirmée jusqu'ici par le mérite personnel des médecins qui ont été placés à leur tête, par la valeur scientifique des travaux qu'ils y ont produits, par l'importance des postes auxquels la plupart d'entre eux ont été appelés après avoir donné à Rouen, la mesure de leur valeur comme praticiens et de leur mérite comme savants.

De Foville rappelle ensuite les services rendus par le Dr Dumesnil, que reçut l'établissement, presqu'à sa naissance et qui pendant vingt ans mit tous ses soins à en développer les différentes parties : « 36 hectares de terre furent achetés par le département, dans la plaine de Quatre-Mares ; un vaste plan de construction conçu dans les vues les plus larges, sous l'inspiration de l'inspecteur général Parchappe, fut adopté, et la première pierre de l'asile fut posée au mois de mai 1850 ».

La nécessité de construire un nouvel asile pour les femmes s'imposait. Desmarets qui avait succédé à Grégoire, comme architecte du département, fut appelé à préparer le plan du nouvel asile, et l'administration supérieure confia le soin de rédiger le programme et d'en diriger l'exécution générale à un de nos compatriotes, le Dr Rousselin, qui, après avoir été l'élève favori de Parchappe, et le confident de tous ses travaux, l'avait remplacé comme inspecteur général.

Puis, il rappelle l'historique de St-Yon, ancien manoir d'Hauteville, qui, au XVIe siècle prit son nom d'Eustache de Saint-Yon, qui en était alors propriétaire. En 1705, loué par l'abbé de la Salle pour y établir son noviciat, il fut déclaré, par la loi du 18 août 1792, propriété nationale, et la révolution vint ainsi déposséder les Frères.

Après des vicissitudes diverses, une ordonnance du 17 janvier 1820, donna au projet de création d'un asile pour les femmes, la consécration royale, et la maison de St-Yon fut désignée pour devenir le siège de la nouvelle institution.

De Foville venait dans ce même asile dont son père fut le premier médecin : « L'asile de St-Yon, disait Esquirol, plusieurs années après, est un des meilleurs établissements d'aliénés ; on y admire l'ordre et la discipline qui furent introduits dès le début par le Dr de Foville ».

Obligé, par raison de santé de quitter Rouen, le Dr de Foville père fut remplacé par le Dr Parchappe, qui sut faire à St-Yon sur la structure de l'encéphale, sur celle du cœur et sur l'anatomie pathologique de la folie « des travaux de premier ordre qui, même, aujourd'hui, n'ont rien perdu de leur valeur ».

Appelé en 1848 au poste d'inspecteur général, il a publié en 1852, un ouvrage intitulé : « Des principes à suivre dans la fondation et la construction des asiles d'aliénés ».

Parchappe fut remplacé par le Dr Mérielle qui, lors de l'apparition du choléra dans cet asile, fit preuve de savoir, de zèle et de dévouement.

Une mort prématurée l'enleva à ses études, à la science, à l'humanité. Il fut remplacé par le Dr Morel qui occupa ce poste avec éclat pendant 17 ans et acquit une réputation européenne.

Au souvenir de tels hommes « comment, dit en terminant de Foville, ne pas se sentir effrayé par la comparaison, quand on vient à son tour présenter dans cette enceinte le même genre d'études et la même branche de pratique médicale ». La modestie conv ent au talent comme la réserve à la vertu, et de Foville resta toujours, ce dont il faisait preuve déjà dans cette remarquable esquisse historique, un savant et un écrivain distingué.

Dans un important travail sur *le goitre et le crétinisme*, publié dans les Annales d'hygiène et de médecine légale, il signala quelques points de vue nouveaux et des observations spéciales à notre département. Il soutient et développe « l'influence des causes morales. Peuvent-elles jouer un rôle quelconque dans l'étiologie du goitre, non pas assurément à titre de cause principale et spécifique, auquel cas cette infirmité serait de tous les pays et de tous les temps, mais à titre de cause accessoire et déterminante ».

Sans se prononcer sur la valeur de ces influences qui viennent s'ajouter à 42 autres déjà indiquées, de Foville conclut seulement qu'il y a lieu d'étudier si les causes morales, et notamment les chagrins prolongés, ne peuvent pas jouer un rôle quelconque dans l'étiologie du goitre, à titre de cause accessoire et déterminante. Les communes d'Orival, de Caudebec-les-Elbeuf, de Cléon, de Sottevillesous-le-Val, tiennent la tête dans cette liste nosologique. De Foville continuait et confirmait les remarquables études de Vingtrinier.

Dans une communication verbale, sur la peste, faite à l'Académie de Rouen, il dit : « On est bien fixé depuis longtemps sur les caractères spéciaux constants qui font de la *peste d'Orient* une

espèce pathologique distincte, dont la peste de Marseille paraît la dernière explosion.

« Il croit trouver les foyers originaires de la peste dans les montagnes de la Mésopotamie et de l'Arménie, d'où le fléau se répand en Perse, en Turquie et en Asie. Quant aux causes directes, il les voit dans la misère, la disette et la malpropreté des habitants, les conditions météorologiques ne venant qu'en seconde ligne. »

Une des œuvres les plus originales de de Foville est assurément son discours d'ouverture prononcé le 7 août 1879, en séance publique à l'Académie de Rouen, et intitulé :

*Les médecins dans les drames de Shakespeare.*

« Le plus grand mérite de Shakespeare n'est pas, dit de Foville, d'avoir parlé de tout, mais d'avoir su parler de chaque chose avec la précision et l'exactitude d'un spécialiste : « La procédure civile et criminelle n'avait pas de secrets pour lui » ; ses connaissances générales en médecine étaient précises, non moins que ses connaissances spéciales relatives aux maladies de l'esprit.

« Ce n'est pas néanmoins « de la médecine dans Shakespeare », dont je vous entretiendrai, mais des « médecins dans Shakespeare. »

Foville, avant d'entrer dans son sujet, jette un rapide coup d'œil sur les médecins en Angleterre depuis la conquête des Normands jusqu'à la fin du XVI^e siècle ; et tels ils ont été, dit-il, dans l'histoire, tels, « on les retrouve dans les drames de Shakespeare ». Tous y sont représentés : « le moine qui, dans le principe, avait le privilège de pratiquer seul la médecine ; la religieuse qui parfois imitait le moine, le charlatan qui évoquait les esprits et pratiquait l'exorcisme ; l'apothicaire qui recueillait les simples et préparait les médicaments ; le physicien, enfin, dominant tous les autres par son savoir, son rang social, et la confiance dont ils jouissait auprès des grands de la terre, tous passent successivement sous les yeux du public ».

De Foville nous présente ensuite ces divers personnages.

Dans *Roméo et Juliette*, c'est le bon père Laurence et le misérable apothicaire de Mantoue.

« Initié à tous les mystères de la botanique, le père Laurence est habile à préparer des poisons inconnus de la pharmacopée moderne, mais qui servent au dénouement du drame. L'apothicaire fait aussi des poisons, ceux-ci produisent leurs effets, *tuto, cito* : « Versez ceci dans n'importe quel liquide, avalez ; et eussiez-vous la force de vingt hommes, cela vous expédiera tout droit dans l'autre monde ».

Dans la comédie des *Erreurs*, Linch qui se fait appeler le « *bon Docteur* », et, pour cette flatterie, consent à ce que l'on veut de lui, est un type achevé du charlatan. L'abbesse Emilia est un précurseur de la femme médecin, et montre très bien analysé « l'influence que les causes morales ont si souvent dans la production de la folie, *digna est intrare* ».

Avec Périclès nous avons la science doctorale dans tout ce qu'elle a de plus rigoureux. Les flots ont rejeté le corps de Thaisa : « Regardez, dit Cérimon, que son visage est frais... Faites du feu, allez chercher toutes les boîtes qui sont dans mon cabinet... Vite du feu et des vêtements, amenez des musiciens, faites-leur jouer des airs mélancoliques, redonnez-moi ce flacon. Tenez, voici le bloc qui s'anime. Encore un peu de musique ; je vous en prie, donnez de l'air, messieurs, cette reine va revivre.

« Et pendant que les assistants s'émerveillent, Cérimon redouble de soins, en invoquant l'aide d'Esculape, car, dit-il, toute rechute serait mortelle. »

Dans le médecin de lady Macbeth nous voyons avec quel scrupule le médecin sait garder le secret professionnel. Il apprend le secret de lady Macbeth, et cette terrible révélation émeut singulièrement le pauvre médecin ; il voudrait bien qu'elle n'ait pas eu de témoins, et il faut répondre à Macbeth qui demande des nouvelles de sa femme ; mais il ne le fait qu'avec la plus grande répugnance : « Elle n'est pas précisément malade : elle a l'esprit assailli de fantaisies imaginaires qui éloignent d'elle le repos ». Pressé de questions, il s'écrie : « Que ne puis-je être loin de Dusinane, jamais l'espoir du gain ne réussirait à m'y faire revenir ».

« C'est dans la pièce intitulée : *Tout est bien qui finit bien*, qu'apparaît la femme-docteur, elle est ici l'héroïne. Fille de

Gérard de Narbonne, le plus illustre médecin de son temps, la jeune Hélène a reçu en héritage de son père, le secret d'un remède merveilleux qu'elle vient offrir au roi de France. Après un premier refus, le roi accepte et guérit. »

« Ce qui assure, dit en terminant de Foville, la gloire de Shakespeare, c'est d'offrir toujours un fidèle miroir de la réalité. Chez lui, l'imagination ne se sépare jamais d'une observation consciencieuse, incessante, infatigable, servie par une intelligence supérieure et une puissance d'assimilation hors ligne.

« A l'encontre de tant d'auteurs aujourd'hui, qui parlent de tout sans avoir rien étudié, Shakespeare n'a jamais rien écrit qu'il n'ait auparavant, profondément médité, et minutieusement analysé. »

**P.** — Examen de l'état mental du sieur Pazoit, accusé de vol. Annales médico-psychologiques, t. V, VII, 1866, p. 25. — Physiologie pathologique des convulsions, *ibid.*, t. I, 1869, p. 60. — Historique du délire des grandeurs, *ibid.*, t. IV, 1870, p. 189 et 351. — Les aliénés ; étude pratique sur la législation et l'assistance qui leur sont propres, *ibid.*, t. IV, 1870. — Nomenclature et classification des maladies mentales, *ibid.*, t. VII, VIII, 1872, p. 3. — Les aliénés voyageurs et migrateurs ; études cliniques sur certains cas de lypémanie, *ibid.*, t. XIII, XIV, 1875, p. 5. — Mémoire sur l'hygiène et l'administration des asiles ; divers articles dans le nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques. Réponse de de Foville au discours de réception de M. Larmier (La querelle du Cid, p. 296 ; du même, réponse au discours de réception de M. Simon, l'architecture des XV^e^ et XVI^e^ siècles dans le département de la Seine-Inférieure, p. 451 ; *in* Mémoire de l'Académie de Rouen, 1878-1879. — Discours de réception à l'Académie de Rouen, 12 décembre 1873 ; Saint-Yon, Quatre-Mares et les médecins aliénistes de la Seine-Inférieure. — Les médecins dans les drames de Shakespeare, Précis de l'Acad., 1879.

**S.** — Précis de l'Académie de Rouen, *passim*. — Dr Riant, discours aux obsèques de de Foville ; *Union médicale*, 29 décembre 1887, p. 906.

## NICOLLE (Édouard-Eugène).

✱ 1832, 5 juillet, Rouen.
† 1884, 11 janvier, Rouen.

Enlevé jeune encore, à l'affection des siens, à l'âge où l'on peut récolter les bienfaits de l'expérience acquise, Nicolle donna la

preuve d'une intelligence distinguée et d'un esprit très cultivé dans les diverses fonctions qu'il eut à remplir dans son existence trop courte.

Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, médecin du bureau de bienfaisance, il sut, dans l'un et l'autre de ses services, montrer à la fois ses hautes capacités médicales, sa bienveillance, sa probité et la sûreté de son jugement.

Pour être vrais, ces éloges n'en sont pas moins un peu ternes, et Nicolle ne dépasserait pas la valeur moyenne de beaucoup, s'il n'avait fait œuvre de dévouement personnel par les nombreux cours publics qu'il fit sur l'hygiène. Son œuvre fut surtout une œuvre de vulgarisation.

Professeur suppléant à l'école des sciences, il se multiplia pour répandre ces utiles connaissances : « Son zèle était connu ; on s'adressait souvent à lui pour cette œuvre de diffusion des lumières et jamais il ne refusa son concours. De nombreuses conférences sur des sujets variés eurent un succès qui le récompensait du surcroît de travail qu'elles lui imposaient ». Elles lui valurent les palmes d'officier d'Académie.

Nicolle fut pendant trois ans secrétaire général de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, et président de la Société de médecine (1871-72), enfin lauréat du Conseil central d'hygiène publique et de la Société de tempérance de Paris.

**P.** — Emploi thérapeutique des sels de zinc (Mémoire couronné par l'académie de Louviers). — Des conférences imprimées.

**S.** — O. — Bulletin de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, 28 juin 1884. — *Nouvelliste de Rouen*, 23 janvier 1884.

## BRIÈRE (Henri).

✳ 1844, 9 septembre, St-Romain.
† 1885, 22 mars, Caen.

Chirurgien-oculiste de l'hôpital du Havre.

**P.** — Atlas de plaies par armes de guerre avec planches dessinées par Brière (1871), en collab. avec le Dr Vaslin, d'Angers. — Étude sur les paraplégies (Prix Corvisart, méd. d'or en 1872. — Étude complète du

sarcome de la choroïde et de la mélanose extra-oculaire, thèse, 1874 (récompensé par la Faculté). — Traité populaire pour préserver de l'ophtalmie purulente, etc.

**S.** — O.

## BEAUREGARD (Louis-François-Gustave).

✱ 1850, 18 septembre, Graville-Havre.
† 1884, 5 mai, Havre.

Chirurgien de l'hôpital du Havre.

**P.** – Étude sur la syphilis congénitale. Ann. de gynécologie, 1875. — Du ptyalisme essentiel. Journal des connaissances médicales, 1875. — Pseudo-paralysie générale syphilitique, 1879. — Quelques cas de chirurgie au Havre, 1880-83. — Des accidents dans les opérations d'ostéotomie, Mém. posthume, 1885. — Divers articles sur l'ostéoclasie, le traumatisme de la face, etc.

**S.** — O. — *Le Havre*, mardi 6 mai (discours du docteur Gibert).

N'est-ce point en parlant de la vie que l'on peut en comprendre et apprécier toute la fragilité ? J'arrive au terme de cette première série d'études biographiques, et le hasard veut que j'aie à donner, en finissant, un souvenir à deux de nos plus distingués confrères.

Jeunes tous deux, ardents tous deux, épris de leur art qu'ils connaissaient à fond, arrivés déjà l'un et l'autre à une légitime notoriété, ils ont vu, en un instant, s'anéantir leurs rêves, leurs espérances ; la mort est venue faucher ces deux frères dont la vie eût été si dignement, si utilement remplie. *O quam brevis et instabilis vita !*

# TABLE CHRONOLOGIQUE


Pages.

ANTE SCRIPTUM ..... IX

GEOFFROY, d'Eu (11..-1236) ..... 21
EUDES, Richard (XIVe s.) ..... 22
MATHIEU, de Caudebec (XIVe s.) ..... 22
CORNET, Michel (XIVe s.) ..... 23
GAULTIER, Pierre (XIVe s.) ..... 23
GUILLAUME (d'Auge) (13..-1478) ..... 23
CANU, David (XVe s.) ..... 24
BURGUET, Nicolas (XVe s.) ..... 24
NUGNES, Guillaume (XVe s.) ..... 25
MALAPRINS, Robert (XVe-XVIe s.) ..... 25
NAGEREL, Robert (XVe-1555) ..... 25
DESJARDINS, Jean (14..-1547) ..... 26
GUÉROULT, Guillaume (14..-1559) ..... 27
BÉTHENCOURT, Jacques de (XVe-XVIe s.) ..... 27
GUÉROULT, Guillaume (15..-1570) ..... 29
FABER ou FABRE (1526-1590) ..... 31
LEGRAS, Richard (1526-1584) ..... 31
LAMPÉRIÈRE, Jean de (1553-1651) ..... 31
LE PIGNY ou LE PIGNEY, Marin (1554-1633) ..... 33
GELÉE, Théophile (1566 ou 81-1650) ..... 34
**Brosse, Gui de La** (1550 ou 86-1641) ..... 36
IVRY, Jean (d') (?, 1547) ..... 39
BODERIUS, Thomas (XVIe s.) ..... 39
PORRÉE, Jean-Baptiste (1612-16..) ..... 39
**Pecquet, Jean** (1622-1674) ..... 40
GIBBES, Jacques, Alban (1616-1677) ..... 45
MARTINIÈRE, Pierre-Martin de la (1634-1690) ..... 46
**Lemery, Nicolas** (1645-1715) ..... 47
DAVAL, Jean (1654-1719) ..... 55
NÉEL, Balthazar (16..-1720) ..... 55
HOUPPEVILLE, Guillaume (16..-1726) ..... 56
DUFAY, Antoine (1680-1771) ..... 57
MOYENCOURT, Jean de (1681-1756) ..... 59
LARCHEVÊQUE, Adrien (1682-1746) ..... 60
MAGNART, Pierre (XVIIe s.) ..... 61

Pages.
CAUX, David de (XVII^e s.) ..... 61
BAZILLE, Jean Martin (XVII^e s.) ..... 64
THUILLIER, Charles (XVII^e s.) ..... 65
HÉNAULT, Adrien (XVII^e s.) ..... 65
GOLLES, Adrien (XVII^e s.) ..... 65
HAUTEMER, Farin de (1700-1769) ..... 68
LA ROCHE, Guillaume-François-Thiphaigne de (1702-1789) ..... 69
THIBAULT (1702-1772) ..... 72
ANGERVILLE, de Saint-Sylvestre d' (1706-1780) ..... 73
PINARD, Amable-Guy (1713-1796) ..... 74
HÉRISSANT, François-David (1714-1773) ..... 76
SIMON DE VERVILLE (1715-1757) ..... 77
POULLAIN, Thomas-Antoine-Guillaume (1719-1792) ..... 78
LE HOC, Louis-Pierre (17..-1769) ..... 79
BOURRIENNE, Robert (1731-1804) ..... 80
ECHEVIN, Jean-Baptiste-André L' (1732-1788) ..... 80
FERRAND, Jean-Baptiste (1733-1785) ..... 82
GUENET, Antoine-Jean-Baptiste (1740-?) ..... 83
**Leroy, Alphonse-Louis-Vincent** (1741-1816) ..... 84
CISZEVILLE (1745-1807) ..... 88
NICOLLE (1745-?) ..... 90
BODIN ou BAUDIN (1746-1817) ..... 90
THILLAYE, Jean-Baptiste-Jacques (1752-1822) ..... 91
HARDY, Antoine-François (1756-1823) ..... 92
THILLAYE, J.-S. (17..-1813) ..... 96
LAMAUVE, Louis-César (1762-1821) ..... 97
PLAINPEL (XVIII^e s.) ..... 99
LABARBE, Joseph-Martin-Marie (17..-1815) ..... 100
**Godefroy, Nicolas-Pierre-Amable** (1768-1833) ..... 100
**Vigné, Jean-Baptiste** (1771-1842) ..... 106
LEFRANÇOIS, L.-A. (1773-1829) ..... 125
**Blainville, Henri-Marie du Crotay de** (1777-1850) ..... 125
FAUTREL, Pierre-Nicolas (1780-18..) ..... 134
HUET, Jean-Benjamin (1782-1857) ..... 134
**Blanche, Antoine-Emmanuel-Pascal** (1785-1849) ..... 136
CANU, Laurent-Ferdinand (1790-1876) ..... 148
CISZEVILLE, Étienne (1792-1866) ..... 151
YSABEAU, Alexandre-Victor-Frédéric (1793-1873) ..... 152
RÉVELLE, Jean-Noël (1794-1858) ..... 155
DESMOULINS, Lucien-Antoine (1794-1828) ..... 156
**Hellis, Eugène-Clément** (1794-1877) ..... 158
HAVET, Armand-Étienne-Maurice (1795-1820) ..... 166
BOUTEILLER, Modeste-Frédéric (1795-1863) ..... 170
BLANCHE, Esprit-Sylvestre (1796-1852) ..... 171
HUE, Joseph-Jacques-Vincent (1796-1858) ..... 172
**Vingtrinier, Arthur-Barthélemy** (1796-1872) ..... 173
COURONNE, J.-B.-Pierre (1796-1860) ..... 191

Pages.

**Brierre de Boismont, Alexandre-Jacques-François** (1797-1881) . 192
CARAULT, Émile (1797-1843) . . . . . 214
GIFFARD, Rémy-Nicolas (1797-1866) . . . . . 218
DESBOIS, Alphonse (1798-1864) . . . . . 218
**Pouchet, Félix-Archimède** (1800-1872) . . . . . 221
NICOLE, Eugène (1800-1886) . . . . . 229
GUERSANT, Paul-Louis-Benoît (1800-1869) . . . . . 232
FREBOURG, Robert-Achille (1801-?) . . . . . 236
BAUTIER, Alexandre (1801-?) . . . . . 237
HORTELOUP, Benjamin-Jean-Fulgence (1801-1872) . . . . . 238
**Cousture, Marie-Pierre-Auguste** (1800-1868) . . . . . 240
NAVET, Stanislas-Victor-Amédée (1802-1845) et non point Havet . . . . . 250
**Maire, Isidore-Hyacinthe** (1802-1883) . . . . . 256
AVENEL, Pierre-Auguste (1803-1866) . . . . . 293
BOUTEVILLE, Lucien de (1804-1881) . . . . . 303
BOUIS, Adolphe de (1804-1878) . . . . . 304
BARATTE, Louis-Henri (1805-?) . . . . . 305
DAJON, Eugène (1806-1886) . . . . . 306
BOTTENTUIT, Pierre-Armand-Narcisse (1806-1879) . . . . . 307
LE BRUMENT, Hyacinthe-Édouard (1806-1883) . . . . . 308
PILLORE, Henri (1771-1842) . . . . . 309
**Pillore, Jean-Marie-Henri** (1807-1855) . . . . . 309
LEGAL, Jean-Eugène (1810-1874) . . . . . 314
MÉRIELLE, Pierre-Hector (1810-1856) . . . . . 315
LEGAL, Joseph-Vincent (1811-1865) . . . . . 317
DALMENESCHE, Pierre-Alphonse (1811-1860) . . . . . 317
FLAUBERT, Achille (1813-1882) . . . . . 318
GUÉROULT, Ernest-Hyacinthe (1820-1882) . . . . . 320
BEAUREGARD, François-Victor (1821-1877) . . . . . 328
BOUTEILLER, Jules-Édouard (1822-1878) . . . . . 332
**Follin, François-Anthime-Eugène** (1823-1867) . . . . . 335
DEFODON, Jean-François-Lucien (1823-1860) . . . . . 342
DUCLOS, Louis-Nicolas-Henri (1824-1870) . . . . . 342
**Leudet, Théodore-Émile** (1825-1887) . . . . . 344
BULARD, Jules-Amédée (1828-1876) . . . . . 350
**Foville, Achille de** (1831-1887) . . . . . 351
NICOLLE, Édouard-Eugène (1832-1884) . . . . . 358
BRIÈRE, Henri (1844-1885) . . . . . 359
BEAUREGARD, Louis-François-Gustave (1850-1884) . . . . . 360

# TABLE ALPHABÉTIQUE


Pages.

ANGERVILLE, de St-Sylvestre d' (1706-1780) ..... 73
AVENEL, Pierre-Auguste (1803-1866) ..... 293
BARATTE, Louis-Henri (1805-?) ..... 305
BAUTIER, Alexandre (1801-?) ..... 237
BAZILLE, Jean-Martin (XVII^e s.) ..... 64
BEAUREGARD, François-Victor (1821-1877) ..... 328
BEAUREGARD, Louis-François-Gustave (1850-1884) ..... 360
BÉTHENCOURT, Jacques de (XVI^e s.) ..... 27
**Blainville, Henri-Marie du Crotay de** (1777-1850) ..... 125
**Blanche, Antoine-Emmanuel-Pascal** (1785-1849) ..... 136
BLANCHE, Esprit-Sylvestre (1796-1852) ..... 171
BODERIUS, Thomas (XVI^e s.) ..... 39
BODIN ou BAUDIN (1746-1817) ..... 90
**Boismont, Alexandre-Jacques-François Brierre de** (1797-18..) ..... 192
BOTTENTUIT, Pierre-Amand-Narcisse (1806-1879) ..... 307
BOUIS, Adolphe de (1804-1878) ..... 304
BOURRIENNE, Robert (1731-1804) ..... 80
BOUTEILLER, Modeste-Frédéric (1795-1863) ..... 170
BOUTEILLER, Jules-Édouard (1822-1878) ..... 332
BOUTEVILLE, Lucien de (1804-1881) ..... 303
BRIÈRE, Henri (1844-1885) ..... 359
**Brosse, Gui de la** (1550 ou 86-1641) ..... 36
BULARD, Jules-Amédée (1828-1876) ..... 350
BURGUET, Nicolas (XV^e s.) ..... 24
CANU, David (XV^e s.) ..... 24
CANU, Laurent-Ferdinand (1790-1876) ..... 148
CARAULT, Émile (1797-1843) ..... 214
CAUX, David de (XVII^e sc.) ..... 61
CISZEVILLE, N. (1745-1807) ..... 88
CISZEVILLE, Étienne (1792-1866) ..... 151
COURONNE, J.-B.-Pierre (1796-1860) ..... 191
**Cousture, Marie-Pierre-Auguste** (1800-1868) ..... 240
CORNET, Michel (XIV^e s.) ..... 23
DAJON, Eugène (1806-1886) ..... 306
DALMENESCHE, Pierre-Alphonse (1811-1860) ..... 317
DAVAL, Jean (1654-1719) ..... 55

Pages.
DEFODON, Jean-François-Lucien (1823-1860) ..... 342
DESBOIS, Alphonse (1798-1864) ..... 218
DESJARDIN; Jean (14..-1547) ..... 26
DESMOULINS, Louis-Antoine (1794-1828) ..... 156
DUCLOS, Louis-Nicolas-Henri (1824-1870) ..... 342
DUFAY, Antoine (1680-1771 ..... 57
ECHEVIN, Jean-Baptiste-André l' (1732-1788) ..... 80
EUDES, Richard (XIVe s.) ..... 22
FABER, ou FABRE, (1526-1590) ..... 31
FAUTREL, Pierre-Nicolas (1780-18..) ..... 134
FERRAND, Jean-Baptiste-Guillaume (1733-1785) ..... 82
FLAUBERT, Achille (1813-1882) ..... 318
**Follin, François-Eugène** (1823-1867) ..... 335
FOVILLE, Achille de (1831-1887) ..... 351
FRÉBOURG, Robert-Achille (1801-18..) ..... 236
**Gaultier, Pierre** (XIVe s.) ..... 23
GELÉE, Théophile (1581-1650) ..... 34
GEOFFROY, d'Eu (11..-1236) ..... 21
GIBBES, Jacques-Alban (1616-1677) ..... 45
GIFFARD, Remy-Nicolas (1797-1866) ..... 217
**Godefroy, Nicolas-Pierre-Amable** (1768-1833) ..... 100
GOLLES, Adrien (XVIIe s.) ..... 65
GUILLAUME, d'Auge (13..-1478) ..... 23
GUENET, Antoine-J.-B. (1740-1...) ..... 83
GUÉROULT, Guillaume (14 .-1559) ..... 27
GUÉROULT, Guillaume (15..-1570) ..... 29
GUÉROULT, Ernest-Hyacinthe (1820-1882) ..... 320
GUERSANT, Paul-Louis-Benoît (1800-18..) ..... 232
HAUTEMER, Farin de (1700-1769) ..... 68
HAVET, Armand-Étienne-Maurice (1795-1820) ..... 166
**Hellis, Eugène-Clément** (1794-1877) ..... 158
HÉNAUT, Adrien (XVIIe s.) ..... 65
HÉRISSANT, François-David (1714-1773) ..... 76
HORTELOUP, Benjamin-Jean-Fulgence (1801-1872) ..... 238
HOUPPEVILLE, Guillaume (16..-1726) ..... 56
HUE, Joseph Jacques-Vincent (1796-1858) ..... 172
HUET, Jean-Benjamin (1782-1855) ..... 134
IVRY, Jean d' (1...-1547) ..... 39
LABARBE, Joseph-Martin-Marie (17..-1815) ..... 100
LAMAUVE, Louis-César (1762–1821) ..... 97
LAMPÉRIÈRE, Jean de, sieur de Montigny (1553-1651) ..... 31
LARCHEVÊQUE, Adrien (1682-1746) ..... 60
LA ROCHE, Guillaume-François-Tiphaigne de (1702-1788) ..... 69
LE BRUMENT, Hyacinthe-Édouard (1806-1883) ..... 308
LEFRANÇOIS, L.-A. (1773-1829) ..... 125
LEGAL, Jean-Eugène (1810-1874) ..... 314
LEGAL, Joseph-Vincent (1811-1865) ..... 317

Pages.
LEGRAS, Richard (1526-1584) ... 31
LE HOC, Lucas-Pierre (17..-1769) ... 79
**Lemery, Nicolas** (1645-1715) ... 47
LEPIGNY ou LEPIGNEY, Marin (1554-1637) ... 33
LEROY, Alphonse-Vincent-Louis (1741-1816) ... 84
**Leudet, Théodore-Émile** (1825-1887) ... 344
MAGNART, Pierre (XVII^e s.) ... 61
**Maire, Isidore-Hyacinthe** (1802-1885) ... 256
MALAPRINS, Robert (XV^e-XVI^e s.) ... 25
MARTINIÈRE, Pierre-Martin de la (1634-1690) ... 46
MATHIEU de Caudebec (XIV^e s.) ... 22
MÉRIELLE, Pierre-Hector (1810-1856) ... 315
MOYENCOURT, Jean de (1681-1756) ... 59
NAGEREL, Robert (XV^e s.-1555) ... 25
NAVET, Stanislas-Victor-Amédée (1802-1845) et non point Havet ... 250
NÉEL, Balthazard (16..-1720) ... 55
NICOLE, Eugène (1800-1886) ... 229
NICOLLE, N. (1745-?) ... 90
NICOLLE, Édouard-Eugène (1832-1884) ... 358
NUGNES, Guillaume (XV^e s.) ... 25
**Pecquet, Jean** (1610 ou 22-1674) ... 40
PILLORE, Henri (1771-1842) ... 309
**Pillore, Jean-Marie-Henri** (1807-1855) ... 309
PINARD, Amable-Guy (1713-1796) ... 74
PLAINPEL (XVIII^e s.) ... 99
PORRÉE, Jean-Baptiste (1612-16..) ... 39
**Pouchet, Félix-Archimède** (1800-1872) ... 221
POULLAIN, Thomas-Antoine-Guillaume (1719-1792) ... 78
REVELLE, Jean-Noël (1794-1858) ... 155
SIMON DE VERVILLE (1715-1757) ... 77
THIBAUT, N. (1702-1772) ... 72
THILLAYE, Jean-Baptiste-Jacques (1752-1822) ... 91
THILLAYE, J.-S. (17..-1813) ... 96
THUILLIER, Charles (XVII^e s.) ... 65
**Vigné, Jean-Baptiste** (1771-1842) ... 106
**Vingtrinier, Arthur-Barthélemy** (1796-1872) ... 173
YSABEAU, Alexandre-Victor-Frédéric (1793-1873) ... 152

# APPENDICE (1)

## CALVADOS

PITARD, Jehan (1228-1315).
MONDEVILLE, Henri de (12..-1317).
LEFÈVRE, Roger (1250-13..).
MITTRY, Jean de (13..-1376).
FUMÉE, Adam (1430-1494).
AVIS, Jean-Loysel (14..-1501).
HAGUELON ou HAQUELON, Pierre (1500-1570).
DALECHAMPS, Jacques (1513-1588).
CONSTANTIN, Robert (1502-1605).
MICHEL, Nicolas, sieur des Prez (15..-1597).
DESPRÉS (15..-1597-1600).
BARBEY, Marc le (15..-1600).
MARESCOT, Michel (1539-1605).
LA RIVIÈRE, Roche Lebaillif de (1540-1605).
CAHAIGNES, Jacques de (1548-1610).
LUSSON, Guillaume (1548-1612).
BARRASIN (1550-1612).
CAHAGNES, Étienne (15..-1610).
COURVAL, Thomas Sonnet de (1577-1627).
BERTRAND (1580-1632).
HEURTAUD (XVIe s.).
DU VIQUET, Marin (XVIe s.).
BARIL, Jean (XVIe s.).
EUDES, Charles (1611-1679).
DUFOUR DE LA CRESPELIÈRE (1611-1680).
POSTEL, Eugène (1612-1686).
LE CORDIER, Hélie (1615-16..).
GRAINDORGE, André de (1616-1676).
LA DUCQUERIE, Jean-Baptiste Callard de (1620-1718).
VATTIER, Pierre (1623-1670).
DU HAMEL (1630-16..).

(1) Comme je l'ai dit en commençant, je donne ici les noms des médecins dont les biographies restent à écrire.

MAHEUST (1630-?).
POLINIÈRE, Pierre (1671-1734).
MALOUIN, Charles (1695-1718).
BELJAMBE, Alexandre de (1699-1743).
L'HONORÉ (XVII^e s.).
DU HAMEL, Michel (XVII^e s.).
LAMY (XVII^e s.).
HAMEL, Marin (XVII^e s.).
POSTEL, Nicolas (....-1686).
MALOUIN, Paul-Jacques (1701-1778).
PLUQUET, Jean-Jacques-Adrien (1722-1807).
CHIBOURG, Joseph-Pierre (1725-1806).
DUBREUIL, Pierre-Louis (1731-1813).
ROBERT, Marin-Jacques-Clair (1732-?).
MOYSANT, François (1735-1813).
LEPECQ DE LA CLOTURE (1737-1804).
SEDILLOT, Joseph (1745-1825).
BOUFFEY, Louis (1748-1820),
THOURET, Michel-Augustin (1749-1810).
LAUMONIER, J.-B.-Philippe-Nicolas-Henri (1749-1818).
DUTRONE DE LA COUTURE, Jacques-François (1749-1814).
L'HONORÉ (1750-1796).
DESCHAMPS, Robert-Toussaint (1750-1815).
LA ROBERDIÈRE, Jean-Thomas-Guillaume Dubosq de (1751-1807).
JOUENNE de Longchamps, Thomas-François-Ambroise (1761-1818).
CHIBOURG, Jacques (1761-1828).
SAINT-FRESNE (1762-1844).
AMELINE, Jean-François (1763-1836).
DESBORDEAUX, Pierre-François-Frédéric (1763-1821).
LE BOUCHER, Jean-Philippe (1763-1864).
AMELINE, Jean-François (1763-1836).
LALLEMAN, Nicolas (1764-1814).
HÉBERT, Jean-Baptiste-Thomas-Gabriel (1769-1839).
SURIRAY, Jacques-Simon-Amand (1769-18..).
POUGUEVILLE, François-Charles-Hugues-Laurent (1770-1839)
LEPECQ (neveu) (1772-1807).
LECHAPTOIS, Julien (1773-1844).
SIMON, Thomas-Henri-Georges (1774-1847).
DAN DE LAVAUTERIE (1779-1868).
TROUVÉ, Jacques-Athanase (1779-1837).
MEYSEREY, Guillaume-Mahieu (de) (XVIII^e s.).
JOURDAIN (XVIII^e s.).
MAURICE (XVIII^e s.).
BRIOL (17..-1820).
DAUXAIS 17..-1822).
LE SAUVAGE, Edme (1778-1852).
PIHOREL, Louis-Emmanuel (1782-1855).

ÉTIENNE (1786-....).
PICQUOT-LAMORE, François-Victor (1787-1865).
DELABARRE, Christophe-François (1787-1862).
BÉNARD, Pierre (1788-1870).
LECREPS, Jean-Baptiste (1789-1841).
PELLERIN, Charles (1789-1855).
POLINIÈRE, Auguste-Pierre-Isidore (baron de) (1790-1857).
DEBOISE-LAROCHE (1791-1871).
MAYER, Pierre-François-Olive (1793-1867).
LONDES, Charles (1794-1862).
FILLOET, Benjamin (1794-18..).
DELAPORTE, Jacques-Guillaume (1794-18..).
LE BIDOIS, Joseph-Isidore (1795-1864).
LUARD, François (1795-18..).
VIMONT, Joseph (1795-1857).
BAZIN, A. (1796-1865).
GAUBERT, Pierre-Marcel (1896-1839).
MURY, Narcisse-Désiré (1797-1853).
DUDESERT, Paul-Denis (1798-1851).
LECLERC, Paul-Denis (18..-1868).
HARDOUIN, L. (1800-1858).
LIÉGARD, Alfred-Pierre-Auguste (1801-1875).
LEPRESTRE, Ferdinand (1801-1872).
FOURNEAU, Alexandre-Armand (1803-1868).
MARIE, Joseph-Léon (docteur en 1832).
GERVAIS (de Caen), (1803-1867).
LE CŒUR, Jules-J.-Baptiste (1803-1866).
LABBEY, Théodore (1804-1837).
AUBER, Théophile (1804-1873).
THIBAUT (de la Fresnaye), Victor-Prosper (1805-1861).
VILLEROY, Edmond (1808-1860).
JAMES, Constantin (1813-18..).
LUCAS, Louis (1816-1863).
PORQUET, Marc-Hippolyte (1816-1885).
MARGERIE, Marc-Hippolyte (1827-1880).
LIÉGARD, Léon-Aimé-Adrien (1827-1872).
POSTEL, Eugène (1833-1873).

## MANCHE

LE FEBVRE, Albert (12..-1312).
AYMARD, Guillaume (12..-1340).
PANIS, Nicolas (14..-1490).
DENNEVILLE, Robert et Gilles du (XIVe s.).
ROGIER, Jacques (XVe s.).
BROHAN, Jean (15..-1575).
PAULMIER DE GRENTEMESNIL, Julien de (1520-1588).
HÉROARD ou HÉROUARD, Jean (1550-1628).

Renou, Jean de (1568-1620).
Renouf, Jean (15..-1616).
Groult, Jean (1591-1688).
Du Plessis, Charles-Arthur (1592-16..).
Guiffart, Pierre (1597-1658).
Gaborreau, Louis de (15..-1682).
Forster, Thomas (XVI^e s.).
Quertier, Georges (1610-1680).
Hamon, Jean (1608-1687).
La Crespelière, Claude-Denis-Dufour de (1625-1680).
Anguehard ou Enguehard, André (1640-1710).
Lamy, Guillaume (1644-1682).
Mauquert de la Motte, Guillaume (1655-1737).
Groult, Thomas (1692-1726).
Dubois, Jean-Baptiste (1696-1759).
Saint-André, François de (16..-1730).
La Roche ou Lavache, Préville-Pierre de (16..-1760).
Bazin, François (XVII^e s.).
De La Motte (XVII^e s.).
Bouté, Pierre-Joseph-Marie (1730-1806).
La Lorerie, J.-B.-François-Bouillon de (1743-1830).
Vicq d'Azyr, Félix (1748-1794).
Quenault, Pierre-Étienne (1754-1834).
Fleury, Jean-André (1758-1844).
Roussel, Gilles (1765-1806).
Leverdays, Jean-Germain (1772-1849).
Dudouyt, Jean-Baptiste (1778-1845).
Robin, Prevallée-Jean-Benoît-Léonard (1782-1854).
Leverdays, Siméon-Anne-Martin (1783-1854).
Bonissent, Louis-Auguste-Florentin (1786-1847).
Sursois, N. (1792-1865).
Renault, N. (17..-1830).
Houssard (17..-18..).
Des Alleurs, Charles-Alphonse-Auguste-Hardy (1796-1854).
Vastel, Jean-Charles-Édouard (1796-1873).
Gislot, Constantin (XVIII^e s.).
Postel, Francius (XVIII^e s.).
Pirou, Jean (XVIII^e s.).
Salles, Marie-Charles (XVIII^e s.).
Frestel, N. (18..-1851).
Lechaptois, Désiré (1803-1869).
Dancel, Jean-François (1804-18..).
Golleville, Marie-Joseph Pinel de (1811-18..)
Morel-Lavallée, V. (1811-1865).
Pinel, Michel-Joseph (1811-18..).
Dumesnil, Édouard-Jean-Baptiste (1812-1884).
Tabouel, Joseph (1812-1884).
Godey, Louis-Luc (1813-1873).

LOYSEL, Français-Alexandre-Gervais (1815-1877).
VALLÉE, Hippolyte (1813-1885).
NIOBEY, Pierre-Alphonse (1816-18..).
ROULLAND, François-Gabriel-Victor (1817-1875).
LA GARANDERIE, Paul-François-Jacques Payen de (1818-1871).
BLANCHET, Alexandre-Paul-Lucien (1819-1867).
SCELLES de Montdezert, Octave (1835-1867).

## ORNE

CHÉRADAME, Jean (14..-1450).
GOÉVROT ou GOUÉVROT, Jean, vicomte du Perche (XVe s.).
MARTEL, François (15..-1612).
LE PICARD, Louis (XVIe s.).
SOREAU, Marin (XVIe s.).
BOIREL, Nicolas ou Pierre (XVIIe s.).
FILRABRAS, Hervé, Sieur du Metté (XVIIe s.).
HOMMEIUS DE LA BOURDONNIÈRE (XVIIe s.).
ESTARD, Michel (16..-1752).
BOIREL, Antoine (1625-1680).
BOISDUVAL, Pierre Chauffour de (1705-1772).
ODOLANT-DESNOS, Pierre-Joseph (1722-1801).
CHÉRADAME, Jean-Pierre (1738-1834).
SAINT-ILDEFONT, René Guillaume, Baron Lefebure ou Lefevre (1744-1809).
ROUSSEL, Henri-François-Anne de (1748-1812).
SAINT-MARTIN, Georges-François de (1750-1...).
BLANCHE-DUPARC, Antoine-Louis (1753-1816).
LANGE, Grégoire-Jacques (1754-1840).
HERSAN, Jacques-François (1756-1809).
DUVAL, Jacques-René (1758-1854).
DESGENETTES, René-Nicolas Dufriche, baron (1762-1837).
POUGUEVILLE, François-Charles-Hugues-Laurent (1770-183.).
LE PRIEUR, Louis-Jacques-Léonard (1775-1845).
GIRET-DUPRÉ, Louis-Pierre-Nicolas (1776-1823).
DUVAL, Henri-Auguste (1777-1814).
OLIVIER, Alexandre (1778-1819).
LEFAVERAIS, Julien-François-Henri (1790-1869).
LIBERT, François-Jacques (1792-1836).
BLOT, Frédéric (1795-1841).
BOURDON, J.-B.-Isidore (1795-1861).
BOUGON, N. (1799-1851).
MAZIER, Marie-Pierre-Amaranthe (1799-1868).
SAINT-MARTIN, M. (XVIIIe s.).
LA BILLARDIÈRE, Jean-Julien (XVIIIe s.).
LE COCQ, Jacques (XVIIIe s.).
DELAHAYE, Pierre-Côme (1801-1872).
JOUSSET, Pierre-Gratien (1802-18..).
DUCHESNE-DUPARC, Louis-Victor (1805-1870).

Masse, Joseph-Nicolas (1811-18..).
Billard, N. (1812-1864).
Bignou, J.-B. (1812-1864).
Boisdelaville, Leforestier du (1816-1866).
Emangard ou Esmangard (1878-18..).
Deplanche, Émile (1824-1875).
Gallot, Michel-Marie (XIXe s..).
Fouqueron, Joseph (XIXe s.).
Ledemé, N. (XIXe s.).

## EURE

Hectomare, Jacques-Duval (d') (1555-1615).
Vigne, Michel (de la) (1588-1648).
Quesnay, François (1694-1774).
Daviel, Jacques (1696-1762).
Legallois, Adrien (l'abbé) (1697-1763).
Yvelin, N. (XVIIe s.).
Salerne, François (1706-1760).
Besougne, Guillaume-Duclos (1728-18..).
Gosseaume, Pierre-Laurent-Guillaume (1738-1829).
La Feutrie, A. F. Thomas Levacher (de) (1759-1824).
Dagaumer, Thomas (1762-18..).
Le Prévost, Pierre-Philippe (1767-1836)
Bidon, François-Simon (1769-1824).
Boismare, Jean-Baptiste-Victor (1776-1814).
Pellerin, Charles (1789-18..).
Duval, Vincent (1796-1876).
Auzoux, Louis-Thomas-Jérôme (1797-1880).
La Martinière, Huet (de la) (XVIIIe sc.).
Delasiauve, Louis-Jean-François (1804-18..).
Pétel, Prosper-Alexandre (1809-1867).
Desmares, Louis-Auguste (1810-1882).
Le Bienvenu, Edmond-Xavier (1811-18..).
Tessier, Jean-Paul (1811-1862).
Vy, Alfred-Léon (1814-1880).
Leport de la Fordeaux, Jules-Philippe (1814-1861).
Houel, Charles-Nicolas (1815-1881).
Jozan, Émile (1817-18..).
Hervieux, Édouard-Jacques-François (1818-18..).
Semelaigne, Amand-Aimé-Dieudonné (1830-18..).
L'Hullier, Charles (XIXe s.).

HAVRE. — IMPRIMERIE DU COMMERCE, 3, RUE DE LA BOURSE

R507 R63
1

Roger

Les Médecins Normands